DE

LA MORT,

ET DU

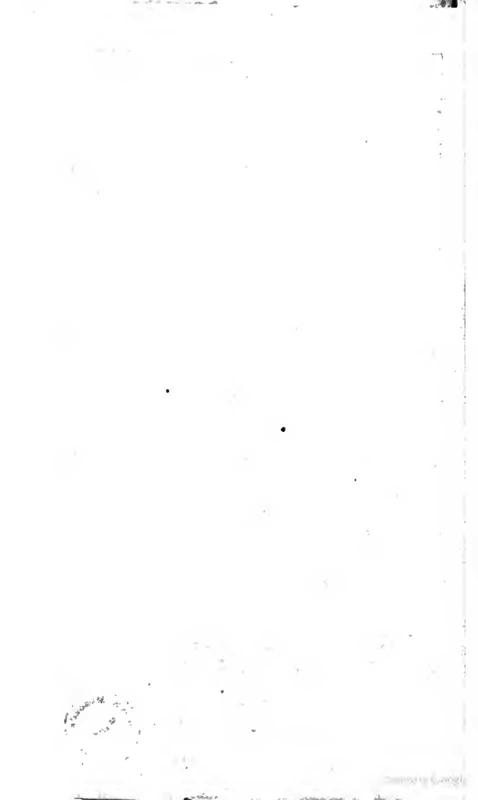
JUGEMENT

DERNIER.

Il faut ſans diferer me ſuivre
Tu dois être prêt à partir
Dieu ne t'a fait ſi long temps vivre
Que pour t'aprendre à bien mourir

MEMENTO
MORI

A AMSTERDAM.
Chez PIERRE HUMBERT



DE

PAR

Docteur en Theologie, Doyen de St. Paul, Maître du Temple, & Chapelain Ordinaire de

Traduit de l'Anglois

Par DAVID MAZEL,

Ministre du St. Evangile.

Nouvelle Edition revûe & corrigée.



Chez Marchand Libraire, dans le Kalverstraat.



Eleonor Ducheſſe de Brunswic.
Lunebourg Zell etc.



A SON

ALTESSE SERENISSIME

MADAME

LA

DUCHESSE

DE BRUNSWICK, LUNE-
BOURG, ZELL, &c.

ADAME,

L'Excellence de l'Ouvrage, dont je présente une Traduction Françoise à VOTRE ALTESSE SERENISSIME, *n'auroit besoin d'aucune protection, dans un siécle moins corrom-*

pu. Les préceptes qu'y donne le ſavant & pieux D. Sherlock *ſeroient lûs ſans doute avec avidité de tous ceux qui ne négligent pas le ſoin de leur ſalut : mais la foibleſſe des Chrétiens a beſoin d'être ſoûtenuë. Les temps ſont fâcheux, & les Exemples vivans d'une ſolide & éclatante pieté ſont difficiles à trouver. Chacun ſait, MADAME, qu'en* VOTRE ALTESSE SERENISSIME, *cette excellente pieté ſe trouve dans un degré diſtingué, que ſon Illuſtre Nom ſuffit pour publier ſes éminentes vertus & pour joindre un admirable Modele à tant de belles inſtructions. Ainſi en demeurant à cet égard dans un reſpectueux ſilence, j'oſe eſpérer, MADAME, que* VOTRE ALTESSE SERENISSIME *aura la bonté d'agréer la liberté*

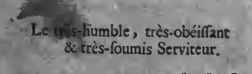
que

que je prens, & les vœux ardens, que je fais pour ſa conſervation. Dieu veuille que longues années VOTRE ALTESSE SERENISSIME *ſoit les délices & le ſoûtien de ceux qui vivent dans ſa crainte. Je ſuis avec un très-profond reſpect,*

MADAME,

DE

VOTRE ALTESSE SERENISSIME



Le très-humble, très-obéiſſant
& très-ſoumis Serviteur.

* * *

AVERTISSEMENT
DU
TRADUCTEUR.

LE Traité de la *Mort* & celui du *Jugement dernier*, que M. le *Docteur Sherlock*, Doyen de S. Paul, a donnez au Public, ſont par leur excellence ſi fort au deſſus de tous les éloges, que je n'entreprendrai point d'en faire ici le panégyrique. Je me contenterai d'avancer que ce ſont deux des plus beaux Ouvrages qu'on ait jamais vûs. Quoi que la matiére en ait été aſſez rebattuë, tout y paroîtra peu commun, mais très-juſte, très-naturel & très-éloigné de tous les faux brillans.

Il y a dans ces deux Traitez tant de grandes & belles choſes pour l'eſprit & pour le cœur, pour éclairer l'un, & pour toucher & ſanctifier l'autre, & elles ſont mêlées enſemble ſi heureuſement & avec tant d'habileté, qu'il ſeroit bien difficile de déterminer leſquelles de ces deux ſortes de choſes l'emportent

tent

tent & y régnent le plus. Il eſt vrai que M. *Sherlock*, ſelon l'eſprit des myſtéres & des véritez de la Religion de Jeſus-Chriſt, a pour but de porter les hommes à la réformation de leurs mœurs & à la pratique des devoirs du Chriſtianiſme: c'eſt pour cela qu'il a mis au Tître de chacun de ces deux Traitez, *Practical Diſcourſe*, c'eſt-à-dire, *Diſcours pratique*. Je n'ai pourtant point emploié cette expreſſion, parce que j'ai appréhendé qu'elle ne fût pas bien entenduë de tout le monde, le mot *pratique* étant bien françois en ce ſens, mais n'entrant pas beaucoup dans le diſcours & la converſation ordinaire, ni même dans les Livres. Je me ſuis donc contenté de marquer le ſujet & la matiére, en ne retenant des Tîtres de mon Original que les termes de *Mort* & de *Jugement*.

Le premier Traité ou Diſcours avoit déja paru en quelque ſorte en François ſous le tître de *Réflexions ſur la Mort*. Je dis, en quelque ſorte, ne ſachant comment m'exprimer autrement; parce que ces *Réflexions* ne ſont pas tant une tra-

traduction de l'Ouvrage de M. *Sherlock*, qu'un Ouvrage à part, composé sur le plan de celui de ce célébre Docteur. Je n'ai nullement dessein de choquer l'Auteur des *Réflexions* : mais le zéle que j'ai pour l'Intérêt public & pour la gloire d'un des plus savans & des plus illustres Docteurs d'Angleterre, m'oblige indispensablement de dire, que ce Traducteur François a retranché non seulement un Chapitre entier, mais des pages entieres en divers endroits, abregé entiérement le reste, alteré, changé certaines choses, & enfin qu'il en a ajoûté quelques-unes de sa façon. M. le *Docteur Sherlock* s'est plaint de cela : & le Public, qui s'en est plaint aussi, & qui a néanmoins reçu favorablement les *Réflexions* à cause de la belle matiére qui y est contenuë, a fort souhaité de voir ces Traitez de la *Mort* & du *Jugement dernier* fidélement traduits.

Ces raisons m'ont engagé à faire de l'un & de l'autre une traduction fidéle & exacte. J'ai traduit le Traité de la *Mort* sur la Septiême Edition Angloise, & ce-

& celui du *Jugement dernier* ſur la Troiſiéme. Comme ce ſont deux Chefs-d'œuvres, qui devoient être maniez avec un extrême reſpect, & qui appartiennent au Public; je n'ai rien retranché, rien abrégé, rien changé, rien alteré, rien ajoûté; j'ai exprimé mon Original le mieux qu'il m'a été poſſible, non ſeulement à l'égard du ſens, mais encore, ſelon les bonnes régles de la Traduction, à l'égard des figures & du ſtile, autant que le genie de ma langue me l'a permis.

Le Libraire, qui n'a rien oublié de tout ce qui pouvoit rendre belle, commode & agréable l'Edition de cette Traduction Françoiſe, a deſſein de donner en la même maniére les deux Traitez ſuivans du même Auteur, ſavoir les Traitez du *Paradis* & de *l'Enfer*. Cependant faiſons un bon uſage de ceux de la *Mort* & du *Jugement dernier*. Il ſeroit fort à ſouhaiter qu'après les avoir lûs une ou deux fois avec cette rapidité avec laquelle on a coûtume de lire d'abord, on en lût quelque
choſe

chose de suite chaque jour toute sa vie avec une particuliere attention; qu'on méditât cela avec un profond recueillement; & qu'on se demandât compte à soi-même tous les jours de l'usage qu'on en auroit fait: je suis assûré qu'au bout d'une année, par éxemple, on trouveroit en soi bien du changement,& qu'on reconnoîtroit avec une joie indicible qu'on auroit fait de grands progrès dans la pratique des Vertus Chrétiennes. Dieu veuille répandre sa bénédiction sur les pieux soins de tous ceux qui liront & méditeront ce Livre, & nous faire la grace de bien profiter de si grandes & de si saintes Instructions.



DE LA MORT.

Heb. IX. XXVII.

Il est ordonné aux hommes de mourir une fois.



L n'y a pas de moyen plus efficace de faire revivre dans le monde l'esprit du Christianisme, que de méditer sérieusement sur ces quatre choses, qu'on a coûtume d'appeller les quatre derniéres Fins de l'homme, la Mort; le Jugement; le Paradis; & l'Enfer. Et certes, si les hommes en étoient bien pénétrez, il seroit moralement impossible qu'ils vêcussent avec autant de négligence qu'ils font à l'égard de l'affaire de leur salut; qu'ils eussent autant d'affection & d'attache pour le monde qu'ils en ont; qu'ils satisfissent leurs passions & leurs convoitises; qu'ils bannissent la crainte de Dieu & tout respect pour ses loix; ou qu'ils se contentassent de quelques dévotions froides & languissantes, de certaines dévotions dont on ne s'aquite que par formalité. Quelles personnes ne devrions-nous pas être, nous qui

ſavons que nous devons mourir bien-tôt, comparoître en jugement, & recevoir ſelon ce que nous aurons fait en cette vie ſoit bien, ſoit mal, des recompenſes éternelles dans le Royaume des cieux, ou des peines éternelles avec le Diable & ſes anges?

La premiére choſe qui ſe préſente à nôtre eſprit, & qui ſera le ſujet de ce Traité, c'eſt la Mort, objet terrible ſans doute, dont le ſeul nom eſt capable de conſterner, & de faire diſparoître toute la gloire de la terre. Voilà pourtant la condition de tous les hommes; ils doivent mourir auſſi certainement qu'ils ſont nez; *Il eſt ordonné aux hommes de mourir une fois.* Véritablement ce n'eſt pas la condition originelle de nôtre nature. Car quoi que l'homme eût été fait de terre; & que par conſéquent il fût mortel de ſa nature, puis que ce qui eſt fait de poudre, eſt corruptible de ſa nature & peut ſe reſoudre en poudre: néanmoins s'il n'avoit pas peché, il ne ſeroit jamais mort, il auroit été immortel par grace; c'eſt pour cela que le Sacrement d'immortalité, l'Arbre de vie avoit été planté dans le Paradis. Mais *par un homme le peché eſt entré au monde, & par le peché la mort: ainſi la mort eſt parvenue ſur tous les hommes, parce que tous ont peché.* (Rom. 5. 12.) L'Arrêt de Dieu ſur ce ſujet & la Sentence qu'il a prononcée, eſt irrévocable: *Tu es poudre; & tu retourneras en poudre.*

Or, pour rendre cette méditation très-avantageuſe, je conſidérerai 1. ce qu'eſt la Mort, & quelles ſages inſtructions elle nous donne: 2. La certitude de nôtre mort, & *qu'il eſt ordonné aux hommes de mourir une fois*: 3. Le temps de nôtre Mort; il faut qu'il arrive une fois, mais quand, c'eſt-ce que nous ne ſavons point: 4. Les frayeurs naturelles de la mort, ou l'averſion que nous en avons naturellement; & comment ces frayeurs & cette averſion peuvent être diminuées & adoucies.

PRE-

PREMIERE PARTIE.

DES DIVERSES IDÉES DE LA MORT; ET DES USAGES QU'IL EN FAUT TIRER.



Ous avons ici trois choses à considérer : 1. Que la Mort est nôtre sortie hors de ce monde : 2. Qu'elle nous met hors de ces corps terrestres : 3. Qu'elle est une entrée dans un état de vie nouveau & inconnu. Car quand nous mourons, nous ne tombons point dans le neant, ni dans un profond sommeil, dans un état de silence & d'insensibilité jusqu'au temps de la Résurrection; nous ne faisons que changer de lieu & de demeure : nous sortons de ce monde & laissons nos corps reposer dans la terre jusqu'à la Resurrection; & nos ames vivent toûjours dans un état invisible. Je n'entreprendrai point de prouver cela; je suppose que tous ceux à qui je parle, en sont persuadez. Car enfin, que nous quittions ce monde, & que les corps se corrompent & pourrissent dans les tombeaux, il n'est point nécessaire de le prouver : ce sont des choses que nous voions de nos propres yeux. Pour ce qui regarde nos ames; qu'elles ne puissent mourir, mais soient immortelles de leur nature, tous les hommes l'ont crû. Les Dieux que les Payens adoroient, n'étoient pour la plûpart que des hommes morts; & par conséquent ces idolâtres ont crû que l'ame survivoit aux funerailles du corps: autrement ils n'auroient jamais pu faire des Dieux de ces personnes mortes. Le sentiment de l'immortalité est même gravé si fortement dans nôtre nature, que quelque dépravation que les hommes aient intro-

duite dans leurs ſentimens naturels, très-peu de gens ont pu ſe délivrer entierement de la crainte d'une autre vie. Mais voici une Prophétie plus ſûre encore que celle-là : *La vie & l'immortalité a été miſe en lumiére par l'Evangile.* L'Ecriture Sainte enſeigne ſi clairement l'immortalité, que tous ceux qui regardent l'Ecriture comme la Parole de Dieu, n'ont beſoin d'aucune autre preuve. Il ſuffit donc que je montre quels effets doit produire dans nos eſprits la créance de l'immortalité; quelles ſages inſtructions la penſée de la mort nous donne naturellement; & comment doivent vivre ceux qui ſavent qu'ils doivent mourir, & laiſſer leur corps, afin qu'il pourriſſe dans le ſepulcre, & que leur ame aille dans un nouveau monde, dans le monde des Eſprits.

CHAPITRE PREMIER.

Premiére Idée de la Mort, qu'elle eſt nôtre ſortie hors de ce monde : Et l'uſage que nous en devons faire.

SI nous conſidérons la mort comme nôtre ſortie hors de ce monde; je ne doute point que beaucoup de gens, principalement ceux qui vivent à leur aiſe & dans la proſperité, ne ſe récrient: Le monde eſt un lieu délicieux; l'homme y trouve ce qu'il aime naturellement; il peut y ſuppléer à tous ſes beſoins, ſatisfaire tous ſes ſens, jouïr de tout ce qu'une créature peut deſirer ! Certainement il n'y a guére de perſonnes qui connoiſſent d'autre felicité, & moins encore qui reconnoiſſent quelque choſe de plus excellent. On ſent ce qui frape les ſens; & l'on penſe que c'eſt un bien réel & véritable : mais pour des joies plus pures, pour des joies ſpirituelles,

les, on ne fait pas plus ce qu'on en pourroit faire, qu'on fait ce qu'on pourroit faire d'Esprits: on regarde tout cela comme des choses peu considérables & qui n'ont aucune consistence, & on s'étonne qu'il y ait des personnes qui en parlent avec tant d'estime & si fréquemment. Les gens de bien mêmes ne sont que trop portez à se plaire dans le monde, quand ils y vivent commodément: il est nécessaire que quelque chose les en dégoûte & les en détache. Et comme la pensée de la mort est très-propre à cela; les souffrances, les afflictions, les traverses de la vie, qui réveillent naturellement de semblables pensées, deviennent très-necessaires aux plus gens de bien. Ce qui rend la pensée de la mort si terrible, c'est qu'on se croit bien comme on est, qu'on s'imagine ne pouvoir être mieux, & qu'on ne desire guére de changer de condition. Une extrême misere peut détruire l'attachement qu'on a à cette vie: & il n'y a qu'un petit nombre de personnes, que quelques divines ames, capables de soûpirer après une vie meilleure, & de souhaiter avec ardeur, comme S. Paul, d'être dégagées des liens du corps pour être avec Jesus-Christ. Mais le monde est un lieu que la plûpart des hommes aiment, & qu'ils ne peuvent quitter sans un regret extrême. Cependant, si l'on considéroit bien les choses, on se détromperoit sur ce sujet, l'on n'auroit pas pour les choses de la terre plus d'estime & d'attachement qu'elles ne méritent, & l'on en feroit un très-bon usage.

I. S'il faut nécessairement que nous quittions ce monde; il ne nous doit pas paroître fort estimable, quel qu'il soit en lui-même. Car outre le prix véritable des choses, il doit y avoir quelque autre motif, pour qu'un homme sage s'y engage d'affection, savoir la proprieté & une jouïssance asseurée.

Ce qui n'eſt point à nous, nous pouvons l'admirer, s'il eſt excellent ; mais on ne peut s'y attacher. Le prix de ce qui mérite d'être poſſedé, augmente ou diminuë à proportion de la durée & de la certitude de ſa jouïſſance, quelque excellent qu'il ſoit : & une courte jouïſſance ne differe guére d'une privation de jouïſſance. Certainement on ne ſauroit dire que les choſes dont on ne peut jouïr toûjours, nous appartiennent en propre : & par là on voit quel cas nous devons faire de ce monde & de tout ce qui s'y trouve ; il ne faut priſer que ce qui eſt à nous & que nous pouvons conſerver.

A la vérité, nous avons coûtume d'appeller nôtre ce ſur quoi nous avons un droit légitime, & dont perſonne ne peut nous priver par la voie de la Juſtice & des Loix humaines ; c'eſt toute la proprieté que nous pouvons prétendre. Cependant rien de ce qui peut nous être ravi, rien de ce qu'il faut quitter, n'eſt proprement à nous : car, à parler exactement, rien n'eſt à nous, rien ne doit être regardé comme nôtre bien propre, que ce qui eſt eſſentiel à nôtre être ou à nôtre bonheur. Les créatures ne ſont les propriétaires de rien, & moins encore d'elles-mêmes : nous appartenons à celui qui nous a créez, & qui peut nous détruire quand il lui plaira. Mais il y a des choſes propres à nôtre nature ; & c'eſt en cela que conſiſte toute la proprieté naturelle que nous avons : & nous ne ſaurions être privez de ce qui nous appartient ainſi en propre, ſans ceſſer d'être, ou ſans être miſérables.

Cela montre que les choſes de ce monde ne nous appartiennent point en propre, puis qu'elles ne ſont point propres à nôtre nature, bien qu'elles ſoient néceſſaires pour l'état préſent de la vie. Pendant que nous vivons ici, nous en avons beſoin : mais lors que nous quittons ce monde, nous ſommes obli-

gez

gez de vivre ſans leur jouïſſance, & nous pouvons fort bien être heureux ſans elles. Il y a ſans doute une grande convenance entre les choſes de la terre & une créature terreſtre; elles nous ſont d'un grand ſecours & d'une grande conſolation dans cèt état mortel. C'eſt pourquoi, pendant que nous vivons en ce monde, nous en pouvons priſer la jouïſſance, pour l'aiſe & les commoditez de la vie: mais il ne faut point appeller cette vie, ni rien dont nous y jouïſſions, nôtre bien propre, par la raiſon que tout cela éſt périſſable & de courte durée. Nous ne ſommes ici que des voiageurs, nous logeons dans des hôteleries, nous ne ſommes point chez nous & dans nôtre patrie; nous ne nous trouvons pas dans nos héritages, mais dans des lieux où nous n'avons pas long-temps à demeurer, qui ne ſervent qu'à nous entretenir & qu'à nous amuſer pour un temps; & dont la jouïſſance n'eſt pas de longue durée. Conſidérons donc quel cas nous devons faire de ſemblables choſes. Pour rendre ceci auſſi clair & auſſi évident qu'il m'eſt poſſible, je propoſerai quelques cas familiers & aiſez à entendre.

1. Suppoſez que vous voiagiez dans un païs très-agréable, où ſe trouve tout ce qui peut ſervir aux plaiſirs & aux commoditez de la vie; mais que vous ne deviez pas y demeurer long-temps, que vous ne deviez qu'y paſſer. Croiez-vous qu'il fût fort raiſonnable d'y mettre tellement vôtre affection, que vous ne puſſiez quitter ce païs-là qu'avec grand regret? Concevrons-nous donc tant de paſſion pour ce monde, où nous ne devons que paſſer, & où nous n'avons point de Cité permanente, que nous devenions eſclaves de ſes convoitiſes & de ſes plaiſirs, & que nous emportions dans l'autre monde une paſſion capable de nous rendre malheureux? Car encore que la mort nous ſépare d'avec ce monde, il n'eſt point

sûr qu'elle nous guerisse de nos passions terrestres: peut-être sent-on alors les tourmens que les appetits sensuels ont accoûtumé de produire quand les objets sensuels sont absens ou enlevez. C'est là tout le Purgatoire que S. Augustin peut avoir cru, savoir, que ceux qui ont ici trop aimé le monde, quoi que d'ailleurs gens de bien & vertueux, sont punis après la mort par de vains desirs des choses de cette vie, & par une passion inquiéte pour ce à quoi ils ont eû trop d'attache: ce qui est un tourment mêlé de desir & de desespoir. En effet, c'est bien nos corps dans lesquels nous vivons, qui produisent dans nos ames ces sortes d'affections terrestres: mais nous ne sommes pourtant pas assûrez que lors que l'impression est une fois faite, & que cette impression est vive & forte, elles en soient guéries après qu'elles sont dégagées des liens du corps. Nous voions que l'âge même ne guérit pas les vieux pecheurs des desirs déreglez, quoi que leur corps soit usé & languissant. Tout cela, à mon avis, doit suffire pour convaincre toute personne qui considére qu'elle ne doit pas vivre toûjours ici, qu'il lui est très-important de ne mettre pas une grande affection aux choses présentes; puis qu'en contractant une passion éternelle pour ce dont on ne peut pas joüir toûjours, on se rend nécessairement malheureux.

2. Si donc nous ne devons point entretenir de la passion & de l'attache pour des choses que nous ne pouvons garder & retenir long-temps; voyons en second lieu quel usage il faut faire de ce dont on n'a qu'une possession courte & passagere: car enfin, l'usage est tres-propre à produire cette attache & cette passion. Ainsi, supposez encore, qu'en voyageant vous passiez dans un païs si beau & si délicieux, qu'il touche d'abord vôtre cœur & l'engage extrêmement; mais que faisant réfléxion que vous n'êtes pas dans vôtre

vôtre patrie, que vous ne pouvez pas toûjours voir & posséder ce que vous voyez & possédez alors, vous ne regardiez toutes ces choses charmantes que vous rencontrez, que comme des curiositez dignes d'être couchées par écrit dans vos journaux & dans vos mémoires, ou qui méritent d'être essayées, ou goûtées, par voie d'expérience, ou qu'on en use pour la nécessité présente. Si l'on agissoit ainsi au regard des choses de la terre, on n'y auroit jamais de l'attachement. *Ceux qui se marient, seroient comme s'ils ne se marioient point; ceux qui pleurent comme ne pleurant point; ceux qui se rejouïssent comme ne se rejouïssant point; & ceux qui usent de ce monde comme n'en abusant point: car la figure de ce monde passe.* Le monde de lui-même ne durera pas long-temps, quoi-qu'il dure plus que nous: & nous avons à y demeurer si peu, que nous n'avons pas sujet de le regarder comme nôtre Patrie & comme un lieu de jouïssance & de possession. C'est une ancienne & bonne distinction que celle qui a été faite entre les choses qui sont seulement pour l'usage, & celles qui sont pour la jouïssance. Nous estimons les premiéres seulement pour leur usage, & les derniéres comme la matiére de nôtre bonheur. Or il est certain que ce qui est passager, ne peut être que pour l'usage: autrement l'homme seroit une créature bien misérable, si ce qui fait son bonheur ne duroit pas, & bien fole, s'il établissoit sa félicité dans ce qui n'est pas de longue durée. Cela nous doit faire avoir aux choses une affection extrêmement différente. On ne sauroit blâmer ceux qui mettent leur affection à ce qui fait leur bonheur; car des bornes ne peuvent, ni ne doivent être mises aux desirs & à la jouïssance de la véritable félicité. Mais quant à ce qui n'est que pour l'usage, on ne s'y intéresse qu'autant qu'il est utile, & à cét égard l'on borne tous ses desirs & toute son

affection à l'usage qui s'en peut faire. Certainement, si nous réglions nôtre affection aux choses présentes selon leur usage, comme nous devrions faire, nous ne nous égarerions jamais, & nous n'entretiendrions pour elles aucune passion inquiéte & vicieuse. Par éxemple, quel est l'usage naturel du manger & du boire, sinon de reparer les pertes de la nature & de conserver nos corps en santé & dans leur vigueur? Quant à ce qu'il y a de délicat & de curieux soit dans les mets, soit dans les boissons & les liqueurs, si l'on ne le prisoit que selon son usage, on ne se porteroit jamais à l'excès, & l'on n'y auroit pas autant d'attache que si l'on n'étoit au monde que pour manger & boire, & juger par le goût de la différence des mets & des boissons. Priser les choses selon leur usage, c'est ne les priser qu'autant qu'elles sont utiles; & c'est la seule valeur qu'on doit reconnoître en des choses qu'il faut quitter & qui ne peuvent être que d'un usage présent. Mais si, comme les hommes sensuels, nous mettons nôtre felicité en des choses qui ne sont destinées que pour nôtre usage, cela nous en fait abuser étrangement, nous attire de grands malheurs dans le monde, & produit dans nos cœurs une passion si déréglée & si forte pour elles, que nous ne saurions la satisfaire. De sorte que pendant que nous les possédons, elles nous paroissent vaines & imparfaites, & nous n'y rencontrons pas la satisfaction que nous avions esperée: & quand nous en sommes privez, comme nous devons l'être tôt ou tard, soit avant que de quitter le monde, ou quand nous le quitterons, nous sommes remplis d'inquiétude, de trouble, de chagrin, des desirs les plus véhemens & des passions les plus furieuses.

3 Supposons encore que nous voiagions dans un païs étranger, où nous n'aions pas à demeurer long-

temps,

temps, où nous ne trouvions pas les choſes néceſſaires & les commoditez de la vie, que nous avons chez nous; que le païs ſoit ſterile, les chemins rudes & montagneux, les routes pleines de voleurs, nul bon gîte, le peuple groſſier, feroce & barbare, inſolent à l'égard des étrangers. Un homme ſage, qui voiageroit dans un tel païs s'y affectionneroit-il? Ne ſentiroit-il pas plûtôt de la conſolation en penſant qu'il n'auroit pas à y demeurer long-temps? Ces incommoditez & ces peines ne lui rendroient-elles pas ſa patrie plus recommandable, & ne l'obligeroient-elles pas à ſe hâter d'y retourner, pour s'y reſſouvenir avec plaiſir de toutes ces fatigues & de toutes ces choſes fâcheuſes?

Les Chrêtiens n'ont-ils pas autant de ſujet de ſupporter tranquillement toutes les incommoditez, tous les accidens & toutes les ſouffrances de cette vie, en penſant qu'ils n'ont pas à vivre toûjours ſur la terre; que cette vie n'eſt qu'un pélerinage; qu'ils ſont hors de leur Patrie; & qu'ils doivent attendre les mêmes traittemens que les étrangers & les voyageurs ont accoûtumé de recevoir? Puis qu'ils n'ont pas à vivre toûjours en ce monde, ils doivent être convaincus que leur bonheur ne conſiſte pas dans la jouïſſance des choſes préſentes; qu'ils n'ont qu'à paſſer le mieux qu'il leur eſt poſſible au travers de tous ces embaras; & que dans l'autre vie on leur fera un meilleur accueil qu'on ne leur fait en celle-ci. C'eſt là le fondement du contentement d'eſprit des perſonnes de toutes ſortes de conditions, & de la patience qu'on a dans les ſouffrances temporelles. La mort, qui n'eſt jamais fort éloignée, en nous retirant de ce monde, nous retire de toutes les ſouffrances. Pourquoi donc ne ſupporterions-nous pas cependant avec le courage & la réſolution de voiageurs les tribulations & les calamitez de cette vie, puis

puis que nous avons devant les yeux nôtre Patrie, mais une Patrie paisible, incomparable & éternelle?

4. Enfin, supposons qu'un homme voiageant dans un païs étranger, reçoive ordre de revenir incessamment dans le sien, & qu'on lui fait savoir que s'il n'éxecute pas cét ordre il n'aura jamais plus la liberté de voir sa Patrie. Un homme sage ne considéreroit-il pas, qu'encore qu'on ne lui eût pas ordonné de quitter ce païs, il n'y auroit pas demeuré long-temps; & que ce seroit en lui une folie inconcevable, de renoncer à son propre païs, où il auroit son Pére, sa Mére, ses enfans, son bien, seulement pour satisfaire sa curiosité par un séjour un peu plus long. De même, nous qui savons que nous devons bien-tôt mourir & quitter ce monde, que soit que nous voulions ou non, nous n'y saurions demeurer long-temps, pouvons-nous regarder comme un commandement fâcheux l'ordre de sacrifier nôtre propre vie, plûtôt que de renoncer à l'espérance du Paradis & d'une meilleure vie? Puis qu'il est certain qu'il faut quitter ce monde; qu'est-ce que mourir un peu plûtôt, pour obtenir une vie immortelle, pour aller auprès du Seigneur Jésus, qui a vêcu en ce monde pour nous, qui y est mort pour nôtre salut, & qui est prêt à nous recevoir dans ce Séjour bienheureux où il est, afin que nous y contemplions sa gloire? C'est sans doute une très-grande folie à un homme qui doit nécessairement mourir, de perdre une vie immortelle pour conserver pendant quelque peu d'années une vie mortelle & périssable.

II. COMME la mort, qui est nôtre sortie hors de ce monde, montre que les choses présentes ne sont pas fort estimables par rapport à nous; aussi fait-elle voir qu'elles ne sont pas fort estimables en elles-mêmes. Quand même nous en jouïrions toûjours;

jours; cét état seroit bien misérable & bien imparfait, en comparaison de cette vie qui est reservée pour les gens-de-bien dans l'autre monde.

1. Il est de la Sagesse & de la Bonté divine, que les meilleures choses soient les plus durables. La sagesse elle-même dicte cela: car ce n'est que donner la préférence aux meilleures choses. Une très-longue durée donne aux choses une préférence naturelle; on estime d'ordinaire plus ce dont on doit jouïr plus long-temps: ainsi donner aux plus mauvaises choses une plus longue durée, ce seroit y établir une plus grande valeur, & enseigner aux hommes qu'ils devroient les préférer à ce qui est meilleur. Ce que nous estimons le plus, nous desirons d'en jouïr plus long-temps; & s'il étoit en nôtre pouvoir, nous le rendrions plus durable que toute autre chose: & cela fait voir que le sentiment naturel des hommes est, que les meilleures choses méritent de durer plus long-temps que les autres. Il ne faut donc point douter que la Sagesse infinie qui a créé le monde, n'ait proportionné la durée des choses à leur véritable valeur. Ainsi, puis que Dieu a fait que les meilleures choses soient les plus durables de toutes, la vie à venir est, dans sa propre nature, beaucoup meilleure que la vie présente, parce qu'elle doit durer plus long-temps. Il est très-convenable à la divine Bonté & à l'amour que le Seigneur a pour ses créatures, que ce en quoi consiste leur plus grand & leur véritable bonheur, subsiste & dure le plus. Si Dieu a fait l'homme capable de differens degrez & de différens états de bonheur, de vivre en ce monde & en l'autre ; c'est un témoignage d'une Bonté plus parfaite, que le plus parfait état de bonheur soit celui qui dure davantage: car plus nous sommes heureux, plus nous éprouvons la Bonté divine; or ceux-là sont les plus heureux qui jouïssent

ſent plus long-temps des meilleures choſes.

2. Il ſemble auſſi très-convenable à la Sageſſe & à la Bonté de Dieu, que lors qu'il fait un changement extrêmement grand dans l'état de ſes créatures, un changement par lequel les hommes ſont retirez de ce monde, & ſont introduits dans un autre, le dernier état ſoit le plus parfait & le plus heureux. Je parle maintenant des hommes que Dieu a deſſein de rendre heureux : car il eſt viſible que lors qu'il a deſſein de punir, l'état de ceux ſur leſquels les peines tombent, doit devenir pire qu'il n'étoit. Mais quand le Seigneur veut faire du bien aux hommes, il paroît qu'ils ne doivent pas être transferez d'un état plus parfait & plus heureux à un autre qui le ſoit moins: cela ſeroit contradictoire. Chaque degré de diminution de bonheur eſt un degré de châtiment: & on ne peut qu'être très-ſenſible à cette diminution, quand on a joui d'une félicité plus grande que celle où on ſe trouve. Nous pouvons donc ſurement conclure que Dieu ne retireroit pas de ce monde les gens-de-bien, ſi ce monde étoit le lieu le plus heureux de tous.

Cependant, direz-vous, la mort eſt la punition du peché, & par conſéquent c'eſt une punition que d'être retiré de ce monde: ce qui renverſe l'argument propoſé, ſavoir que le monde n'eſt pas le lieu le plus heureux de tous, puis que Dien en retire les gens-de-bien. C'eſt-là un effet de cette ſentence de malédiction qui fut prononcée contre le Genre-humain à cauſe du peché d'Adam: *Tu es poudre: & tu retourneras en poudre.*

Je demeure d'accord que la mort conſidérée comme la ſéparation de l'ame d'avec le corps & comme la mort de l'un & de l'autre, laquelle étoit renfermée dans cette Sentence, étoit une malédiction & un châtiment, mais non pas conſidérée comme nôtre ſortie hors

hors de ce monde & comme la jouïssance de la vie dans l'autre monde.

Nous avons assez sujet de croire, qu'encore que l'homme ne fût jamais mort, s'il n'avoit point peché, il n'auroit pas toûjours vêcu sur la terre. Certainement l'homme avoit été fait pour quelque chose de plus grand que les choses sensibles & terrestres. Il est capable d'emplois plus nobles & plus relevez. Il a du raport avec le Ciel & avec le monde des esprits. Ainsi il est très-vrai-semblable que s'il avoit perséveré dans son innocence, & que par un exercice constant de sagesse & de vertu il eût cultivé ses facultez, & s'élevant au dessus du corps & des sens fût parvenu à une nature & à une vie divine; après avoir joui ici d'une vie longue & heureuse, il auroit été transporté dans le Ciel, comme Enoch & Elie. En effet, si tous les hommes avoient perséveré dans l'innocence, vêcu jusqu'à présent, & mis des enfans au moude, la terre auroit été il y a long-temps si peuplée & si pleine, qu'on n'auroit pû y subsister, à moins que quelques colonies d'ames les plus divines & les plus purifiées n'eussent été transplantées dans l'autre monde.

Quoi qu'il en soit, il est certain, qu'être retiré de ce monde & vivre dans le Ciel, n'est point une malédiction & un châtiment. L'homme tombé n'a nul droit à cèt avantage: car puis que par le peché il a perdu un Paradis terrestre, il ne peut par le peché avoir aquis un droit au Paradis céleste. *La vie éternelle est le don de Dieu par Jesus-Christ nôtre Seigneur.* C'est la récompense des gens de bien, la recompense d'une vie bien emploiée en ce monde, la récompense de nôtre foi, de nôtre perséverance dans la pratique des bonnes œuvres, de nôtre soûmission à la volonté de Dieu, & de nôtre patience dans les souffrances & dans les calamitez temporelles.

les. C'est nôtre dernier état, nôtre état final, où nous vivrons éternellement. De sorte que l'argument demeure dans toute sa force, Que ce monde ne peut être le lieu le plus heureux de tous; parce qu'autrement le Ciel ne seroit pas une récompense. Si le monde étoit un lieu de cette sorte, quoique tous les hommes soient sous la nécessité de mourir, Dieu ressusciteroit les gens de bien, afin qu'ils y vêcussent derechef: ce qu'il pourroit faire aussi aisément, que de les transporter dans le Ciel.

Or, si ce monde n'est pas le lieu le plus heureux de tous; si les choses présentes ne sont pas les plus estimables de toutes, comme il paroît par cette considération, à laquelle je me borne présentement, qu'il faut que nous quittions ce monde: on peut tirer de très-bons usages de cette verité, 1. pour rectifier nos idées au regard des choses présentes : 2. pour vivre dans l'attente de meilleures choses : 3. pour n'être pas affligez de la briéveté de nôtre vie.

1. Ce qui nous perd, c'est d'ordinaire les idées que nous avons conçûës des choses. Quand une fois on fait consister le bonheur en certaines choses, on les aime, on s'y attache, & on s'y attache, on les aime sans bornes & sans mesure. Si donc nous pouvions nous persuader qu'il y en a de meilleures & de plus excellentes que celles de la terre; ce seroit le véritable moien de nous guérir de l'attache & de la passion que nous avons pour les choses du monde. J'avoûë que cela est très-difficile à la plûpart des hommes, parce que les choses présentes ont un grand avantage sur les absentes & les futures. Quelques-uns de ceux qui croient qu'il y a une autre vie après celle-ci, semblent n'être pas entierement persuadez, quelque belles choses qu'ils disent de la vie à venir; semblent, dis-je, n'être pas bien persuadez que la vie future soit un état plus heureux que

que celui-ci. Car enfin, je ne ſaurois croire que s'ils en étoient fortement perſuadez, ils euſſent autant d'attache à ce monde qu'ils en ont. Or la raiſon de la diſpoſition d'eſprit de ces perſonnes eſt très-claire. La felicité ne peut être auſſi bien connuë qu'elle l'eſt par ſentiment. Les hommes ſentent les plaiſirs & la felicité de cette vie; mais ils ne ſentent pas la felicité de la vie à venir. Ils ſont donc portez à penſer que cette felicité eſt la plus grande, qui les touche plus ſenſiblement. Cependant, s'ils conſidéroient ſérieuſement les choſes, ils en jugeroient d'une autre maniére, & ſeroient perſuadez que les joies, que les plaiſirs de l'autre vie, qu'ils ne connoiſſent pas par expérience, ſont beaucoup plus grands que ceux qu'ils ſentent en celle-ci. Raiſonnons ainſi en nous-mêmes: Je ſuis mortel; & il faut que je quitte bien-tôt ce monde. Cependant je croi que mon ame ne peut mourir, comme mon corps, mais qu'elle ſera ſeulement transférée en un autre état. Tout ce où je prens plaiſir en ce monde, il faut le laiſſer; & je ne ſai pas ce que je trouverai en l'autre. L'autre monde, où il faut que je vive éternellement, n'eſt pas ſans doute plus mal fourni que celui-ci, que je ſuis obligé de quitter ſi vîte. Dieu, qui m'a fait immortel, n'aura-t-il pas pourvû à toutes ſortes de plaiſirs & d'occupations agréables, pour un état immortel, lui qui a rempli de tant de choſes & orné ſi liberalement la Scene courte & changeante de cette vie? Véritablement je ne ſai pas quels ſont les plaiſirs de la vie future: mais auſſi avant que d'être en ce monde n'en connoiſſois-je pas les plaiſirs. Ainſi, de ce que je ne connois pas les plaiſirs de l'autre monde, il ne s'enſuit point qu'il n'y en ait pas: & s'il y en a, ils doivent aſſûrément être plus grands que ceux de la terre, puis que l'état futur eſt de plus longue

durée que l'état présent. Pourrions-nous penser que Dieu eût déploié tous ses thresors en ce monde; qu'il nous eût même donné les meilleures choses les premieres dans une vie où après les avoir seulement goûtées, il faut les laisser; ce qui ne feroit qu'exciter des desirs capables de causer du trouble & de l'inquiétude durant toute l'éternité? Non, non, cela ne sauroit être. L'autre monde doit être un Lieu infiniment plus heureux que celui-ci, puis qu'il durera infiniment plus. Certainement la Sagesse & la Bonté divine a reservé les meilleures choses pour l'Eternité: car comme les Etres éternels sont les plus parfaits, aussi sont-ils les plus heureux, à moins que nous ne puissions séparer la perfection d'avec le bonheur. Je suis donc obligé de conclure, Qu'il y a de plus grands plaisirs que ceux de cette vie, qu'il y a un état plus heureux que l'état présent, puis qu'il y a une vie qui durera toûjours.

2. Cette doctrine nous enseigne à vivre dans l'attente de meilleures choses & de plaisirs, qui, bien que nous ne les connoissions pas par expérience, sont plus grands que ceux de cette vie. Quand on sait qu'on doit entrer dans un état où il y a à obtenir de plus grands avantages que l'état présent n'en peut faire posséder, il me semble qu'on doit être dans cette disposition d'esprit. Car peut-on se contenter de moindres degrez de bonheur, quand on en connoît de plus grands? C'est stupidité, c'est bassesse d'esprit: c'est avoir les sentimens rampans, que de n'être pas capable de grandes espérances. J'avoûë que l'ambition & le desir de parvenir sont des mots qui sonnent mal: mais ce sont les passions des grandes ames; & ce sont d'excellentes vertus, quand les objets en sont justes & légitimes, quand les objets en sont véritablement grands & excellens. Desirer ardemment le véritable honneur, la véritable

table gloire & la perfection de nôtre nature, c'est une noble ambition, c'est le grand principe de la vertu, c'est ce qui l'éleve bien haut: mais desirer avec passion des titres d'honneur dans le monde, des rangs, certains respects de cérémonie, & des civilitez fastueuses, cela est vain, cela est petit, parce que ces choses qu'on recherche, sont vaines, sont peu considérables. Avoir de la passion pour le véritable bonheur, le desirer sans bornes, sans mesures, le rechercher avec une extrême vivacité, c'est une magnanimité véritable. Dieu n'a mis aucunes bornes à nos desirs au regard du bonheur. Ce qui arrive dans les agens naturels, doit arriver dans les agens moraux : chaque chose doit croître sans cesse, jusqu'à ce qu'elle soit parvenuë à sa maturité & à sa perfection. Mais l'ambition est un vice lors qu'elle a de faux objets; & qu'on desire avec inquiétude & sans fin ce où ne consiste pas la vraie félicité, comme l'or, l'argent, des maisons, des terres. Selon ces principes, l'humilité est une grande vertu, entant qu'elle est opposée à l'ambition terrestre; & qu'elle nous met au dessus de l'estime, des éloges & des flatteries du monde, qui sont de si petites choses, que c'est petitesse d'esprit que de s'y attacher : mais ce n'est point humilité, c'est bassesse, que de négliger le véritable honneur. De même se contenter de sa fortune, quelle qu'elle soit & être capable de voir sans envie & sans murmure la plus grande prospérité des autres hommes, c'est une grande vertu, parce que nôtre bonheur ne consiste pas dans ces choses-là; qu'elles ne sont que pour l'usage & les commoditez de la vie présente; & qu'être content de peu de ces choses pour le présent usage, c'est une marque que nous n'y mettons pas nôtre felicité : ce qui est la vraie excellence de cette Vertu de contentement. Mais être content, si

je puis parler de la forte, de manquer de ce qui fait le véritable bonheur, ou de ce qui en est une portion, être content de ne joüir jamais des plus grandes & des meilleures choses, c'est un vice directement opposé à ces desirs, à ces mouvemens naturels qui nous portent vers le bonheur; & l'on ne peut trouver de termes assez forts pour exprimer une telle dépravation. C'est une disposition d'esprit la plus méprisable & la plus rampante du monde, que de n'être pas sensible au véritable honneur & à la véritable félicité, & quand on connoît de grandes & belles choses, de s'attacher à des bagatelles & à quelques petites joüissances. Que ces pensées donc nous élevent l'ame, qu'elles nous inspirent de nobles sentimens. Les grandes, les belles choses sont dans l'autre monde: emploions tous nos efforts & tous nos soins pour les posséder. Vivons comme des personnes qui sont nées pour des avantages plus grands que ceux que ce monde présente. Tâchons de bien comprendre ce que c'est que la felicité de l'autre vie, & comment on peut y parvenir. Usons des choses présentes, comme doivent faire des gens qui savent qu'il y en a d'infiniment plus grandes & plus excellentes reservées pour eux dans l'autre vie.

3. Cette doctrine nous apprendra encore à n'être pas affligez de la brieveté de nôtre vie. Nôtre vie est véritablement fort courte; elle s'enfuit comme l'ombre, & se fane comme les fleurs des champs: ce qui seroit sans doute bien affligeant, s'il n'y avoit point de vie après celle-ci, ou une vie aussi heureuse que la vie présente. Mais outre les autres preuves que nous avons d'une vie future, l'extrême brieveté de celle-ci peut nous convaincre, que la mort ne met pas fin à nôtre être. Car enfin, pourrions-nous nous imaginer qu'une aussi noble créature

qu'est

qu'eſt l'homme, ne fût faite que pour un jour! l'homme, dis-je, qui ne forme que d'immortels deſſeins, qui eſt plein de projets pour les ſiécles futurs; qui porte ſes penſées ſi loin dans le paſſé & ſi avant dans l'avenir, & a des idées d'une éternité ſans commencement & ſans fin; qui a été créé pour contempler les merveilles de la Nature & de la Providence, & pour admirer & adorer ſon Créateur; qui eſt le Seigneur & le Maître de ce bas monde; qui a des yeux pour contempler les Cieux & toute leur gloire, & un eſprit pour pénétrer dans le monde inviſible, dont le voile de la chair intercepte la vûë! l'homme, qui demeure ſi long-temps enfant; qui parvient ſi lentement à l'uſage de la Raiſon; qui après y être parvenu, aquiert quelques petites connoiſſances, s'efforce enſuite d'en aquerir de plus conſidérables, vient à apprendre ce que c'eſt qu'être homme, comment & pour quelle fin il doit vivre, ce qu'eſt Dieu, quelle eſt l'obligation où nous ſommes de l'aimer & de le ſervir; qui pendant qu'il orne ſon ame de toutes les qualitez & de toutes les vertus céleſtes; qu'il tâche d'y exprimer une vive image de la Divinité; lors que toutes les grandeurs de la Nature humaine commencent à paroître; que la gloire de cette nature commence à briller: c'eſt-à-dire, lors que l'homme eſt plus propre pour vivre, pour ſervir Dieu, & être utile à ſes prochains, cette Nature mortelle dechoit & la poudre retourne en poudre, ou quelque violente maladie, quelque fâcheux accident tranche le fil de l'homme dans un âge vigoureux; & quand par un grand travail & une merveilleuſe induſtrie il eſt devenu propre pour vivre, il faut qu'il ſorte de la vie! Comment concilier cela avec la Sageſſe de Dieu, ſi l'homme périt lors qu'il meurt, s'il ceſſe d'être auſſi-tôt qu'il commence d'être homme? Nous avons

donc sujet de croire que la mort ne fait que nous transferer dans un autre monde, où la sagesse & la vertu, qui ont eû ici leurs commencemens, parviennent à leur perfection. Que s'il y a un lieu plus heureux que ce monde, comme j'ai déja montré, nous n'avons point sujet de nous plaindre de ce que nous vivons si peu de temps sur la terre. Car pour ne point parler des calamitez & des miséres, des agitations & des incommoditez de cette vie, ausquelles les personnes les plus heureuses sont exposées; car enfin l'expérience nous apprend qu'il n'y a point ici de bonheur complet & sans mélange; sans dire encore, que cette vie n'est pour la plûpart des hommes qu'une Scene de tribulations; qu'ils souffrent les difficultez & les suites facheuses de l'indigence & de la pauvreté; qu'ils gemissent sous l'oppression, ou sont tourmentez par des douleurs & des maladies: quand même nous serions aussi heureux que ce monde est capable de nous rendre, nous n'aurions pas raison de nous plaindre de ce que ce bonheur seroit changé contre un plus grand. Nous appellons maintenant mort nôtre sortie hors de ce monde: mais si nous en sommes une fois dehors, & que nous goûtions la félicité de l'autre vie, nous croirons que ce séroit mourir que de retourner en la vie de la terre. Nous ne lisons pas qu'aucun Apôtre ait desiré aussi passionnément que St. Paul, d'être dégagé des liens du corps, & d'être avec Jesus-Christ. On en peut alléguer quelque raison. St. Paul aiant été élevé dans le Troisiéme Ciel, en avoit goûté la félicité. Certes, si nous pouvions voir la gloire de ce bienheureux Séjour, nous serions dans une extrême impatience d'y vivre: & peut-être est-ce la raison pourquoi cette gloire nous est cachée. Cependant la Raison nous apprend que puis que la mort nous transfere dans

dans un lieu meilleur que celui-ci, la briéveté de nôtre vie eſt un avantage, ſi nous avons ſoin de la bien emploier : car c'eſt le moien de jouir plûtôt d'une vie beaucoup plus heureuſe.

III. Par cette idée de la mort, ſavoir qu'elle eſt nôtre ſortie hors de ce monde, nous pouvons comprendre ce qu'eſt la vie préſente: c'eſt un état de progrès, d'exercice & d'épreuve pour la vie à venir. On ne ſauroit en douter, ſi l'on conſidére que l'Ecriture dit que nous ſerons récompenſez en l'autre vie ſelon que nous nous ſerons conduits en celle-ci, que nous recevrons ſelon ce que nous aurons fait en ce corps, ſoit bien, ſoit mal. Ce qui montre que la vie préſente ſe rapporte entierement à la vie future; & que nôtre félicité, ou nôtre miſére éternelle ſera proportionnée au bien ou au mal que nous aurons fait ici. Si nous faiſons ſeulement réfléxion qu'après avoir vêcu peu de temps en ce monde, il faut en ſortir; & que nous croyions que l'homme ne périt pas entierement quand il meurt, mais ſubſiſte toûjours & paſſe dans un autre état: nous ſerons perſuadez que cette vie n'eſt qu'une préparation à la vie future. Car pourquoi l'homme viendroit-il en ce monde, & ſeroit-il enſuite tranſporté dans un autre, ſi cette vie ne ſe rapportoit pas & n'étoit pas ſubordonnée à une vie future? Il eſt évident que l'homme eſt une créature capable de progrès; qu'il n'a pas été créé d'abord dans toute la perfection de ſa nature; & qu'il n'a pas été mis dans l'état le plus heureux où il peut être: mais qu'il parvient par degrez à la perfection & au bonheur. Adam lui-même devoit aſpirer à l'immortalité par ſa bonne conduite & par ſon obéiſſance, par laquelle Dieu vouloit l'éprouver : & il perdit par ſa deſobéiſſance cette immortalité. Et

 com-

comme j'ai remarqué auparavant, il eſt très-probable, que s'il avoit perſévéré dans ſon innocence, cultivé, poli & élevé ſa Raiſon & ſa Nature par la pratique des vertus divines; il n'auroit pas toûjours vêcu en ce monde, mais auroit été tranſporté dans le Ciel. Je ne voi pas qu'il ſoit contraire à la Sageſſe de Dieu de mettre quelques-unes de ſes créatures dans un état d'épreuve; & que comme les Anges ont été d'abord créez ſi purs, qu'ils ont été propres à vivre dans le Ciel, l'homme, véritablement créature terreſtre, mais raiſonnable, pût par des progrès dans la vertu & en perfectionnant ſes facultez naturelles, parvenir au même Séjour. Comme il étoit de la Sageſſe Divine, qui peut ſe manifeſter en tant de maniéres, de créer la Terre auſſibien que les Cieux: auſſi convenoit-il à la même Sageſſe de créer l'homme pour habiter ſur cette Terre: car il n'étoit pas convenable qu'aucune partie du monde fût deſtituée d'Etres raiſonnables, capables de connoître & d'adorer leur Créateur, & de lui donner la gloire de toutes ſes œuvres. Puis donc qu'une Créature raiſonnable eſt capable d'avancemens & de quelque choſe de plus que de vivre toûjours en ce monde; il convenoit à la divine Sageſſe de faire de cette vie un état d'épreuve & de diſcipline pour une autre; & que ceux qui par une longue & conſtante pratique de la Vertu ſe ſeroient ſpiritualiſez, ſur la terre, & y auroient aquis une pureté divine, fuſſent élevez dans le Ciel, qui eſt le véritable centre de tous les Etres intelligens. Il ſemble que ç'ait été la premiére intention de Dieu, lors qu'il créa l'homme: de ſorte que la vie de la terre n'étoit au commencement qu'un état où il faloit faire de continuels progrès pour parvenir au Ciel ſans mourir.

Mais

Mais les choſes ſont bien changées maintenant, Adam par ſon peché eſt devenu mortel, a corrompu ſa nature & ſes facultez, & a communiqué à ſa poſtérité ſa mortalité & ſa corruption. Ainſi nous n'avons nul droit naturel à l'immortalité : & nous ne pouvons point produire dans nos ames cette pureté divine qui eſt propre pour le Ciel ; nos facultez ſont trop foibles & trop corrompuës pour cela. Mais ce que nous ne pouvons faire, Jeſus-Chriſt l'a fait pour nous. Il a aquis pour nous par ſa mort l'immortalité, & nous reſſuſcite en une nouvelle vie par ſon Eſprit. Puis qu'il faut néanmoins mourir, avant que d'être immortel ; il eſt clair plus que jamais, que cette vie ſe rapporte entierement à la vie future ; & que nôtre grande affaire en ce monde, eſt de nous préparer pour l'immortalité glorieuſe.

Or, ſi nôtre vie en ce monde ſe rapporte uniquement à l'autre ; nous ne devons pas attendre ici de bonheur parfait, puis que nous ne ſommes que dans la voie de la félicité. Nous devons achever l'ouvrage que Dieu nous a donné à faire, & attendre la récompenſe qu'il a promis de nous donner dans l'autre vie : & ſi nous ne pouvons obtenir en ce monde nôtre récompenſe, il faut conclure que dans le Ciel il y a quelque choſe de beaucoup plus excellent que tout ce qui ſe trouve ſur la terre.

Si cette vie eſt un temps de travail ; nous ne devons pas chercher ici nos aiſes, nos commoditez & nos plaiſirs : car c'eſt ici un lieu de ſoins, de peine & de diligence, & non de repos. Nous voiageons pour arriver au Ciel : il faut donc que nous aions toûjours devant les yeux le terme de nôtre voiage, & que nous ne nous arrêtions pas en chemin pour rechercher des plaiſirs & des divertiſſemens.

La grande fin de la vie de la terre, c'eſt d'être heureux dans le Ciel. Il eſt donc de nôtre ſageſ-

se de faire un bon usage des choses présentes, afin qu'elles puissent être mises sur nôtre compte à nôtre avantage. Nous devons nous faire des amis des richesses iniques, afin que lors que nous viendrons à defaillir, elles nous reçoivent dans les Tabernacles éternels. Tout ce qui concerne une meilleure vie, doit avoir la plus grande partie de nos pensées & de nos soins: & tout ce qui met en danger nôtre félicité éternelle, doit être rejetté avec tous ses charmes. Ce ne seroit pas la peine de vivre quelque peu d'années sur la terre, si nous n'avions à vivre heureusement pour toûjours dans le Ciel. Il est donc d'un homme sage, qui fait réfléxion qu'il doit quitter bientôt ce monde, de faire servir entierement la vie présente à l'aquisition de la felicité future.

CHAPITRE SECOND.

Seconde idée de la mort, qu'elle est nôtre sortie hors du corps.

LA véritable idée de la mort, c'est qu'elle est la séparation de l'ame d'avec le corps; & que le corps retourne dans la poudre, & l'ame ou l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné. Quand nous mourons, nous ne cessons pas d'être; nous ne cessons pas non plus de vivre: nous cessons seulement de vivre dans ces corps terrestres; l'union vitale de l'ame avec le corps est rompuë; nous ne sommes plus enfermez dans un tabernacle de chair, nous n'en sentons plus les impressions; les douleurs du corps ne nous font pas souffrir davantage, les plaisirs ne nous touchent, ne nous charment, ne nous tentent plus. Cela n'a point besoin de preuve: mais il mérite bien d'être sérieusement médité.

I. CAR

I. Car cela nous apprend la différence & la distinction de l'ame & du corps, à laquelle ne pensent guére ceux qui sont ensevelis dans la chair, & qui suivent avec ardeur les impressions de leurs sens. Ils sont même fort disposez à en perdre l'idée & la créance. Tous leurs plaisirs sont charnels ; ils n'en connoissent d'autres que ceux que leurs cinq sens sont capables de leur donner. Ils ne sauroient élever leurs pensées au dessus du corps, ni concevoir & entretenir aucun noble dessein. Ils s'imaginent qu'ils ne sont que chair & que sang, qu'un peu d'argile organisée & animée. Il ne faut pas assûrément s'étonner que des gens qui ne sentent pas en eux des mouvemens, des principes de vie plus relevez que ceux de la chair & des sens, se figurent qu'ils ne sont eux-mêmes que chair. Cependant il me semble que lors que nous voions devant nous les restes insensibles & pourrissans d'un grand Personnage, il est mal-aisé de concevoir que ce soit lui tout entier, que ce soit ce qui quelques heures auparavant raisonnoit & discouroit d'une maniére si juste, gouvernoit si bien un Roiaume, ou instruisoit si solidement les hommes, faisoit paroître des sentimens si grands & si nobles, méprisoit avec tant de magnanimité les plaisirs de la chair & des sens, régloit si bien tous ses appetits corporels, toutes ses inclinations & toutes ses passions, étoit doué de toutes sortes de vertus chrêtiennes, & étoit la gloire de son siécle. Quoi, ce cadavre seroit-il tout ce grand Homme ? Ou bien, n'y avoit-il pas auparavant quelque autre habitant plus divin, qui animoit cette machine terrestre & lui donnoit la vie, la beauté & le mouvement, & qui en a été retiré?

Certainement, ceux qui croient, que la mort ne met pas fin à l'être de l'homme, mais seulement le tire

tire hors de ce corps qui pourrit dans le tombeau, pendant que son ame vit, agit, & peut être heureuse dans un état séparé, devroient considérer soigneusement la différence qu'il y a entre l'ame & le corps: cette différence, cette distinction leur apprendroit de grandes choses & leur inspireroit une sagesse bien céleste, bien divine.

Si nous considérons que nous sommes composez d'un corps & d'une ame, comme de deux parties distinctes; cela nous enseignera à prendre soin de l'un & de l'autre. En effet, un homme, qui croit qu'il a une ame, peut-il ne s'intéresser que pour le corps? Une Créature composée de deux parties ne sauroit être heureuse, à moins que l'une & l'autre ne jouïsse de ses propres plaisirs. Une personne qui ne jouït que des plaisirs du corps, ne sera jamais plus heureuse pour avoir une ame humaine & raisonnable: l'ame d'une bête auroit fait aussi-bien que la sienne, & peut-être mieux; car les bêtes sentent les plaisirs du corps autant, & peut-être mieux, que les hommes: la Raison cause beaucoup d'inquiétude à ceux qui sont dans le dessein de vivre comme des brutes; car elle leur cause de la honte & des fraieurs, qui en plusieurs rencontres empêchent ou du moins diminuent leurs plaisirs. Hé, pourquoi l'homme ne desireroit-il pas la pleine & entiere félicité de l'homme? pourquoi mépriseroit-il ou négligeroit-il aucune partie de soi-même, & celle, qui, comme on verra tout-à-l'heure, est la plus excellente? Le moins sans doute qu'on puisse faire, c'est d'avoir autant de soin de l'ame que du corps. Nous ornons nos corps, afin qu'ils soient plus agréables à la vûë, & que nous puissions converser decemment avec les hommes & recevoir ces respects qui sont dûs à nôtre Qualité, ou à nôtre Fortune. N'ornerons-nous donc pas nos ames de ces vertus chré-

chrêtiennes qui rendent si aimable aux yeux de Dieu & aux yeux des hommes? N'y mettrons-nous pas les ornemens d'un esprit doux & paisible, qui est d'un grand prix devant Dieu, & que S. Pierre recommande particulierement aux femmes chrêtiennes 1. Pierre, 3. 3. 4. comme un ornement plus estimable que *celui du dehors, de frisure de cheveux, de parure d'or, ou de magnificence d'habits?* Ne les embellirons-nous pas par les ornemens de la sagesse, de la prudence, des passions bien réglées, de la bonté & de la charité, qui donnent aux actions une grace, & à l'air, à la contenance & aux maniéres un agrément que la plus grande beauté naturelle, ni toutes les eaux artificielles & tous les fards ne pourront jamais imiter?

Nous avons grand soin de préserver nos corps de tout mauvais accident, des douleurs, des maladies, de la fiévre, de la pierre, de la goute: & n'aurons-nous pas soin du bon état de nos ames; de calmer ces passions, qui quand elles deviennent véhémentes, sont plus insupportables que tous les tourmens naturels ou artificiels; de moderer ces desirs, qui sont aussi violens que la faim & la soif: de dissiper ces frayeurs qui causent des mouvemens qui ressemblent à ceux des convulsions; d'appaiser les furieuses tempêtes de la colére, de la vengeance & de l'envie, qui jettent dans le desordre, & remplissent d'inquiétude, d'agitation & de trouble; & de prévenir par une bonne conduite ces réfléxions tristes & chagrinantes que le remords de la conscience & ce ver qui ronge, cblige de faire? Ce sont là les maladies & les douleurs de l'ame: maladies bien plus fâcheuses, douleurs bien plus vives & plus aigues que toutes celles ausquelles le corps est sujet. *L'esprit mâle d'un homme soûtiendra son infirmité:* le courage, ou la Raison, ou la Religion peut soûtenir au milieu des autres souffrances: *mais l'esprit abbatu,*

tu, qui le relevera? Ainſi, une perſonne qui aime ſon repos, aura ſoin, avant toutes choſes, de ſon ame: car le bon état de l'ame rend toutes les autres ſouffrances aiſées à endurer; mais rien ne peut conſoler quand l'ame eſt bleſſée.

Avons-nous de la paſſion pour les plaiſirs du corps? Sommes-nous diſpoſez à les rechercher? Pourquoi, ſi nous ſommes hommes, mépriſerons-nous les plaiſirs de l'eſprit? Si nous avons des ames; pourquoi ne recueillerons-nous pas les avantages & les plaiſirs qu'elles ſont capables de nous procurer? Penſez-vous qu'il n'y ait pas des plaiſirs propres à l'ame? Nos ames ne ſont-elles bonnes à rien? ne ſont-elles d'aucun uſage, ne ſont-elles propres qu'à goûter les plaiſirs du corps? Demandez-le à ceux qui ſavent par expérience ce que c'eſt que les plaiſirs de la Sageſſe & des belles Connoiſſances, leſquels ſont autant plus excellens que les plaiſirs de la vûë, que la Vérité eſt plus belle & plus brillante que le Soleil. Demandez-leur quel plaiſir il y a à connoître Dieu, le plus grand & le plus excellent de tous les Etres, & le plus illuſtre Objet de nos eſprits; de contempler ſa Sageſſe, ſa Bonté & ſa Puiſſance dans les œuvres de la Création & dans la conduite de la Providence; d'être abſorbé dans cét ineffable Myſtére de Charité, la Redemption des pecheurs faite par l'Incarnation & par les Souffrances du Fils de Dieu. Demandez leur quels ſont les plaiſirs de l'innocence & de la vertu; ce que c'eſt que les joyes & le triomphe d'une bonne conſcience; laquelle de ces deux ſortes de bonheur eſt la plus conſiderable, de donner, ou de recevoir; ce que c'eſt que les joies que font reſſentir les ſouffrances mêmes, les perſécutions, l'indigence, la pauvreté, les reproches, les blâmes, les injures, les outrages, qu'on endure pour le nom de Jeſus-Chriſt.

De-

Demandez à une perſonne dévote quels ſont ſes tranſports, ſes raviſſemens, quand le genou en terre elle eſt élevée en eſprit dans le Troiſiéme Ciel, & ſon ame eſt pleine de Dieu, & comme inondée des joies divines. Ne convient-il donc pas à l'homme, qui a une ame raiſonnable, de rechercher ces raiſonnables, ces excellens, ces divins plaiſirs, les plaiſirs de l'eſprit, qui ſont propres & particuliers à une créature raiſonnable ? Qu'il l'eſſaie; & qu'après il jouïſſe, autant qu'il lui ſera poſſible, des plaiſirs du corps: il verra comme ſon ame, charmée alors de plus nobles délices, trouvera ces plaiſirs inſipides & dégoûtans.

En un mot, ſi nous ſommes ſi ſoigneux de conſerver la vie de nôtre corps, que nous ſavons qui doit mourir, ſe corrompre & pourrir dans le tombeau; il me ſemble que nous ne devrions pas être moins ſoigneux de conſerver la vie de nôtre ame, qui eſt la ſeule partie immortelle que nous aions. Et certes, quoi que nôtre ame ne puiſſe pas mourir, comme nôtre corps, elle peut être miſérable; & cette miſére eſt appellée la mort éternelle, où le ver ne meurt point, & où le feu ne s'éteint point. Etre toûjours miſérable, c'eſt infiniment pis, que de n'être point du tout: & par conſéquent cette mort eſt plus terrible que l'autre. Que ſi nous craignons tant de ſortir de ces corps mortels; nous avons bien plus de ſujet de craindre de ne perdre nos ames.

II. Cette idée, qui nous repréſente la mort comme nôtre ſortie hors du corps, nous apprend que l'ame eſt le ſeul principe de la vie & des ſenſations. Le corps ne peut vivre ſans l'ame; dès qu'il en eſt ſeparé, il perd tout ſentiment & tout mouvement, & retourne dans la poudre d'où il a été tiré

ré : mais l'ame peut vivre & vit sans le corps : elle est donc le principe de la vie. On regardera ceci comme une remarque bien commune : elle l'est sans doute : mais les conséquences qu'il en faut tirer, ne sont pas si communes ni si ordinaires ; cependant elles sont d'un très-grand usage & d'une très-grande importance.

1. Car cela montre que l'ame est la plus excellente partie de nôtre Etre, qu'elle est véritablement l'homme, parce qu'elle est le Siége de la vie, de l'intelligence, & de toutes les sensations. L'homme est un Etre vivant, intelligent & raisonnable : ainsi une ame vivante & raisonnable, & non pas un corps terrestre, qui n'a ni vie ni sentiment, & qui tire l'un & l'autre de l'ame, doit être l'homme. De là vient que dans l'Ecriture l'ame signifie si souvent l'homme. Il y est parlé des ames qui étoient
Gen. 46. nées à Jacob, & des ames qui allerent avec lui en Egypte : par où il faut entendre les fils de ce Patriarche. L'ame s'y prend aussi pour nous-mêmes :
Deut. 13. 6. *Ton intime ami est comme ton ame*, c'est-à-dire, il t'est aussi cher que toi-même. Jonathan aimoit *Da-*
1. Sam. 18, 3. *vid comme son ame*, c'est-à-dire, comme soi-même. En effet ; à proprement parler, le corps n'a point de sentiment : c'est l'ame qui vit dans le corps, & qui en sent tous les mouvemens & toutes les impressions. Tellement que c'est l'ame seule qui est capable de bonheur, ou de misere, de douleur, ou de plaisir. La seule chose donc importante qu'un homme sage aît à faire, c'est de prendre soin de son
Matt. 16. 26. ame, comme dit le Sauveur : *Que profite-t-il à l'homme, s'il gagne tout le monde, & qu'il fasse perte de son ame ? ou que donnera l'homme pour récompense de son ame !* La raison de cela est aisée à comprendre, si l'on fait réflexion que l'ame seule est capable de bonheur, ou de misére, & que c'est elle seule qui peut

joüir des choses: ainsi de quoi ferviroit le monde entier à une personne qui n'auroit point d'ame pour en joüir, dont l'ame seroit condamnée à des miséres éternelles? Une ame misérable de la sorte est autant incapable de joüir du monde, ni d'aucune chose qui y soit, que si elle avoit perdu son existence.

2. Par là nous apprenons la véritable idée des plaisirs corporels, que ces plaisirs sont ceux que l'ame sent par son union avec le corps : car ce n'est pas le corps qui sent les plaisirs, c'est l'ame, quoi que le corps en soit l'instrument. C'est pourquoi, quelque passionnez que nous soions pour ces plaisirs, nous pouvons certainement conclure, que les plaisirs corporels sont les moins considérables plaisirs de la nature humaine, parce que l'union avec ces corps terrestres est l'état le plus méprisable des ames raisonnables. Ce ne sont point leurs propres & véritables plaisirs, lesquels doivent resulter de la nature & des facultez de ces ames; ce ne sont que d'impressions externes, que de legers & superficiels mouvemens de la matiére: & il seroit absurde de concevoir que l'ame, qui est le seul Sujet du plaisir, n'eût pas ses propres plaisirs, mais empruntât toute la felicité de sa jonction & de son alliance avec la matiére; ou que ses plus grands plaisirs fussent dûs aux impressions externes, & non aux actes de ses facultez naturelles: ce qui peut nous convaincre, comme j'ai déja observé, que les plaisirs de l'esprit sont les plus grands & les plus nobles plaisirs de l'homme, & que les personnes qui veulent être véritablement heureuses, doivent les chercher, non dans des divertissemens corporels, mais dans l'exercice de la Raison & de la Religion.

3. Nons apprenons de là, que le corps a été fait pour l'ame, & non l'ame pour le corps, puis que ce qui n'a point de vie & de sentiment est évidem-

ment fait pour l'usage de ce qui a en soi la vie & est le principe du sentiment. Le corps est seulement une demeure convenable à l'ame en ce monde, l'instrument de l'action & de l'exercice de la vertu: mais l'ame est faite pour se servir du corps, pour le gouverner, pour en sentir les plaisirs, les régler & y mettre des bornes; pour faire servir le corps aux fins & aux idées de la Raison & de la Vertu; & non pas pour soûmettre la Raison aux Passions & aux Sens. Si le corps a été fait pour l'usage de l'ame; ce n'a point été afin que l'ame se conformât entierement aux mouvemens du corps, & que par une sympathie avec les passions cotporelles elle se transformât en une nature sensuelle & brute. Ceux qui n'ont de l'attachement que pour le corps, qui n'estiment que ce qui le regarde, qui ne cherchent rien d'autre, qui ne pensent qu'à satisfaire ses appetits & ses convoitises, sont des gens dépravez; ils renversent l'ordre de la nature; ils sont passionnez pour des esclaves; ils changent leur fortune contre des fers & des chaînes. De sorte que Jesus-Christ peut bien dire, *que quiconque commet le peché, est esclave du peché.* Car c'est, par une sujettion vile & contre l'institution naturelle, servir le corps, qui a été fait pour servir l'ame. Ces gens-là recevront la recompense des esclaves, ils seront exclus de la Famille de Dieu, ils ne joüiront point de l'héritage des enfans & des personnes libres, comme ajoûte le Sauveur : *L'esclave ne demeure pas toûjours en la maison, mais le fils y demeure toûjours. Si donc le Fils vous affranchit, vous serez vraiment libres.*

III. Cette idée de la mort nous apprend, que c'est seulement l'union de l'ame avec le corps, qui intercepte la vûë de l'autre monde. L'autre monde n'est pas aussi éloigné de nous que nous pourrions

rions croire. Véritablement, le Throne de Dieu eſt à une grande diſtance de la Terre, dans le Troiſiéme Ciel, où le Seigneur manifeſte toute ſa gloire devant ces bienheureux Eſprits qui environnent ſon Throne. Mais dès que nous ſommes dégagez des liens du corps, nous entrons dans l'autre monde & dans un nouvel état de vie. Vivre dans ces corps, c'eſt vivre ſur la terre : vivre hors de ces corps, c'eſt être dans l'autre monde. Pendant que nos ames ſont renfermées dans ces corps, & ne peuvent voir qu'à travers la matiére, rien ne touche & ne fait impreſſion ſur nous que ce qui eſt materiel, rien même que ce qui eſt ſi groſſier, qu'il peut réflechir la lumiére & nous faire voir les formes & les couleurs des objets. De ſorte qu'encore que dans ce monde viſible, il y ait des choſes bien plus belles & plus illuſtres que celles qui frapent nos yeux, nous n'en appercevons rien : le voile de la chair ſépare le monde viſible d'avec l'inviſible. Mais lors que nous ſommes dégagez des liens du corps; des choſes toutes nouvelles & toutes ſurprenantes ſe préſentent à nous. Quand ce Spectacle materiel eſt fini, l'ame voit de ſes purs yeux ce qui étoit auparavant inviſible: & nous ſommes dans l'autre monde, quand nous le voions & que nous y converſons. Ainſi, S. Paul dit *que logeant dans le corps, nous ſommes abſens du Seigneur; mais qu'étant abſens du corps nous ſommes avec le Seigneur*. Il me ſemble que cela devroit bien être capable de nous guérir de la paſſion que nous avons pour ces corps; à moins que nous ne croyions qu'il ſoit plus deſirable d'être renfermez dans une priſon, de regarder, toute nôtre vie, au travers de grilles, de n'avoir qu'une vûë très-bornée, & de ne voir aucune des plus belles choſes, que d'être mis en liberté pour voir toute la gloire de l'Univers. Que ne donnerions-nous pas ici pour entre-

2. Cor. 5. 6. 8.

voir, un moment, le monde invisible, ces admirables objets qui se présenteront à nous dès que nous sortirons du corps? Ce sont des choses *qu'œil n'a point vûës, qu'oreille n'a point ouïes, & qui ne sont jamais montées dans l'esprit de l'homme.* La mort ouvre nos yeux, étend nôtre vûë, nous présente un monde nouveau, plus magnifique & plus glorieux, que nous n'aurions jamais vû, si nous avions toûjours demeuré enfermez dans la chair: & nous devons être aussi aises d'être dévelopez de ce voile qui nous empêche de voir tant de beautez, que nous le serions si l'on nous tiroit des yeux des membranes qui nous empêchassent de voir.

IV. Si nous devons sortir de ces corps; il me semble qu'ils ne doivent pas nous inspirer de l'orgueil, & que nous ne leur devons pas donner trop de nôtre temps: car pourquoi nous glorifierions-nous, nous enorgueillirions-nous, ferions-nous nôtre affaire de ce que nous sommes obligez de laisser si tôt? Cependant ces corps mortels & incorruptibles & toutes les choses qui s'y rapportent, inspirent bien de l'orgueil!

Il y a des gens qui se glorifient de leur naissance, & qui parce qu'ils descendent d'Ancêtres nobles & d'anciennes Familles, en conçoivent des sentimens de vanité. Outre cette vanité, si nous remontons jusqu'à leur premiére origine, il est certain que nous n'y trouverons aucune distinction, & que tous les hommes sont également nobles, puis que nous descendons tous d'Adam. Et dans une aussi longue généalogie que celle-là, personne ne sauroit assûrer qu'il n'y ait pas eû des mendians, ou des Princes dans les familles qui sont maintenant les plus nobles, ou les plus abjectes. Or qu'est tout cela, sinon tirer vanité de son corps & d'une extraction

traction corporelle? Chofe très-blamable fans doute, à moins qu'on ne croie qu'on reçoit fon ame de fes parens. Certes, nôtre naiffance eft fi peu noble, quels qu'ayent été nos Ancêtres, & de quelques pompeufes circonftances qu'elle foit accompagnée, que nous n'avons pas grand fujet de nous en glorifier : les plus grands Princes font nez comme les animaux les plus fauvages. D'autres fe glorifient de leur beauté, qui, quelque grande & charmante qu'elle foit, n'eft après tout que la beauté du corps, & qui, fi les maladies, ou les infirmitez de la vieilleffe l'épargnent, doit néceffairement périr dans le tombeau. La mort détruira tous ces traits & toutes ces couleurs qu'on admire; & après un temps affez court, il n'y aura nulle différence entre ces corps fi beaux & la plus commune pouffiere. D'autres font coupables d'une plus grande vanité que celle-là: ils fuppléent par l'art à ce que la nature leur a refufé. Ils ornent leur corps par de riches ajuftemens, & fouvent des corps qui ne méritent point ces parures: après quoi ils fe glorifient de leurs embelliffemens empruntez. Mais la miférable beauté qu'eft celle qu'on ne peut emporter dans l'autre monde! Si l'on doit laiffer fon corps dans le fepulcre, je ne penfe pas que dans l'autre vie il y ait guére occafion de fe fervir de riches & magnifiques ajuftemens, qui ne font point propres pour l'ame.

A quoi fervent les richeffes, finon aux befoins, aux commoditez & aux plaifirs du corps? Ainfi fe glorifier de fes richeffes, c'eft fans doute fe glorifier de fon corps, & fe croire plus eftimable que les autres hommes, parce qu'on peut mieux qu'eux pourvoir à ce qui le concerne. Hé, que cèt orgueil eft bas & méprifable, dont le fujet eft fi vil & fi contemptible! S'enorgueillir de ces corps, dont

la durée est si courte, & qui doivent avoir une fin si rampante, être roulez dans le tombeau, & devenir la pâture des vers!

Quant aux soins que nous sommes obligez d'avoir du corps; ils ne peuvent qu'emporter une grande partie de nôtre temps, par la raison qu'il faut pourvoir aux nécessitez de la nature & aux commoditez de la vie : mais ce doit être toûjours pour le bien de l'ame & par des voies honnêtes, comme par un légitime travail, par une industrie loüable, par des arts ingénieux. Mais emploier tout son temps dans l'oisiveté & dans la luxure, à manger, à boire & à dormir, à ajuster & orner son corps, ou à satisfaire ses convoitises, c'est être un vil esclave du corps, de ces corps qui n'ont point besoin, ni ne sont point dignes de tels ornemens. Après tous nos soins, ils retourneront en poudre : & ordinairement ils y retournent d'autant plûtôt qu'on les a traittez avec plus d'indulgence & de délicatesse.

V. Si la mort est nôtre sortie hors du corps; il est certain qu'il faut que nous vivions sans ces corps jusques à la Résurrection; & même que nous vivions éternellement sans eux, tels qu'ils sont présentement : car nos corps ressusciteront bien, mais ils seront changez & transformez en des corps spirituels, comme nous apprend S. Paul: Le corps *est semé en corruption, il ressuscitera en incorruption : il est semé en deshonneur; il ressuscitera en gloire : il est semé en foiblesse; il ressuscitera en force : il est semé corps sensuel; il ressuscitera corps spirituel.* Car, comme ajoûte l'Apôtre, *la chair & le sang ne peuvent hériter le Royaume de Dieu.* Cette proposition est vraie au regard des ames charnelles: mais elle l'est aussi au regard des corps de chair & de sang, qui sont d'une nature corruptible; & c'est à ce dernier égard qu'il faut entendre les paroles de S. Paul. La Raison même

1. Cor. 15. 42. 43. 44.

vs. 50.

me peut nous faire comprendre que des corps aussi grossiers & aussi terrestres que sont ceux que nous avons ici, ne sauroient vivre & subsister dans ces pures regions de lumiére & de gloire que Dieu habite, comme une pierre ne sauroit demeurer en l'air, & comme nous ne pouvons respirer que de pur air. Ainsi les corps glorifiez n'auront aucune de ces passions terrestres qu'ont nos corps présentement & ne sentiront aucun des plaisirs de la chair & du sang. De sorte qu'on peut dire avec fondement, qu'après que nous serons sortis de nos corps, nous vivrons éternellement sans eux.

Or, l'usage qu'il faut tirer de cette remarque, se présente si bien de lui-même, qu'il me semble que personne ne peut ne l'appercevoir pas. Car enfin, quand nous faisons reflexion qu'il faut que nous sortions de ces corps; & que nous vivions éternellement sans eux: la premiére pensée qui vient dans l'esprit, c'est que nous devons vivre maintenant sans nos corps, autant qu'il nous est possible, pendant que nous y vivons; n'avoir que très-peu de commerce avec la chair & le sang; nous sevrer de tous les plaisirs corporels; gourmander les appetits sensuels, les régler & les soûmettre à l'empire de la Raison, de la vertu & de la pieté: en sorte que lors que nous le jugeons à propos, nous puissions user des plaisirs corporels sans attachement; les quitter sans chagrin, & en être privez sans deplaisir; c'est-à-dire, en sorte que nous puissions gouverner tous nos appetits corporels; & qu'ils ne nous gouvernent point.

Un homme sage raisonne ainsi en lui-même: Si je conçois une extrême passion pour ce corps & pour ses plaisirs; si je n'ai de goût pour aucune autre sorte de plaisirs; si je ne fais cas de rien autre: que ferai-je, quand je quitterai ce corps? Car les

plaisirs corporels ne sauroient durer plus long-temps que mon corps. Que ferai-je donc quand je serai hors de ce corps, quand je serai une ame toute pure & toute simple? Si quelque chose m'envelope alors, ce ne sera point la chair ni le sang. Ainsi, tous les plaisirs, dont je fais à present tant de cas, s'évanouïront comme un songe: car enfin, il est impossible de jouïr des plaisirs corporels, quand on n'a point de corps. Quoi qu'il n'y eût point d'autres peines dans la vie à venir, ce seroit une grande affliction & une grande douleur pour moi, de ce que mes desirs seroient rendus inutiles & ne pourroient avoir la jouïssance d'aucun de leurs objets, ou de ce que cette jouïssance seroit differée. Si je conservois alors la même passion pour des choses que je ne pourrois jamais obtenir; cela produiroit sans doute en moi un desespoir qui seroit un châtiment assez grand.

A la verité, nous ne pouvons pas déterminer le changement que nôtre sortie hors du corps fera dans la disposition de nos esprits. On voit qu'une longue & rude maladie rend, pendant qu'elle dure, les gens philosophes, leur inspire un extrême mépris pour les plaisirs corporels, leur rend même dégoutans ces plaisirs, pour lesquels ils avoient tant de passion durant leur santé. De longs jeûnes, de grandes abstinences, & d'autres mortifications sont d'excellens moiens, pour changer les habitudes & les inclinations de l'esprit. Il est aisé de concevoir que la séparation de l'ame d'avec le corps doit nécessairement produire dans nos esprits un changement beaucoup plus grand, que les maladies ni les mortifications ne sont capables d'y produire. Je n'oserois assûrer qu'un homme sensuel sente après qu'il est separé d'avec le corps, les mêmes desirs & les mêmes inclinations qu'il y avoit; & qu'il soit tour-

tourmenté par une violente ſoif de ces plaiſirs dont il ne peut plus jouïr: mais j'oſe dire, qu'un homme qui eſt entiérement enſeveli dans la chair, & qui n'a de goût pour aucuneautre ſorte de plaiſirs que pour les plaiſirs des ſens, n'eſt point capable de vivre heureux hors du corps, à moins qu'il ne s'offrît une nouvelle ſcene de plaiſirs materiels & ſenſibles pour l'occuper : car quoi que les appetits particuliers du corps ceſſent, l'ame eſt pourtant devenuë ſenſuelle; & par conſéquent elle eſt incapable des plaiſirs d'une vie ſpirituelle.

En effet, outre les malheurs temporels que les paſſions déréglées des hommes & l'uſage immoderé des plaiſirs corporels attirent ſur ces hommes mêmes & ſur les Sociétez publiques; la vraie raiſon pourquoi nous devons mortifier nos inclinations ſenſuelles, c'eſt que nous ſommes obligez de faire faire à nos eſprits du progrès dans toutes ſortes de vertus. Car la chair & l'eſprit ne peuvent convenir enſemble; ils ſe nuiſent néceſſairemant l'un à l'autre. Les joies ſenſuelles & les joies ſpirituelles ſont ſi contraires les unes aux autres, que celles qui prévalent, diſſipent, à proportion de leurs degrez, ou détruiſent entierement celles qui leur ſont inférieures en force. Une ame qui eſt tranſportée d'amour pour Dieu & pour Jeſus-Chriſt; que l'eſpérance d'une autre vie comble de joie; qui ſent toutes les ardeurs de la dévotion; qui eſt épriſe de la gloire & de la beauté de la Sainteté & des Vertus Chrêtiennes, mépriſe infiniment les choſes charnelles & ſenſuelles, n'a nul goût pour les plaiſirs corporels, ou n'a pour eux que de l'indifférence: mais une ame qui eſt ſoûmiſe à l'empire des ſens & des paſſions, n'a nul goût pour les joies ſpirituelles & divines. C'eſt le cas qu'on fait des choſes, qui eſt cauſe qu'on s'y plaît: & il eſt impoſſible que lors que de deux

 choſes

choses contraires on en estime beaucoup une, on ne méprise fort l'autre & qu'on n'en fasse peu de cas. Cela est universellement vrai, selon ces paroles du Sauveur : *Nul ne peut servir deux Maîtres : car où il haïra l'un, & aimera l'autre : ou il s'attachera à l'un, & méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu & Mammon.*

Matt. 6. 24.

Les moindres commencemens de la nature divine qui se forme en nous, c'est d'aimer Dieu par dessus toutes choses & plus que le monde entier : & comme un véritable fidéle fait chaque jour du progrès dans la dévotion & dans l'amour de Dieu, & prend plus de plaisir aux actes spirituels de la Religion, à loüer le Seigneur, à contempler ses perfections, à méditer sur la gloire & sur l'excellence de l'autre vie; aussi rabbat-il tous les jours du prix des choses présentes, jusqu'à ce qu'il vienne à n'y en reconnoître plus & à n'en faire nul cas. Mais ceux qui se sont entierement dévoüez aux plaisirs du corps & au service de leurs convoitises, n'ont point de vie spirituelle ; & quoi-que leur sortie hors du corps puisse éteindre leurs appetits corporels, elle ne sauroit leur donner un nouveau principe de vie, ni produire dans leur nature charnelle un changement essentiel. Tellement que ces gens-là, lors qu'ils sont hors du corps & ne peuvent plus joüir de ses plaisirs, sont incapables d'aucun autre bonheur. Et même quoi-que les fidéles soient renouvellez par l'Esprit de Dieu & qu'ils aient en eux le principe d'une nouvelle vie : cependant, selon les degrez de leur affection pour les choses présentes, ils sont plus ou moins propres pour la félicité des ames dégagées des liens du corps.

Ainsi, puis qu'il faut que nous quittions ces corps, nous devons, si nous voulons vivre heureux éternellement sans ces corps terrestres, commencer de bon-

bonne heure à nous mettre au dessus de la matiére & des sens, à gourmander les appetits corporels, à régler & à soûmettre les passions charnelles, à concevoir de l'indifference pour les plaisirs de ce monde, à n'en user que pour la recréation & pour les nécessitez de la nature; mais non point les rechercher avec soin, desirer passionnément d'en joüir, & être affligez quand nous en sommes privez, en prendre d'illégitimes, & passer les bornes de la moderation à l'égard des plus innocens. Certainement nous devons avoir soin que la partie spirituelle, que l'amour de Dieu & les sentimens de la Religion prédominent en nous: par ce moien, quand ce corps retournera dans la poudre, il restera en nous un principe de vie, un principe de sensations & de joies divines.

VI. Si la mort est nôtre sortie hors de ces corps; la Résurrection n'est que la réünion de l'ame avec le corps; l'ame ne meurt point; & par conséquent on ne peut dire qu'elle doive ressusciter: mais c'est le corps qui ressuscitera, & qui, comme la semence jettée dans la terre, en sortira plus beau & plus glorieux, au temps de la Résurrection des Justes. Croire la résurrection du corps ou de la chair; & croire une autre vie après celle-ci, sont deux choses fort différentes. Les Paiens ont crû un état futur: mais la résurrection du corps ne leur est jamais venuë dans l'esprit; c'est un article particulier de la Foi Chrêtienne. Cependant ce n'est que par la résurrection du corps que nous pouvons avoir une victoire entiere sur la mort & en triompher: car la mort est la punition du peché d'Adam; & ceux qui vivent dans un état où l'ame est séparée d'avec le corps, souffrent l'effet de cette Sentence de malédiction, *Tu es poudre: & tu retourneras en poudre.* Jesus-Christ

est

eſt venu pour nous délivrer de cette malédiction, aiant été fait malédiction pour nous: c'eſt à dire qu'il eſt venu pour nous délivrer de la mort en mourant pour nous. Mais perſonne ne peut être dit être délivré de la mort, jusqu'à ce que ſon corps reſſuſcite: car une partie de lui-même eſt ſous le pouvoir de la mort, pendant que ſon corps pourrit dans le tombeau: & même il eſt proprement dans un état de mort, pendant qu'il eſt dans un état où l'ame eſt ſéparée d'avec le corps; ce qui eſt la véritable idée de la mort. C'eſtpourquoi S. Paul appelle la réſurrection du corps, la deſtruction de la mort: *Il faut qu'il régne juſqu'à ce qu'il aît mis tous ſes ennemis ſous ſes pieds. L'ennemi qui ſera détruit le dernier, c'eſt la mort.* Et qu'il faille entendre que la mort ſera détruite par la Réſurrection, cela paroît évidemment par le but & l'eſprit du Chapitre, & particulierement par ces paroles: *Or quand ce corruptible aura revêtu l'incorruption, & que ce mortel aura revêtu l'immortalité; alors la parole qui eſt écrite ſera accomplie. La mort eſt engloutie en victoire. Où eſt, ô mort, ta victoire? où eſt, ô Sepulcre, ton aiguillon? Or l'aiguillon de la mort, c'eſt le peché, & la puiſſance du peché, c'eſt la Loi. Mais graces à Dieu, qui nous a donné la victoire par nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt.* Ce ſera la conſommation & la perfection de nôtre récompenſe, quand nos corps reſſuſciteront incorruptibles & glorieux, que Jeſus-Chriſt changera nos corps vils, & les rendra ſemblables à ſon Corps glorieux. Je ne doute point que les gens-de-bien ne ſoient dans un très-heureux état avant la Réſurrection: mais pourtant leur bonheur n'eſt pas complet: car un état de ſéparation eſt un état imparfait, parce que l'ame n'eſt pas l'homme tout entier. L'homme, par la conſtitution originelle de ſa nature, eſt compoſé d'une ame & d'un corps: c'eſt-

1. Cor. 15. 25. 26.

vſ. 54. & ſuiv.

pour-

pourquoi sa félicité parfaite requiert la gloire & le bonheur de ces deux parties réünies, le bonheur & la gloire de tout l'homme. C'est à quoi ne font pas réfléxion ceux qui ne peuvent concevoir qu'il soit nécessaire que le corps réssuscite, parce, disent-ils, que l'ame peut être parfaitement heureuse sans lui. Mais l'ame n'est pas l'homme tout entier, car l'homme est composé d'une ame & d'un corps. Une ame, dans un état de séparation, quelque heureuse qu'elle puisse être, a toûjours cette marque de la colére de Dieu, qu'elle a perdu son corps. Ainsi, la réünion de nos ames avec nos corps a du moins cét avantage, qu'elle est un parfait rétablissement dans les bonnes graces de Dieu, & que par elle le signe & le mémorial de nôtre peché & de nôtre apostasie est entierement ôté. C'est pour cela que la résurrection de nos corps est appellée *l'adoption*, savoir, *la redemption de nôtre corps*. En effet, ce sera alors que Dieu nous reconnoîtra publiquement pour ses enfans, quand il ressuscitera nos corps & leur communiquera une vie glorieuse & immortelle. Outre cela, j'estime que nous n'avons point sujet de douter que la réünion de l'ame avec le corps ne soit un surcroît de félicité & de gloire. Car quoique nous ne puissions pas prévoir quels seront les plaisirs des corps glorifiez, nous pouvons fort bien sans doute concevoir que puis que ces corps terrestres sont les instrumens de tant de plaisirs, des corps spirituels & glorifiez ne seront pas inutiles. L'ame & le corps ne sauroient être unis, qu'il n'y ait entre eux de la sympathie, & qu'ils ne reçoivent de mutuelles impressions l'un de l'autre. Il ne faut donc point douter que les corps glorifiez ne procurent, quoi-que par des moiens qui nous sont inconnus, de tres-grands plaisirs à des ames parfaites, & ne contribuent infiniment plus aux divines délices de l'esprit,

Rom. 8. 22.

l'esprit, que ces corps terrestres ne contribüent aux délices sensuelles. Aussi ceux qui espérent un état si heureux, *soûpirent en eux-mêmes*, pour me servir des parolės de S. Paul, *en attendant l'adoption*, savoir, *la redemption de leur corps*. Ce sera alors le jour des Nôces de l'Agneau & de la consommation de nôtre bonheur. Nôtre corps & nôtre ame se retrouveront & seront étroitement réünis, non pour s'opposer l'un à l'autre & se causer réciproquement de l'inquiétude & de la douleur, comme ils sont en cette vie, où la chair & l'esprit sont dans une inimitié perpétuelle, mais pour vivre dans une bonne & éternelle correspondance, & pour augmenter & exciter les joies l'un de l'autre. Or cette considération, Que la mort étant nôtre sortie hors du corps, la Résurrection doit être cette résurrection de nos corps par laquelle ils recevront une vie nouvelle & immortelle, & signifie leur réünion avec nos ames, nous fournit plusieurs réfléxions tres-utiles.

Rom. 8. 22. 23.

Elle nous apprend comment nous devons user de nos corps & les préparer pour l'immortalité & pour la gloire. La mort, qui est la séparation de l'ame d'avec le corps, est la punition du peché, comme elle en est certainement la guérison. Car le peché est une lépre qui ne peut être parfaitement guérie, que la maison qui en a été infectée, ne soit renversée de-fond-en-comble. Mais si nous voulons que nos corps ressuscitent immortels & glorieux, nous devons commencer ici à les purifier, nous devons *être sanctifiez entierement, tant dans le corps que dans l'ame & dans l'esprit*. Il faut que nos corps soient les Temples du Saint Esprit, qu'ils soient des Lieux saints & sacrez; ils ne doivent pas être polluez par les convoitises & les passions charnelles, si nous désirons qu'après les ravages du peché ils soient rédifiez

1. Thess. 5. 23.

difiez par l'Esprit de Dieu. C'est-ce que S. Paul représente au long dans son Epître aux Romains: *Si Christ est en vous, le corps est bien mort à cause du peché: mais l'Esprit est vie à cause de la justice.* C'est-à-dire, cette divine & sainte Nature que nous recevons de Jesus-Christ, assûrera la vie de nos ames & nous fera passer dans un heureux état après la mort; mais elle ne nous délivrera pas de la nécessité de mourir: il faut que nos corps meurent, c'est la punition du peché que tous les hommes doivent souffrir, mais ces corps ne sont pas perdus pour toûjours. *Car si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jesus des morts, habite en vous; celui qui a ressuscité Christ des morts, vivifiera aussi vos corps mortels, par son Esprit qui habite en vous.* C'est-à-dire, si vos corps sont purifiez & sanctifiez, sont les Temples du Saint Esprit; le Saint Esprit les ressuscitera pour les faire jouir d'une nouvelle vie. *Ainsi donc, mes Fréres, nous sommes débiteurs, non point à la chair, pour vivre selon la chair; car si vous vivez selon la chair, vous mourrez: mais si par l'Esprit vous mortifiez les faits du corps, vous vivrez.* Si vous subjuguez les principes charnels, si vous soûmettez la chair à l'esprit, non seulement vos ames vivront, mais vos corps ressusciteront pour une vie immortelle. Si donc vous aimez vos corps & que vous souhaitiez qu'ils deviennent glorieux & immortels; ce motif vous doit obliger puissamment à ne pas complaire à la chair & à ne satisfaire pas ses desirs & ses convoitises; à *n'appliquer pas vos membres pour servir à la souillure & à l'iniquité, pour commettre l'iniquité; mais à appliquer vos membres pour servir à la justice, en sainteté: afin qu'étant affranchis du peché & faits esclaves de Dieu, vous aiez pour fruit vôtre sanctification, & pour fin la vie éternelle.* La rélation qui est entre nous & Jesus-Christ demande

(Rom. 8. 10. & suiv.) (Rom. 8. 10. 22.)

que

que nos corps soient ses Membres; & celle qui est entre nous & le Saint Esprit requiert que nos corps soient ses Temples: & quand nos corps sont les Membres de Jesus-Christ & les Temples du S. Esprit, ils ont droit à la Résurrection glorieuse. Mais Jesus-Christ voudra-t-il reconnoître pour membres des corps qui sont membres d'une femme débauchée? Le S. Esprit voudra-t-il habiter dans des Temples souillez par des passions impures? Des corps ainsi souillez ne pourront sans doute que ressusciter tels qu'ils auront été laissez, que ressusciter en deshonneur, pour la mort éternelle, & non pour la vie immortelle.

Et certes, pourrions-nous penser que des corps qui sont devenus cent fois plus charnels que Dieu ne les a créez, & qui sont les instrumens de toute sorte d'impureté & sollicitent sans cesse à des actions abominables, fussent disposez pour une glorieuse Résurrection & dûssent être transformez en des corps spirituels? A-t-on sujet d'attendre qu'un corps ressuscite spirituel & glorieux, après avoir expiré dans les flâmes des convoitises; après être tombé comme une victime dans une querelle pour une femme de mauvaise vie; après avoir succombé sous le poids de ses débauches; après avoir été précipité dans le tombeau par l'excès du manger & du boire; après qu'on a eû honte, pour ainsi dire, de mourir seulement pour le péché d'Adam, & qu'on a voulu mourir pour ses propres pechez, sans attendre l'effet de la Loi de la mortalité & du cours ordinaire de la nature?

La Sainteté est le seul principe de l'immortalité, tant de l'ame que du corps. Ceux-là aiment & honorent plus leurs corps, qui en font des instrumens de vertu, qui tâchent de les purifier, de les spiritualiser, de n'y laisser aucun des appetits charnels. Ceux-là favorisent plus leurs corps, qui les consacrent

crent à l'immortalité, qui ont soin qu'ils ressuscitent un jour pour être participans des joies éternelles. Les mortifications les plus severes, l'abstinence des plaisirs corporels, les veilles, les jeûnes, les mauvais logemens, toutes ces choses, lors qu'elles sont des instrumens d'une vertu réelle & solide, & non des artifices de la superstition, & qu'on s'y propose de vaincre ses passions, & non d'aquerir la liberté de pecher, sont les marques les plus réelles de l'honneur que nous faisons à nos corps, & de la révérence que nous avons pour eux. Elles font voir combien nous avons de regret de les quitter; combien nous craignons qu'ils ne soient misérables; combien nous désirons qu'ils parviennent à la gloire éternelle : car moins de charnel ils apporteront dans le sepulcre, plus ils ressusciteront glorieux. C'est offrir nos corps en sacrifice vivant, que de les dévoüer entiérement au service de Dieu; & ces sacrifices vivans vivront éternellement : car si Dieu reçoit nos corps comme des sacrifices vivans, il les conservera pour la vie immortelle.

Mais le plus grand honneur que nous soions capables de procurer à nos corps, & le plus noble usage que nous en puissions faire, c'est de les offrir, dans le sens litteral, en sacrifice à Dieu, de mourir volontairement & gayement pour le Seigneur, lors qu'il nous appelle à souffrir; de présenter premierement nos ames à Dieu dans les flâmes pures de son amour & de la dévotion, puis de donner gayement nos corps pour être attachez à un poteau, pour être pendus à un gibet, pour être exposez aux bêtes feroces, ou à des hommes plus feroces encore que ces bêtes. Cela exemte nos corps de la honte & du blâme de la mort naturelle; car ce que nous appellons mort naturelle, est quelque chose de bien honteux, c'est une marque de deshonneur, parce que

cette mort eſt un châtiment du peché. Les corps qui paſſent par cette mort ſont ſemez en deshonneur & en corruption, comme parle S. Paul. Mais mourir martyr, être offert en ſacrifice à Dieu, c'eſt une mort glorieuſe; ce n'eſt point ſubir la loi de la mortalité, de la neceſſité & du deſtin, c'eſt rendre nos corps à Dieu qui nous les a donnez, & qui gardera avec ſoin juſqu'à la glorieuſe Reſurrection ce que nous aurons mis en dépôt entre ſes mains. Et quelle merveilleuſe gloire ne ſera pas la gloire de ces corps qui reſſuſciteront comme ayant ſouffert pour le Seigneur! *car ſi nous ſouffrons avec lui, nous ſerons ainſi glorifiez avec lui.* Paroles qui ſemblent marquer, que la gloire de ceux qui auront ſouffert pour Jeſus-Chriſt, approchera plus de celle de ce grand Sauveur, que ne fera la gloire des autres fidéles.

Voila le moien de rendre nos corps immortels & glorieux. Nous ne pouvons les conſerver long-temps ici, ils ſont corruptibles & doivent être reduits en poudre; il faut que nous les quittions pour un temps: & ſi nous eſpérons & déſirons de les reprendre un jour avec joie, nous en devons uſer maintenant avec modeſtie & avec reſpect. Nous deshonorons nos corps en ce monde, quand nous en faiſons des inſtrumens de méchanceté & de convoitiſe, & que nous jettons pour eux des fondemens d'une infamie éternelle. C'eſt un amour cruel & meurtrier, que d'entretenir les inclinations charnelles, de faire des proviſions pour la chair, d'en ſatisfaire les paſſions: mais c'eſt aimer véritablement ſon corps, que de le rendre immortel, de faire en ſorte qu'encore qu'il meure il puiſſe reſſuſciter dans une vigueur & une beauté parfaite, vivre éternellement ſans douleur, ſans maladie, ſans les changemens & les maux qu'apporte l'âge, ou l'interruption du ſommeil, ſans fatigue,

fans manquement de vêtement ou de nourriture, fans les moindres reftes de corruption, fans favoir ce que c'eft que tenter, ou être tenté, fans la moindre penfée fâcheufe, fans la moindre traverfe, fans le moindre fouci, dans une pleine & éternelle jouïffance du Souverain Bien.

CHAPITRE TROISIE'ME.

De la Mort confiderée comme nôtre entrée dans un état de vie nouveau & inconnu.

C'EST quelque chofe de bien nouveau pour nous, que de vivre fans ces corps; c'eft un état que nous ne connoiffons point par l'expérience. Nous ne pouvons nous imaginer comment nous nous fentirons quand nous ferons dégagez des liens de la chair & du fang; quels divertiffemens, quels plaifirs, quelles joies nous trouverons dans un lieu où l'on ne mange ni ne boit, où l'on ne prend ni ne donne en mariage; quelle forte d'affaires & d'occupations nous aurons quand il ne fe préfentera à nous aucune de ces chofes qui occupent ici nôtre temps. Car lors qu'on n'a plus befoin de nourriture, de vêtement, de remédes, de maifons, de rien de tout ce que nôtre union avec nos corps nous rend maintenant néceffaire, tous ces négoces & tous ces arts par lefquels nous pourvoions aux commoditez de la vie, doivent néceffairement ceffer. Ce fera fans doute un changement de vie bien furprenant. Auffi, quoi-que nous foions affeurez que nous jouïrons dans l'autre vie d'un bonheur infiniment plus grand que tout ce qu'on appelle ici bonheur ou plaifir: cependant la plûpart des hommes ne font guére difpofez à changer une felicité connuë contre une felicité inconnuë: ce qui les étonne,

c'eſt qu'il faille ſortir de ces corps pour aller on ne ſait où. Or cette conſidération nous fournira pluſieurs très-ſages & très-utiles réflexions.

I. La premiére eſt, qu'une entiére confiance en Dieu eſt très-néceſſaire. Sans elle nous ne pouvons vivre heureuſement en ce monde, ni mourir avec conſolation. C'eſt le plus noble exercice de la foi, que de nous remettre tout-à-fait entre les mains de Dieu au regard d'un état qui nous eſt ſi peu connu, & où nous devons paſſer après nôtre mort. La premiére épreuve de la foi d'Abraham fut faite lors que pour obéïr au commandement de Dieu il quitta ſon païs & ſon parentage, & ſuivit le Seigneur en une terre étrangere. *Par la foi Abraham*
Heb. 11. 8. *étant appellé, obéït pour venir au lieu qu'il devoit recevoir pour héritage, & partit, ne ſachant où il alloit*, La Canaan étoit un type du Ciel : le Ciel eſt pour nous un païs auſſi inconnu que la Canaan l'étoit à Abraham. Nous devons imiter ce Pére des croians, quitter gayement nôtre païs natal, le monde que nous connoiſſons, pour ſuivre Dieu, quelque part qu'il nous mene, dans quelques regions inconnuës qu'il nous conduiſe, & quoi qu'il nous veuille faire parvenir à une félicité dont nous n'avons rien appris par l'expérience. A la verité tous les hommes ſont dans la néceſſité de le faire, à cauſe que perſonne ne peut éviter de quitter ce monde, & qu'il faut abſolument aller lors que Dieu appelle: mais nôtre choix à cèt égard & les actes de nôtre foi & de nôtre vertu conſiſtent dans une ferme confiance en la bonté, en la ſageſſe, & aux promeſſes de Dieu ; en ſorte qu'encore que nous ignorions quel eſt l'état de l'autre monde, nous laiſſions gaiement toutes les choſes connuës dont nous jouiſſons, & embraſſions les promeſſes d'une felicité inconnuë. Or il

il y a deux actes distincts de cette foi, qui répondent aux actes de foi que fit Abraham lors qu'il abandonna son païs & suivit Dieu en une terre étrangere. Le premier est l'exercice de nôtre foi pendant que nous vivons : le second, l'exercice de la même foi, quand nous mourons.

Mortifier tous nos desirs dereglez, nous refuser les vanitez criminelles & les plaisirs illégitimes de cette vie, à cause des promesses d'une felicité inconnuë qu'on espére d'obtenir dans la vie à venir, c'est mourir mystiquement au monde, quitter notre païs natal, & suivre Dieu dans une terre étrangere & inconnuë. Laisser toutes nos possessions temporelles, perdre nos biens, nos libertez, tout ce que nous avons de plus cher sur la terre, & même abandonner nôtre païs natal, plûtôt que d'offenser Dieu & de perdre nôtre droit aux promesses d'une felicité inconnuë, c'est, à la lettre, quitter nôtre païs, pour obéïr au commandement du Seigneur, sans savoir où l'on va : c'est agir comme Abraham, qui sortit de son païs & vêcut comme étranger dans la Terre de promission, sans y avoir aucun héritage: c'est la foi qui surmonte le monde & qui nous fait vivre ici comme des étrangers & des pélerins, comme des gens qui cherchent une autre Patrie, une Canaan céleste, ainsi que l'Apôtre declare qu'Abraham fit : *Par la foi il demeura comme* Heb.
étranger en la terre qui lui avoit été promise, tout de 11. 9.
même que si elle ne lui eût point appartenu, habitant sous 10.
des tentes avec Isaac & Jacob, héritiers avec lui de cette promesse : car il attendoit la Cité qui est bien fondée & dont Dieu est l'architecte & le fondateur.

Mais quand prêts de mourir nous recommandons à Dieu nos ames dans une joie triomphante & avec une entiere confiance en ses promesses, sans connoître le païs où nous allons, sans en avoir jamais

éprouvé le bonheur, sans être dans la moindre inquiétude à cet égard; c'est sans doute un noble acte de foi, qui fait grand honneur à Dieu, qui surmonte toute l'aversion que nous avons naturellement pour la mort, & qui nous fait quitter sans peine ce monde & les objets de nos désirs & de nôtre choix, pour voir cette Terre promise & goûter ces plaisirs qui nous sont éttangers. Nous devons vivre & mourir dans la foi, comme les Patriarches, qui y sont tous morts, n'aiant pas reçû les promesses, mais les aiant vûës seulement de loin. C'est pour cela qu'il faut que l'autre vie nous soit fort inconnuë: car si nous pouvions la voir, si nous pouvions par avance en goûter les plaisirs, ou savoir ce qu'ils sont, ce ne seroit point un acte de foi, que de quitter les avantages du monde pour ceux du Paradis, & d'être bien-aise d'être transporté de la Terre au Ciel. Ceux qui ne regardent pas la parole, la promesse de Dieu comme la félicité céleste elle-même, ne sont nullement dignes de cette félicité. Ainsi, Dieu nous a caché la gloire du Ciel, & s'est contenté de nous promettre une grande, mais inconnuë félicité, pour être l'objet de nôtre espérance & l'épreuve de nôtre foi, de nôtre obéïssance & de nôtre confiance.

Cette vérité, que l'autre vie est un état qui nous est inconnu, nous porte à mettre en Dieu toute nôtre confiance: car nous sommes obligez par-là de nous confier en lui pour nos ames & pour ce qui regarde la vie à venir; & cela nous apprend naturellement à nous confier en Dieu pour ce qui regarde la vie présente, à nous reposer sur les soins de sa providence, & à trouver bon qu'il dispose de nous comme il lui plaît.

Certainement personne ne peut se confier en Dieu pour cette vie, s'il n'a en lui une ferme confiance pour l'autre: car l'administration extérieure de

sa

ſa providence n'eſt pas toûjours telle que l'on pourroit ſouhaiter. Mais les gens-de-bien ne laiſſent pas d'être très-contens; & ils ont grand ſujet d'être ainſi diſpoſez & de joindre enſemble dans leur eſprit cette vie & l'autre. Ils ne s'inquiétent pas pour les choſes préſentes, mais laiſſent tranquillement choiſir à Dieu pour eux la condition qu'il lui plaît, étant bien aſſûrez de ſa bonté, qui leur a préparé des récompenſes éternelles.

Ceux qui ſe confient en Dieu au regard de leurs ames & de la vie immortelle, au regard d'un bonheur inviſible & inconnu, n'ont pas ſans doute de peine à ſe confier en lui au regard des choſes de la terre: j'entens parler de ceux qui s'intéreſſent dans leur félicité future & qui ont ſoin de leurs ames. Que ſi les gens qui ne s'intéreſſent point pour leurs ames, & qui ne ſe mettent point en peine de ce qu'elles deviendront après cette vie, peuvent être dits confier leurs ames à Dieu; j'avoûë que ce que je viens d'avancer, ne ſe trouvera pas véritable; car la plûpart de ceux qui confient ainſi à Dieu leurs ames, ne lui confieroient rien d'autre: or cela n'eſt point ſe confier en Dieu, mais négliger ſon ame. Mais quand une perſonne qui croit fermement une autre vie après celle-ci, & qui s'intéreſſe véritablement dans ce qu'elle doit devenir pour toute l'éternité, ſe repoſe avec aſſûrance ſur les promeſſes de Dieu, nonobſtant le peu de connoiſſance qu'elle a de la nature des choſes qu'elle eſpére, elle ſe confiera aiſément en Dieu pour toutes les autres choſes: car elle n'a rien tant à cœur en ce monde que le ſalut de ſon ame; & ſi elle eſt capable de lui confier ſes plus chers intérêts, elle lui confiera bien ſans doute des intérêts beaucoup moins conſidérables. Les promeſſes d'une vie éternelle faites en conſidération de Jeſus-Chriſt, ſont la plus haute démonſ-

monstration que nous ayons de l'amour de Dieu envers nous : & quand on est si bien persuadé de l'amour de Dieu, qu'on se confie au Seigneur pour la félicité céleste, on ne se défiera jamais des soins de sa providence à l'égard des choses de la terre. Les voyes de la Providence ne peuvent jamais nous être en ce monde aussi inconnuës, qu'est l'état de la vie future. Si donc nous suivons Dieu gayement dans un monde invisible & inconnu ; ne voudrons-nous point le suivre dans les traces obscures & embarassées de sa providence ? Tellement que nous avons aussi peu de sujet de nous plaindre de ce que l'état de l'autre vie nous est inconnu, que nous en avons de nous plaindre de ce que nous devons vivre ici par la foi : car les choses invisibles & inconnues sont les objets de nôtre foi ; & ceux qui ne veulent se confier en Dieu que pour ce qu'ils peuvent voir, tant à l'égard des choses de la Terre, qu'à l'égard de celles du Ciel, n'ont nul sujet de se reposer sur sa providence, ni d'espérer la félicité céleste.

II. Puisque l'état de l'autre vie nous est si inconnu, nous devons acquiescer gayement à toutes les conditions de l'Evangile, & pratiquer avec éxactitude tout ce que nôtre Sauveur requiert de nous, afin que nous puissions obtenir la vie éternelle. Peut-être que l'on ne comprendra pas d'abord ce raisonnement ; il est toutefois bien évident : car puis que l'état de l'autre vie nous est si inconnu, nous ne connoissons ni ne pouvons connoître les dispositions & les habitudes qui sont nécessaires pour nous rendre capables de joüir de cette félicité inconnuë. Mais Nôtre Seigneur, qui sait quel est cét état, sait aussi ce qui y est nécessaire : c'estpourquoi la plus sage conduite que nous puissions tenir, c'est d'o-
béir

béïr à toutes ses loix sans contestation, & de regarder cette obéïssance non seulement comme une condition sans laquelle nous ne serons jamais admis dans le Ciel, mais encore comme une disposition nécessaire pour jouïr de la félicité céleste. Pour expliquer ceci par un cas semblable, qu'on puisse entendre facilement: supposons qu'avant que d'être venus dans ces corps, nous ayons *préexisté* dans un précédent état, comme quelques-uns disent; & qu'avant que d'avoir sû rien de ce monde, ni quels en étoient les plaisirs & quelles les occupations, nous eussions appris dans quelle sorte de corps nous devions entrer. Il ne faut point douter qu'il n'y eût eû de merveilleuses & subtiles disputes sur la nature & la forme de nos corps: nous aurions crû que quelques-unes de leurs parties devoient être superfluës, ou inutiles, ou mal disposées: certainement nous aurions été surpris de ce que nous aurions dû être unis avec des corps tels que ceux que nous avons, nous en aurions été, dis-je, extrêmement surpris avant que d'avoir connu l'usage de leurs parties. Mais Dieu, qui connoissoit ce qui nous étoit convenable, nous a pourvûs d'un corps très-beau & très-utile, dont chaque partie nous est si nécessaire, que nous ne saurions en être privez sans être privez de quelque commodité & de quelque plaisir de la vie. Nuus pouvons aisément supposer la même chose à l'égard de la vie à venir, & que les dispositions & les habitudes de nos esprits sont aussi nécessaires pour goûter les plaisirs de cét état, que nos sens corporels le sont pour goûter les plaisirs corporels. Et puis que nous ne savons pas particulierement quels sont les plaisirs de l'autre vie, & que Jesus-Christ le sait; nous devons nous soûmettre à sa direction pour la disposition de nos ames aussi parfaitement que nous nous serions remis à Dieu dans

un précedent état pour la forme de nos corps. Quelques vertus qu'il éxige de nous en ce monde, & quoique nous n'en voyions pas présentement l'utilité, que nous les regardions peut-être comme un frein qui n'est pas nécessaire, & comme une sévérité inutile & déraisonnable; nous devons néanmoins conclure, que Jesus-Christ fait la raison de ses commandemens; & que ces qualitez & dispositions d'esprit seront trouvées aussi nécessaires dans la vie future, que nos sens corporels le sont en la vie présente.

Nous devons particulierement conclure cela de ces degrez & de ces exemples de vertu, qui semblent être au dessus de l'état de cette vie & ne convenir point à nôtre condition présente. En effet, pourquoi le Sauveur nous donneroit-il des loix & exigeroit-il de nous des degrez de vertu qui nous privent de la joüissance des choses que nous possédons, ou qui diminuent & abregent cette joüissance, & qui quelquefois nous exposent à de grands malheurs & à de grandes souffrances : pourquoi, dis-je, Jesus-Christ en useroit-il de la sorte, si la disposition d'esprit que ces vertus forment en nous, n'étoit pas d'un grand usage & d'une grande nécessité pour la vie future?

Par exemple, nous croyions que pendant que nous sommes en ce monde, où il y a tant d'objets attrayans; que nous sommes revêtus de corps de chair, faits pour les plaisirs des sens; & que nous avons des appetits naturels qui nous portent à ces plaisirs & vers ces objets, il suffit que nous nous conduissions de sorte dans l'usage que nous en faisons, que nous n'agissions point en bêtes, que nous ne nous abrutissions point, & que nous ne fassions tort à personne. Nous pensons que pourvû que nous demeurions dans ces bornes, nous pou-

pouvons satisfaire pleinement nos appetits & nos inclinations; puis que la félicité d'une créature terrestre consiste à jouïr de ce monde, bien qu'une créature raisonnable doive en jouïr raisonnablement. Mais de *n'aimer point le monde*, cela paroît être un commandement bien fâcheux pour une créature qui vit dans le monde & qui a été faite pour en jouïr. Mépriser les plaisirs du corps, soûmettre les sentimens de la chair non seulement à la Raison, mais à l'Esprit, vivre au dessus du corps; gourmander & étoufer non seulement ses appetits déréglez, mais même ses appetits naturels, & goûter ses plaisirs fort superficiellement & avec une grande indifférence: tout cela paroît à la chair & au sang une parole bien dure. On penseroit aisément qu'il y aura assez de temps pour avoir nôtre conversation dans les cieux, lors que nous y serons; & que vivre dans le Ciel, y avoir toutes ses joies, toutes ses espérances, tout son trésor & tout son cœur, cela est au dessus de l'état d'une créature terrestre. Le bonheur de cette vie peut bien subsister sans des qualitez d'esprit si élevées, si purifiées, si spiritualisées. Ainsi il y a des vertus qui ne sont point nécessaires pour la présente constitution du monde; & par conséquent elles ne peuvent se rapporter qu'à l'état futur.

Il suffit pour le bonheur & le bon gouvernement de ce monde, que les hommes ne se fassent point tort les uns aux autres; qu'ils se donnent réciproquement des marques de respect & vivent civilement ensemble; qu'ils prennent soin de ceux que la nature leur a rendu chers; qu'ils agissent justement; & que dans les cas ordinaires ils se secourent les uns les autres: voilà tout ce que l'état de cette vie requiert. Mais cette divine & universelle charité, qui nous apprend à aimer tous les hommes comme

nous-

nous-mêmes, ſans en excepter nos ennemis ni ceux qui nous haïſſent & qui nous perſécutent, à pardonner les injures & à ne pas nous en venger, à ne rendre pas le mal pour le mal, ni raillerie pour raillerie, mais à benir ceux qui nous maudiſſent: cette admirable vertu, dis-je, non ſeulement eſt tres-contraire à l'amour propre, mais ne peut guére s'accorder avec l'état de ce monde; car la pratique de cette vertu eſt tres-dangereuſe quand on vit parmi des gens méchans, qui voiant que la charité ſouffre tout patiemment & pardonne tous les outrages, en prennent avantage pour lui donner de grandes & frequentes occaſions de s'éxercer: en ſorte qu'il n'y a que cette particuliere Providence qui veille ſur les gens-de-bien qui puiſſe empêcher qu'ils ne ſoient la proie aiſée des méchans & des injuſtes. Nous voions même que cette vertu eſt impraticable dans les Gouvernemens du monde: les Magiſtrats ſont obligez de punir les malfaiteurs; autrement ce ne ſeroit que brigandages par toute la terre. Auſſi ceux qui ont cru que ces exécutions publiques étoient incompatibles avec le précepte du pardon des injures, ont établi qu'il n'eſt pas permis aux Chrétiens d'être Magiſtrats, parce que faire pendre, ou foûetter, ou attacher au pilori les malfaiteurs, n'eſt point pardonner, comme certainement il ne l'eſt point. Cette doctrine eſt ſans doute très-abſurde: car ſi elle étoit ſuivie, il faudroit néceſſairement qu'en toute ſorte de païs il n'y eût que des Paiens qui gouvernaſſent les Etats Chrêtiens, ou que le Monde Chrêtien n'eût aucun Gouvernement, quoique les Chrétiens de nom & de profeſſion en aient autant beſoin que les Paiens en aient jamais eû. Le pardon des ennemis eſt une vertu privée, & non une régle pour les gouvernemens publics. Et par là on voit que l'état de ce monde eſt ſi éloigné

de

de requerir une telle vertu, qu'il n'en peut admettre que l'éxercice privé, & cela sous la protection de cette particuliere Providence qui défend les gens-de-bien, lesquels sont obligez de ne se pas venger eux-mêmes. Nous devons donc conclure, que ces vertus que l'état de ce monde ne comporte pas, se réferent uniquement à l'état de l'autre vie; qu'encore que nous n'appercevions pas la raison & l'usage de la divine Charité dont je viens de parler, la disposition d'esprit en quoi elle consiste est absolument nécessaire pour le bonheur de la vie à venir; & que c'est pour cela que le Fils de Dieu en éxige maintenant l'exercice. Et certes, nous ne saurions imaginer aucune autre raison qui pût obliger le Sauveur d'établir comme une condition nécessaire de nôtre félicité future les actes d'une vertu, dont l'état de ce monde ne requiert point l'éxercice, sinon que ces actes & sentimens sont aussi nécessaires pour nous rendre propres à goûter les plaisirs célestes, que nos sens corporels sont nécessaires pour les plaisirs & les délices de la terre. Or cela nous engage puissamment à obéïr aux loix de Jesus-Christ; cette obéïssance étant un moien nécessaire pour parvenir à la gloire éternelle. Il ne faut point gloser sur ses préceptes, quelque difficiles ou déraisonnables qu'ils puissent paroître maintenant: car les raisons de ces préceptes ne doivent pas être tirées de l'état de cette vie, mais de l'état de la vie future, & ne peuvent par conséquent être bien comprises ici, puis que nous savons si peu de chose touchant l'autre monde. Nous pouvons néanmoins conclure sûrement que Jesus-Christ connoît ces raisons; & que nous les comprendrons très-bien dès que nous serons parvenus à l'autre vie. Tâchons donc d'éxercer éxactement ces relevées vertus que l'Evangile nous recommande, persuadez

dez que moins nous les éxercerions, moins nôtre gloire & nôtre felicité future seroit grande.

III. Quoique l'état dans lequel on entre à la mort, nous soit fort inconnu; cela ne doit nullement décourager les gens-de-bien, ni encourager les méchans. 1. Cela ne doit point décourager les gens-de-bien; parce qu'encore que nous ne sachions pas en quoi consiste cét état, nous savons que c'est un état tres-heureux. Les avantages du Ciel nous sont représentez dans l'Ecriture comme un Roiaume & comme une Couronne, mais comme un Royaume éternel, comme une Couronne qui ne se flêtrira jamais. Or qui fera difficulté de quitter une misérable cabane pour un Royaume qu'il n'aura jamais vû, mais dont il aura entendu dire à des témoins dignes de foi des choses tres-avantageuses? Car considérons un peu ici en quel sens la félicité de l'autre monde nous est inconnuë.

1. Cette félicité n'est point de la nature de celle de ce monde, & n'a rien de semblable aux choses que nous avons vûës ou senties. Mais un homme sage & vertueux ne sauroit regarder cela comme un desavantage de l'autre monde; au contraire c'en seroit un, & bien réel, si l'autre monde étoit semblable à celui-ci: car il n'y a ici que vanité, que rongement d'esprit; c'est un théatre où les apparences sont belles, mais les joies n'en sont ni réelles ni solides. Les véritables fidéles croient toûjours avoir une assez grande portion des choses de la terre, sont contens qu'aucune d'elles ne puisse les rendre heureux, & ne regardent point comme un malheur de changer d'état, & d'éprouver des joies que l'expérience ne leur a fait jamais connoître: car enfin, s'il y a une felicité, ce doit

être

être quelque chose que nous n'avons jamais connu, quelque chose que ce monde ne procure point.

2. Quand nous disons que l'état de l'autre monde est inconnu, le seul sens de cette proposition est, que c'est l'état d'une felicité si différente de tout ce que nous avons jamais éprouvé, qu'il nous est impossible d'en former de justes idées. Nous savons bien qu'il y a une telle felicité; nous savons dans quelque degré en quoi elle consiste, qu'elle consiste dans la Vision de Dieu & de Nôtre Seigneur Jesus, qui nous a tant aimez qu'il s'est donné soi-même pour nous; à loüer nôtre grand Créateur & Redempteur; à converser avec les Saints & avec les Anges: mais combien grands, combien ravissans sont ces plaisirs, c'est-ce que nous ne pouvons dire, parce que nous ne les avons jamais ressentis. Nos froides dévotions, les idées imparfaites que nous avons de Dieu en ce monde, sont incapables de nous faire pressentir quelles sont les joies du Ciel, combien la Vision de Dieu & les pensées que cette Vision produira, nous pénétreront d'allégresse, avec quelles extases, avec quels ravissemens, avec quels transports nous chanterons le cantique de l'Agneau; quelle sera la tendre, la douce affection des ames parfaites, quelle gloire, quelles merveilles nous verrons & connoîtrons; *ces choses qu'œil n'a point vûes, qu'oreille n'a point ouïes & qui ne sont jamais montées dans l'esprit de l'homme.* Or il me semble que cela ne nous doit pas rendre fâcheuse la pensée de la mort, ni nous faire aller à regret au Ciel, que le bonheur céleste soit trop grand pour être connu & conçu de nous en ce monde.

3. Car les hommes aiment naturellement les plaisirs inconnus & qu'ils n'ont pas expérimentez: & bien loin que ce caractére fasse du tort à ces plai-

plaiſirs, qu'ils en deviennent plus déſirables. Dans les choſes de ce monde, la jouïſſance en diminuë ordinairement le prix & nous les fait moins eſtimer; nous priſons toûjours plus ce que nous n'avons jamais éprouvé : & il me ſemble que la félicité de l'autre vie ne doit pas être la ſeule choſe que nous mépriſons avant que de l'avoir éprouvée. Toutes les choſes préſentes ſont fort peu conſidérables & paroiſſent telles auſſi-tôt qu'on en jouït : mais quelque grande que ſoit nôtre attente au regard de la felicité inconnuë de l'autre monde, la jouïſſance de cette felicité ſurpaſſera autant nos plus hautes eſpérances, que les autres choſes ſe trouvent ordinairement au deſſous : en ſorte que nous ſerons obligez d'avouër, comme fit la Reine de Saba à l'égard de la gloire de Salomon, qu'on ne nous en avoit pas raconté la moitié. Certainement c'eſt un grand ſujet d'encouragement pour nous, que le bonheur du Ciel ſoit trop grand & trop relevé pour être connu en cette vie ; car ſi nous pouvions ici le connoître parfaitement, il ne ſauroit être très-grand. Nous devons donc occuper ſans ceſſe nôtre eſprit de l'eſpérance de cette felicité, de ces joies inconnuës dont nous avons maintenant des idées ſi imparfaites.

2. D'autre côté, les méchans n'ont point ſujet de vivre dans la ſécurité, de ce que les miſéres de l'autre vie ſont inconnuës ; car on ſait que Dieu a menacé les méchans de terribles peines : & de ce qu'on ignore quelles ſont ces peines, il s'enſuit qu'elles en ſont beaucoup plus formidables ; car qui connoît la force de la colére de Dieu ? Qui ſait combien miſérables Dieu peut rendre les méchans ? Et n'eſt-ce pas une choſe peu ſenſée de s'endurcir contre les fraieurs de l'autre monde dont

dont on ne connoît pas bien les peines, & dont les calamitez peuvent être infiniment plus insupportables que toutes celles de cette vie, qui nous sont connuës? De ce qu'elles sont inconnuës, il s'ensuit qu'elles sont quelque chose de beaucoup plus terrible que tout ce que nous avons appris en ce monde. A la verité, elles sont représentées sous des idées les plus effraiantes, par un Etang de feu & de souffre, par d'épaisses ténébres, par un ver qui ne meurt point, & par un feu qui ne s'éteint point : mais les méchans pensent que cela ne peut être vrai dans un sens litteral; qu'il ne sauroit y avoir un feu qui brûle des ames & qui les tourmente éternellement. Or supposons que cela soit comme ils disent : si pourtant ils croient ces menaces, ils doivent croire que quelque chose de bien terrible est signifié par ce feu éternel; & si les images effroiables du feu & du souffre sont emploiées comme des métaphores pour décrire les tourmens de l'Enfer, quelles seront les souffrances des damnez! car l'Esprit de Dieu n'a pas coûtume de représenter les choses par des métaphores qui soient plus grandes que les choses mêmes. Que les méchans donc ne s'enhardissent pas à pecher, sur ce prétexte, qu'ils ne savent pas précisément en quoi consistent les peines de l'autre monde. Si nous y faisons bien reflexion, nous les craindrons toûjours fort, nous travaillerons sans cesse à nôtre salut avec crainte & tremblement, puis que dans l'autre monde tout doit être trouvé beaucoup plus grand qu'on ne s'y sera attendu, non seulement la felicité & les joies, mais aussi la misére & les tourmens.

SECONDE PARTIE.

De la Certitude de notre Mort.



L est ordonné aux hommes de mourir une fois: ἀπόκειται. Il reste, c'est une chose arrêtée, la mort subsiste à l'égard de chacun, comme si elle étoit déja actuellement arrivée.

Je ne croi pas que personne souhaite que je prouve une chose qu'on voit de ses propres yeux. Une génération succéde à l'autre; & ceux qui vivent le plus, tombent enfin sous le coup fatal de la mort. A la vérité, il y a eû deux hommes, Enoch & Elie, qui ne sont point morts, entant que la mort signifie la séparation de l'ame d'avec le corps, mais ils ont été transportez dans le Ciel sans passer par la mort: cependant la mort est une loi générale pour tous les hommes, dont n'ont été exceptez que ceux que Dieu par son Autorité souveraine & pour de sages raisons a voulu en excepter. Depuis la Création il n'y en a eû que deux ainsi privilégiez; & il n'y en aura plus jusqu'à ce que Jesus-Christ vienne pour juger le monde: car St. Paul dit que ceux qui seront en vie au second avénement du Fils de Dieu, ne mourront pas, mais
1. Cor. 15. 51. 52. seront changez: *Voici, je vous dis un mystére: Il est vrai que nous ne dormirons pas tous, mais nous serons tous changez, en un moment & en un clin d'œil, à la derniere trompette; car la trompette sonnera; les morts ressusciteront incorruptibles, & nous serons changez.* Ce changement sera équivalent à la mort, & mettra dans le même état que seront mis ceux qui seront morts, & qui ressusciteront au Jugement dernier.

CHA-

CHAPITRE PREMIER.

Justification de la Justice & de la Bonté de Dieu, en ce qu'il a ordonné la mort pour tous les hommes.

AVANT QUE de faire voir les usages que nous devons tirer de cette considération, que nous mourrons tous certainement; examinons comment les hommes sont devenus mortels. Ce n'étoit point une difficulté ni un sujet de dispute parmi les Payens: car ils n'étoient point surpris qu'un corps de terre mourût & fût dissous en poudre: ç'auroit bien été pour eux une plus grande merveille, s'ils avoient vû un corps de chair & de sang conserver une jeunesse & une vigueur perpetuelle, sans déchoir en aucune façon, sans être malade ni sans devenir vieux. Mais c'est une question parmi nous: ou si cela ne peut pas être appellé une question, il mérite que nous l'examinions, puis que nous apprenons de l'Histoire de Moïse, que quelque fragiles que soient ces tabernacles terrestres, ils auroient perséveré entiers dans leur état, si l'homme n'avoit point péché.

Quand Dieu eut créé l'homme & l'eût placé dans le Paradis; il lui défendit de manger de l'Arbre de science de bien & de mal: *Tu mangeras librement de tout arbre du Jardin: mais quant à l'arbre de science de bien & de mal, tu n'en mangeras point; car dès le jour que tu en mangeras, tu mourras certainement.* Gen. 2. 16. 17 Et après que nonobstant cette menace nos premiers Parens eurent mangé du fruit défendu, Dieu confirma & ratifia la sentence: *Tu és poudre; & tu retourneras en poudre.* Gen. 3. 19. Ce qu'étoit cet Arbre de science de bien & de mal, c'est-ce qui est un grand

mystére pour nous, aussi-bien que l'Arbre de vie: tout cela nous est inconnu. De là vient que des gens, qui ne veulent paroître ignorer rien, ont recours à certains sens allégoriques. Pour moi, qui serois au reste tres-aise de connoître ces mystéres, s'il étoit possible, je suis obligé de les laisser en l'état qu'ils sont. Ce qui nous y concerne, c'est la Sentence de mort ou de mortalité qui fut prononcée contre Adam, & qui tombe sur toute sa
1. Cor. 15. 21. 22. postérité, comme enseigne S. Paul, qui dit que *la mort est par un homme*, & que *tous meurent en Adam*. Il ne se contente pas de l'affirmer; il le prou-
Rom. 5. 12. 13. 14. ve. *C'est pourquoi comme par un seul homme le peché est entré au monde, & par le peché la mort: ainsi la mort est parvenuë sur tous les hommes, parce que tous ont peché, Car jusques à la Loi le peché étoit au monde: or le peché n'est point imputé, quand il n'y a point de Loi. Mais la mort a regné depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui n'avoient point peché à la façon de la transgression d'Adam.* Le dessein de l'Apôtre est de prouver que les hommes meurent ou sont mortels, non pour leurs propres pechez, mais pour le peché d'Adam: & il le prouve par cét argument, Qu'encore que tous les hommes ayent peché aussi-bien qu'Adam, cependant jusques au temps auquel la Loi de Moïse fut donnée, il n'y avoit eû de loi qui menaçât de mort ceux qui pecheroient, que la loi qui fut donnée à Adam dans le Paradis, & que personne n'a jamais violée que lui, ni n'a jamais pu violer. *Or le peché n'est point imputé, quand il n'y a point de loi:* c'est-à-dire, le péché n'est imputé à personne à mort, avant qu'il y ait une loi qui menace de mort ceux qui pécheront; & personne ne peut être censé mourir pour des péchez qu'aucune loi ne punit de mort. Comment donc, dit St. Paul, les hommes qui ont

vêcu depuis Adam jusques à Moïse, & avant que fût donnée la Loi, qui menace de la mort, peuvent-ils mourir? Ils sont pourtant tous morts, *même ceux qui n'avoient point péché à la façon de la transgression d'Adam*, lesquels n'avoient ni mangé du fruit défendu, ni violé aucune autre loi expresse qui menaçât de la mort. Tous ces hommes-là donc ne peuvent être morts que pour le péché d'Adam. Adam par son péché a introduit la mort dans le monde; & ainsi la mort est venuë sur tous les hommes pour ce péché, quoi-qu'ils fussent eux-mêmes pécheurs: car, encore un coup, quoi-qu'ils fussent pécheurs, s'ils sont morts, cela ne doit point être attribué à leurs propres péchez, par la raison qu'ils n'avoient point péché contre aucune loi qui menaçât de la mort, mais au péché d'Adam: c'est pourquoi, à proprement parler, *tous meurent en Adam.*

On regardera peut-être ceci comme quelque chose de bien rude, que le péché d'Adam ait attiré la mort à toute sa postérité, qu'un seul homme ait péché, & que tous meurent. Ainsi je pense que personne ne croira que je sorte de mon sujet, si j'explique ici cette matiere d'une maniere qui justifie évidemment la Sagesse & la Bonté, aussi bien que la Justice de Dieu.

I. J'OBSERVE donc premierement, qu'une vie immortelle en ce monde n'est point un droit originel de créatures terrestres, mais doit être entierement attribuée à la grace de Dieu. J'appelle droit originel ce qui est fondé sur la nature des choses: du reste, à proprement parler, aucune créature n'a nul droit ni à l'être, ni à la subsistence, qui est la continuation de l'être. C'est la Bonté & la Puissance de Dieu, qui ont conjointement créé le monde, & qui conservent & soûtiennent toutes

choses dans leur être. Aussi Platon avoüë-t-il que les Dieux inférieurs, ces Esprits immortels, qu'il croyoit dignes des honneurs divins, avoient été créez par le Dieu suprême, & ne subsistoient que par sa volonté: car celui qui a créé toutes choses, peut les remettre dans le néant, quand il lui plaît; & par cette raison leur subsistence est autant düë à la Bonté divine, que leur création. Il y a pourtant une grande difference entre un don naturel de la Bonté de Dieu, & un don surnaturel, ou qui est au dessus de la nature de la chose. Quand Dieu a fait des créatures immortelles de leur nature, en sorte qu'elles n'aient dans leur constitution aucun principe de mortalité, on peut dire que l'immortalité est leur droit naturel: les ames des hommes sont des créatures de cette nature. Or au regard de ces sortes de créatures, on regarderoit comme quelque chose de bien rude, que tous ces êtres immortels fussent rendus mortels pour le péché d'un seul; car cela les priveroit de leur droit naturel à l'immortalité, sans qu'il y eût de leur faute. Mais quand une créature est immortelle, non par sa nature, mais par une grace surnaturelle, Dieu peut accorder cette immortalité surnaturelle sous les conditions qu'il lui plaît, & la retirer, lors qu'il le trouve à propos : & c'étoit là le cas de l'homme dans l'état d'innocence. Son corps n'étoit pas de sa nature immortel: car un corps fait de poudre se resout naturellement en poudre; & par conséquent si une puissance surnaturelle n'intervient, un corps terrestre doit mourir. C'est pour cela que Dieu avoit pourvû l'homme d'un reméde contre la mortalité, de l'arbre de vie, qu'il avoit planté dans le Paradis, & sans lequel l'homme ne pouvoit pas être immortel. De sorte que la mortalité étoit une suite nécessaire de la perte du Paradis: car l'homme étant

étant banni du lieu où étoit l'arbre de vie, il n'avoit plus de reméde ni de préservatif contre la mort. Or je suppose que personne ne contestera que Dieu n'aît pu justement chasser Adam du paradis pour sa desobéïssance. Mais Adam se trouvant hors du paradis a dû nécessairement mourir, & toute sa postérité a été sujette à la mort en lui. Car étant mortel de sa nature, il a dû engendrer des enfans mortels; & aiant perdu l'arbre de vie, lui & toute sa postérité, qui a été toute chassée du paradis avec lui, doivent nécessairement mourir. Et en cela aucun tort n'est fait à personne, personne n'est privé de rien à quoi il ait droit: car personne n'a un droit naturel au paradis ni à l'arbre de vie. Chacun seulement est laissé dans la loi de la mortalité, à laquelle toute créature terrestre est sujette. Dieu n'a promis le paradis & l'arbre de vie qu'à Adam, qu'il créa & plaça dans le paradis: ainsi il n'ôta rien qu'à Adam, quand il l'en chassa. Véritablement les enfans doivent suivre la condition de leurs parens. Si Adam avoit conservé son droit à l'arbre de vie, nous en aurions joui: mais il le perdit, & nous le perdîmes en lui & mourumes en lui. Nous n'avons pourtant rien perdu à quoi nous eussions droit; ce n'étoit qu'un privilége surnaturel que nous aurions eu si nôtre premier Pére avoit persévéré dans son innocence: & cela suffit pour justifier la Justice de Dieu à cet égard. Dieu ne nous a fait nul tort: nous sommes de nôtre nature des créatures mortelles; il nous laisse dans cet état de mortalité: & retirer des faveurs pour une offense suffisante, il n'y a rien en cela de rude ni d'injuste.

II. DE PLUS, faisons réflexion, que le peché étant une fois entré dans le monde, une vie im-

mortelle y étoit devenuë impossible, sans une suite continuelle de miracles. Adam pecha, & par là corrompit sa propre nature, & ne put que communiquer la même corruption à sa posterité. Ses passions terrestres aiant rompu leurs bornes, il connut le bien & le mal, & fut mis entre les mains de son conseil, pour rejetter ou choisir le bien ou le mal : & la vie animale étant une fois affoiblie en lui, il n'étoit pas difficile de déterminer de quel côté ses inclinations pancheroient. La chose est assez évidente en sa posterité, dont les passions véhémentes jouent dans le monde de si étranges tragédies. Or, supposons que dans l'état d'innocence l'arbre de vie eût conservé les hommes immortels, lors que personne ne se feroit fait du mal à soi-même, ni n'en auroit fait aux autres, & que l'on n'auroit eû rien à craindre des bêtes feroces, ni de la corruption de l'air, ni des herbes venimeuses : je croi que tout le monde demeurera d'accord, que dans le paradis même (nous pouvons faire cette supposition) Adam auroit pû être devoré par une bête, ou tué d'un coup de poignard dans le cœur, ou que s'il y avoit eû là du poison, il en feroit mort, s'il en avoit mangé ou bû ; ou qu'il avoit dans le paradis une autre sorte de corps que nous n'avons maintenant : car je suis asseuré que ces choses-là nous ôteroient la vie. Considérons donc combien il est impossible, dans cèt état de chûte & d'apostasie, que Dieu conserve l'homme immortel sans operer des miracles à chaque moment. Les passions des hommes sont à présent très-dereglées ; ils s'attaquent les uns les autres, & sont toûjours prêts à se tuer les uns les autres aussi, quand ils peuvent. Le monde en eut bien-tôt un triste exemple en Caïn, qui massacra son frére Abel. Depuis cette funeste action, que de meurtres, que de sanglantes

tes guerres ont mis cette vérité hors de doute ! Tous ces desastres n'auroient pu être prévenus, à moins que Dieu n'eût rendu nos corps invulnerables; ce que des corps de chair & de sang ne sauroient être sans miracle. Il y en a qui meurent par leurs propres mains; d'autres par des bêtes sauvages; d'autres par de mauvais accidens : & ces corps fragiles peuvent être détruits par tant de voies, qu'il est surprenant qu'ils durent autant qu'ils sont. Dans le paradis le corps d'Adam étoit aussi terrestre & aussi fragile que sont les nôtres. Mais tous ces inconveniens, tous ces malheurs auroient été prévenus, si les hommes eussent persévéré dans l'innocence. Ils ne se seroient point querellez ni batus; ils ne se seroient point ôté la vie, de leurs propres mains; ils ne se seroient pas attirez la fiévre par l'ivrognerie, ni ne se seroient point surchargé l'estomach par des excès; il n'y auroit point eû de bêtes feroces pour les dévorer, ni d'air infecté, ni d'herbes venimeuses qui leur eussent causé la mort: & l'arbre de vie auroit reparé toutes les pertes de la nature & conservé une jeunesse perpétuelle. Mais dans l'état où nous nous trouvons maintenant, l'arbre de vie ne pourroit pas nous conserver immortels, l'épée ou le poison pouvant nous faire perdre la vie. Tout cela montre combien il étoit impossible que le peché & la mort ne vinssent ensemble dans le monde. L'homme auroit été immortel, s'il n'avoit jamais peché: mais des passions brutales & dereglées ne sauroient que nous détruire, à moins que Dieu ne l'empêchât miraculeusement. Ainsi nous n'avons nul sujet de nous plaindre de la Providence divine, de ce que nous sommes mortels; car selon le cours ordinaire de la Providence il est impossible que la chose soit autrement.

III. Si l'on considére quel est l'état de ce monde depuis la chûte de l'homme; on reconnoîtra qu'une vie immortelle n'y est pas à desirer. Aucun état, qui soit regardé comme un effet de bienveillance & de bonté, ne doit être immortel que celui qui est parfaitement heureux : mais l'état de cette vie est bien éloigné d'être de cette nature. Quelques années en dégoutent les gens sages, quoi qu'ils ne se trouvent pas exposez à de grandes calamitez : & il y a diverses fâcheuses miséres, dont la mort seule peut consoler : elle termine les souffrances des pauvres, des opprimez, des persécutez ; c'est un port de repos après toutes les tempêtes de cette vie : elle rompt les fers des prisonniers & les met en liberté, essuie les larmes des veuves & des orphelins, appaise les plaintes de la faim & de la nudité ; elle domte les plus superbes Tyrans & rétablit la paix dans le monde ; elle met fin à tous nos travaux & soûtient au milieu de l'adversité, particulierement quand on espére une meilleure vie après celle-ci. Le travail & la misere de l'homme sous le Soleil sont bien lamentables sans doute; mais & ce travail & cette misére seroient intolérables, si on ne devoit jamais les voir finir. Puis donc que le peché est entré dans le monde, & que tant de miseres & de calamitez le suivent nécessairement, c'est en Dieu un acte de bonté, aussi bien que de justice, d'abreger cette misérable vie & de transporter les gens de bien dans un état plus heureux, aussi bien qu'immortel.

IV. Depuis la chûte de l'homme, la mortalité ou la mort est nécessaire au bon gouvernement du monde. Rien ne peut reprimer la méchan-

chanceté de certaines gens, que la crainte de la mort, ou les exécutions publiques. Il y en a de si furieusement méchans qu'on ne peut remédier aux maux qu'ils font dans le monde, qu'en les faisant mourir. C'est la raison des peines capitales parmi les hommes : on fait sortir de ce monde ceux qui sont le fleau du genre humain, pendant qu'ils y vivent. C'est pour cela aussi, que Dieu détruisit toute la race des hommes par un déluge, excepté Noé & sa famille: leur méchanceté étoit incurable. C'est pour la même raison que le Seigneur a envoié si souvent la peste, la famine, la guerre, pour châtier la malice extrême des hommes, pour diminuer le nombre des pecheurs, & pour les reprimer. Que si nonobstant tout cela le monde est comme un grand Bois, comme un Lieu de brigandage; que seroit-ce, s'il étoit rempli de pecheurs immortels!

Depuis la chûte d'Adam il y a toûjours eû, & il y aura toûjours dans le monde un mélange de gens de bien & de méchans. Or la justice requiert que Dieu récompense les gens de bien, & qu'il punisse les méchans. Mais cela ne peut pas se faire en ce monde; car la jouïssance de la prosperité extérieure de la terre, n'est point la propre recompense de la Vertu. Il n'y a point ici de parfait bonheur. L'homme ne fut mis dans ce monde qu'après qu'il eut peché & eut été chassé du paradis : ce qui montre que Dieu n'a jamais eû intention que ce monde fût un lieu de recompense & d'une felicité parfaite. Il n'est pas même un lieu propre pour la punition finale des méchans; parce que les gens de bien vivent parmi eux, & que les méchans ne sauroient être extrémement punis, sans que les gens de bien fussent envelopez dans leurs calamitez; à moins que Dieu n'agît miraculeusement : & si

tous

tous les méchans hommes étoient punis comme ils méritent, la Terre feroit une véritable image de l'Enfer, & par conséquent un lieu peu convenable aux gens de bien & peu propre pour leur bonheur. Quelques choses que les gens de bien souffrent des méchans; tout cela est beaucoup plus tolérable, que d'avoir les oreilles remplies des cris perpétuels des pécheurs misérables, & les yeux effraiez par des exécutions continuelles & terribles. Il faut que les gens de bien & les méchans soient separez, avant que les uns puissent être recompensez & les autres punis d'une maniére finale : or une separation comme celle-là ne peut être faite en ce monde, mais doit être reservée pour l'autre.

Ainsi, quand on considére quel est l'état de l'homme depuis sa chûte, on voit clairement qu'il n'étoit point à propos, qu'il n'étoit point avantageux aux hommes, qu'ils fussent ici immortels. La Sagesse, la Bonté & la Justice de Dieu requierent également que les hommes meurent : ce qui justifie amplement l'Arrêt du Seigneur, par lequel *il est ordonné aux hommes de mourir une fois.*

V. Pour une plus grande justification de la Bonté divine, remarquons qu'avant que Dieu eût prononcé contre Adam cette Sentence, *Tu es poudre, & tu retourneras en poudre*, il avoit promis
Gen. 3. 15. expressément, que *la Semence de la femme briseroit la tête du Serpent*, & avoit parlé ainsi dans la malédiction qui regarde le Serpent, qui séduisit Eve : *Je mettrai inimitié entre toi & la femme, entre ta Semence & la Semence de la femme : cette Semence te brisera la tête; & tu lui briseras le talon.* Paroles où Dieu promettoit d'envoier Jesus-Christ au monde,
Heb. 2. 14. 15. *afin que par la mort il détruisit celui qui avoit l'empire de la mort, c'est-à-dire, le Diable; & qu'il en déli-*

délivrât tous ceux qui pour la crainte de la mort étoient toute leur vie assujettis à la servitude. C'est à dire qu'avant que Dieu eût prononcé contre l'homme la Sentence de mort, il lui avoit promis un Sauveur & un Libérateur, qui devoit triompher de la mort, & retirer nos corps de la poudre & les rendre immortels & glorieux. Admirable mélange de miséricorde & de justice! L'homme perd une immortalité terrestre; il faut qu'il meure: mais avant que Dieu prononce la Sentence de mort contre lui, il promet de ressusciter son corps & de lui communiquer une vie nouvelle & éternelle. Avons-nous donc sujet de nous plaindre que le Seigneur en ait usé d'une maniére trop sévere envers nous, en nous envelopant dans les tristes suites du peché d'Adam: avons-nous, dis-je, sujet de nous plaindre, après qu'il a promis de nous ressusciter, & de nous donner une immortalité beaucoup plus glorieuse & que nous ne perdrons jamais? Après que l'homme eut peché, il étoit nécessaire qu'il mourût, parce qu'il ne pouvoit jamais être parfaitement heureux en ce monde, comme on a déja vû; & le seul moien possible de le rendre heureux, c'étoit de le transferer dans l'autre monde & de lui communiquer une meilleure immortalité. C'est-ce que Dieu a fait, & d'une maniére bien admirable, en livrant son propre Fils à la mort pour nous. Nous n'avons donc nul sujet de nous plaindre de ce que nous mourons tous en Adam, puis que nous sommes vivifiez en Jesus-Christ. Etre mort en Adam, & n'avoir jamais plus vêcu; ç'auroit été quelque chose de bien sévere pour les hommes: mais puis que la mort ne signifie que la nécessité de sortir de ces corps & de vivre sans eux un certain temps, pour les reprendre ensuite immortels & glorieux, nous n'avons pas sujet de regarder cela comme un

grand

grand mal. Que dis-je! certainement, si nous considérons droitement les choses, nous reconnoîtrons que la Bonté divine a fait de la chûte d'Adam un usage qui nous est infiniment avantageux, qu'elle en a pris occasion d'élever les hommes à un état infiniment plus heureux & plus parfait. Car encore que le Paradis, où Dieu plaça Adam innocent, fût un état de vie plus heureux que celui-ci & éxemt de tous les desordres d'un corps mortel, & de tous les soins nécessaires & de toutes les inquiétudes de cette vie; tout le monde demeure d'accord que le Ciel est un lieu plus heureux qu'un Paradis terrestre: & par conséquent il est beaucoup plus avantageux pour nous, que nous soions transportez de la Terre au Ciel, que si nous avions toûjours vêcu dans un Paradis terrestre. Vous avoüez tous, je m'assûre, que l'état des fidéles, lors qu'ils sont dégagez des liens du corps, est avant la Résurrection même un état plus heureux que n'étoit le paradis;
Phil. 1. car c'est *être avec Jesus-Christ*, comme dit St. Paul;
23. *ce qui est beaucoup meilleur*. Vous demeurez bien d'accord aussi, que lors que nos corps ressuscite-ront, ils seront plus glorieux que n'étoit celui d'A-
1. Cor. dam dans l'état d'innocence: car *le premier homme*
15. 47. *étant de terre, est de poudre; & le second homme, qui est le Seigneur, est du Ciel.* Adam avoit un corps terrestre mortel, quoi qu'il auroit été immortel par grace: mais à la Résurrection nos corps seront rendus semblables au corps glorieux de Jesus-Christ:
vs. 49. *Les justes brilleront comme le Soleil au Roiaume de leur Pére:* en sorte que *comme nous avons porté l'image de celui qui est de poudre, nous porterons aussi l'image du céleste.* Ainsi nôtre Redemption operée par Jesus-Christ l'emporte infiniment sur les malheureux effets de la chûte d'Adam; & nous n'avons pas raison de nous plaindre de ce que *la mort est venuë*

nuë par un homme, puis que *la résurrection est venue aussi par un homme.* C'est sans doute avec bien du fondement que S. Paul éxalte la grace de Dieu dans nôtre Redemption faite par Jesus-Christ, & l'éleve si fort au dessus de sa justice & de sa sévérité manifestée dans la punition du peché faite par le moien de la mort. *Mais il n'en est pas du don comme de l'offense. Car si par l'offense d'un seul plusieurs sont morts, beaucoup plûtôt la grace de Dieu & le don qui procéde de la grace, par un seul homme, qui est Jesus-Christ, abonde sur plusieurs. Et il n'en est pas du don comme de ce qui est arrivé par un seul qui a peché. Car la coulpe est d'une seule offense en condamnation: mais le don est de plusieurs offenses pour la justification. Car si par l'offense d'un seul la mort a régné par un seul; beaucoup plûtôt ceux qui reçoivent l'abondance de la grace & du don de la justice régneront en vie par un seul, qui est Jesus-Christ.* L'Apôtre magnifie la Grace de Dieu à quatre égards: 1. entant que la mort est la juste récompense du peché, qu'elle est venuë *par l'offense d'un seul*, & qu'elle est en Dieu un acte de justice: au lieu que nôtre Redemption operée par Jesus-Christ est un don de grace, un don gratuit, une faveur à laquelle nous n'avions point droit de prétendre: 2. entant que par Jesus-Christ nous sommes délivrez non seulement des effets du peché d'Adam, mais de la coulpe de nos propres pechez. *Car quoi-que la coulpe soit d'une seule offense en condamnation, le don est de plusieurs offenses pour la justification:* 3. entant qu'encore que nous mourions en Adam, nous ne sommes pas seulement vivifiez en Jesus-Christ, mais *nous régnerons en vie par un seul, qui est Jesus-Christ* qui est une vie beaucoup plus heureuse que celle que nous avons perduë en Adam: 4. entant que comme nous mourons par l'offense d'un seul, aussi

Rom. 5. 15. 16. 17.

auſſi nous vivrons par un ſeul; *par la juſtice d'un ſeul le don eſt venu ſur tous les hommes en juſtification de vie.* Nous n'avons point ſujet de nous plaindre de ce que le peché d'Adam nous eſt imputé à mort, puis que la Juſtice de Jeſus-Chriſt nous a aquis une vie éternelle. Le premier eſt une ſuite néceſſaire de la perte que fit Adam du paradis: le ſecond eſt entierement dû à la grace de Dieu.

On voit donc bien ce qui nous rend mortels. Dieu n'eſt point l'auteur de la mort, il nous a créez dans un état heureux & immortel: mais *par un homme le peché eſt entré dans le monde, & par le peché la mort.* L'averſion que nous avons pour la mort, devoit produire en nous une extrême horreur du peché, lequel non ſeulement nous a rendu mortels dès le commencement, mais a été juſques à ce jour la cauſe de la mort & de ſon aiguillon. Véritablement, la vertu la plus haute ne ſauroit maintenant nous préſerver de la mort: mais la vertu peut prolonger nôtre vie & la rendre heureuſe; au lieu que le vice hâte tres-ſouvent la mort & tranche le fil des jours des hommes au milieu de leur courſe. Un homme intemperant & débauché détruit la plus forte conſtitution, meurt de la fiévre, d'hydropiſie, de corruption, ou de conſomption. D'autres ſont la victime d'une vengeance privée, ou de la Juſtice publique, ou de la Vengeance divine: car *les méchans ne vivront pas la moitié de leurs jours.* Quoi qu'il en ſoit, ſi l'on met à part quelque petite averſion naturelle, qu'on peut aiſément ſurmonter, la mort ſeroit une choſe tres-innocente, incapable de nuire, & même tres-deſirable, ſi le peché ne lui donnoit ſon aiguillon, & ne nous effraioit par la penſée de ce Jugement qui la doit ſuivre. Ne vous plaignez donc point

de

de la Justice divine, de ce qu'elle a ordonné la mort: Dieu est très-bon en cela aussi-bien que très-juste. Mais déchargez contre le péché toute vôtre indignation; arrachez à la mort son arguillon: & vous ne verrez en elle qu'agrémens & que charmes: ce ne sera alors qu'une sortie hors de ces corps mortels, que les quitter pour les reprendre ensuite avec tous les avantages d'une jeunesse immortelle. Il est véritablement certain que nous devons mourir, cela nous est ordonné: mais cette certitude de nôtre mort nous apprendra cette divine sagesse qui peut nous aider à aquerir une immortalité meilleure que celle que nous avons perduë.

CHAPITRE SECOND.

Quel est l'usage que nous devons faire de cette Considération, que nous devons certainement mourir.

I. S'IL est certain que nous devions mourir; nous devons penser souvent à la mort & l'avoir toûjours devant les yeux. En effet, pourquoi ne penserions-nous pas à une chose qui doit arriver certainement; puis que sur tout le souvenir & la méditation de la mort est si nécessaire pour mener une bonne vie? Si nous devons mourir; il me semble qu'il est de nôtre intérêt d'avoir soin de mourir heureusement: or une heureuse mort dépend d'une bonne vie, & une bonne vie de la méditation de la mort. J'ai déja montré quelles sages instructions la mort nous donne: mais personne n'en profitera, si l'on ne considére ce que c'est que mourir, & l'on ne considérera pas ce que c'est que mourir, si l'on ne se ressouvient souvent qu'il faut mourir. Quiconque vit dans une continuelle méditation de la

 mort,

mort, y trouvera un préſervatif continuel contre les folies & les vanitez du Siécle, & un aiguillon perpétuel pour la vertu.

Quand un homme qui en uſe ainſi, ſent que ſes deſirs au regard des choſes de la terre vont au delà non ſeulement de ſes beſoins, mais des commoditez de la vie, Fou que tu és, dit-il à lui-même, que ſignifie tout cela? pourquoi cette inſatiable ſoif des richeſſes? pourquoi ne ceſſe-t-on jamais d'ajoûter maiſon à maiſon & champ à champ? ce monde eſt-il ton Domicile, eſt-ce ta Patrie? eſperes-tu de jouïr ici d'un repos éternel? Homme vain! tu dois changer bien-tôt de demeure: & alors, à qui ſeront toutes ces choſes? La mort va au premier jour fermer tes yeux: & quand cela ſera fait, tu ne verras pas ſeulement le Dieu que tu adores: la terre te couvrira dans peu de temps; & alors tu auras la bouche & le ventre remplis de bouë & de poudre. Des penſées comme celles-là ſont ſans doute capables de refroidir nos deſirs ſéculiers; de nous faire être contens des choſes ſuffiſantes; & de nous porter à donner charitablement & liberalement ce que nous pouvons épargner: car enfin, que ferions-nous en cette vie de plus qu'il ne nous y eſt néceſſaire pour la paſſer? Quel meilleur, quel plus ſage uſage pouvons-nous faire de richeſſes que nous ne ſaurions porter avec nous dans l'autre monde, que de les y envoier par avance par des actes de piété & de charité, afin que nous en recevions la recompenſe dans une meilleure vie, & que nous nous faſſions des amis des richeſſes iniques, qui nous reçoivent dans les Tabernacles éternels, lors que nous viendrons à défaillir?

Quand il ſent que ſon cœur commence à s'enfler & qu'il s'éleve orgueilleuſement avec ſa fortune & avec ſes honneurs; Bon Dieu, dit-il, quelle ſottiſe! c'eſt

c'eſt comme une boule d'eau que le moindre vent, qu'un petit ſoufle peut diſſiper. Que c'eſt une choſe vaine que l'homme dans ſa plus grande gloire! il paroît gai & beau comme une fleur le matin, laquelle tombe enſuite bien-tôt par terre & ſe ſêche! Quand même nôtre fortune ne changeroit point ici; il faut que nous quittions dans peu de temps ce monde : la ſcene n'en eſt pas durable & toutes les grandeurs humaines finiſſent. Combien eſt mépriſable une ame qui s'enfle par des honneurs périſſables, comme un corps par l'hydropiſie ou par une intemperie qui le remplit de vent & de mauvaiſes humeurs! ce n'eſt pas une beauté naturelle, c'eſt une véritable maladie & un déréglement lamentable. Suis-je plus conſidérable que l'homme le plus pauvre qui demande l'aumône, à moins que je ne ſois plus ſage, plus prudent & plus vertueux que lui? Des maiſons, des terres, de grandes ſeigneuries, des titres & des dignitez, toutes ces choſes, qui ne ſont point à nous & que nous ne pouvons garder, ſont-elles bien capables de mettre une ſi grande différence entre un homme & un autre? Sont-ce là les richeſſes, la beauté & la gloire d'une ame? Ne ſommes-nous pas tous faits ſur le même moule? Dieu n'eſt-il pas le Pére de nous tous? Ne devons-nous pas tous mourir & retourner dans la poudre? Les différens rôles que nous jouons ſur le theatre de ce monde, qui comparez à une durée éternelle ne durent pas autant qu'une ſcene de comédie, peuvent-ils mettre une ſi vaſte différence entre les hommes? Ces réflexions ſont capables ſans doute de faire être humble & modeſte dans la plus haute fortune : elles font voir qu'après qu'on eſt parvenu au faîte des honneurs, ſi l'on s'y conſerve & n'en tombe pas, il faut enfin en deſcendre & être mis auſſi bas que la poudre.

F 2 Ainſi,

Ainsi, quand l'homme sage, dont je parle, trouve que le corps s'éleve sur l'esprit & l'enyvre de l'amour des plaisirs sensuels, il se souvient, Que ce corps doit mourir & tous ces plaisirs finir par cette mort; Que ces plaisirs sont des plaisirs meurtriers, qui font mourir avant le temps un corps mortel; Qu'il ne convient pas à un homme qui n'est sur la terre que comme un voyageur, que comme un pélerin & un étranger, de rechercher l'aise, la délicatesse & le luxe; Qu'une ame qui est faite pour vivre éternellement, doit rechercher des plaisirs plus durables, des plaisirs qui subsistent après les funerailles du corps, & qui, après qu'elle est dégagée des liens de la chair & du sang, soient une source perpétuelle de ravissemens de joie. Ce sont là les pensées que la considération de la mort nous suggerera, comme j'ai déja montré : & il est impossible qu'une personne qui a toûjours ces pensées dans l'esprit, se laisse tromper par le faste de ce monde & par l'illusion de ses honneurs & de ses plaisirs passagers.

C'est véritablement, à mon avis, une régle tout-à-fait impraticable, que celle que donnent quelques-uns, De vivre toûjours comme si l'on devoit mourir à tout moment. Nos mœurs devroient bien être toûjours aussi pures, aussi innocentes, que si nous devions à tous momens rendre compte à Dieu: mais il est impossible d'avoir toûjours dans l'esprit ces sensibles idées de la mort que l'on a quand on la voit approcher. Cependant, quoi-que nous ne puissions pas vivre comme si nous devions mourir à tout moment; car cela mettroit fin non seulement à tous les divertissemens innocens, mais à toutes les affaires néceffaires du monde, dans lesquelles les mourans ne s'intéressent guére; nous pouvons & devons vivre comme des gens qui doivent certaine-

ment

ment mourir ; & nous pouvons & devons avoir continuellement ces pensées dans nos cœurs, afin qu'elles veillent, pour ainsi dire, sur nos actions : car une chose d'aussi grande conséquence qu'est la mort, doit toûjours, si elle est certaine, régler nos mœurs & nôtre conduite.

II. S'il est certain que nous devions mourir ; la premiére chose que nous ayons à faire dans le monde quand nous sommes parvenus à l'âge de discretion, c'est de nous préparer à la mort, en sorte qu'à quelque heure que la mort vienne, nous soyons prêts.

Cela, je l'avouë, ne s'accorde pas avec la pratique ordinaire des mondains: la mort est la chose dont ils se mettent le moins en peine ; & ils regardent comme un procedé hors de saison, d'avoir de semblables pensées quand on est jeune, sain & vigoureux. Mais outre l'incertitude de nôtre vie, & qu'il est possible que pendant que nous differons de nous conduire sagement & de nous préparer à la mort, elle nous saisisse & nous précipite dans la misére éternelle qui suit une telle mort (je parlerai de cela dans la Partie suivante) je me fais fort de convaincre tout homme sage, qu'une prompte préparation à la mort est le meilleur moien qu'on sauroit emploier pour vivre heureusement dans le monde, pendant qu'on s'y trouve. Je ne m'arrêterai pas ici à faire voir qu'une vie sainte & vertueuse, qui est la meilleure & l'unique préparation à la mort, tend à nous rendre heureux sur la terre & nous délivre de tous ces malheurs ausquels l'humeur volage de la jeunesse & les longues débauches d'un âge plus avancé exposent les hommes ; car cette louange appartient proprement à la vertu & non à une prompte préparation à la mort. Cependant, puis qu'une

telle préparation n'a en soi rien de plus fâcheux qu'à la pratique de ces vertus qui prolongent nos jours, qui conservent ou accroissent nôtre fortune, qui nous procurent de l'honneur & de la réputation dans le monde, & qui nous rendent agréables à Dien & aux hommes; cela nous engage fortement à nous préparer de bonne heure à la mort. Mais, cela à part, une préparation de cette nature a deux avantages qui contribuent plus à nôtre bonheur que tout le monde ensemble. 1. Elle nous délivre, de bonne heure, des frayeurs de la mort & par conséquent des autres frayeurs. 2. Elle nous soûtient au milieu des troubles & des calamitez de cette vie.

1. C'est seulement quand une personne a surmonté les frayeurs de la mort, qu'elle commence à vivre. Si les hommes étoient prudens & avisez; ils regarderoient, au milieu de leurs divertissemens, la mort comme une épée fatale qui pend sur leur tête à un filet : cela feroit évanoüir toutes leurs joies temporelles, & jetteroit la terreur dans leurs cœurs & dans leurs yeux. Mais la sécurité de la plûpart des gens est telle, que comme ils ne veulent point se préparer à la mort, aussi en bannissent-ils toutes les pensées. Ils vivent dans cette sécurité, parce qu'ils ne veulent pas ouvrir les yeux pour voir le danger éminent auquel ils sont exposez Tous ces tristes exemples qui feroient capables de les toucher, ils ne veulent pas y penser sérieusement, de peur de troubler leur funeste repos. Ils ont toutefois tant d'occasions de penser à la mort, qu'il est bien difficile qu'ils n'y pensent: & quand cela arrive, cette méditation les jette dans une consternation, dans une frayeur extrême, & étend un voile lugubre sur toute la gloire du monde. Que ces gens-là sont étonnez, lors que quelque danger approche ; que la mort se présente avec sa faulx; & que dans le sable

ble il ne reste que quelques grains à couler ! terrible vûë pour des personnes qui ne sont pas préparées à la mort ! S'ils vouloient bien considérer dans quel danger ils se trouvent à chaque moment, & combien d'accidens, qu'ils ne sauroient ni prévoir ni prévenir, peuvent trancher le fil de leurs jours ; l'épouvantement, la fraieur, la consternation ne les quitteroit point qu'ils ne fussent en état de penser à la mort sans crainte & qu'ils ne se fussent rendu familiere & agréable cette méditation par une grande & ferme espérance d'une meilleure vie que celle-ci.

Tellement qu'aucun homme ne peut vivre heureux, si du moins il vit comme un homme doit vivre, avec les pensées, la raison & la prudence qui lui conviennent, que celui qui prend soin de bonne heure de se préparer à la mort & à une autre vie. Jusques à ce que cela soit fait, un homme sage se croira toûjours en danger, & par conséquent il craindra toûjours. Mais celui-là est heureux qui se regarde comme mortel, & qui ne craint point la mort : ses plaisirs & ses divertissemens sont purs & sans mélange, jamais troublez par une main écrivant à la muraille, pas même par la moindre inquiétude d'esprit ; les dangers présens ne l'épouvantent point, du moins n'en est-il pas surpris ni consterné. Quiconque est délivré des fraieurs de la mort, ne craint rien fortement que Dieu : or la crainte est une passion si fâcheuse, que rien n'est plus nécessaire au bonheur de nôtre vie, que d'être delivré d'une telle passion.

2. Une suite nécessaire de ceci est, qu'une promte préparation à la mort soûtient au milieu de tous les troubles & de toutes les calamitez de cette vie. Les hommes sont exposez en ce monde à tant d'afflictions, que personne ne peut espérer d'être éxemt

de toutes : il y a même des afflictions que la nature humaine ne peut soûtenir, & pour lesquelles on ne sauroit trouver ici de consolation : l'espérance d'une meilleure vie est en plusieurs cas le meilleur refuge auquel on puisse recourir. On peut supporter des souffrances avec quelque courage, quand on sait qu'elles doivent finir bien-tôt, & que la mort ne tardera pas à les terminer & à en mettre à
Job 3. l'abri : car *là les méchans ne tourmentent plus person-*
17. 18. *ne, & là se reposent ceux dont la force n'en pouvoit*
19. *plus ; là les prisonniers ont du repos, & n'entendent plus la voix de l'exacteur ; le petit & le grand sont là, là l'esclave n'est plus assujetti à son maître.*

Ainsi, en plusieurs cas la pensée & l'attente de la mort est la seule chose capable de nous soûtenir au milieu des souffrances de cette vie : mais pendant que cette pensée & cette attente est pour nous quelque chose d'effraiant, on ne sauroit y trouver qu'une pauvre consolation. Ceux qui se sentent coupables de crimes, craignent plus la mort que tous les malheurs du monde : quelles que soient leurs souffrances présentes, elles ne leur sont pas aussi terribles *qu'un étang de feu & de souffre, qu'un ver qui ne meurt point, & qu'un feu qui ne s'éteint point.* De sorte que ces gens-là, tandis qu'ils sont agitez des frayeurs de la mort, n'ont rien qui les soûtienne au milieu des miséres ausquelles ils se trouvent exposez. La vie dont la mort nous met en possession, est en un très-agréable aspect pour les véritables fidéles, ils y voient les récompenses de leurs souffrances & de leurs travaux, de leur foi & de leur patience : une si belle vûë leur fait souffrir avec joie les opprobres & la perte de leurs biens ; parce que ces légéres afflictions qui ne font que passer, produisent en eux un poids éternel d'une gloire infiniment excellente. Mais ceux qui ne sont pas prépa-

préparez à la mort & qui la craignent extrêmement, ne sauroient trouver de la consolation en y pensant; & par conséquent ils sont privez de ce qui est le plus capable de soûtenir au milieu des tribulations de cette vie. Plûtôt nous nous préparons à la mort, plûtôt sommes-nous délivrez de ses frayeurs : après quoi l'espérance d'une meilleure vie nous fait passer nos jours gayement malgré toutes les tempêtes & toutes les calamitez ausquelles nous nous trouvons exposez.

III. PUISQUE nous devons certainement mourir, la Raison veut, & bien fortement, que nous sacrifiions nôtre vie à Dieu, lors qu'il nous appelle; c'est-à-dire, que nous aimions mieux mourir un peu plûtôt, que de renoncer le Seigneur, ou de rendre à des idoles ou à des êtres créez le culte qui lui appartient, ou de corrompre la Foi & la Religion de Jesus-Christ. Il y a sans doute bien des motifs qui encouragent les Chrétiens à souffrir le martyre quand Dieu les y appelle. L'amour que Jesus-Christ nous a temoigné en mourant pour nous, est un motif suffisant pour nous engager à mourir gayement pour lui. La grande récompense du martyre, cette glorieuse Couronne qui est reservée pour de tels Victorieux, inspira aux premiers Chrétiens la noble ambition de l'obtenir. Certainement il n'y a rien de fâcheux dans une mort de cette nature : c'est une faveur particuliere, d'avoir la gloire de mourir pour Jesus-Christ : les personnes qui lui ont été les plus cheres, ont reçu la Couronne du Martyre. Le sujet que je traitte ici, montre combien aisément nous pouvons obtenir une si glorieuse Couronne : car enfin nous ne perdons rien pour elle. Nous mourons pour Dieu : Hé, ne faut-il pas mourir, soit qu'on meure mar-

tyr ou non? Quelle si fort terrible chose est-ce pour une personne qui sait qu'elle doit mourir, & qui croit la récompense du Martyre, de mourir martyr? Aucun bon Chrétien ne croira pas sans doute qu'il perde rien au change, quand il changera cette vie contre une meilleure. Autant d'années qui en ces illustres occasions sont retranchées du cours ordinaire de la nature, sont autant d'années qu'on est plûtôt dans le Ciel : or je pense que ce n'est pas là une grande perte. C'est véritablement un noble témoignage de nôtre amour envers Dieu, de nôtre obéïssance, de nôtre soûmission, d'une parfaite confiance, de donner nôtre vie pour lui: mais peut-on faire moins pour Dieu, quand on sait qu'il faut mourir? peut-on faire moins que de quitter volontairement pour le Seigneur une vie qu'il faut perdre dans peu de temps, bon gré malgré qu'on en ait?

IV. La certitude de nôtre mort fait voir combien peu de sujet nous avons de craindre le pouvoir des hommes, puis que le plus qu'ils puissent faire c'est de tuer le corps, un corps mortel qui doit nécessairement mourir, soit qu'on le tue, soit qu'on ne le tue pas. Le tuer, n'est pas assûrément une plus grande marque de pouvoir, que l'est de casser un verre, ou quelque autre chose fragile. Ce n'est pas non plus un plus grand malheur pour ceux qui souffrent une telle violence, que l'est celui de mourir; chose pour laquelle nous sommes tous nez: la mort, de quelque genre qu'elle soit, ne sauroit faire du tort à un homme de bien. Ainsi, le conseil que nous donne le Sauveur est très-raisonnable &
Luc. très-solide: *N'ayez point de peur de ceux qui tuent le*
12. 4. *corps, & qui après cela ne sauroient rien faire davantage. Mais je vous montrerai qui vous devez craindre: craignez celui qui a la puissance, après qu'il a tué, d'envoier*

voier dans la gêhenne : oui, vous dis-je, craignez celui-là.

Ces sentimens sont sans doute très-raisonnables, quand la crainte de Dieu & celle des hommes sont opposées l'une à l'autre; qui est le cas que Nôtre Seigneur suppose. Du reste, personne ne doit folement exposer sa vie, ni provoquer & outrager des Princes qui ont pouvoir de vie & de mort. Ce ne seroit pas mourir comme martyr, mais comme fou ou comme rebelle. Mais quand un Prince menace de la mort; & que Dieu menace de la damnation: alors le conseil de Jesus-Christ a lieu certainement, qu'il ne faut point craindre les hommes, mais Dieu. Car en cette occasion le pouvoir de Dieu est pour le moins égal à celui des hommes : les hommes peuvent tuer, puis que nous sommes tous mortels & que nous pouvons être tuez; & quand une créature mortelle souffre une telle mort, tout ce qui lui arrive, c'est de mourir un peu plûtôt qu'elle ne seroit morte selon le cours ordinaire de la nature : mais Dieu peut tuer aussi; de sorte que jusques-là le cas est le même. Il est vrai que la plûpart des gens pensent qu'en ces rencontres il est plus sûr de se fier à Dieu qu'aux hommes, parce que Dieu ne punit pas toûjours en ce monde, ni n'exerce pas toûjours une prompte vengeance. Cependant lors que nôtre Sauveur déclare que Dieu tue aussi-bien que les hommes, cela semble marquer que les Apostats, qui aiment mieux provoquer la colére de Dieu que celle des hommes, peuvent être punis en cette vie comme ils méritent : car enfin, personne ne peut être assûré de n'être pas puni par le grand Dieu en ce monde; & les apostats ont moins sujet que personne de se promettre l'impunité. Ceux qui renoncent Dieu par la crainte des hommes, sont les gens les plus propres à être des éxemples éclatans d'une soudaine

daine vengeance. Mais quand les hommes ont tué ; ils ne peuvent pas faire davantage, ils ne sauroient tuer l'ame : & en ceci paroît l'inégalité qu'il y a entre le pouvoir de Dieu & celui des hommes ; car après que Dieu a tué, il peut précipiter le corps & l'ame dans le feu de l'Enfer. Terrible pouvoir sans doute, que l'on a bien sujet de craindre ! Pour ce qui est du pouvoir des hommes, qui peuvent seulement tuer un corps mortel ; il n'est pas fort terrible, & ne doit pas nous effrayer jusqu'à nous porter à quelque péché capable de nous exposer aux terribles effets de ce pouvoir qui peut détruire l'ame.



TROI-

TROISIÉME PARTIE.

Du Temps de nôtre mort; et de l'usage que nous en devons faire.

LE temps de nôtre mort doit arriver une fois; mais ce temps est incertain.

Lors que je dis que le temps de nôtre mort est incertain, je suppose qu'il n'est point nécessaire que je marque que j'entens qu'il est seulement incertain à nôtre égard & qu'aucun homme ne sait quand il doit mourir. Car Dieu sait quand nous devons mourir, parce qu'il sait toutes choses : ainsi au regard de la Prescience de Dieu, le temps de nôtre mort est certain.

Il est certain aussi, par rapport à la mort, que nous devons tous mourir. Il est certain encore, que la mort n'est pas éloignée, puis que chacun sait que nôtre vie est fort courte. Avant le Déluge les hommes vivoient plusieurs centaines d'années: cela nous paroît maintenant une vie extrêmement longue, & il y a long-temps que la vie des hommes a été fort racourcie, puis que le Psalmiste parle de cette sorte: *Les jours de nos années reviennent à soixante-dix ans, & pour les gens robustes, à quatre-vingts ans: & ce qu'ils ont de plus beau, n'est que fâcherie & tourment; même il s'en va soudainement, & nous nous envolons.* Il se trouve quelquefois des personnes exceptées de cette régle générale: mais c'est là le cours ordinaire de la vie humaine & le dernier periode où elle parvient dans sa plus grande longueur; l'on peut raisonnablement compter

Ps. 90. 10.

compter ſur ce terme, & ordinairement nos corps ne peuvent pas durer plus long-temps.

On eſt bien aſſûré qu'on ne peut aller plus loin : mais on ne l'eſt pas qu'on doive parvenir juſques-là : on ne ſait point ſi l'on ne mourra pas en deçà, la mort pouvant venir à toute heure, & nul âge n'en étant éxemté. Quelques-uns expirent dans le berceau & entre les mammelles de leurs méres : d'autres dans la vigueur de la jeuneſſe : d'autres parviennent à un âge décrépit & enterrent toute leur famille. La mort ſurprend ſouvent lors qu'on y penſe le moins, ſans nous avertir de ſon approche. Tout cela prouve aſſez que le temps de nôtre mort nous eſt inconnu & eſt incertain.

Mais ces choſes méritent d'être traitées plus particulierément : c'eſtpourquoi, par rapport au temps de nôtre mort, j'éxaminerai ces quatre choſes, non pas tant pour les expliquer, car la plûpart ſont aſſez claires d'elles-mêmes, que pour les faire ſervir à la conduite de nôtre vie.

I. Que le Terme général de la vie humaine, lequel eſt la même choſe que le temps de nôtre mort, eſt fixé & determiné par le grand Dieu.

II. Que le Temps particulier de la mort de chaque homme eſt bien prévû & ſû de Dieu, qui prévoit & ſait toutes choſes : Mais qu'il ne paroît pas que ce temps ſoit décreté & déterminé peremptoirement par lui.

III. Que le temps particulier auquel chacun de nous doit mourir, nous eſt inconnu & eſt incertain.

IV. Que nous ne devons mourir qu'une fois : *Il eſt ordonné à tous les hommes de mourir une fois.*

CHA-

CHAPITRE PREMIER.

Que le Terme général de la vie humaine est fixé & déterminé par le grand Dieu ; Et qu'il est très-court.

QUAND je dis que le Terme général de la vie humaine, lequel est la même chose que le temps de nôtre mort, est fixé & déterminé ; j'entens que Dieu a établi à la vie humaine un temps au delà duquel nul homme ne vivra, comme dit Job : *Ses jours sont déterminez, tu as le nombre de ses mois par devers toi : tu lui as prescrit ses limites, & il ne les passera point.* Paroles qui ne se rapportent pas au terme de la vie de chaque homme en particulier : mais qui marquent de l'homme en général, que des bornes ont été fixées à sa vie, au delà desquelles personne ne peut aller. Job 14. 5.

Dieu n'a pas expressément déclaré quelles sont ces bornes : mais nous pouvons les apprendre de l'expérience. Le temps qui pour l'ordinaire met fin à la vie des hommes qui vivent le plus, peut généralement passer pour la commune mesure de la vie humaine, bien qu'il se trouve quelque peu d'éxemples qui fassent exception à cette Regle.

Avant le Déluge, personne ne vêcut mille ans. D'où nous pouvons conclure, que le plus long terme de la vie humaine après la Sentence de mort prononcée contre l'homme, étoit borné à mille ans. Methuscelah, qui vêcut le plus long-temps, ne vêcut que neuf cens soixante-neuf ans ; puis il mourut : de sorte qu'aucun homme n'a jamais vêcu mille ans. En comparant cette remarque avec la promesse du Régne de mille ans, qui est appellé la Premiére Résurrection & n'est le partage que des Martyrs, Apoc. 20.

Martyrs, des Confesseurs & des véritables Chrêtiens, je suis fort disposé à conclure, que vivre mille ans est le privilége des seules créatures immortelles; & que si Adam avoit perséveré dans son innocence, il n'auroit pas vêcu plus long-temps sur la terre, mait auroit été transferé en vie dans le Ciel. Car ce Régne de mille ans des Saints avec Jesus-Christ, quoi qu'il signifie, semble être établi pour reparer ce que la mort leur avoit fait perdre à cause du peché d'Adam. Cependant ces mille ans ne termineront pas la félicité des Saints glorifiez: ils sont des Créatures immortelles: & quoi-que ce Régne avec Jesus-Christ ne doive durer que mille ans, leur bonheur n'aura point de fin; la Scene en sera seulement changée: car *la seconde mort n'a point de pouvoir sur eux.* Ou bien, ce Régne de mille ans avec Jesus-Christ doit signifier un Régne éternel & immuable, mille ans étant un gage certain de l'immortalité. Mais il y a contre cela une objection à laquelle on ne sauroit répondre, c'est que nous lisons que ces mille ans expireront, & qu'il arrivera ensuite certaines choses, même le Jugement dernier, auquel sera jugé tout le monde. C'est là un grand mystére que nous ne devons espérer de comprendre parfaitement que nous n'en aions vû l'accomplissement glorieux.

Or, bien qu'avant le Déluge quelques personnes aiant vêcu près de mille ans, après le Déluge le terme de la vie a été fort accourci. Quelques-uns croient que Dieu l'accourcit quand il prononça cette Sentence: *Mon esprit ne plaidera point toûjours avec les hommes, car aussi ne sont-ils que chair: leurs jours donc seront six-vints ans.* Comme si le Seigneur avoit alors arrêté que la vie des hommes n'excéderoit pas six-vingts ans. Mais cela ne s'accorde point avec ce qui est rapporté de la vie des hommes

Gen. 6. 3.

mes

mes après le Déluge: car non seulement Noé & ses Fils, qui étoient avec lui dans l'Arche, vêcurent beaucoup plus long-temps que cela après le Déluge, mais Arphaxad vêcut quatre cens trente-huit ans; Selah quatre cens trente-trois; Heber quatre cens soixante-quatre; & Abraham même cent soixante-quinze. Ainsi, ces six-vingts ans ne peuvent pas être rapportez au terme ordinaire de la vie humaine, mais doivent s'entendre de la durée de la patience que Dieu avoit résolu d'exercer envers le monde corrompu, avant que d'envoier le Déluge pour le détruire: c'est à dire que Dieu vouloit supporter cette méchante Génération six-vingts ans, avant que de la détruire par le Déluge. Mais ensuite peu à peu la vie fut abrégée: en sorte que bien que Moïse ait vêcu beaucoup au delà de quatre-vingts ans, si pourtant le Pseaume quatre-vingt-dixiéme a été composé par lui, comme marque l'Inscription, le terme ordinaire de la vie n'alloit pas de son temps au delà de soixante-dix ou quatre-vingts ans. *Les jours de nos années sont soixante-dix ans; & si un temperament robuste fait parvenir jusqu'à quatre-vingts ans, cette vigueur n'est pourtant que travail & que fâcherie, elle passe bien vîte & s'envole.* vſ. 10.
Depuis ce temps-là, le cours ordinaire de la vie a été le même; lequel est si court que le Prophéte Roial a bien sujet de dire: *Voila, tu as reduit mes jours à la mesure de quatre doigts, & le temps de ma vie est devant toi comme un rien. Certainement tout homme dans son meilleur état n'est que vanité.* Pſ. 39. 5.

Je ne m'attacherai pas fort à rechercher la raison de ce grand changement & pourquoi nôtre vie est renfermée dans des bornes si étroites. Il y a des gens qui ne croient pas que la chose soit ainsi arrivée, mais pensent qu'on se trompe dans la maniére de compter & que lors qu'il est dit que des per-

fonnes ont vêcu huit ou neuf cens ans, c'est parce qu'on comptoit les années par la Lune & non par le Soleil, c'est à dire que ces années sont de mois, douze desquels ne font qu'un de nos ans. Si cela étoit; ceux qui auroient le plus vêcu avant le Déluge, n'auroient pas vêcu autant que font aujourd'hui plusieurs hommes; & à ce compte Methuscelah lui-même, qui vêcut neuf cens soixante-neuf ans, ne vêcut que quatre-vingt-cinq ans. Mais il est très-absurde de s'imaginer que Moïse ait usé de deux maniéres de compter le temps, & que quelquefois par un an il n'ait entendu qu'un mois, & quelquefois douze mois, sans en avertir tant soit peu: ce qui ne pourroit se pardonner à aucun Historien. D'autres personnes se plaignent fort de n'être pas nez en ce bienheureux temps où la vie de l'homme duroit tant de centaines d'années, & où ils auroient pu joüir tant de la vigueur & de la gayeté de la jeunesse, & gouter les plaisirs de la vie durant sept, huit, neuf cens ans: avantage qu'on acheteroit aujourd'hui à quelque prix que ce fût! mais à peine s'est-on reconnu dans le monde, qu'on est averti par des cheveux gris, ou par la décadence sensible de la nature, de préparer un drap mortuaire. Ainsi, pour rendre encore plus utile la méditation de cette matiére, je montrerai 1. combien peu de sujet nous avons de nous plaindre de la briéveté de la vie: 2. quel est le salutaire usage que nous en devons faire.

CHAPITRE SECOND.

Combien peu de sujet nous avons de nous plaindre de la briéveté de la vie.

NOUS avons sans doute bien peu de sujet de nous plaindre de la briéveté de la vie & de la prompte

prompte approche de la mort: car 1. une longue vie ne peut pas s'accorder avec l'état présent du monde: 2. nôtre vie est assez longue pour tous les sages desseins que nous y pouvons avoir.

I. On ne sauroit dire quel étoit l'état du monde avant le Déluge, de quelle maniére les hommes y vivoient & à quoi ils employoient leur temps: Moïse ne nous en a pas instruit. Mais à considérer le monde tel qu'il est & comme nous le trouvons, j'ose me promettre de convaincre ceux qui se plaignent le plus de la briéveté de la vie, qu'une vie beaucoup plus longue n'auroit pas été avantageuse aux hommes. Car 1. le monde est présentement partagé d'une maniére fort inégale; les uns y ont de grandes possessions, les autres n'y ont rien que ce qu'ils peuvent gagner par beaucoup de peine & de travail, ou extorquer de la charité de leurs prochains par des importunitez continuelles, ou attraper par des artifices impies & méchans. Or, quoique les personnes riches & qui sont dans la prospérité, qui ont tout à souhait, qui commandent dans le monde, & qui vivent dans l'aise & dans les plaisirs, fussent bien-aises de passer quelques centaines d'années sur la terre; je pense pourtant que cinquante ou soixante ans doivent suffire aux esclaves & aux mendians, à ceux qui souffrent la faim & les miséres de la pauvreté, ou qui sont renfermez dans des prisons. Que s'il y a des gens assez fous pour ne croire pas ce temps suffisant; ils sont bien obligez à la Sagesse & à la Bonté de Dieu de ce qu'il ne leur en accorde pas davantage. Il est donc constant que la plus grande partie du Genre-humain a grand' raison d'être contente de la briéveté de la vie; une plus longue vie n'étant pas à desirer à son égard.

2. L'état présent du monde requiert une plus prompte succession qu'il n'y auroit, si les hommes vivoient fort long-temps. La terre est fort peuplée & est partagée entre ceux qui l'habitent à présent: & il n'y a que peu de ses habitans, par comparaison aux autres, comme j'ai déja remarqué, qui en aient en partage quelque portion considérable. Or supposons que tous nos Ancêtres, qui ont vécu il y a cent ou deux cens ans, fussent en vie & possédassent leurs anciens biens & leurs anciens honneurs; que seroit devenuë la présente Génération, qui a pris leur place & qui fait dans le monde une aussi grande figure qu'ils y ont fait? Que si l'on porte la supposition jusqu'à trois, quatre, cinq cens ans passez; le cas paroîtra encore plus embarassant & plus fâcheux, on concevra que la Terre seroit peuplée plus qu'elle ne comporte, & que pour un pauvre & un misérable qu'il y a aujourd'hui, il y en auroit cinq cens; ou que la Terre auroit dû être commune & partagée également: ce que je croi que les gens riches & heureux, qui sont si passionnez pour une longue vie, n'approuveroient pas fort. Vos jeunes héritiers prodigues seroient désolez si les successions qu'ils espérent avec tant d'impatience, ne leur devoient écheoir que dans trois ou quatre cens ans. Quel ne seroit pas leur desespoir, puis qu'aujourd'hui, que la vie est si courte, il leur tarde tant que leurs Péres meurent? Cela leur ôteroit entierement le moyen de dépenser tout leur bien avant que de le posséder, & les forceroit à mener une vie très-sobre, bon gré malgré qu'ils en eussent: or cette vie, à mon avis, ne leur plairoit pas. Je croi donc qu'ils ne feront pas de la briéveté de la vie de leurs péres un argument contre la Providence. Ce sont pourtant les beaux personnages qui d'ordinaire prennent le

parti de l'Athéïsme, & qui, après que par leurs spirituels raisonnemens ils l'ont fait entrer dans leur tête, se plaignent de tout ce qu'ils s'imaginent avec passion affoiblir la créance d'un Dieu & d'une Providence, & entre autres choses, de la briéveté de la vie, dont ils n'ont pourtant guére sujet de se plaindre, puis qu'ils survivent si souvent à leurs biens.

3. Le monde est très-méchant, mais si méchant que les gens-de-bien ne savent guére comment y employer cinquante ou soixante années. Or faisons réfléxion combien méchant il seroit selon toute apparence, si la vie des hommes s'étendoit jusqu'à six, sept ou huit cens ans. Si la vûë si courte de l'autre monde, si une vûë de quarante ou cinquante ans d'étenduë n'est pas capable de reprimer la licence & de détourner des plus grands déréglemens: à quels crimes, à quels desordres ne se porteroit-on pas, si l'on pouvoit raisonnablement supposer que la mort fût éloignée de trois ou quatre cens ans? Si les hommes parviennent en vingt ou trente ans à ces degrez de méchanceté; où n'iroient-ils pas en des centaines d'années? & alors, quel lieu seroit-ce que ce monde? y pourroit-on vivre heureusement? Nous voyons que dans l'ancien, où la vie étoit si longue, la méchanceté du Genre-humain devint si insupportable, que Dieu se repentit d'avoir fait l'homme, & résolut de détruire toute cette Génération, excepté Noé & sa Famille. La raison la plus probable qu'on sauroit alléguer pourquoi les hommes étoient devenus si universellement méchans, c'est qu'ils avoient vêcu long-temps & dans la prospérité, & que par là ils s'étoient corrompus peu à peu les uns les autres, jusques à ce qu'il ne resta de justes qu'une famille & qu'il n'y eut point d'autre reméde, que de les détruire tous,

à la reserve de cette Famille juste, comme de la semence & du fondement de l'espérance d'un nouveau monde.

On pourroit ajoûter plusieurs autres choses, pour convaincre ceux qui se plaignent de la briéveté de la vie, qu'il ne seroit pas à desirer, vû l'état présent du monde, que nous y vêcussions sept ou huit cens ans. Mais je pense que ce que j'ai dit peut suffire, si je démontre la seconde chose que j'ai avancée, Que nôtre vie est assez longue pour tous les sages desseins qu'on y peut avoir.

Je n'ai garde pourtant de me promettre de satisfaire tout le monde sur ce sujet : car ceux qui croient que la seule fin de la vie, est de manger & de boire, & de joüir des plus sales plaisirs de la chair & des sens, ne tomberont jamais d'accord que soixante-dix ans vaillent autant que huit ou neuf cens. Selon leurs principes, plus on joüit de ces plaisirs & plus souvent on les réïtere, mieux on fait. Mais ces gens-là devroient être persuadez que ce n'est point la véritable fin de la vie; que de manger & de boire; que ce ne sont que des moyens pour conserver la vie, ausquels Dieu a attaché des douceurs & des plaisirs, pour nous engager mieux à ne la pas négliger, comme il a voulu que quand on viendroit à ne pas user de ces alimens, on sentît de l'inquiétude, de la tristesse & de la douleur. Mais l'homme avoit été fait au commencement pour une fin plus noble & plus relevée : & depuis que par le péché d'Adam nous sommes tous devenus mortels, cette vie n'est pas pour elle-même, mais se réfere à une meilleure.

Nous ne venons pas en ce monde pour y résider, pour y établir nôtre demeure & y vivre tranquillement : si cela étoit, plus nous vivrions, mieux sans doute cela seroit : mais ce monde est seulement

un état d'épreuve & de discipline, un état destiné pour exercer nos vertus, perfectionner nos esprits, & nous rendre propres à jouïr des satisfactions si pures & si spirituelles de l'autre vie. Nous venons en ce monde, non pas tant pour en jouïr, que pour le vaincre & en triompher; que pour résister à ses tentations, que pour nous moquer de ses charmes, que pour mépriser ses caresses & ses flatteries, que pour soûtenir courageusement ses menaces & ses terreurs: si nous vivons assez pour pratiquer ces grandes actions, nous vivons assez long-temps; & à la fin de nôtre vie nous devons rendre graces à Dieu de ce que nos travaux & nos tentations finissent. Et certes, quel ouvrier n'est pas bien-aise que son travail soit fini, & qu'il puisse se reposer? Quel marinier n'est pas ravi d'être délivré de toutes les tempêtes & d'être parvenu heureusement au port?

Deux choses sont nécessaires pour perfectionner nos esprits, la Science & la Vertu. Et comme Dieu a accourci nôtre vie, aussi a-t-il accourci nôtre travail & nôtre tâche en nous donnant des moyens faciles & abrégez pour la Science & pour la Vertu. Je m'explique.

Véritablement, la Science est une chose sans fin & sans bornes; & il est impossible qu'une ame grande se satisfasse à cet égard entierement parmi les sombres lumieres de cette vie. Mais ce qui nous console, est que tout ce qu'il faut nécessairement savoir pour parvenir à la félicité du Ciel, est maintenant clair & aisé & ne demande pas beaucoup d'années pour être appris; car *c'est la vie éternelle de connoître Dieu & Jesus-Christ qu'il a envoyé:* ce qui est clairement révelé dans l'Evangile. Et quand nous serons dans le Ciel, nous comprendrons sans peine & promptement toutes les difficultez de la

Nature & de la Providence, infiniment mieux que les plus grands Philosophes ne sont maintenant, ni ne pourroient faire; quand ils vivroient plusieurs centaines d'années.

Pour ce qui regarde la Vertu, nous avons des voies faciles & abregées pour l'aquerir, des Préceptes très-clairs & très-parfaits; des Exemples très-admirables; des Promesses très-engageantes; & ce qui est encore plus, le Secours très-puissant de l'Esprit de Dieu pour nôtre renouvellement & nôtre sanctification. Quiconque dans l'espace de quarante ou cinquante ans n'est pas reformé & régéneré par ces moiens divins & surnaturels de la Grace, n'en deviendroit pas apparemment meilleur, quand il vivroit autant que Methuscelah.

J'avoûë que par rapport aux bonnes œuvres, plus un véritable Chrétien vivroit, plus il feroit de bien & se rendroit utile au monde: mais Dieu dispense à cèt égard ce qu'il trouve à propos; & quand il appelle à soi un tel fidéle, il l'éxemte de faire du bien davantage sur la terre.

Il est certain que rien ne sauroit être moins propre à l'état de l'Evangile que cette vie longue pour laquelle les mondains sont si passionnez: car nôtre Sauveur nous a avertis de nous attendre à des persécutions & à des souffrances pour son nom, lesquelles sont très-souvent le partage des véritables Chrétiens: en sorte que S. Paul pouvoit bien dire que *si nous n'espérions qu'en cette vie, nous serions les plus misérables de tous les hommes.* Véritablement, on n'est pas toûjours persecuté: mais quand cela arrive, on a bien sujet de rendre de très-humbles actions de graces à Dieu de ce que nôtre vie n'est pas fort longue; car ce seroit sans doute une trop grande tentation, de vivre quelques centaines d'an-
nées

nées dans un état de persécution, comme il pourroit arriver, si les fidéles persécutez & les Princes persécutans vivoient si long-temps en ce monde.

Et même, une vie si longue affoibliroit extremement les Promesses & le Menaces de l'Evangile, qui ont toutes pour objet des choses absentes & invisibles qu'on doit posséder dans l'autre vie. Car si la vie à venir étoit differée de tant de centaines d'années, ses promesses & ses menaces ne produiroient aucun effet sur l'esprit de la plûpart des hommes.

Ce seroit aussi quelque chose de bien rude pour les gens de bien, ausquels l'Evangile apprend à mépriser les choses du monde & à regarder avec une grande indifférence tous ses plaisirs: ce seroit, dis-je, quelque chose de bien rude pour eux, d'y vivre tant de centaines d'années, non pas tant pour en joüir, que pour le fouler aux pieds, & être contens au milieu de toutes ces mortifications. Ce ne seroit pas une chose moins fâcheuse pour ceux à qui l'espérance d'une meilleure vie cause de si grands transports de joie, & dont le cœur & la conversation est déja dans le Ciel, d'être privez si long-temps de ce bienheureux Séjour. Ce seroit une épreuve bien sévére de leur patience: car une espérance tant differée est une passion bien inquiéte & bien fâcheuse; & quoi qu'il y ait peu de gens à qui il tarde de mourir, un grand nombre de fidéles sont dans une impatience extrême d'être dans le Ciel, & sont prêts à mourir, quand il plaira à Dieu, nonobstant quelque répugnance naturelle, afin qu'ils puissent joüir de la félicité du Paradis.

En un mot, cette vie est assez longue pour une Course, pour une Expedition militaire, pour un Pé-

Pélerinage; assez longue pour combattre avec le monde & contre toutes ses tentations; assez longue pour connoître le monde, pour découvrir ses vanitez, pour le mépriser & vivre au dessus de ses grandeurs & de ses plaisirs; assez longue, par la grace de Dieu, pour purifier nos ames & pour nous disposer à vivre éternellement en la présence de Dieu. Si nous sommes assez bien préparez pour le Ciel, & que nous en désirions passionnément le séjour; nons croirons en avoir été trop long-temps privez.

CHAPITRE TROISIE'ME.

Quel usage nous devons faire du terme fixe de la vie humaine.

POUR retirer ici de sages instructions & faire un bon usage de cette matiére, il faut considérer deux choses: 1. Que le Terme général de la vie humaine est fixé & déterminé par le grand Dieu: 2. Que ce terme commun, dans sa plus grande étenduë, est fort court.

I. LE premier article fournit de très-utiles réflexions. Car 1. si nous considérons que nous ne saurions vivre au delà de soixante ou quatre-vingts ans, ou quelques années de plus; nous ne porterons pas nos espérances & nos desseins au delà de ce terme. 2. Nous compterons souvent nos jours & observerons que nôtre vie diminue de plus en plus & approche de l'éternité. 3. Quand nous verrons que ce terme ne sera pas éloigné & que la mort approchera, nous concevrons que nous serons plus particulierement obligez à nous préparer sérieusement & solennellement à la mort.

I. Nous

I. Nous ne porterons pas nos penſées, nos eſpérances & nos deſſeins au delà du terme que Dieu a fixé à nôtre vie; nous ne vivrons pas comme ſi nous étions des créatures immortelles: car enfin, ſi le Seigneur a mis des bornes à nôtre vie, il eſt abſurde d'eſpérer de vivre plus long-temps, à moins que d'eſpérer de changer les décrets du Ciel.

Il ſeroit neanmoins encore plus abſurde, s'il étoit poſſible, d'étendre nos eſperances, nos deſirs, nos projets & nos deſſeins temporels au delà du terme de nos jours: car combien eſt-il déraiſonnable de s'inquiéter pour des choſes de ce monde qui ne ſauroient arriver que dans un temps où nous ne devons plus vivre? Si l'on faiſoit bien réflexion à cela, on ſe délivreroit de bien du travail & des ſoins, & l'on délivreroit auſſi le monde de grands troubles & de grands deſordres, que de vaſtes deſſeins & des projets ambitieux pour le temps à venir produiſent d'une maniére ſi lamentable.

On verroit quelque fin à ſon travail & à ſes peines; on ceſſeroit d'accroître ſes richeſſes, d'ajoûter maiſon à maiſon & champ à champ, ſi l'on mettoit à ſes deſirs les mêmes bornes que Dieu a miſes à nôtre vie, ſi l'on conſidéroit quel temps l'on a à vivre, & quelles ſont les choſes néceſſaires & ſuffiſantes pour paſſer nos jours. Cependant la plûpart des hommes ſe fatiguent juſqu'au dernier moment de leur vie & amaſſent continuellement des richeſſes, comme s'ils devoient vivre toûjours & joüir éternellement de leurs biens.

La ſeule choſe tolérable qu'on puiſſe alléguer pour excuſer une telle conduite, c'eſt le ſoin de la poſterité, & le deſſein qu'on a de laiſſer du bien à ſes enfans, afin qu'ils puiſſent vivre honnêtement & heureuſement après la mort de leur pére. Mais c'eſt là plûtôt une excuſe qu'une raiſon: car nous

voions pratiquer la même chose, lors même que cette raison ne subsiste point, que l'on n'a point d'enfans, ni peut-être aucuns proches au bonheur desquels on s'intéresse; ou que l'on a suffisamment de bien pour tous ses enfans, pour les encourager, pour exciter leur industrie & leur donner moien de devenir honnêtes gens, quoi qu'on n'en ait pas assez pour les entretenir dans l'oisiveté & dans le vice; état qu'aucun sage & bon pere ne souhaittera à ses enfans. On pratique encore le même lors qu'on n'a pour heritier de grands biens qu'une fille, dont la fortune peut porter quelqu'un à l'enlever, ou à la suborner, comme il n'est arrivé que trop souvent, ou qu'un fils prodigue, que l'attente d'un si grand héritage a ruiné par avance, & qui aura bien-tôt consumé tout lors qu'il aura recueilli cette succession. La pieté & la charité des Parens, qui communique à leur posterité une sainte bénédiction, est un véritable thresor; une industrieuse & vertueuse éducation est le meilleur héritage qu'on sauroit laisser à ses enfans, & vaut infiniment mieux que les plus grands biens. La verité est que ceux qui sont si attachez à augmenter leurs biens jusqu'à la fin de leur vie, rarement le font-ils pour autre raison que pour satisfaire la soif insatiable des richesses, qui porte à en accumuler pour un temps auquel on n'en sauroit jouïr, & à faire pour cette vie plus de provisions qu'on n'y en peut consumer. Cette folie est beaucoup plus grande que celle de cèt homme de la parabole, dont les champs avoient rapporté en abondance, en sorte que ses greniers ne pouvoient contenir ses fruits,
Luc 12. 16. & suiv. & qui *dit à son ame, Mon ame, tu as beaucoup de biens assemblez pour beaucoup d'années : repose-toi, mange, boi, & fai grand'chére.* Il étoit assez sage pour connoître qu'il avoit assez de bien, & qu'il étoit

étoit à propos de se retirer & de se reposer: cependant Dieu lui dit, *Insensé, en cette même nuit on te redemandera ton ame: & les choses que tu as préparées, à qui seront-elles?*

Quels grands projets, quels vastes desseins ne forment pas la plûpart des hommes, quelque peu d'apparence qu'il y ait qu'ils puissent les éxécuter pendant leur vie, particulierement les Monarques ambitieux & les grands Politiques, qui forment le dessein & le projet d'une Monarchie Universelle sur le plan d'une longue suite d'évenemens extraordinaires; ou qui méditent de changer le Gouvernement, les Loix & la Religion d'une Nation pied à pied & insensiblement? projets, qu'on ne peut espérer de voir exécutez pendant sa vie, quand même on auroit le plus grand sujet du monde d'en espérer un heureux succès. On va donc au delà des bornes qui sont prescrites à nôtre vie, & l'on cause dans le monde du trouble, du travail, des fatigues, lors qu'aucun de ceux qui vivent n'y peut jamais être intéressé. On entreprend de gouverner le monde après sa mort, sans considérer que chaque siécle forme de nouveaux projets & prend de nouvelles délibérations, tout de même qu'il amene une nouvelle génération, fait paroître un nouveau théatre, met sur le tapis de nouvelles affaires, & introduit de nouveaux Politiques. Si les hommes renfermoient leurs soins & leurs projets dans les bornes de leur vie & pensoient seulement à ce qui les concerne & qui regarde leur temps; ils vivroient plus en repos qu'ils ne font, & le monde joüiroit d'une plus grande paix & d'une plus grande tranquillité, qu'il ne fera apparemment jamais. Si on y fait bien réfléxion, l'on demeurera d'accord qu'il est tres-raisonnable de ne s'intéresser dans les choses du monde que pour le

temps

temps qu'on a à passer sur la terre; de faire aussi peu de tort à la postérité qu'il est possible; & de lui procurer autant d'avantages qu'on peut sans troubler la paix présente & le present & bon gouvernement du monde; du reste, de laisser le soin des siécles à venir à ceux qui y doivent vivre & à cette bonne Providence qui gouverne tous les siécles & qui a soin de toutes les générations.

II. Puis que nous connoissons le cours & le terme commun de la vie humaine; nous devons compter souvent nos jours & observer combien nôtre vie diminuë, tend à sa fin & approche de l'éternité. Nôtre temps s'écoule insensiblement, & peu de gens prennent garde de quelle maniére il se passe. Ils sentent que leur force & leur vigueur subsiste sans aucune diminution; & ils comptent qu'ils ont à vivre soixante-dix ou quatre-vingts ans: mais rarement font-ils réfléxion que peut-être trente ou quarante ans sont déja passez, c'est-à-dire la meilleure moitié de la vie: ils se trompent eux-mêmes en comptant en gros toute la durée de leur vie. sans considérer combien il s'en est déja écoulé & combien peu il en reste. S'ils pensoient sérieusement à cela, ils ne se flateroient point si aisément d'une longue vie: car enfin, personne ne compte vingt ou trente ans pour une vie longue; & cependant c'est le plus qu'il leur reste à vivre, quoi-qu'ils doivent parvenir au plus long terme de la vie humaine. On a bien moins sujet encore de se flater d'une longue vie, quand on ne peut compter au delà de dix ou quinze ans à venir. Et si les hommes vouloient prendre garde combien leur vie décroit chaque jour, cela, si quelque chose étoit capable de le faire, leur rendroit leur temps tres-cher & tres-précieux, & les engageroit

engageroit de commencer à vivre, c'est-à-dire, de bien considérer les véritables fins de la vie, de faire l'œuvre pour laquelle ils sont venus au monde, & qu'ils doivent finir avant que de mourir, s'ils ne veulent pas être éternellement malheureux.

III. QUAND on est près du terme ordinaire de la vie, qu'on est même peut-être au delà & qu'on ne compte plus, on doit sans doute se préparer à la mort d'une façon toute particuliere, plus sérieusement & plus solennellement: car alors, quelque robuste qu'on soit, la mort ne peut pas être loin; & l'on ne seroit pas pardonnable, si l'on se faisoit illusion en se promettant de vivre beaucoup plus long-temps, quand on est parvenu au terme commun de la vie humaine, qu'on est sur le bord de la fosse, & qu'on a, pour ainsi dire, emprunté quelques années de l'autre monde.

Au reste, lors que je dis que ces personnes âgées doivent se préparer à la mort je n'entens pas qu'elles doivent commencer alors d'y penser: il n'est que trop tard en ce temps-là de commencer ce grand œuvre. Si pourtant ils ne s'y sont pas appliquez auparavant, il est temps sans doute qu'ils commencent une chose si importante dans les derniers momens de leur vie, & qu'ils fassent ce qu'il leur est possible dans le peu de temps qui leur reste afin d'obtenir de Dieu leur pardon pour avoir emploié une si longue vie dans le vice, dans la vanité & dans l'oubli de leur Créateur & de leur Redempteur.

Ce que je me propose ici, regarde ceux qui ont pensé à la mort long-temps auparavant; qui ont réglé leur conduite par cette méditation; qui ne sont pas entierement mal préparez à ce grand passage; qui sont au contraire déja prêts à recevoir

de bonne grace la mort dès qu'elle arrivera. Il y a une voye honnête pour lui aller au devant, qui convient à ces personnes, & que j'appelle une préparation plus solemnelle. Quand leur condition & les circonstances de leur vie le permettent, ils doivent dire de bonne heure adieu au monde & se retirer du bruit & des embaras des affaires. Quand ils se trouvent justement sur les confins des deux mondes, ils doivent tourner entierement leur face & leurs regards vers le monde où ils sont prêts d'entrer, & employer le peu de temps qui leur reste à converser avec eux-mêmes, avec Dieu & avec les heureux habitans du Ciel.

1. A converser avec eux-mêmes: chose, helas, que bien peu de gens font pendant qu'ils sont engagez dans les affaires de ce monde! Les soins ou les plaisirs de la vie, nos familles, nos amis, les étrangers nous arrachent à nous-mêmes. Il est donc convenable qu'avant que de sortir de ce monde, on recouvre la possession de sa propre personne; qu'on fasse un peu plus connoissance avec soi-même, & que cette connoissance soit plus étroite, plus fréquente, plus familiére & plus douce qu'elle n'a été; qu'on se retire du monde afin de faire une plus ample & plus exacte revûë de sa conduite & de ses actions, & d'examiner ce qui reste à pratiquer pour faire sa paix avec Dieu & avec sa propre conscience, S'il n'y a pas quelque péché dont on ne se soit pas bien repenti & pour lequel on n'ait pas demandé sincerement pardon au Seigneur: Si l'on n'a pas fait à son prochain quelque tort, pour lequel on n'ait pas fait une réparation ou une restitution suffisante: Si l'on n'a pas quelque differend avec quelqu'un, qui ne soit pas terminé & quelque querelle qui ne soit pas appaisée: Si l'on n'a point par le passé négligé trop quelque

partie

partie de ses devoirs, comme la charité envers les pauvres; l'éducation & l'instruction de ses enfans & de sa famille; & s'il n'est pas nécessaire de s'y appliquer davantage à l'avenir pour la décharge de sa conscience: Quel desordre il peut y avoir dans l'ame, qui demande d'être corrigé; quelles vertus y sont les plus foibles; quelles passions y sont les plus déréglées & les moins mortifiées; quels sont les remédes les plus propres à tout cela? Enfin il faut appliquer ces remédes & pratiquer ce que la véritable piété & la véritable vertu suggerent.

C'est là sans doute une excellente préparation à la mort. Elle inspire une grande espérance & donne une assûrance ferme & inébranlable quand il faut mourir: elle remplit l'ame d'une paix & d'un contentement indicible, en donnant une parfaite connoissance de l'état où l'on se trouve & rectifiant tout ce qui étoit mal: elle délivre la conscience des fraieurs que produit le sentiment du peché & arrache à la mort son aiguillon & ses terreurs, car le peché est l'aiguillon de la mort, & quand cét aiguillon lui est ôté, nous n'avons plus à combattre que quelque petite aversion naturelle pour la mort, aversion qu'il est facile alors de surmonter.

2. Si l'on se retire du monde pour se bien préparer à la mort; on employera la plus grande partie de son temps au service de Dieu, aux dévotions publiques & particulieres. Les gens d'affaires & ceux qui ont des emplois temporels sont ordinairement fort en arriere à cet égard, & doivent au Seigneur, si je puis ici user de ce terme, beaucoup d'arrerages. Dans l'activité de l'âge & dans l'embaras des affaires ils ont peu de temps à épargner, ou ils pensent peu à en ménager pour les

usages de la Religion. Il est donc à propos qu'on se retire quelque temps avant que de mourir, pour corriger ce défaut, & qu'après qu'on a fait avec le monde, on se donne tout entier au service de Dieu. Nous présenterons desormais à Dieu des prieres ferventes & continuelles & le supplierons de nous pardonner gratuitement, en considération des mérites & de l'intercession de Jesus-Christ, tous les péchez, toutes les fragilitez & tous les égaremens de nôtre vie passée, & de nous consoler par un vif sentiment de son amour & par une ferme espérance du bonheur céleste, qui nous soûtiennent à l'heure de la mort, dans ce terrible passage, & en adoucissent les frayeurs. Nous méditerons sur ce grand amour qui a engagé Dieu d'envoier Jesus-Christ au monde pour sauver les pécheurs ; nous contemplerons la hauteur, la profondeur, la longueur & la largeur de cette charité qui est si au dessus de tout entendement humain. Nous nous représenterons la bonté merveilleuse du Fils de Dieu, qui a bien voulu se faire homme, cette tendresse admirable qui l'a porté à mourir pour des pécheurs, lui juste pour des injustes, afin de nous reconcilier avec Dieu. Quand nos ames seront embrasées par cette méditation, ce ne seront que transports, qu'extases, nous louerons, nous magnifierons nôtre Créateur & nôtre Redempteur avec une allégresse, avec une jôie, avec une admiration inexprimable, & nous nous écrierons: *L'Agneau qui a été mis à mort, est digne de recevoir la puissance, les richesses, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire & la bénédiction. A celui qui est assis sur le Throne & à l'Agneau, bénédiction, honneur, gloire & force, aux siécles des siécles.*

Apoc. 5. 12. 13.

Outre d'autres raisons, qui rendent cette préparation très-propre à faire mourir chrétiennement,

ment, elle nous accoûtume aux divines occupations de la vie future. La vie du Ciel eſt une vie de devotion & de louanges. Là nous verrons Dieu, nous l'y admirerons, nous l'y adorerons & lui chanterons d'éternels Halleluias. Ainſi rien ne peut nous mieux diſpoſer pour le Ciel, que d'avoir nos cœurs prêts à entonner les louanges de Dieu, d'être pénétrez de ſon amour, d'admirer ſes infinies perfections, d'être abſorbez dans la contemplation de ſa gloire, & de l'adorer de la maniére la plus profonde & la plus humble.

3. Quand nous ſommes prêts d'entrer dans l'autre vie, il eſt convenable que nous y ayions nos penſées, que nous conſidérions quel bienheureux Séjour eſt celui où nous ſerons délivrez de toutes les craintes, de toutes les afflictions & de toutes les tentations de ce monde; où nous verrons Dieu & nôtre cher Sauveur; où nous converſerons avec les Anges & avec les Eſprits glorifiez; où nous vivrons éternellement ſans craindre de mourir; où il n'y a qu'amour parfait & que paix parfaite; où l'on n'a point de différents intérêts ni de différentes factions à combattre; où aucun contre-temps, aucune tempête ne ravira ni ne troublera jamais nôtre joie & nôtre repos; où il n'y aura ni douleur, ni maladie, ni travail, ni ſoin de ſe rafraichir & de ſe délaſſer, ou de reparer les pertes d'un corps mortel, pas même l'image de la mort qui interrompe nôtre félicité continuelle: où il y aura un jour perpétuel & un calme qui durera toûjours; où nos ames parviendront à la derniére perfection de la Science & de la Vertu; où nous ne ſervirons pas Dieu nonchalamment, & avec une dévotion froide & languiſſante, mais avec des ſentimens vifs, avec feu, avec tranſport: en un mot, où il y a ces choſes *qu'œil n'a point vûës, qu'oreille n'a point*

ouïes, & qui ne sont montées dans l'esprit d'aucun homme.

Ce sont là les pensées qui conviennent à un homme qui se prépare à la mort, & non pas celles qui représentent la pâleur & les regards hideux de la mort ; son triste & lugubre appareil ; une agonie ; des lamentations ; un cercueil ; un drap mortuaire ; un enterrement morne & mélancholique ; un tombeau où régnent les ténébres, la solitude & le silence, & où le corps pourrit & doit demeurer jusqu'à ce qu'il ressuscite immortel & glorieux. Il faut s'élever au dessus de tout cela, lever les yeux au Ciel, contempler ces brillantes & heureuses Régions, monter sur la montagne, pour voir, autant qu'il est possible, la céleste Canaan, où l'on doit entrer. C'est le moyen même de surmonter l'aversion naturelle qu'on a pour la mort & de desirer comme St. Paul d'être dégagé des liens du corps & d'être avec Jesus-Christ ; ce qui est la meilleure de toutes les choses. Par là on quitte aussi aisément la Terre pour le Ciel, qu'on quitte un méchant païs & un air mal sain pour aller dans un païs sain & agréable, ou une misérable maison pour en posséder une très-commode & très-belle.

A la vérité, ces pensées devroient être l'exercice continuel de la vie de tous les Chrétiens : ce saint exercice convient à toutes sortes de temps & à toutes sortes de personnes ; & si l'on ne l'entretient en quelque degré, il est impossible de surmonter les tentations du monde & de vivre dans la pratique des vertus divines & célestes : mais ce doit être d'une façon particuliere l'occupation constante & l'entretien continuel de ces heureuses personnes qui ont vêcu dans le monde assez long-temps pour devoir lui dire un adieu éternel, qui ont passé par tous les divers états de la vie humaine & qui ont la mort & l'autre monde devant les yeux.

Voilà

Voilà quelle eſt la retraite que nous recommandons : retraite très-néceſſaire & très-utile. Elle ne doit pas ſervir ſimplement à délivrer des travaux du corps & des embaras des affaires, & à faire jouir de quelque repos : on ne doit pas l'employer dans l'oiſiveté ; à rechercher des compagnies agréables ; à écouter des nouvelles ; à parler de Politique ; à trouver moyen de tuer le temps & d'occuper en choſes vaines un loiſir qui eſt plus incommode & plus fâcheux que n'étoient les affaires qu'on avoit ſur les bras : ce ſeroit un état beaucoup plus dangereux & beaucoup moins propre pour nous diſpoſer à une heureuſe mort, que ne ſont tous les ſoins & toute l'agitation d'une vie laborieuſe. Il faut donc ſe retirer du monde pour avoir plus de loiſir & de plus grandes occaſions de ſe bien diſpoſer à la vie future, pour orner & cultiver ſon eſprit, pour parer ſon ame comme on pare une Epouſe pour ſon Epoux.

Quand on eſt fort engagé dans le monde ; que l'on eſt diſtrait par les ſoins & les affaires de cette vie ; qu'on eſt entouré d'une foule de chalands ou de clients ; qu'on ne ſort de ſa boutique, de ſon magazin, de ſon comptoir que pour aller à la Bourſe ou à la Doüane, ou de ſa chambre & de ſon cabinet que pour aller au Barreau & dans une Cour de Juſtice ; qu'on n'eſt pas plûtôt débaraſſé d'une affaire, qu'il en ſurvient une autre qui preſſe ; que le ſoir à peine reſte-t-il aſſez de forces pour faire ſa priere ; & que le matin on n'a pas le temps de vaquer à l'exercice de l'oraiſon ; que même on regarde le Jour du Seigneur plûtôt comme un jour propre à ſe repoſer & à ſe rafraîchir, que comme un Jour de dévotion : quand, dis-je, on eſt dans cet état, combien froides doivent être les idées qu'on a de l'autre vie ? Quelque ſoin qu'on prenne de ren-

dre ces idées vives; le monde ne s'insinuera-t-il pas dans nos cœurs, si nous lui donnons presque tout nôtre temps & toutes nos pensées, si nôtre principale occupation est de vendre & d'acheter, de faire de bonnes affaires, des depêches, des envois de marchandises, & de grands établissemens? Cela n'est-il pas capable de dérégler les passions; de produire des querelles & des haines mortelles; d'inspirer de l'orgueil, de l'ambition, de la cupidité & de l'avarice? Helas, les plus gens-de-bien mêmes, après l'agitation des affaires, ont de la peine à effacer ces impressions grossieres qu'elle laisse & ces tâches qu'elle produit dans l'ame, à perdre le goût des choses temporelles, & à réveiller, à faire revivre en eux les sentimens de la piété & les pensées de la vie future!

C'est là sans doute une raison suffisante, comme j'ai observé auparavant, pour penser, lors qu'il est temps, à quitter le monde; ou si l'on ne s'en retire pas entierement, à diminuer ses affaires, à ne pas en embrasser tant, à s'en rendre le maître, afin d'avoir plus de loisir pour prendre soin de son ame, avant que d'être si près de sa mort. Mais cette conduite est beaucoup plus nécessaire, lors que la mort est à la porte, & que le cours de la nature montre qu'elle n'est pas loin.

Il est très-à propos de quitter le monde avant que d'en être retiré; afin d'apprendre à vivre sans lui, & de n'apporter avec soi dans l'autre aucune passion pour celui-ci. Il est par conséquent très-convenable que l'on soit dans un état mitoyen entre celui de cette vie & celui de la vie à venir, c'est-à-dire, que nous nous retirions du monde, pour nous en sevrer, pendant même que nous y sommes, afin que nous en puissions sortir avec moins de répugnance, & que nous soyons mieux disposez à entrer

dans

dans le Paradis. C'eſt ſans doute une choſe extrêmement malſéante à des gens qui ſont prêts d'être roulez dans le tombeau & qui ſuccombent autant ſous le poids de leurs richeſſes que ſous le poids de leur âge: il leur eſt, dis-je, tres-malſéant, à moins que les néceſſitez de leurs familles, ou l'intérêt du Public ne les y appellent, de ſe plonger dans les affaires temporelles, de rechercher de nouvelles dignitez, de nouveaux avancemens avec autant d'ardeur que ceux qui ne font que d'entrer dans le monde. Il eſt bien à craindre que ces perſonnes-là ne penſent guére à l'autre vie, & que la Terre ne puiſſe les ſatisfaire pleinement qu'ils n'y ſoient enſevelis.

CHAPITRE QUATRIE'ME.

Quel uſage il faut faire de la briéveté de la vie.

II. COMME le cours général de la vie humaine eſt fixé & déterminé par le grand Dieu; auſſi le terme de la vie dans ſa plus grande étenduë eſt très-court. En effet, qu'eſt-ce que ſoixante-dix, ou quatre-vingts ans? Que ce temps paſſe bien-tôt, comme un ſonge! & quand il eſt paſſé, qu'il paroît court & vain! Le meilleur moyen de bien ſentir ceci, eſt de ne regarder pas en avant, car on ſe figure le temps à venir beaucoup plus long qu'on ne le trouve enſuite, mais de regarder en arriere, de conſidérer le temps paſſé & de ſe ſouvenir d'auſſi loin qu'il eſt poſſible. Helas, combien vîte ont paſſé trente ou quarante ans! Que ce dont on ſe ſouvient, eſt peu de choſe, & qu'il s'eſt envolé rapidement! Tout cela n'eſt plus; & le reſte s'enfuira avec la même viteſſe pendant qu'on mangera, qu'on boira, qu'on dormira! & quand il ſe ſera

échapé, on ſentira avec regret que tout cela étoit fort court! Or de là je tire diverſes remarques d'un très-grand uſage pour la conduite de nôtre vie.

I. Si nôtre vie eſt ſi courte; il nous importe de ne perdre rien de nôtre temps : car nous ſieroit-il d'être prodigues d'un temps qui eſt ſi court? Certes, nous devons emploier toute nôtre vie le mieux qu'il nous eſt poſſible, ou ne pas nous plaindre de ſa brièveté : car alors cette plainte eſt un reproche que nous nous faiſons à nous-mêmes plûtôt qu'à l'ordre de la Nature & à la Providence de Dieu. En effet, il ſemble que nous avons plus de temps que nous n'avons ſoin d'en emploier & que nous ne croyons néceſſaire pour les véritables fins de la vie. Si nous pouvons mettre à part tant de temps de nôtre vie & que nous ne ſachions qu'en faire; elle eſt donc trop longue pour nous, quelque courte qu'elle ſoit en elle-même. Puis donc que la vie eſt déja trop longue pour la plûpart des hommes, leſquels croient avoir trop de temps à emploier ſagement; pourquoi Dieu nous donneroit-il plus de temps, afin qu'il ſe paſſât en des choſes vaines & frivoles? Réflechiſſons tous ſur nous-mêmes & conſidérons combien de nôtre vie nous avons entiérement perdu; combien peu ſoigneux nous avons été de nôtre temps, de la choſe du monde la plus précieuſe; combien nous en avons donné au premier venu, & combien nous avons donné avec lui de nous-mêmes & de nôtre exiſtence.

Si les hommes s'aſſeioient pour calçuler, pour faire une revûë de leurs actions, pour tirer un compte éxact de la dépenſe de leur temps depuis le commencement de l'âge de diſcretion; que ce compte leur donneroit de confuſion quand il ſeroit dreſſé! quelles déraiſonnables ſouſtractions de vie

l'on

l'on trouveroit ! qu'il y auroit peu de temps, au bout du compte, qu'on pût appeller vie !

Tant d'extraordinaire pour manger & boire & dormir, au delà de ce qu'il eſt néceſſaire pour le ſoûtien & le rafraichiſſement de la nature : tant en galanteries & en déréglemens : tant à boire avec excès & dans des réjouïſſances nocturnes : tant à reparer ce que la débauche d'une nuit précedente avoit emporté, gâté, dérangé, détruit dans la ſanté : tant en danſes & en maſcarades : tant à rendre & à recevoir des viſites de cérémonie, des viſites impertinentes ; à écouter & à tenir des diſcours oiſeux & extravagans ; à médire du prochain & à parler mal du gouvernement & des conducteurs : tant à s'habiller & à ſe parer : tant de longues parenthesſes de vie, qui n'ont ſervi de rien, ou qui n'ont été emploiées qu'à compter de longs & ennuieux momens, ou qu'à ſe fâcher contre le Soleil de ce qu'il ne ſe hâtoit pas davantage & retardoit les rendez-vous du ſoir. Mais que dans les comptes de la plûpart des gens on trouveroit peu de temps emploié aux véritables fins de la vie !

Il ſuffit ſans doute de marquer ces choſes, pour convaincre toute perſonne ſenſée, qu'elles font un mauvais uſage & une véritable perte du temps & qu'elles prodiguent d'une maniére frivole la plus grande partie d'une vie très-courte. Mais afin que vous ſentiez mieux tous cette verité, conſidérez avec moi, qu'eſt-ce que perdre ſon temps. Le temps s'écoule avec une extrême rapidité ; & nous ne pouvons pas plus l'arrêter que nous pouvons arrêter le Soleil. Cependant, tout temps qui eſt paſſé, n'eſt pas perdu. Aucun temps ne peut être à nous que celui qui eſt paſſé ou préſent ; & quoi-qu'il ſoit paſſé, il n'en eſt pas moins nôtre, ſi auparavant il l'a été : mais nous perdons nôtre temps ;

1. Lors qu'il ne nous tourne point à compte quand il est écoulé; quand nous ne nous en sommes pas servis pour devenir meilleurs & profiter tant à l'égard du corps qu'à l'égard de l'ame. C'est là le véritable moien de connoître par nôtre propre sentiment si nous avons emploié bien ou mal nôtre temps : il n'y a qu'à considérer quelles impressions & quels sentimens il a laissé à nos esprits, & quels sont ses effets après qu'il est passé. De quelque maniére vaine & frivole qu'on emploie son temps, on y trouve quelque plaisir & quelque divertissement, pendant que ce temps dure: mais le lendemain tout cela est évanouï, comme les songes de la nuit; & si l'on ne se trouve pas plus méchant que l'on étoit, on ne se trouve pas meilleur. Quand un temps ne peut pas être mis sur le compte de nôtre vie, mais est regardé comme une dépense inutile, c'est une marque certaine qu'il a été folement emploié. Tout ce qui est bon, tout ce qui est utile en quelque degré, laisse quelque satisfaction quand il est passé : un temps de cette nature, nous pouvons hardiment le mettre sur nôtre compte, il n'est point perdu. Mais quand on emploie tout son temps, jour après jour, en réjouïssances, en divertissemens, en visites, au jeu &c. quel autre compte peut-on en rendre, sinon que c'est une agréable maniére de passer son temps. Cette expression est sans doute fort juste; car c'est en effet ne pas vivre, mais passer son temps. Ces personnes-là, si elles ne passoient pas leur temps de la sorte, ne sauroient qu'en faire & à quoi l'emploier. Quand ils en ont fait ce bel usage, ils sont contens, ils ont tout ce qu'ils souhaitoient; leurs plaisirs passent avec leur temps, ils vont de compagnie & ont une même fin : que cela est agréable ! C'est dommage qu'eux-mêmes n'aient la même fin que leurs plaisirs

firs & leur temps; l'agrément feroit parfait. Mais puis qu'on doit furvivre à fon temps; & que les effets du temps doivent durer pendant toute l'éternité : ce temps qui, s'il n'a pas produit de mauvais effets, n'en a pas produit de bons qui durent plus que lui, eft entierement perdu.

2. Affûrément ce temps eft doublement perdu, dont on ne peut faire une revûë fans étonnement & fans horreur : j'entens parler d'un temps où l'on fe foit rendu coupable de grands crimes ; que l'on ait emploié non feulement à des chofes vaines, mais à des chofes méchantes; que l'on fouhaiteroit qui n'eût jamais été ; qu'on voudroit pouvoir oublier, & qu'on defireroit que Dieu & les hommes oubliaffent. Et certes, n'eft-ce pas un temps perdu, qu'un temps qui nous perd, qui nous défole, qui nous remplit de remords effraians & qui nous caufe tant de douleur que nous donnerions tout le monde pour effacer du compte de nôtre vie ce malheureux temps & pour en perdre le fouvenir ? Y-a-t-il rien de pire qu'un temps perdu, qui fait perdre une bienheureufe éternité, & pour lequel l'on perd fon ame pour toûjours ?

3. Ce temps eft perdu, qui oblige à recommencer fa vie & à reculer comme un voyageur qui après s'être égaré, revient en arriere pour retrouver le véritable chemin. Nous ne pouvons pas rappeller nôtre temps paffé, pas un de ces momens qui fe font écoulez; nous fommes obligez de fubftituer en leur place de ceux qui nous reftent, de recommencer nôtre vie, & de defaire ce que nous avions fait. C'eft là le cas de ceux qui ont mal emploié la plus grande partie de leur vie : c'eft le cas, dis-je, où ils fe trouvent lors qu'ils viennent à être convaincus de leur folie & du danger où ils font expofez. Il faut qu'ils regardent

dent toute leur vie passée comme perduë, & que lors que la moitié peut-être, ou les deux tiers, ou plus de leur vie est consumé, ils commencent à vivre, & que par la repentance & la réformation de leur conduite ils remédient aux erreurs, aux folies & aux impiétez de leur vie précedente. Or je suppose que tout le monde demeurera d'accord que ce temps-là est perdu, qui oblige de recommencer à vivre : tous les pénitens sont sans doute fort sensibles à cela; & je souhaitterois que ceux qui forment le dessein d'emploier leur jeunesse & la vigueur de leur âge dans le peché, & de se répentir après, y fissent bien réflexion. Ils ont dessein de laisser écouler la plus grande & la meilleure partie de leur vie, & de commencer à vivre lors qu'ils se verront moribons : helas! ce n'est pas sans doute un fort bon reméde contre la brièveté de la vie, que de prendre la résolution de n'en vivre pas le tiers.

II. Puisque nôtre vie est si courte; il est convenable que nous vivions autant qu'il est possible en si peu de temps. Nous ne devons pas mesurer la longueur ou la brièveté de nôtre vie par les jours, par les mois, par les années, qui est la mesure de nôtre durée ou de nôtre existence : vivre & être, sont deux choses qui doivent être distinguées avec soin.

Vivre, quand on parle d'un homme, signifie, vivre comme une créature raisonnable, exercer son intelligence & sa volonté sur des objets convenables à la dignité & aux perfections de la Nature humaine, avoir un emploi conforme à ses facultez, & pratiquer des actions qui distinguent de toutes les autres créatures. Ainsi, quoi qu'un homme doive manger, boire, & faire les autres fonctions de la vie naturelle, qui lui sont communes avec les bêtes;

ce

ce n'eſt point vivre comme un homme, à moins que ces communes actions ne ſoient réglées par la Raiſon & par la Vertu: certainement ceux qui ne s'élevent pas plus haut que ces ſortes de fonctions naturelles & générales, vivent comme des bêtes & non comme des hommes. Une vie raiſonnable, religieuſe & vertueuſe eſt la propre vie de l'homme; parce qu'elle lui eſt particuliere, & qu'elle le diſtingue de toutes les autres créatures de la terre. C'eſtpourquoi, celui qui accroît le plus ſes lumiéres, qui cultive le mieux ſon eſprit, qui polit davantage ſes mœurs, qui régle le plus éxactement ſes paſſions & ſes déſirs, qui fait le plns de bien, & qui ſe rend le plus utile au monde, quoiqu'il ne dure pas plus long-temps que les autres hommes, il vit pourtant plus long-tems qu'eux, entant qu'il fait de plus fréquens & de plus parfaits actes de la vie raiſonnable.

D'ailleurs, cette vie ſe rapporte uniquement à une vie meilleure; elle n'eſt pas pour elle-même, ce n'eſt qu'un paſſage & un état d'épreuve pour l'immortalité, & ce ne ſeroit pas la peine, s'il faut ainſi parler, de venir en ce monde pour un moindre deſſein. Ceux-là donc vivent le plus, qui profitent le mieux de la grace de Dieu pour ſe rendre propres à la vie du Ciel & à poſſéder des récompenſes & des couronnes infiniment plus grandes, plus riches & plus brillantes que celles de la Terre; qui connoiſſent le mieux leur Créateur & l'adorent de la maniére la plus parfaite, avec le plus de ferveur, avec de plus grands tranſports d'ame; qui élevent le plus leur eſprit au deſſus de la Terre par l'éxercice des plus divines vertus; qui ſervent le mieux Dieu dans le monde & font valoir le mieux auſſi leurs talens: en un mot, qui cultivent, qui poliſſent, qui perfectionnent le plus leur eſprit: qui contribüent le plus

plus à la gloire de Dieu, & qui font le plus de bien anx hommes. Des perſonnes comme celles-là ont, à l'âge de trente ans, plus vêcu: oui ſans doute, on peut dire proprement qu'elles ont vêcu plus long-temps que de vieux pecheurs décrépits; car de tels pecheurs n'ont nullement vêcu ſelon les fins que doit ſe propoſer l'homme en ce monde. Un homme a vêcu long-temps, quelque court que ſoit le temps qu'il a paſſé ſur la terre, quand ſon âge eſt mûr & qu'il a les diſpoſitions néceſſaires pour le Ciel & pour l'Eternité; quand il a placé ſes richeſſes & ſes threſors dans l'autre monde; quand ſa conduite a répondu aux fins de cette vie; & qu'il eſt prêt à quitter la terre. C'eſt par là qu'il faut meſurer ſa vie, par des actes de piété & de vertu, par des progrès dans les connoiſſances, dans la ſainteté & dans la ſageſſe, par une maturité d'eſprit & de cœur qui rende propre à joüir de la félicité céleſte. Si donc nous voulons vivre long-temps en ce monde, nous devons, 1. commencer de bonne heure à vivre: 2. avoir grand ſoin de n'interrompre point le cours de cette vie: 3. vivre avec activité & avec ferveur.

1. Nous devons commencer de bonne heure à vivre, c'eſt-à-dire, commencer de bonne heure à vivre comme des hommes & comme des Chrêtiens doivent faire, à vivre pour Dieu & pour l'autre monde, en un mot, à être de bonne heure gens-de-bien & vertueux. En effet, ceux qui commencent à vivre de la ſorte à l'âge de diſcretion & qui donnent de bonne heure des marques de piété & de vertu, s'ils parviennent à un âge avancé, ils ont vécu trois fois plus que les gens qui comptent autant d'années qu'eux, mais qui peut-être n'ont pas vêcu le tiers de ce temps, mais l'ont conſumé dans l'égarement & dans le vice. Les premiers peuvent avec conſolation regarder en arriere & conſidérer

toute

toute leur vie depuis le commencement, jouïr en esprit de toutes leurs années passées, les repasser avec plaisir & avec satisfaction '& s'en rendre un agréable compte: mais les derniers, les penitens tardifs doivent datter leur vie du temps de leur repentance & de la réformation de leurs mœurs; ils n'osent regarder plus loin en arriere, car tout ce qui est au delà, est perdu, & pis que perdu: c'est un chaos où il n'y a que confusion & que ténébres. Avant la nouvelle naissance & la nouvelle création d'un pecheur, sa vie n'est effectivement qu'un chaos de cette nature: & par conséquent il ne peut porter sa vûë guére loin en arriere, il ne sauroit en rendre un bon compte qui ne soit fort succint, il n'a que peu d'années de sa vie à s'attribuer, & à faire passer avec soi dans l'autre monde.

2. Nous devons avoir grand soin de n'interrompre point le cours de la vie, c'est-à-dire, de ne retourner point dans le péché après quelques heureux commencemens. On ne voit que trop souvent que lors que ceux qui par les soins & les sages instructions de leurs Parens & de leurs Tuteurs avoient aquis de bonne heure des principes & des sentimens de vertu & de piété, viennent à être laissez à leur propre conduite & tombent dans de mauvaises compagnies & dans la voie des tentations, ils ont envie d'essaier une autre maniére de vie & de goûter les plaisirs pour lesquels ils voient les hommes si passionnez: & il n'arrive que trop qu'ils en font un essai qui dure jusqu'à ce qu'ils aient autant perdu le goût de la piété & de la vertu, qu'auparavant ils ignoroient ce que c'étoit que le vice. Or si jamais de telles personnes reviennent de leurs égaremens; ces beaux commencemens qu'elles avoient fait voir de si bonne heure, sont entierement perdus; car cette longue interruption de vie les met fort

fort en arriere au regard du compte qui se rapporte à l'éternité. Un tel effet est produit à proportion par chaque peché que nous commettons volontairement; ce peché fait breche à nôtre vie, il n'arrête pas seulement pour un temps nôtre progrès, mais nous recule. Au contraire, ceux qui commencent de bonne heure à vivre, & qui continuent à vivre sans aucune interruption, ou avec des interruptions tres-rares & tres-courtes, peuvent compter une vie tres-longue, & arrivent véritablement au commun terme de la vie humaine.

3. Particulierement si l'on vit vîte, avec activité & avec ferveur. Il y a une maniére de vivre vîte, comme quelques-uns parlent, qui consiste, non pas à allonger la vie, mais à l'abréger. Quand des gens bien entendus ont le secret de ruiner en dix ou vingt ans la plus forte constitution de corps, & d'épuiser toute leur vigueur & toute leur chaleur naturelle, avec lesquelles d'autres hommes auroient duré soixante ou quatre-vingts ans; c'est vivre beaucoup en peu de temps & mettre promtement fin à sa vie. Pour moi, par vivre vîte, j'entens vivre aussi beaucoup en peu de temps, mais doubler & tripler sa vie, & non pas l'accourcir, c'est-à-dire, faire tout le bien qu'on peut: car plus on fait de bien, plus on vit. La vie n'est pas une simple durée, mais une action; le temps n'est pas la vie, mais nous vivons, c'est-à-dire, nous agissons dans le temps: & une personne qui fait en un jour autant de travail que d'autres font en deux, vit autant en un jour que ces autres vivent en deux. Ceux qui en l'espace d'un an font autant de progrès dans les belles connoissances, dans la sagesse, dans toutes les vertus chrêtiennes, servent Dieu aussi bien ou plus dévotement, font autant de bien au monde selon leurs forces, selon leurs engagemens

&

& ſelon leurs relations, que d'autres ſont en trois ou quatre ans; ils vivent à proportion beaucoup plus long-temps qu'eux. Ils ont fait en ſi peu de temps l'ouvrage auquel les autres ont emploié le double, le triple, & plus encore: la quantité de l'ouvrage eſt égale à la quantité du temps que ces autres auront emploié; elle vaut même beaucoup mieux, parce qu'il eſt bien plus utile & plus glorieux de faire beaucoup en peu de temps. En effet, une perſonne qui n'aura vêcu que ſoixante ou quatre-vingts ans, & qui recevra dans le Ciel la récompenſe de deux cens ans, je la tiens beaucoup plus heureuſe, qu'une autre qui auroit paſſé deux cens ans ſur la terre. C'eſt là le véritable moien d'allonger ſa vie, de la doubler, de la tripler, d'ajoûter à une vie de cinquante ou ſoixante ans un grand nombre d'années: ſi l'on en uſe de la ſorte, on n'aura pas ſujet de ſe plaindre de la briéveté de la vie.

III. Si nôtre vie eſt auſſi courte que la plûpart des hommes s'en plaignent; on n'a pas aſſeurément grand' raiſon de ſe plaindre de ce qu'on eſt obligé de l'emploier toute au ſervice de Dieu pour obtenir une récompenſe éternelle. Que ſont ſoixante ou quatre-vingts ans comparez avec l'Eternité? Ainſi, mettons à part tous les avantages & plaiſirs préſens d'une vie religieuſe; ne diſons pas que c'eſt ſeulement vivre, que de cultiver & perfectionner ſes propres facultez, de ſervir Dieu, & de faire du bien dans le monde; ſuppoſons que dans la Religion & dans la piété il n'y ait qu'épines, que difficultez, qu'on y faſſe une perpétuelle violence à la nature, qu'on y ſoit dans une continuelle guerre avec le monde & avec la chair: ne ſaurions-nous endurer tout cela, durant un temps ſi court, pour une ré-

 compenſe

compense éternelle? Les ouvriers regardent leur journée comme bien emploiée, quand ils reçoivent le soir leur paiement, se retirent ensuite chez eux, soupent gaiement avec leur famille, & dorment doucement toute la nuit, comme des ouvriers ont accoûtumé de faire. Or nôtre Sauveur compare tout le travail & toute l'occupation de nôtre vie au travail des ouvriers dont il est parlé dans la parabole du pére de famille, qui à diverses heures du jour les loüa pour sa vigne, & qui le soir leur paia leur salaire.

Nous demeurons tous d'accord que soixante-dix ans, si pourtant nous vivons si long-temps, sont en eux-mêmes un temps fort court & qui passe bien vîte: je suis bien assûré du moins que tout le monde en est convaincu quand ce temps est écoulé. Cependant, considérons combien l'enfance & la premiére jeunesse emporte de ce temps, pendant que nous sommes sous la conduite de nos parens & de nos gouverneurs: combien il s'en passe à dormir, à manger & à boire; dans les recréations nécessaires pour le soûtien & le rétablissement de ces corps mortels; dans les soins qu'il faut prendre pour nos familles; dans les affaires qui regardent le Public, choses que Dieu approuve, requiert & regarde comme étant faites à lui-même: combien nous en emploions à vivre en hommes, sobrement & avec temperance, justement & fidélement; choses que nous pratiquerions pour nous-mêmes & que toutes les Sociétez bien réglées éxigeroient, quand même on n'auroit aucun égard à l'autre monde. Tellement qu'il y a tres-peu de temps de cette vie si courte emploié au service de Dieu, au soin de nos ames & aux intérêts de l'Etat futur. Or en est-ce trop pour une Eternité bienheureuse? Se plaindre des devoirs de la sobrieté, de la temperance, de l'honnêteté

l'honnêteté morale, comme de fardeaux insupportables, & aimer mieux être damné que de s'y soûmettre; ce n'est pas tant se plaindre des loix de Dieu, que de tous les sages Gouvernemens du monde, même des Gouvernemens du monde Paien, lesquels flêtrissoient par des notes d'infamie les vices opposez à ces vertus, & les reprimoient par les punitions qu'ils méritent: c'est se plaindre de tout le Genre-humain, qui a déclaré ces vices des vices infamans, & croire qu'il vaut mieux être damné, que de vivre comme des hommes doivent faire. Cependant les deux tiers de nôtre temps ne requierent guére l'exercice d'aucune autre sorte de vertus. Et quelles difficultez peut-on imaginer dans les autres actes de la Religion? Est-ce une chose si insupportable, si fâcheuse, d'aimer le plus grand & le meilleur de tous les Etres; de louer & d'adorer celui à qui nous devons nôtre existence & toutes les choses que nous possédons; d'implorer le secours de celui qui nous l'accordera infailliblement si nous le lui demandons avec foi; d'élever nos cœurs au dessus de ce monde, qui n'est qu'un theatre de vanité, de fragilité, de misére; & de nous rejouïr avec nous-mêmes par l'espérance d'une grande & éternelle félicité: choses en quoi consiste la véritable vie de la Religion? Et même, si elles sont si difficiles & si fâcheuses (il y aura des gens qui seront surpris de ce qu'elles sont difficiles & fâcheuses, ou de ce qu'elles sont regardées comme telles) elles n'occupent qu'une fort petite partie de nôtre temps: & il me semble qu'on peut supporter cela pour être heureux durant toute l'éternité. Je suis persuadé que les hommes prennent beaucoup plus de peine pour le monde, qu'il n'est nécessaire d'en prendre pour gagner le Ciel: & même après qu'ils ont aquis les choses de la terre, leur

vie courte ou des accidens ne leur permettent pas d'en joüir beaucoup. Que si néanmoins ils regardent ces choses comme dignes de leur temps; employer une vie courte au service de Dieu pour obtenir un bonheur éternel, c'est sans doute la meilleure & la plus avantageuse maniere d'emploier son temps: & il faudroit avoir des idées bien petites & bien basses de la félicité éternelle du Ciel, pour croire qu'elle ne fût pas digne de l'obéïssance & du service de quelque peu d'années, quelque difficiles que fussent cette obéïssance & ce service.

IV. Si nôtre vie dans sa plus grande étenduë est si courte; les plaisirs criminels de ce monde, comparez avec une éternité de bonheur ou de misére, ne peuvent pas être une grande tentation. Ces plaisirs sensuels, pour lesquels les hommes ont tant de passion, & pour l'amour desquels ils violent les loix de Dieu, provoquent sa justice, perdent une immortelle vie, & s'exposent à toutes les miséres & à toutes les souffrances de la mort éternelle; ces plaisirs, dis-je, ne sauroient durer plus que la vie de ce monde: & que ce temps-là est court! Lors que nous venons à être dépouillez de ces corps, tous les plaisirs corporels périssent avec eux. Et même comme nos corps meurent & déchoient peu à peu avant que d'être roulez dans le tombeau: ainsi diminuent nos plaisirs; on le sent assez. Quelque courte que soit nôtre vie, on peut survivre à quelques-uns des vices ausquels on a le plus d'attache: ainsi quelque doux & agréables qu'ils puissent être, leur courte durée ne peut pas entrer en comparaison avec une félicité ou une misére éternelle. De quelque nature que soient les choses, leur prix augmente ou diminuë selon leur longue ou leur courte durée & selon qu'on en jouït long-temps ou peu. Un

homme

homme ſage préfére ce qui dure toute la vie & qui la rend douce & commode, à toutes les plus raviſſantes jouïſſances d'un ſeul jour : & aſſûrément un bonheur qui doit durer plus que nôtre vie & avoir autant d'étenduë que l'éternité, eſt préférable aux avantages périſſables d'une vie courte, à moins qu'on ne croie qu'il vaille mieux être heureux ſoixante-dix ans, que durant toute l'éternité, & même qu'une jouïſſance de ces avantages, qui aura duré ſoixante-dix ans, peut compenſer une indigence & une miſére éternelle.

V. La briéveté de nôtre vie eſt une réponſe ſuffiſante à tous ces argumens contre la Providence, pris de la proſpérité des méchans & des miſéres & des afflictions des gens-de-bien : car l'un & l'autre de ces états ſont ſi courts, qu'ils ne ſont rien en comparaiſon de l'éternité. Si l'on conſidére cette vie en elle-même ſans aucun rapport à un état futur; la difficulté ſera plus grande, mais non pas fort grande pourtant, parce qu'une félicité courte & une miſére courte mêlées enſemble, comme ſont toûjours la félicité & la miſére de cette vie, ne ſont pas grand' choſe ni aſſez conſidérables pour qu'on en tire des objections contre la Providence, & qu'on réponde à ces objections, ſi la mort met fin à nôtre être.

Les méchans qui ſont ces objections contre la Providence, ſont fort contens du monde tel qu'ils le trouvent; en ſorte qu'ils peuvent bien ſe paſſer d'une Providence : ce qui montre que bien que ſouvent ils ſouffrent autant que les perſonnes vertueuſes, ce n'eſt point parce qu'ils ſe déplaiſent dans ce monde & qu'ils ſe plaignent de la Providence, mais parce qu'ils craignent une autre vie. Cela fait voir donc qu'ils regardent la Terre comme un lieu

fort ſupportable, ſoit qu'il y ait une Providence, ou qu'il n'y en ait point. Que ſi ſeulement une vie auſſi courte que celle-ci eſt ſupportable, c'eſt une juſtification de la Providence ; car il s'enſuit de là que cette vie eſt aſſez bonne pour le temps qu'elle dure : elle eſt véritablement un état mêlé & imparfait, mais auſſi cet état eſt fort court. C'eſt un état dont les méchans ſe contentent fort bien ſans une autre vie après celle-ci : c'eſt un état dont les gens-de-bien ſont très-ſatisfaits dans la vûë d'une autre vie qui le doit ſuivre. Ce n'eſt point un dégoût dépiteux de la vie humaine qui fait rejetter aux libertins une Providence, ainſi que pourroient penſer ceux qui leur entendent objecter leur propre proſpérité & les calamitez des gens-de-bien, comme des preuves contre la Providence : ils ſont ravis de cette proſpérité & de ces calamitez. Quelque force qu'il puiſſe y avoir dans cette objection, ſuppoſé qu'il n'y ait point de vie future ; cependant puis que cette objection s'évanouït à la ſimple prononciation du mot d'une autre vie où les gens-de-bien doivent être recompenſez & les méchans punis, il eſt ridicule de vouloir prouver qu'il n'y a point de vie après celle-ci, de ce que les récompenſes & les châtimens ne ſont pas en ce monde diſpenſez avec cette exacte juſtice qu'on peut ſuppoſer que Dieu obſerveroit, s'il n'y avoit point d'autre vie. De ce que les gens-de-bien & les méchans ne reçoivent pas ſur la terre les récompenſes & les châtimens qui leur conviennent, en conclure, en vouloir prouver qu'il n'y a point de vie future, c'eſt une concluſion, une preuve digne de la pénétration & de la force d'eſprit des Athées. Cependant, avant que cet argument puiſſe avoir quelque force, il faut qu'ils ſuppoſent qu'on leur accorde qu'il n'y a point de Providence : car s'il y a une

une Providence, la prospérité des méchans & les souffrances des gens de bien prouvent bien mieux qu'il y a une autre vie où les récompenses & les châtimens seront plus équitablement distribuez. Lors donc qu'ils entreprennent de disputer contre la Providence au sujet de la prosperité des méchans & des calamitez des gens de bien ; avant que de pouvoir prouver quelque chose, il faut qu'ils supposent qu'on leur accorde qu'il n'y a point de vie après celle-ci où les gens de bien soient récompensez & les méchans punis: car s'il y en a une, il est assez aisé de justifier la Providence de Dieu au regard de la prosperité des méchans & des souffrances des gens de bien. De sorte qu'il faut nécessairement disputer en cercle, comme font les Catholiques Romains sur la matiére de l'Eglise : oui, il faut de nécessité disputer en la même maniére, quand on prétend prouver par l'état des gens de bien & des méchans en ce monde, qu'il n'y a point de Providence, ou de vie à venir. En effet, ces gens-là veulent prouver qu'il n'y a point de Providence, par ce principe, qu'il n'y a point de vie après celle-ci ; ou qu'il n'y a point de vie après celle-ci, par ce fondement, qu'il n'y a point de Providence. Car enfin, la prosperité des méchans & les souffrances des gens de bien ne prouvent ni l'un ni l'autre, à moins que ceux qui emploient une telle preuve, ne supposent qu'on leur accorde l'un ou l'autre : & s'ils veulent prouver l'un & l'autre par ce *medium*, il faut que tour à tour ils supposent que l'une & l'autre de ces choses leur est accordée; c'est sans doute le moien le plus aisé & le plus sûr de les supposer comme accordées, sans s'exposer par cette sorte de preuve à la risée des gens sages. Au reste, quoi que cette objection contre une autre vie & contre une Providence n'ait nulle force,

 toute-

toutefois si la prospérité des méchans & les calamitez des gens de bien duroient quelques centaines d'années, la difficulté seroit plus considérable & la tentation plus forte qu'elles ne sont maintenant. L'objection tirée de la prosperité des méchans peut être aisément refutée avec ces paroles du Psalmiste:
Ps. 37. 10. *Encore un peu de temps, & le méchant ne sera plus: tu prendras garde à sa place, & elle ne sera plus aussi.* Quand on a été le spectateur & le témoin de la prospérité des vices du méchant, & qu'on vient à
vs. 35. 36. en voir la fin prompte & soudaine, on s'écrie, *J'ai vû le méchant dans une grande élevation & s'étendant comme le verd laurier : je n'ai fait que passer; & il avoit déja disparu: je l'ai cherché; & je n'ai pu le trouver.* Cela est assez capable aussi de soûtenir le cou-
2. Cor. 4. 16. 17. rage des fidéles. *C'est pour cela que nous ne nous relâchons point : mais bien que nôtre homme extérieur se ruine, toutefois l'intérieur est renouvellé de jour en jour car nôtre legére affliction, qui ne fait que passer, produit en nous un poids infiniment plus grand & éternel de gloire.*

CHAPITRE CINQUIEME.

Que le temps, la maniére, & les circonstances de la mort de chaque homme en particulier ne sont point déterminez par un décret absolu & non conditionnel.

QUOI-QUE Dieu, à qui toutes choses sont connuës, connoisse le temps, la maniére, & les circonstances de la mort de chaque homme en particulier; il ne paroît toutefois point qu'il ait fixé & déterminé, par un décret absolu & sans condition, le temps particulier de chaque personne.

ne. C'eſt le ſujet de cette fameuſe queſtion que Beverovicius, habile Médecin, avoit tant à cœur, & ſur laquelle il ſouhaitoit ſi fort qu'on le ſatisfît. Il conſulta pour cela les plus ſavans hommes. Il s'imaginoit que l'on feroit grand tort à ſa profeſſion, ſi l'on croioit que Dieu eût déterminé la mort des hommes par un décret abſolu, en ſorte qu'ils ne puſſent mourir en deçà, ni vivre au delà de ce moment fatal, ſoit qu'ils euſſent recours aux avis & aux ordonnances des Médecins, ſoit qu'ils les négligeaſſent. Mais cette crainte étoit vaine. Car il eſt des ſpéculations qu'on ne ſuit jamais dans la pratique, quelque attache qu'on y ait, & avec quelque ardeur qu'on les ſoûtienne. Un Sceptique, qui prétend qu'il n'y a rien de certain, & qui eſt en état de défendre vivement cette hypotheſe & de diſputer contre vous auſſi long-temps qu'il vous plaira, n'a garde de ſe fier fort à ſes argumens dans quelque péril conſidérable, ni de ſe précipiter dans une fournaiſe, ou dans un fleuve, ou de ſe tenir tranquillement devant la bouche d'un canon chargé, auquel on va mettre le feu. De même ceux qui parlent le plus d'une néceſſité fatale & de décrets abſolus, ne laiſſent pas de manger & de boire, pour conſerver leur ſanté & leur vie; de prendre des remédes, lors qu'ils ſont malades; de ſe repentir d'auſſi bon cœur de leurs pechez, & de prendre une auſſi forte réſolution de réformer leurs mœurs, que font ceux qui ne croient rien de ces ſortes de décrets abſolus ni de cette fatale néceſſité.

Je n'ai pas deſſein de m'engager dans la diſpute de la Prédeſtination, de la Preſcience, & des Décrets abſolus : diſpute qui durera autant que le monde, à moins que les hommes ne devinſſent plus ſages, & ne vouluſſent plus s'inquiéter pour des queſtions qui ſont au deſſus de leur portée, &

dont ils ne ſauroient jamais avoir des idées diſtinctes. Tout ce que je prétens, c'eſt de montrer, en prenant pour régle l'Ecriture Sainte, que le terme de nôtre vie n'a pas été déterminé par le Seigneur ſi peremptoirement, que nous ne puiſſions l'éloigner, ou l'approcher, vivre plus longtemps, ou mourir plûtôt, ſelon que nous nous conduiſons en ce monde.

Cela paroit bien clairement par tous ces paſſages de l'Ecriture, où Dieu promet aux gens de bien une longue vie; & où il menace les méchans d'abréger leurs jours. *Je le raſſaſierai de longue vie, & lui ferai voir ma délivrance.* Ce ſont des paroles du Livre des Pſeaumes. Et Salomon dit de la Sageſſe, que *longueur de jours eſt à ſa droite; & en ſa main gauche richeſſes & honneurs.* Et ailleurs : *La crainte du Seigneur accroit le nombre des jours : mais les ans du méchant ſeront retranchez.* Ainſi, dans le cinquiême commandement, Dieu promet une vie longue à ceux qui honoreront leur pére & leur mére : & la même promeſſe eſt faite dans le Deuteronome, en termes plus généraux, à tous ceux qui obſerveront les loix & les commandemens du Seigneur. Dieu promet, ſous la même condition au Roi Salomon une longue vie : *Si tu marches dans mes voies, pour garder mes commandemens, comme David ton pére y a marché, j'allongerai ainſi tes jours.* Cette condition eſt ſuppoſée dans cette oraiſon du Prophéte Roi : *Mon Dieu, ne m'enleve point au milieu de mes jours.* Et dans un autre Pſeaume il dit, que *les hommes ſanguinaires & trompeurs ne parviendront point à la moitié de leurs jours.*

Pſ. 91. 16.

Prov. 3. 16.

Prov. 10. 27.

1. Rois 3. 14.

Pſ. 102. 25.

Pſ. 55. 24.

On peut raiſonnablement conclure de ces paſſages, que Dieu n'a pas déterminé abſolument le terme de la vie de chaque homme, puis qu'il a promis conditionnellement d'allonger leur vie, ou qu'il a menacé

menacé conditionnellement aussi de l'abréger. Or des promesses conditionnelles peuvent-elles avoir lieu, lors qu'il y a un decret absolu & sans condition ? & comment peut-on dire d'une personne, qu'elle ne parviendra point à la moitié de ses jours, si elle vit aussi long-temps que Dieu a décreté qu'elle vêcut ? Car enfin, si le terme de la vie a été déterminé par le Seigneur, nulle vie n'a d'autres jours que ceux que Dieu a décretez.

Et quant au fait, il est évident que les hommes abrégent leur própre vie ; & que Dieu la leur abrége : & cela, d'une maniére qui ne souffre point de décret absolu. Il y a des gens qui ruinent leur santé, & détruisent la complexion la plus forte, par l'intemperance & la débauche, & qui se tuent eux-mêmes aussi véritablement que font ceux qui se pendent, qui s'empoisonnent, qui se noient. Il est certain que ces deux sortes de personnes abrégent leur vie : & l'on peut assurer le même de ceux qui volent ; qui commettent des meurtres, ou d'autres crimes; qui exposent leur vie à la Justice publique; qui se querellent & en viennent à des duels. Je ne pense pas que tandis qu'on croit que Dieu n'a pas décreté les crimes de ces gens-là, on voulût dire qu'il ait décreté & déterminé leur mort.

Dieu lui-même a abrégé souvent aussi la vie des hommes par la peste, par la famine, par la guerre & par d'autres semblables jugemens qu'il a déploiez de temps en temps contre les pecheurs. Or il faut demeurer d'accord que ces calamitez ont été des effets du conseil & du décret de Dieu, qui comme Juge a décreté & prononcé la mort de ces malfaiteurs : mais ce décret n'est point absolu & sans condition; les crimes en ont été le sujet & la cause, comme ils le sont de tous les jugemens. Ces mal-

malheureux auroient pû vivre plus long-temps & éviter ces jugemens funestes, s'ils avoient été vertueux, & s'ils avoient obéï à Dieu. Car s'ils ne devoient pas vivre plus long-temps qu'ils ont fait, soit qu'ils eussent commis des crimes, ou qu'ils n'en eussent point commis; leur mort, par quelque jugement qu'elle soit arrivée, ne peut pas tant être regardée comme l'exécution de la Justice, que comme l'effet d'un décret peremptoire : leur vie n'a pas été abregée, mais leur derniére heure étoit venuë.

Certes, à moins qu'on ne veuille pas tomber d'accord que la Providence divine est le Gouvernement d'un Agent sage & libre, *qui agit pro re natâ*, qui agit selon l'occurrence des cas, & qui récompense & punit selon la conduite des hommes, ainsi que l'Ecriture le représente; mais qu'on aime mieux dire que c'est l'exécution inévitable d'une longue & fatale suite d'évenemens nécessaires, depuis le commencement jusqu'à la fin du monde, comme vouloient les Stoïciens : on doit reconnoître que dans ce Gouvernement d'agens libres, Dieu s'est reservé une entiére liberté d'allonger, ou d'abreger la vie des hommes, selon qu'il le juge conforme aux fins de sa providence. Car si l'on avouë que l'homme est un agent libre, & qu'il n'est point sous la nécessité de pecher & de mériter qu'on le fasse mourir en un certain temps, ou d'une certaine maniére; il faut de même avouer que les récompenses & les peines dispensées à son égard sont libres aussi, ou qu'elles ont été mal dispensées. Il sera puni, lors qu'il devra être recompensé; le terme fatal de sa vie arrivera, lors qu'il sera plus digne d'une longue vie, & que l'allongement de ses jours auroit pû être une bénédiction publique. Non, non, la fatalité & les évenemens nécessaires ne sauroient

s'ac-

s'accorder avec un Gouvernement d'agens libres: de même que personne ne sauroit faire une horloge, qui sonne dans le temps qu'il prendra envie à un homme de proferer certaines paroles, ou qui sonne le nombre d'heures qu'il lui plaira de compter. Certainement il n'y a rien de plus important dans le Gouvernement du monde, qu'une Puissance qui ait la liberté d'allonger, ou d'abréger la vie des hommes. Car rien n'inspire plus de crainte, & ne retient plus dans la dépendance de Dieu, rien ne fait plus éclater le pouvoir, la vengeance & la protection du Ciel, rien n'attire de plus grandes bénédictions sur les familles, ni sur les Etats, ou ne les expose à de plus grands malheurs, que la vie ou la mort d'un Pére, d'un Enfant, d'un Prince: de sorte qu'il est aussi nécessaire de reserver à Dieu le pouvoir libre de vie & de mort, que de soûtenir qu'il y a une Providence. A la vérité, on allégue deux ou trois passages de l'Ecriture en faveur de l'opinion contraire. *Si ses jours sont déterminez, Tu as le nombre de ses mois par devers Toi: Tu lui as prescrit ses limites, & il ne passera pas outre. N'y a-t il pas un train de guerre ordonné à l'homme* Job 7. *sur la terre? & ses jours ne sont-ils pas comme les jours* 1. *d'un ouvrier à loüage?* Mais ces paroles ne se rapportent point au terme particulier de la vie de chaque personne; & elles doivent être entenduës du terme général de la vie humaine, lequel est fixé & déterminé, & qui pour cette raison est appellé les jours, ou les années de l'homme, à cause que Dieu a réglé le temps ordinaire de la vie des hommes. Ainsi, quand Dieu menace les méchans de ne les laisser pas vivre la moitié de leurs jours, il faut entendre, la moitié du temps accordé aux hommes pour vivre sur la terre: & ces pecheurs n'ont droit sur ces jours-là, qu'entant que

ce

ce sont les jours de l'homme, lesquels par conséquent peuvent fort bien être regardez comme les leurs.

Il y a deux observations à faire sur ce que je viens de dire. La premiére, que les hommes peuvent contribuer beaucoup à allonger, ou à abréger leur vie. La seconde, que la Providence divine régle & détermine tout cela d'une façon particuliere.

1. Quant à la premiére de ces propositions, il n'est pas nécessaire d'y insister fort pour en prouver la vérité. Car enfin, on voit manifestement que les hommes s'attirent la mort tous les jours par l'intemperance, par la débauche, ou d'une maniére plus violente, en exposant leur vie à la Justice publique, ou en provoquant la vengeance céleste. Tellement que quiconque desire une vie longue, & de remplir le nombre des jours que Dieu nous a accordez en ce monde, doit se préserver de ces sortes de vices, & pratiquer les vertus qui leur sont opposées; faire de Dieu son ami, & engager sa providence à le protéger. En vérité, peut-il y avoir rien de plus absurde, que de se promettre une longue vie, de compter sur quarante ou cinquante ans à venir; & de s'abandonner en même temps à des excès capables de terminer promtement la vie, à des excès, qui échaufent & corrompent le sang, qui produisent la fiévre, ou une hydropisie dans les veines, ou de la corruption dans les moüelles & dans les jointures; qui engagent à des querelles funestes; qui dissipent le bien & portent à chercher sa fortune sur les grands chemins, lesquels ne manquent guére de conduire au gibet? Quelle illusion est celle-ci! Qu'elle est funeste à ceux qui se la font à eux-mêmes! principalement lors qu'ils pechent dans l'espérance d'avoir du temps pour se repentir, & qu'ils commettent des crimes, qui doivent

vent ne leur donner aucun temps pour la repentance!

Le conseil du Psalmiste est quelque chose de bien plus sensé: *Qui est l'homme qui desire de vivre, & qui aime une vie longue, pour voir du bien? Garde ta langue de mal; & que tes levres ne proferent point des paroles trompeuses. Détourne-toi du mal, & fai le bien; cherche & poursui la paix.* Voilà les causes naturelles & morales d'une vie longue. Mais ce n'est pas tout. *Car les yeux du Seigneur sont sur les justes, & ses oreilles sont attentives à leur cri. La face du Seigneur est contre ceux qui font mal, pour exterminer de la terre leur mémoire.* C'est-à-dire que Dieu veut prolonger la vie des gens-de-bien, & trancher le fil de celle des méchans. Véritablement ce n'est pas là une régle générale sans exception: mais c'est la conduite ordinaire de la Providence. Pf. 34. 13. 14. &c.

2. Pour ce qui regarde la seconde observation; bien que Dieu n'ait pas déterminé, par un décret absolu, combien de temps chaque personne doit vivre: il est certain pourtant que puis qu'un moineau ne tombe point à terre sans la volonté de nôtre Pére céleste, il en est à plus forte raison de même de l'homme. Personne ne peut pas plus sortir de cette vie sans une providence particuliere, qu'il peut y entrer. Personne ne peut se détruire soi-même sans la permission de Dieu. Il n'y a aucune maladie qui puisse faire mourir, que lors qu'il plaît au Tout-Puissant: nul accident mortel ne sauroit nous arriver sans sa volonté. La peste, la famine, la guerre, ces terribles fleaux sont dispensez par lui. Toute la rage, toute la fureur des hommes ne sauroit ôter la vie, sans une permission particuliére du Très-Haut. Lev. 26. 47. Jer. 6. 7. Esa. 65. 12. Jerem. 15. 2. Pf. 91. Matt. 10. 28. & suiv.

Or cela nous impose une forte obligation de ser-

vir

vir Dieu exactement, & de tâcher de lui plaire: & cette obligation est aussi grande qu'est l'amour de la vie, laquelle est la chose du monde la plus précieuse. Il n'y a que la piété qui soit capable de nous mettre à couvert de toute sorte de crainte & de péril. *Mes temps sont en ta main*, dit David au Seigneur, *délivre-moi de la main de mes ennemis & de ceux qui me persécutent.* Il n'y a qu'une piété solide qui soit capable de nous encourager à prier Dieu pour nous-mêmes, ou pour nos amis, dans quelque péril que ce soit, soit que ce péril vienne des maladies, ou de la malice des hommes: & le Seigneur peut nous secourir en toute sorte de rencontre & de cas, lors qu'il le juge à propos, remédier au desordre de la nature, corriger les mauvaises habitudes du corps, surmonter le déréglement le plus furieux des humeurs, dans le temps que tout l'art des Médecins & tous les moyens humains sont inutiles & sans succès: & il fait souvent tout cela par des voies insensibles. Pour conclure, c'est un grand sujet de satisfaction pour les fidéles, Que nos vies soient entre les mains de Dieu; Et que bien qu'elles n'aient pas un terme fixe & immuable, la mort ne puisse venir sans sa permission.

Ps. 31. 15.

CHAPITRE SIXIE'ME.

Que le temps particulier auquel nous devons mourir, nous est inconnu & est incertain.

L'Incertitude du temps particulier de nôtre mort est ce que nous appellons proprement l'incertitude de nôtre vie: & par là on veut dire que nous ne savons point quand précisément

ment nous devons mourir, si ce sera aujourd'hui ou demain, ou dans vingt ans. Il n'est pas nécessaire de prouver cela: il ne faut que vous le remettre dans l'esprit, & vous marquer quel usage vous en devez faire.

I. Cela montre combien il est déraisonnable de se flater de l'espérance d'une longue vie, c'est-à-dire, de prolonger sa vie à peu près jusqu'au terme le plus reculé de la vie hnmaine. Quoi-que ce terme soit fort court en lui-même, personne ne peut espérer d'y parvenir infailliblement. Nul homme sage ne se promettra ce qu'il n'a pas sujet d'attendre, & dont un très-grand nombre d'autres ont été frustrez: car enfin, considérons sérieusement quel sujet nous avons d'esperer une longue vie. Est-ce parce que nous sommes jeunes, sains, robustes & vigoureux? Ne voyons-nous pas, tous les jours, mourir des jeunes-gens? La jeunesse, la beauté, la vigueur peuvent-elles nous mettre à l'abri des arrêts de la mort? Est-ce parce que nous voyons des personnes qui parviennent à un âge fort avancé? Mais cela n'a pas mis à couvert des traits de la mort ceux qui sont morts jeunes & qui ont laissé sur la terre un grand nombre de personnes qui avoient vêcu deux ou trois fois autant qu'eux: de sorte que nous pouvons aussi voir un grand nombre de gens âgez, & mourir nous-mêmes jeunes. Peut-être mourrons-nous vieux, parce qu'il y en a qui parviennent à la vieillesse: mais il y a plus d'apparence que nous n'y parviendrons point, parce qu'il y en a plus qui meurent jeunes. La vérité est, que nôtre derniére heure est fort incertaine, que les voyes de la mort sont si nombreuses, si invisibles, si casuelles & si fortuites. qu'au lieu de se promettre une longue vie, nul homme sage ne se promet-

tra une ſemaine, ni ne hazardera là-deſſus aucune choſe de grande conſéquence. L'eſpérance d'une longue vie n'eſt qu'une flaterie de l'amour propre. L'attachement qu'on a à la vie & la partialité avec laquelle on juge de ſoi-même, font accroire qu'on vivra auſſi long-temps qu'il eſt poſſible, & qu'on ſera exemt de ces maladies & de ces accidens funeſtes dont nos Catalogues funébres ſont remplis toutes les ſemaines. Mais faites réfléxion que les autres hommes s'aiment autant que vous vous aimez vous-mêmes, & ſe flattent d'une longue vie autant que vous faites: que cependant ils ſont très-ſouvent trompez dans leur eſpérance; & qu'il en peut être de même de vous.

Mais, direz-vous, à quoi bon tout cela? Pourquoi prendre tant de peine pour bannir de ſon eſprit l'eſpérance d'une longue vie? Hé, quel ſi grand inconvenient y a-t-il à ſe flater là-deſſus un peu plus qu'on n'a ſujet? Si la ſuite fait voir que ce n'étoit qu'un ſonge; c'eſt pourtant un agréable ſonge, un ſonge qui rend la vie gaye & douce, & qui nous en fait goûter tranquillement les plaiſirs. Pourquoi donc nous inquiéterions-nous, & rendrions ſâcheuſe & triſte nôtre vie par des idées perpétuelles de la mort?

J'avouë que s'il n'y avoit en cela aucun inconvenient ni aucun danger, ce ſeroit être bien ſauvage & de mauvaiſe humeur, de donner les avertiſſemens qu'on vient de voir: & la moindre choſe que je pourrois faire, ce ſeroit de vous en demander pardon & de vous laiſſer joüir tranquillement des plaiſirs de la vie & porter en imagination cette joüiſſance bien avant dans l'avenir; vous vivriez auſſi long-temps que vous pourriez: & que la mort vint quand il lui plairoit, pourvû qu'on ne prévît point ſa venuë & qu'on n'enviſageât pas cet objet

ſi

si hideux. Mais je crains que dans cette espérance si flateuse il n'y ait bien du danger : & c'est pour cela que je tâche de la bannir de vos cœurs.

1. Car l'espérance d'une longue vie est très-propre à nous faire avoir de l'attachement au monde, ce qui est un très-grand mal, & à nous exposer à ses tentations & à ses caresses. Cette vérité, Que nous devons mourir & quitter ce monde, est sans doute bien forte ponr nous empêcher d'y avoir de l'attache, & pour nous engager à vivre comme des étrangers & des pélerins, ainsi que j'ai observé auparavant. Mais peu de ceux qui espérent de vivre soixante ou quatre-vingts ans, pensent à cela: bien que ce temps soit très-court en comparaison de l'Eternité, il est en soi une vie fort longue, & une jouïssance fort longue aussi des choses de la terre. On regarde une jouïssance si longue comme un bonheur très-estimable : & alors on s'abandonne au gré de ses désirs, l'on suit gayement ses inclinations, l'on tâche de s'avancer dans le monde autant qu'on peut, de jouïr de ses plaisirs autant qu'il est possible, de ne les goûter pas seulement, mais, pour ainsi dire, d'en boire à longs traits, & de s'en enyvrer. Or combien cela est dangereux, il n'est pas nécessaire que je le dise : la chose est assez connuë de tous ceux qui considérent que toutes les iniquitez des hommes sont des effets d'un trop grand attachement & d'une trop grande passion pour le monde.

C'estpourquoi, si nous voulons vivre comme des pélerins, & nous débarasser de toutes les choses de la terre, il nous faut ressouvenir que nôtre séjour ici est incertain, que nous n'avons point de bail de nôtre vie, mais qu'il faut que nous sortions de nos domiciles terrestres quand il plaira au Propriétaire. En effet, où est l'homme qui voulût s'attacher à

amaſſer ſur la terre de grands threſors, s'il faiſoit réfléxion que peut-être *en cette même nuit ſon ame lui ſera redemandée;* & qu'il ſe dît à lui-même, *Et alors toutes ces choſes, à qui ſeront-elles?* Qui voudroit établir ſon bonheur dans la jouiſſance de choſes dont on ſait qu'on peut être privé dès le lendemain? A la vérité ce ſont des réfléxions triſtes & mortifiantes: mais cette triſteſſe, cette mortification eſt le véritable uſage qu'il en faut faire; car il eſt néceſſaire que nous ſoyons mortifiez en ce monde, pour détruire l'amour que nous avons pour lui & pour ſurmonter ſes tentations: *car ſi quelqu'un aime le monde, l'amour du Pére n'eſt point en lui. Car tout ce qui eſt dans le monde, la convoitiſe de la chair, la convoitiſe des yeux & l'orgueil de la vie n'eſt point du Pére, mais eſt du monde.*

2. Comme l'eſpérance d'une longue vie donne grand avantage aux tentations de ce monde; auſſi affoiblit-elle conſidérablement l'eſpérance & la crainte des choſes de l'autre vie: elle fortifie nos tentations & diminuë nos forces; ce qui ne peut qu'être d'une très-funeſte conſéquence dans nôtre milice ſpirituelle. Tout ce que nous avons à oppoſer aux tentations flateuſes du monde, c'eſt l'eſpérance & la crainte des biens & des maux de la vie future: mais l'eſpérance d'une longue vie met l'autre monde dans une trop grande diſtance, pour qu'on puiſſe vaincre celui-ci. Ce qui eſt préſent, fait beaucoup plus d'impreſſion ſur nôtre eſprit que ce qui eſt abſent; & plus une choſe eſt éloignée, moins elle eſt efficace.

Pour ſentir cela, vous n'avez qu'à rappeller dans vôtre mémoire quelles idées vous aviez de l'autre monde, lors que les frayeurs préſentes de la mort vous le faiſoient voir de près. Bon Dieu, dans quelle conſternation n'ai-je pas vû des pécheurs mo-

ribonds ! qu'ils étoient repentans, qu'ils étoient dévots ! quelles résolutions ne prenoient-ils pas de mener une vie nouvelle ! mais tout cela ne s'est que trop souvent évanouï ensuite comme un songe, quand la crainte de la mort étoit passée. Quelle raison y a-t-il de cette différence ? Le Paradis & l'Enfer sont les mêmes, quand nous sommes en santé, & quand nous sommes malades : & je suppose que dans la santé aussi-bien que dans la maladie vous croiez fermement un Paradis & un Enfer. La seule chose qui rend les idées de l'autre monde si fortes, si puissantes & si touchantes quand nous sommes malades, c'est que nous voyons l'autre monde de plus près ; que nous sommes prêts d'y entrer ; & que c'est un objet présent qui intéresse nôtre cœur. Mais dans la santé nous voyons l'autre monde dans un grand éloignement, & à cause de cela nous ne le regardons pas comme une chose à laquelle nous ayions un intérêt prochain & présent : or ce que nous croions ne nous concerner pas pour le présent, ou ne nous concerner pas beaucoup, quelque grand & estimable qu'il soit en lui-même, ne nous touche point du tout, ou ne nous touche que peu. Ainsi, tandis que les méchans mettent l'autre monde à une grande distance d'eux & hors de leur vûë, ils n'ont rien qui reprime leurs passions & leurs convoitises : les gens-de-bien mêmes, plus ils voient l'autre monde dans un grand éloignement, moins ils en sont touchez ; cet éloignement ralentit leur zéle & leur dévotion & leur fait pratiquer avec moins de ferveur les vertus chrétiennes.

Plus cét éloignement paroît grand, plus il y a de danger ; parce que l'on regarde l'autre monde comme quelque chose d'extrémement éloigné : de sorte que cet objet ne fait pas grand' impression, lors que la méditation de l'autre vie seroit le plus

utile & le plus néceſſaire. Dans le feu & la vigueur de la jeuneſſe les hommes ſont le plus expoſez aux tentations de la chair & des ſens, & ont le plus de beſoin de penſer à l'autre monde & à un Jugement futur: mais quand dans la jeuneſſe on ſe promet une longue vie, on voit la mort & l'autre monde dans un ſi grand éloignement qu'on eſt auſſi peu touché que s'il n'y avoit point d'autre monde.

On pourroit penſer, qu'à meſure que nôtre vie ſe conſume, & que l'autre monde devient plus proche, l'on aquiert de nouveaux ſentimens & qu'on en eſt plus vivement touché: toutefois il en arrive tout autrement. Quand les hommes ont accoûtumé de regarder la vie future comme quelque choſe de fort éloigné, ils ne la regardent jamais comme quelque choſe de fort proche, à moins qu'elle n'arrive: & quand ils ſe ſont fait une habitude de penſer à l'autre vie ſans paſſion & ſans s'y intéreſſer, il leur eſt preſque impoſſible d'y penſer vivement & avec ardeur; car lors que des penſées & les paſſions qui leur conviennent, ont été ſéparées pendant long-temps, il eſt malaiſé de les réünir; & de commencer à penſer, avec paſſion & avec attachement, à ce à quoi on s'eſt accoûtumé durant trente ou quarante ans de penſer avec froideur & avec nonchalance.

3. Un autre dangereux effet que produit l'image flateuſe d'une longue vie, c'eſt qu'elle encourage les gens à pécher dans l'eſpérance préſomtueuſe d'une repentance à laquelle on prétend avoir recours avant que de mourir. Quand on eſt convaincu que ſi l'on vit & meurt dans le péché, l'on ſera éternellement malheureux (je croi que la plûpart de ceux qui ſont profeſſion du nom chrétien, ſont convaincus de cette vérité; je ſuis au moins bien aſſûré que tous ceux qui croient l'Evangile de nô-

tre

tre Sauveur, doivent l'être) Quand donc on eſt convaincu de cela, il n'y a pas ſans doute de meilleur moien de ſe tirer de cet embaras & de pécher avec ſécurité, que de réſoudre de ſe repentir & de faire ſa paix avec Dieu avant la mort. Ainſi l'on ſe flatte qu'on a long-temps à vivre; que le Jugement eſt fort éloigné, que l'on peut bien pendant un certain temps vivre les panchans de ſon cœur, jouïr des délices du péché, ſatisfaire ſes jeunes inclinations, & apprendre par expérience quelle eſt la vanité du monde, comme ont fait nos péres avant nous : après quoi on deviendra auſſi ſage & auſſi grave qu'aucun d'eux l'ait été, l'on déclamera à leur exemple contre les folies & les vanitez de la jeuneſſe, & l'on ſera auſſi pénitent, auſſi dévot & auſſi religieux qu'ils l'aient jamais été.

Quiconque conſidére l'incertitude de la vie humaine & écoute les diſcours des hommes ſur ce ſujet, concluroit aiſément, qu'ils ſont fous, ou qu'ils veulent rire: mais on ne penſeroit jamais qu'ils fuſſent dans leur bon ſens, ou qu'ils parlaſſent ſérieuſement. Que ſi l'on ſuppoſe que les hommes ſont dans leur bon ſens; comment peut-on concevoir qu'ils ſe promettent une longue vie, puis qu'ils voient tous les jours combien la vie eſt incertaine? Et ſi l'on ne veut pas dire que ces gens ſoient dans leur bon ſens; il faut reconnoître que les deux tiers des hommes ſont fous. Cela fait comprendre clairement comment les hommes peuvent prendre la réſolution de pécher pendant qu'ils ſont jeunes, & de ſe repentir quand ils ſeront vieux : il n'y a que l'eſpérance flateuſe d'une longue vie, qui ſoit capable de les engager dans le chemin du vice. A la vérité, ceux qui ne ſe promettent pas une longue vie, peuvent commettre quelque crime particulier, & former le deſſein de ſe repentir auſſi-tôt après;

qui eſt l'eſpéce de pécheurs la plus modeſte: mais j'en parlerai tout à l'heure. Je parle maintenant de ces pecheurs; il n'y en a que trop de ceux-là : je parle, dis-je, de ces pecheurs, qui ont réſolu de s'abandonner aux plaiſirs du Siécle pendant qu'ils ſeront jeunes, vigoureux & ſains, & de ne devenir religieux & temperans que lors qu'ils ſeront devenus vieux. Raiſonnons conſéquemment : il s'enſuit nettement de là, que ces gens ont réſolu d'être damnez, à moins qu'ils ne parviennent à la vieilleſſe, ou à moins qu'ils ne vivent juſqu'à ce qu'ils ſoient las du vice & que l'âge & l'expérience leur ait appris à être ſages.

Je n'inſiſterai pas ici ſur le danger auquel ces perſonnes s'expoſent & ne m'arrêterai pas à montrer qu'ils courent grand' riſque de ne vivre pas juſqu'au temps qu'ils ont deſtiné pour leur repentance: cela appartient à un autre point. Je montrerai ſeulement combien il y a de danger que par l'eſpérance d'une longue vie & d'un temps aſſez long pour pouvoir ſe repentir, on ne s'engage dans l'habitude du vice. Certainement il n'y a pas de plus grande illuſion que celle que les hommes ſe font, lors qu'ils s'abandonnent à toute ſorte d'iniquité & qu'ils contractent de fortes habitudes vicieuſes, dans la penſée de ſe repentir de leurs péchez & de les abandonner avant que de mourir.

L'expérience du monde fait voir aſſez la vanité de ces penſées. Car bien que quelques-uns de ceux qui les entretiennent, parviennent à un âge fort avancé, combien rarement voit-on qu'ils ſe repentent des débauches de leur jeuneſſe quand ils ſont devenus vieux? Ils conſervent toûjours de la paſſion & de l'attachement pour ces pechez qu'ils ne peuvent plus commettre; & ils ne ſe repentent, ils ne ſont marris d'autre choſe, ſinon d'être devenus

vieux, & de ne pouvoir être aussi méchans qu'ils étoient lors qu'ils étoient jeunes.

Et certes, doit-on attendre autre chose ? Ne sait-on pas quelle est la force des habitudes? combien l'attachement au vice augmente par des actes réïtérez ? Est-ce un moien fort propre pour se disposer à être un sincere pénitent quand on sera devenu vieux, que d'emploier au vice la vigueur de sa jeunesse ? Ne voit-on pas que l'habitude du peché détruit en certaines personnes toute la modestie naturelle, qu'elle éteint en d'autres tous les sentimens de la religion, ou qu'elle efface dans leur esprit les idées de la différence naturelle qu'il y a entre le bien & le mal ? Quelques-uns pechent jusques à ce qu'ils méprisent la repentance; d'autres jusques à ce qu'ils croient qu'il est trop tard pour se repentir. Tellement qu'encore qu'on fût assûré de vivre assez pour pouvoir devenir plus sage, pour se repentir de ses pechez & pour reformer ses mœurs, néanmoins aucun de ceux qui entrent dans le chemin de l'iniquité, n'a sujet d'espérer de se repentir jamais : & par conséquent il est extrêmement dangereux de s'engager dans l'habitude du vice en espérant de vivre assez long-temps pour pouvoir se repentir de ses pechez. Que si cela est fort dangereux, il doit l'être fort de se flater de l'espérance d'une longue vie, puis que cette espérance sollicite fortement les hommes à pecher & à differer leur repentance jusqu'à la vieillesse.

II. Puisque le temps de nôtre mort nous est si inconnu & est si incertain; nous devons l'attendre toûjours, & être si éloignez de nous promettre une vie longue, que nous ne nous promettions pas même un jour : la raison en est claire & évidente; nous ne sommes pas assûrez d'un jour.

Ce feroit une chofe bien fâcheufe, direz-vous, de vivre toûjours dans l'attente de la mort. Cela ne vaudroit guére mieux que de mourir chaque jour, ou de fentir fans ceffe les fraieurs de la mort, lefquelles font ce qu'il y a de plus fâcheux dans l'agonie des mourans. Si nous en ufions de la forte, nous ne vivrions jamais; mais au lieu de mourir une fois, felon ce que Dieu a ordonné, nous mourrions toûjours. Je répons que ce font de belles paroles qui ne fignifient rien. Perfonne ne meurt ni ne peut mourir toûjours. Quoi-que nous puiffions mourir tous les jours, on voit des gens vivre quarante, cinquante, foixante ans : & par conféquent bien que nôtre vie foit incertaine, perfonne ne peut croire chaque jour qu'il mourra ce jour certainement.

Cela eft conftant : ainfi vivre toûjours dans l'attente de la mort, ce n'eft pas croire qu'on doive mourir précifément le jour où l'on fe trouve, mais feulement qu'on pourroit mourir ce jour-là. Cette réponfe fatisfait à ce qu'on objećte des idées triftes, lugubres & effraiantes qu'on dit qu'une attente continuelle de la mort produiroit dans l'efprit : car une attente comme celle-là n'a rien en foi d'effraiant & de terrible : ce n'eft qu'une attente de prudence & de précaution. On peut vivre avec douceur & jouïr de tous les plaifirs innocens de la vie, en entretenant ces fortes de penfées. Attendre la mort chaque jour, c'eft comme attendre les larrons chaque nuit; ce qui ne trouble point nôtre repos, mais nous fait prendre nos précautions, fermer bien nos portes, & pourvoir à nôtre défenfe. Ainfi attendre la mort, ce n'eft pas vivre dans des fraieurs perpétuelles, mais vivre comme doivent faire des gens fages, qui favent, non pas qu'ils doivent, mais qu'ils peuvent mourir tous les jours.

Cela veut dire, qu'il faut être toûjours préparé à la mort; qu'il ne faut pas differer d'un moment sa repentance & son retour à Dieu; qu'il ne faut commettre aucun peché volontaire, de peur que la mort ne nous surprenne; qu'il ne faut pas être oiseux & négligent, mais travailler toûjours aux affaires de nôtre Maître, suivant le conseil de nôtre Sauveur: *Que vos reins soient troussez, & vos chandelles allumées; & soiez semblables aux serviteurs qui attendent leur maître, quand il retournera des nôces: afin que quand il sera venu & qu'il heurtera, incontinent ils lui ouvrent. Bienheureux sont ces serviteurs-là, que le maître trouvera veillans, quand il arrivera . . . . . Or sachez ceci, que si le Pere de famille eût sû à quelle heure le larron eût dû venir, il eût veillé & n'eût point laissé percer sa maison. Vous donc aussi soiez prêts: car le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous n'y penserez point.* Jesus-Christ nous donne le même avertissement dans la parabole des Vierges sages & des Vierges foles. A l'arrivée de l'Epoux les foles dormoient; mais les sages se leverent d'abord, garnirent leurs lampes, & entrerent avec lui dans la Sale des noces: après quoi la porte fut fermée. Les foles Vierges n'avoient point d'huile & leurs lampes étoient éteintes: & pendant qu'elles étoient allé acheter d'huile, la porte de la Sale des noces leur fut fermée, & ensuite on ne voulut point leur ouvrir. *Veillez donc: car vous ne savez ni le jour ni l'heure en laquelle le Fils de l'homme viendra.*

Luc. 12. 35. & suiv.

Matt. 25.

Voilà le danger d'une mort subite & la raison pourquoi nôtre Eglise prie sur ce sujet. Car si nous étions toûjours bien prêts à mourir, si comme des vierges sages avec nos lampes garnies & allumées nous attendions l'Epoux; une mort qui ne se feroit point sentir, une mort qui venant tout-à-coup

ne nous expoſeroit point aux craintes, aux fraieurs, aux lugubres ſolemnitez des agoniſans, ſeroit une véritable Εὐθανασία, l'eſpéce de mort la plus déſirable. Mais le danger d'une mort ſubite conſiſte à être ſurpris dans les pechez & à être produit en jugement, avant qu'on ait préparé ſes comptes, à être tiré de ce monde avant qu'on ait fait aucune proviſion pour l'autre. Le ſeul moien qu'il y ait de prévenir cela, c'eſt d'être toûjours ſur ſes gardes, d'attendre toûjours la mort, & d'y être toûjours préparé.

Il y a des gens qui ſe croient fort en ſûreté, ſi après avoir paſſé leur vie dans le peché & dans la vanité, ils ont aſſez de temps pour penſer à la mort, pour pouvoir demander pardon à Dieu dans un lit mortel, pour confeſſer & déplorer les déréglemens & les iniquitez de leur vie paſſée, pour mourir dans des terreurs & dans une agonie d'eſprit, qu'ils appellent repentance, mais qui certainement ne ſont que les triſtes préſages d'une conſcience reveillée & déchirée par des remords & par une terrible attente de la vengeance divine. Quand même cette maniére de mourir ſeroit fort conſolante (je crains extrêmement qu'elle ne ſoit généralement ſans eſperance) néanmoins aucun de ceux qui ne vivent pas dans une continuelle attente de la mort, ne pourroit ſe la promettre. Le fil de nos jours peut être tranché tout-à-coup, nous pouvons tomber dans une léthargie, il peut arriver que nôtre eſprit ſoit accablé par la douleur & n'ait nulle liberté: de ſorte que ſi pour ſauver nos ames il ſuffiſoit de demander pardon à Dieu, nous ne ſaurions le faire dans ces cas: or c'eſt l'eſpéce de cas de tant de pecheurs, que tous en devroient profiter comme d'un ſolide avertiſſement. Certes, puis qu'on ne ſait point quand, ni en quelle maniére l'on doit mourir,

mourir, il faut ſans doute être toûjours bien préparé contre tous les accidens capables de nous ſurprendre.

Tous les hommes ſentent en toutes les autres affaires, hormis en celle de leur ſalut, la néceſſité d'une ſemblable précaution. Un Epicurien, qui ne recherche que les plaiſirs des ſens, ne veut point differer de ſatisfaire ſes paſſions. *Vive hodie*, c'eſt ſa deviſe, *mangeons & beuvons; car demain nous mourrons.* Ceux qui ſe propoſent d'accroître leurs richeſſes, d'avancer leur fortune & de faire du progrès dans les dignitez & les honneurs du Siécle, profitent du temps préſent & des occaſions favorables. Il eſt certain que quand même on ne conſidéreroit pas l'incertitude de la vie, il y a des choſes qu'un homme ſage ne differera point, & qu'il ne renvoiera point à un autre temps, lors que l'occaſion ſe préſente de les faire.

Ce qu'il eſt néceſſaire de faire, il le fera auſſi-tôt qu'il lui ſera poſſible, dans le premier moment que cela deviendra néceſſaire, ſi l'ocaſion eſt propre & favorable.

Ce qu'il eſt néceſſaire de faire chaque jour, il ne le renvoiera pas d'un jour à l'autre, mais le fera chaque jour, comme eſt manger, boire, dormir.

Ce qu'il a réſolu de faire & qu'il peut faire auſſi bien & auſſi convenablement dans le temps où il ſe trouve, qu'en tout autre temps, il le fera en ce temps préſent.

Ce à quoi le délai pourroit nuire, il le fera dès qu'il pourra.

Ce qui eſt propre à certains temps & à certaines ſaiſons, il le fera quand ces temps, quand ces ſaiſons ſeront venuës: ainſi un pére de famille obſerve les ſaiſons pour ſemer & pour recueillir; un marchand obſerve les marchez & les foires.

Ce

Ce qui eſt d'un uſage préſent & d'une commodité préſente à une perſonne qui y prend grand plaiſir; ou qu'elle déſire paſſionnément, elle ne le differera point, elle le fera d'abord.

Or toutes ces raiſons ſont des raiſons bien puiſſantes pour nous porter à avoir ſoin de nos ames, à nous repentir de nos pechez, à vivre dans la pratique de toutes les vertus chrêtiennes, à faire tout le bien qu'il nous eſt poſſible, à pratiquer toutes ces choſes inceſſamment; principalement ſi nous conſidérons que nôtre vie eſt incertaine, que peut-être nous n'aurons point d'autre temps pour les pratiquer; que le temps préſent.

1. Car y a-t-il rien qui ſoit d'une plus abſoluë néceſſité, que le Salut de nos ames? Il eſt cette ſeule choſe néceſſaire dont il eſt parlé dans l'Evangile: le Salut de nos ames eſt néceſſaire comme une fin néceſſaire; & la pratique de la véritable piété eſt néceſſaire comme un moien qui ſert à cette fin. Si éviter une miſére éternelle, & obtenir un bonheur éternel, n'eſt pas quelque choſe de néceſſaire, je ne ſai point ce qui peut rendre une choſe néceſſaire. Que ſi on ne peut éviter cette miſére ni obtenir ce bonheur ſans la pratique des devoirs de la véritable piété; cette pratique eſt auſſi néceſſaire qu'eſt le Salut de nos ames. Et y peut-il avoir aucun temps préſent, anquel il ſoit trop tôt de faire ce qu'il eſt ſi néceſſaire de pratiquer, particulierement ſi l'on n'eſt point aſſûré d'avoir pour cela aucun autre temps? Non, non; on ne ſauroit jamais faire trop tôt ce qui eſt abſolument néceſſaire; & nul homme ſage ne négligera de le faire d'abord, s'il faut qu'il ſoit malheureux pour toûjours, en cas que cela ne ſoit pas fait: or il pourroit arriver que cela ne ſe feroit jamais, s'il n'étoit fait d'abord & dans le temps préſent.

Les

2. Les actes de religion & le soin de nos ames ne sont-ils pas des choses que nous devons pratiquer chaque jour aussi-bien que les actes de manger & de boire, qui sont nécessaires pour conserver la santé & les forces de nos corps? Ne faut-il pas que nous priions Dieu chaque jour? que nous fassions de ses loix la régle de nos actions chaque jour? que nous nous repentions de nos pechez chaque jour? que nous fassions tout le bien qu'il nous est possible, chaque jour? Ce qui est l'ouvrage de chaque jour, nous devrions le faire chaque jour, quand même nous serions assûrez de vivre jusqu'au lendemain: à plus forte raison devons-nous le faire quand nous savons que nous pouvons mourir avant que le jour suivant soit venu.

3. N'avez-vous pas tous dessein de vous repentir de vos pechez & de réformer vôtre vie avant que de mourir? Est-ce qu'il n'est pas autant nécessaire de vous repentir de vos pechez aujourd'hui, qu'il le puisse jamais être? Le jour présent n'est-il pas un temps aussi propre pour la repentance, que vous en puissiez jamais vraisemblablement avoir? Etes-vous assûrez d'avoir un autre jour pour vous repentir, si vous négligez celui-ci? Cela peut convaincre toute personne sensée, qu'aucune résolution de se repentir dans la suite ne sauroit être sincére; parce que ceux qui prennent cette sorte de résolution, ont bien dessein de se repentir, mais ils ne forment pas le dessein de se repentir dans le temps auquel ils peuvent le faire, (c'est-à-dire, au temps présent, duquel seul ils sont assûrez, mais de remettre ce grand œuvre à un temps qui ne sera peut-être jamais à eux.

Je demeure d'accord que des gens peuvent prendre sincérement la résolution de faire dans un mois, dans six mois, dans un an ce qu'ils ne jugent pas à propos

propos ni convenable de faire pour le present. Mais aussi est-il certain que ce n'est pas une résolution absoluë, mais conditionnelle, que de vouloir faire une chose si l'on vit jusqu'au temps qu'on croit devoir être à propos de la faire.

Considerez donc lequel des deux vous vous proposez, quand vous prenez la résolution de vous repentir. Vôtre résolution est-elle seulement conditionnelle, & avez-vous seulement dessein de vous repentir, si vous vivez jusqu'à un certain temps? J'avoüë que c'est quelque chose que cette résolution: mais je souhaite que vous considériez le danger auquel elle vous expose. Car enfin, êtes-vous contens d'être éternellement malheureux, si vous ne vivez pas jusqu'à ce que le temps que vous avez destiné à vôtre repentance, soit arrivé? Ah non: helas, vous tremblez à la simple pensée d'un tel malheur! & vous ne voulez vous repentir que parce que vous ne voulez pas être malheureux pour toûjours: c'est-à-dire, vous êtes dans une absoluë résolution de vous repentir; vous êtes convaincus que la repentance est une chose absolument nécessaire; c'est un ouvrage qui doit être fait, & vous êtes résolus à le faire. Ainsi, voiez combien vaine & contradictoire est la résolution de se repentir dans la suite. C'est une résolution absoluë, à laquelle une condition est annexée, & même une condition tres-incertaine; une résolution de se repentir certainement, non dans un temps certain, mais dans un temps incertain. Ceux qui se repentent, doivent se repentir en quelque temps: or la repentance ne peut jamais être certaine, quand le temps qu'on lui a destiné, est incertain. Certainement il n'y a de bonne résolution que celle qui est pour le temps présent, quand il n'y a pas de raisons valables qui empêchent d'agir alors, parti-

culierement

culierement si dans le délai il y a un danger manifeste. Résoudre de se repentir dans la suite lors que le temps présent est le seul temps certain auquel on peut se repentir, cela ne peut signifier autre chose, sinon qu'on est convaincu de la nécessité de la repentance; mais qu'on a une si grande attache à ses pechez, qu'on ne sauroit les quiter; de sorte que pour pouvoir pecher avec sécurité, sans être agité de fraieurs perpétuelles touchant l'autre vie, on résout de se repentir dans la suite. Quand même il n'y auroit pas dans un tel délai un danger aussi manifeste, à cause de l'incertitude de nôtre vie; je laisse à penser si une résolution comme celle-là peut jamais vraisemblablement avoir aucun effet, une résolution qui est dûë à une grande passion pour le peché & qui n'a pour but que de dissiper les fraieurs d'une conscience criminelle & de donner occasion de pecher avec sécurité dans le temps présent. Car c'est pour cela qu'on résout de ne se repentir pas dans le temps present, mais dans la suite: & si l'on conserve cette résolution, on ne se repentira jamais: car le *dans la suite* n'arrivera jamais, parce qu'il ne marque aucun temps fixe & déterminé, mais un temps qui n'est pas présent. La raison pour laquelle on résout de ne se repentir pas aujourd'hui, aura lieu chaque jour, dans tout jour qui sera venu. On a de l'attache à ses péchez, on a de la peine à les quiter: & la raison pour laquelle on résout de se repentir dans la suite, servira pour tous les *dans la suite*, mais ne servira pas pour aucun temps présent; parce qu'alors on ne voudra point non plus se repentir actuellement, & que dans une sécurité funeste on se flatera de vaines espérances de répentance. Ah, ne vous flatez point de ces vaines espérances. Quiconque résout de se repentir, mais n'a pas dessein de se repentir d'abord,

bord, bien qu'il ſache qu'il n'eſt pas aſſûré d'avoir aucun autre temps préſent pour s'y repentir, ne prend pas une ſincére réſolution de ſe repentir, mais réſout ſeulement de differer ſa repentance.

On peut dire le même du danger des délais; de l'imprudence avec laquelle on laiſſe paſſer les temps propres de l'action; & du mépris avec lequel on néglige ce qui eſt d'un uſage préſent & qu'on devroit déſirer ſur toutes choſes, qui eſt d'aſſûrer la félicité éternelle de ſon ame. Mais j'ajoûterai ſeulement ceci, pour faire ſentir ce que c'eſt que laiſſer échaper le temps préſent, ſans l'employer à des choſes ſi importantes: c'eſt que quiconque perd ſon temps préſent, perd tout le temps qu'il a, tout le temps qu'il peut appeller ſien; voilà le ſommaire de tous les argumens qu'on peut produire ſur ce ſujet. Le temps préſent eſt le ſeul temps auquel on ait à vivre, auquel on puiſſe ſe repentir, ſervir Dieu, faire du bien aux hommes, augmenter ſes lumiéres, exercer ſes vertus, & ſe préparer pour l'Immortalité bienheureuſe: ce qui comprend tout ce qu'il y a de plus néceſſaire, de plus utile & de plus déſirable au monde, & ce qui donne du prix au temps même, lequel n'eſt conſidérable qu'à cauſe de ce qui peut y être fait & de ce dont on peut y joüir.

Mais, direz-vous, à ce compte il faudroit emploier toute ſa vie aux devoirs de la Religion, à penſer en Dieu, à n'avoir dans l'eſprit que l'autre monde, aux actes de la repentance & de la mortification, à des prieres, à des jeûnes, & à de ſemblables exercices de dévotion. Il n'y auroit aucun temps de reſte pour les affaires ordinaires de la vie: à peine en auroit-on pour manger & pour dormir; il faudroit bien pourtant qu'on en eût un peu pour cela, bon gré malgré qu'on en eût: mais on n'en

pour-

pourroit emploier aucun aux recréations, à la conversation des amis, aux divertissemens innocens, au rafraichissement du corps & de l'esprit. Car si nous devons emploier avec soin nôtre temps présent aux choses qui regardent la piété, nous devons y emploier tout nôtre temps, puis que le temps présent est tout nôtre temps; que nous n'en avons d'autre que le présent; & qu'un moment succéde à l'autre: c'est à dire que nous ne pouvons faire qu'une chose durant toute nôtre vie, qu'il faut devenir hermite, & se retirer entierement du monde & de la conversation des hommes.

La réponse que j'ai à faire à cette objection, montrera ce que c'est qu'emploier le temps présent, & comment il faut l'emploier.

1. J'accorde, que si un homme a mal emploié la plus grande partie de sa vie, s'est rendu coupable de crimes énormes, a contracté de fortes habitudes vicieuses; la principale & presque la seule chose que cet homme peut faire, c'est de déplorer ses péchez devant Dieu & de lui en demander le pardon avec ferveur & avec persévérance, de vivre dans un état de pénitence & de mortification, de se refuser les plaisirs & les commoditez de la vie, jusques à ce qu'il ait surmonté en quelques degrez l'amour du vice, regagné l'empire sur ses passions, recouvré la paix de l'ame, & ait quelque sujet de croire que Dieu l'a pardonné & l'a reçû en grace pour l'amour de Jesus-Christ. Voilà comme une telle personne doit agir; & quand elle est vivement pénétrée du sentiment de ses péchez & qu'elle connoît bien le danger où elle se trouve, elle ne peut guére faire autre chose. Pendant qu'elle est agitée des frayeurs de l'Enfer, elle n'a pas fort envie de s'attacher aux affaires de cette vie, & moins encore aux divertissemens & aux plaisirs de la terre. Mais c'est une interrup-

tion des pratiques ordinaires & réglées de la vie, comme est un accès de fiévre, qui fait garder le lit ou la chambre & qui rend incapable de penser à autre chose qu'au recouvrement de la santé. Quand ce cas arrive, le soin de nos ames est assûrément la seule affaire nécessaire & doit être la seule occupation de nôtre temps.

2. Mais lors qu'on ne se trouve pas dans ce cas, un sage emploi de nôtre temps présent ne fait pas être toûjours à genoux, ou pratiquer des choses qui regardent directement & immédiatement Dieu & l'autre vie, car l'état de ce monde ne comporteroit pas cela. On emploie bien son temps quand on le partage entre les affaires, & les devoirs de la vie, entre ce monde, & l'autre; qu'on ménage son temps de sorte que chaque chose a le sien; qu'on commence & finit la journée en adorant son Créateur & son Redempteur, en le bénissant pour toutes ses faveurs temporelles & spirituelles, en lui demandant pardon de tous les péchez qu'on a commis, en implorant la protection de sa Providence & le secours de sa Grace; quand après cela on pense & on s'occupe aux affaires séculieres avec justice & avec droiture; qu'on mange & boit avec sobrieté & avec temperance; qu'on rend aux hommes tous les bons offices possibles; que si on a quelque temps de reste, on l'emploie à accroître ses lumiéres par la lecture & la méditation des Saintes Ecritures & d'autres livres utiles & instructifs, à se délasser par la conversation innocente & agréable de ses amis ou par d'autres recréations qui ne sont pas tant une perte du temps qu'un rafraichissement nécessaire pour ramasser ses esprits & pour se rendre plus propre aux occupations de la piété: mais que le jour qui est destiné à des actes plus publics & plus solemnels de dévotion, on fait de la Religion son

son occupation principale, car c'est le propre ouvrage de ce jour, de servir & d'adorer Dieu, d'examiner l'état de son ame, de s'instruire mieux de ses devoirs, de penser si fort en Dieu & de méditer avec tant de recueillement sur la vie future, que ces pensées, que cette méditation munisse contre toutes les tentations & les fasse surmonter lors qu'on retourne dans le monde. C'est bien emploier son temps présent, que d'observer les temps propres de l'action, & de faire ce qui convient à chaque sorte de temps; de ne faire jamais rien de mauvais; & pour ce qui regarde les différentes sortes de bonnes actions, de pratiquer ce que les temps particuliers & les differentes circonstances requierent. Par là nous pouvons rendre un bon compte de tout nôtre temps, même de nos heures les plus libres & les plus oiseuses. Nous devrions agir de la sorte, quand même nous serions assûrez de vivre plusieurs années: mais puis que le temps de nôtre vie est si incertain, nous avons bien plus sujet de nous conduire de cette maniére.

IV. Puis que nôtre vie est si incertaine, cela doit bannir de nos esprits tous soins rongeans & toute inquiétude touchant les temps à venir. A la vérité, nous pouvons vivre plusieurs années, quoique nôtre vie soit incertaine; ainsi des soins prudens nous conviennent: mais aussi nous pouvons mourir bientôt; pourquoi donc nous inquiéterions-nous touchant le lendemain, & beaucoup moins pour des possibilitez plus éloignées? Prévoiez-vous de fâcheuses calamitez particulieres ou publiques? paroît-il des présages & des signes de tempêtes? Le Ciel s'obscurcit-il? Les nuées sontelles sombres, menaçantes, chargées de foudres & prêtes à crever sur vos têtes? Mettez-vous à cou-

vert aussi bien qu'il vous est possible, faites tous les préparatifs que la prudence vous suggerera, car vous pouvez assez vivre pour voir cette tempête: mais ne vous effraiez pas pour des tempêtes éloignées, car avant qu'elles arrivent, vous serez peut-être hors de leur atteinte ; & alors toute vôtre inquiétude & toutes vos fraieurs auroient été vaines & mal fondées. J'ai vû plusieurs exemples de cette nature; j'ai vû souvent des personnes épouvantées par de tristes présages touchant l'avenir: mais outre que ces choses qu'ils avoient si fort appréhendées, n'arrivoient point, ou n'étoient pas aussi fâcheuses que leur imagination le leur avoit représentées, elles étoient d'abord fort benignes, puis elles passoient sans leur avoir nui en aucune maniére.

Mon dessein n'est pas de consoler des malheurs à venir par cette raison, que l'on peut mourir avant qu'ils soient arrivez; ce qui seroit une fort petite consolation pour la plùpart des gens; car la mort est le plus terrible malheur qu'ils prévoient: mais puis que nôtre vie est incertaine & que nous pouvons mourir & ne voir jamais les maux que nous craignons, le bon sens ne veut point que nous en soyions troublez comme s'ils étoient présens & certains. L'incertitude des évenemens futurs est une raison qui doit nous empêcher de nous en inquiéter douloureusement; l'incertitude de nôtre vie en est une autre: or ce qui est si incertain, ne doit pas être le sujet d'une grande passion.

V. Pour les mêmes raisons nous ne devons pas craindre extrémement les hommes, ni mettre nôtre confiance en eux : leur vie est fort incertaine; & lors que nous les appréhendons le plus, peut-être ne sont-ils pas capables de nous nuire; & peut-être aussi qu'ils ne pourront nous secourir lors que

nous

nous aurons le plus besoin d'eux. C'est-ce que dit le Psalmiste: *Ne vous assûrez point sur les Princes* Ps. 146. 3. 4.
ni sur le fils de l'homme, à qui il n'appartient point de délivrer. Son esprit sort, & lui retourne en sa terre: en ce même jour perissent ses pensées & ses desseins. Departez-vous de l'homme, dont le soufle est en ses narines, dit Esaïe, *car que vaut-il?* Les hommes, prin- Es. 2. 22.
cipalement les Grands & ceux qui sont revêtus d'un grand pouvoir, peuvent nous faire beaucoup de mal & beaucoup de bien: il est donc de la prudence de tâcher par toutes les voies sages & honnêtes de gagner leurs bonnes graces & d'éviter tout ce qui sans sujet & sans nécessité pourroit provoquer leur colére: cependant ce sont des créatures si fragiles, qu'elles ne peuvent être que les objets d'une crainte & d'une espérance subordonnée. Quand la crainte de l'homme est en opposition avec la crainte de Dieu, il faut suivre le sage conseil du Prophéte Esaïe: *Ne dites point, Conjuration, toutes les fois* Esa. 8. 12. 13. 14.
que ce peuple-ci dit, Conjuration, & ne craignez point ce qu'il craint, n'en soiez point effraiez. Sanctifiez le Seigneur, le Dieu des Armées lui-même, qu'il soit vôtre fraieur; & il sera un Sanctuaire. Il y a une infinie différence entre le pouvoir de Dieu & le pouvoir des hommes; & c'est la raison pourquoi nôtre Sauveur nous exhorte de craindre plus Dieu que les hommes: *N'aiez point de peur de ceux qui tuent le* Luc 12. 4. 5.
corps, & qui après cela ne sauroient rien faire davantage. Mais je vous montrerai qui vous devez craindre: craignez celui qui a la puissance, après qu'il a tué, d'envoier dans la géhenne: oui, vous dis-je, craignez celui-là. Quelque pouvoir qu'aient les hommes de nuire & de faire du mal pendant qu'ils vivent, ils ne peuvent nous faire aucun mal quand ils sont morts: & leur vie est si incertaine, que nous pouvons être bientôt délivrez de la crainte de leurs

coups. On doit dire le même de la confiance qu'on met dans les hommes & des espérances que leur puissance fait concevoir : quand même leur parole & leurs promesses seroient sacrées, leur vie est pourtant incertaine. *Leur soufle sort, & ils retournent dans la terre : en ce même jour perissent toutes leurs pensées*, tout le bien & tout le mal qu'ils ont
Ps. 146. dessein de faire. *O que bienheureux est celui auquel le*
5. 6. *Dieu de Jacob est en aide, & dont l'espérance est au Seigneur son Dieu, qui a fait les cieux & la terre & toutes les choses qui y sont, & qui garde la verité pour toûjours.*

VI. Pour conclure cette matiére, je justifierai la Sagesse & la Bonté de Dieu, en ce qu'il nous cache le temps de nôtre mort. Nous sommes fort portez à nous en plaindre, & de ce que nôtre vie est incertaine & que nous ne savons aujourd'hui autre chose à cèt égard, sinon que nous pouvons mourir demain. Nous souhaiterions extrêmement de trouver quelqu'un qui put nous instruire certainement sur ce sujet & nous apprendre quel temps nous avons à vivre. Mais si nous y faisons un peu réflexion, nous changerons de sentiment.

1. Car quoi-qu'apparemment plusieurs de vous fussent bien-aises de savoir qu'ils devroient vivre encore vingt, trente, quarante ans; seroit-ce pour vous un sujet de consolation, de savoir que vous devriez mourir demain, dans quelques mois, dans un an, dans deux ans? Vous pouvez être dans cette espéce de cas: or je croi que vous ne désirez pas fort de le savoir. Que cette connoissance vous alarmeroit, vous consterneroit ! qu'elle troubleroit les plaisirs & les joies de vôtre vie! Vous passeriez vos jours, vous vivriez comme font ceux qui sont
sous

ſous la Sentence de mort, pendant que l'exécution en eſt ſuſpenduë.

Si tous ceux qui doivent mourir jeunes, le ſavoient certainement ; cela anéantiroit l'induſtrie & les utiles occupations de la moitié du Genre-humain, reduiroit le nombre des hommes à la moitié, puis que la moitié inutile devroit être comptée pour rien : en un mot, cela apporteroit aux Sociétez humaines un extrême préjudice. Car qui eſt l'homme qui ſachant qu'il devroit mourir à l'âge de vingt ou vingt-cinq ans, un peu plûtôt ou un peu plus tard, voulût prendre la peine d'apprendre des arts ingénieux ou lucratifs, ou s'intéreſſer dans les affaires humaines, qu'autant qu'il lui ſeroit néceſſaire pour vivre juſqu'à ce temps-là ? Cependant combien eſt néceſſaire dans le monde le ſervice des Jeunes-gens ? Quelles grandes choſes ſouvent n'exécutent-ils pas ? Quel progrès ne font-ils pas en toutes ſortes de ſujets ? A quoi ne parviennent-ils point ? Que leur converſation eſt agréable & divertiſſante pendant qu'elle ne paſſe pas les bornes de l'innocence ! avec quelle joie ne jouïſſent-ils pas d'eux-mêmes & ne converſent-ils pas les uns avec les autres ! & qu'ils entretiennent agréablement les vieillards & réveillent ingénieuſement leurs eſprits appeſantis ! Que les Ecoles, les Boutiques, les Univerſitez, que tous les lieux deſtinez à l'éducation de la jeuneſſe ſeroient vuides, ſi les Jeunes-gens ſavoient combien peu un grand nombre d'eux ont à vivre ſur la terre ! Voudroit-on apprendre les arts des vivans, ſi l'on étoit aſſûré qu'auſſitôt qu'on les auroit appris, on devroit être au nombre des morts ? Y auroit-il aucun pére qui voulût élever ſon fils avec de grandes dépenſes, ſeulement afin qu'il pût mourir avec un peu de Latin & de Grec, de Logique & de Philoſophie ?

phie? Non; la moitié du monde se confineroit dans des Cloîtres, dans des Couvens, dans des Seminaires en vûë du tombeau où l'on devroit être couché si tôt.

Fort bien, direz-vous, supposons cela. Est-ce que ce ne feroit pas un avantage au dessus de tous les inconveniens qui viennent d'être marquez, que d'assûrer le salut de tant de gens qui se perdent, qui se damnent éternellement par les convoitises & les vanitez de la jeunesse, mais qui employeroient leurs jours dans la pieté & dans la dévotion, & n'auroient soin que de ce qui regarde l'autre vie, s'ils savoient combien peu de temps ils ont à vivre en ce monde?

Et bien, je demeure d'accord que ce feroit un bon moien de reprimer le feu, l'impetuosité & les folies de la jeunesse, & que cela remettroit fortement aux jeunes gens devant les yeux le Paradis & l'Enfer. Mais Dieu ne juge pas à propos d'en user de la sorte; parce que cela feroit trop de violence aux esprits des hommes; que ce ne feroit pas une épreuve de leur vertu & de leur respect pour lui; & qu'ils n'auroient pas lieu de remporter sur le monde par leur foi de glorieuses victoires: mais que cela feroit de la Religion un sujet de néceffité, & non pas de choix. Or Dieu ne veut attirer personne par force dans le Ciel. La Dispensation Evangelique est l'épreuve & la discipline des ames nobles & généréuses. Si une espérance & une crainte bien fondée de ce qui doit arriver dans l'autre vie, & l'incertitude de nôtre vie temporelle ne surmontent pas les tentations les plus flâteuses & ne rendent pas les hommes sincérement religieux, comme des gens qui doivent certainement mourir & aller dans un autre monde, & qui ne savent pas si ce ne sera pas bien-tôt; Dieu ne veut point essäier si une connoissance certaine du temps de leur

leur mort ne les rendroit pas religieux. Ils peuvent mourir jeunes; ils en voient mourir mille de cèt âge : en voilà assez pour engager les jeunes gens à attendre la mort & à s'y préparer. Que s'ils veulent risquer; il faut qu'ensuite ils se contentent de leur sort. Point de plaintes après cela; & qu'ils ne disent pas, s'ils se perdent éternellement par des délais volontaires, qu'on ne les a pas avertis qu'ils pouvoient mourir jeunes.

D'ailleurs, le Seigneur attend que nous le servions & lui obéïssions dans nôtre jeunesse, quand même nous devrions parvenir à l'âge le plus avancé. La raison prise de ce que nous pouvons mourir jeunes, n'est pas la propre & beaucoup moins la seule raison qui nous doit porter à nous *ressouvenir de nôtre Créateur dans les jours de nôtre jeunesse.* La grande raison est, Que Dieu a droit sur la vigueur de nôtre jeunesse. Or si cela ne nous inspire pas de bonne heure des sentimens de pieté : n'attendons point que Dieu veuille nous mettre la mort devant les yeux, pour nous effraier; comme si Dieu en éxigeant nôtre obéïssance avoit seulement dessein, non que nous vêcussions comme des créatures raisonnables à la gloire de nôtre Créateur & Redempteur, mais que nous nous repentissions de nos pechez assez à temps pour éviter les tourmens de l'Enfer. Dieu est assez misericordieux pour recevoir les Enfans prodigues qui retournent à lui : mais il ne trouve pas à propos de nous encourager à pecher, en nous révelant l'heure de nôtre mort & quand il est temps de penser à la repentance.

2. Quoi-que ce fût sans doute une grande satisfaction pour vous de savoir que vous devriez vivre jusqu'à la vieillesse; considérez pourtant en vous-mêmes, & puis dites-moi, je vous prie, s'il seroit de la sagesse de Dieu de vous faire connoître cela.

Je

Je vous ai déja montré combien il eſt dangereux de ſe flâter de l'eſpérance d'une longue vie; Que lors qu'on eſpére de vivre ſi long-temps ſur la terre, cela eſt propre à y faire avoir trop d'attache; Que lors qu'on regarde de fort loin les choſes de l'autre monde, cela affoiblit l'eſpérance & la crainte à leur égard; Que ſi l'on croit avoir aſſez de temps pour ſatisfaire ſes paſſions, pour ſe repentir après de ſes pechez & faire ſa paix avec Dieu avant que de mourir, cela encourage à vivre dans le peché; Et que ſi une eſpérance incertaine d'une longue vie corrompt & perd un ſi grand nombre de gens, une connoiſſance certaine d'une ſemblable vie ſeroit bien encore plus préjudiciable. Ceux qui ſont trop ſages & trop ſenſez pour ſe laiſſer impoſer par de telles eſpérances incertaines, ſuccomberoient peut-être aux tentations, s'ils ſavoient certainement qu'ils devroient vivre long-temps.

Cette connoiſſance rendroit inutile tout ce qui eſt capable de reprimer la licence des hommes, & leur feroit lâcher la bride à leurs paſſions vicieuſes. S'ils ſavoient certainement que quelque méchans qu'ils fuſſent, ils ne devroient pas mourir avant que leur temps fût venu, & qu'ils ne pourroient jamais être ſurpris par la mort; cela détruiroit un grand motif de l'obéïſſance, qui eſt que le peché abrége la vie des hommes, & que la vertu & la pieté la prolonge, que *les méchans ne vivront pas la moitié de leurs jours :* que *la crainte du Seigneur accroit le nombre des jours; mais* que *les ans des méchans ſeront abrégez.* Des promeſſes & des menaces comme celles-là devroient être ôtées de l'Ecriture Sainte, ſi Dieu faiſoit connoître aux hommes le temps précis de leur mort.

Prov. 10.27.

Et même cela rendroit inefficaces toutes les voies & tous les deſſeins de la Providence pour la conver-

ſion

ſion des pecheurs. Tantôt des calamitez publiques, la Peſte, la Famine & la Guerre alarment le monde vicieux & l'excitent à la repentance: tantôt une dangereuſe maladie réveille le ſentiment des pechez dont on s'eſt rendu coupable & produit une vraie & durable repentance. Tout cela ſeroit inutile, ſi les hommes ſavoient le temps de leur mort & que ces Jugemens publics ou ces grandes maladies ne devroient pas les faire mourir.

L'incertitude de nôtre vie eſt un grand motif pour nous obliger de veiller continuellement & pour nous porter de-bonne-heure à la piété & nous y faire perſéverer. Mais une connoiſſance certaine du terme particulier de nôtre vie & de l'heure de nôtre mort ne produiroit pas de bons effets; elle ne feroit qu'augmenter la perverſité des hommes, qui n'eſt déja que trop grande. Or tout cela juſtifie ſuffiſamment la Sageſſe de Dieu, en ce qu'il nous laiſſe le temps de nôtre mort inconnu & incertain.

CHAPITRE SEPTIEME.

Que nous ne devons mourir qu'une fois & que la mort nous transfere dans un état immuable: Et des uſages que nous ſommes obligez de tirer de cette vérité.

LA DERNIE'RE choſe que nous avons à conſidérer, c'eſt que nous ne devons mourir qu'une fois: *Il eſt ordonné aux hommes de mourir UNE FOIS.* Il y a eû quelques exceptions à cette Régle: car Enoch & Elie ne ſont pas morts; & quelques perſonnes ont été reſſuſcitées, & ſont mortes

tes une seconde fois. Mais c'est en général une Régle certaine, Que comme tous les hommes doivent mourir *une fois*, aussi ne doivent-ils mourir *qu'une fois*: ce qui n'a besoin d'autre preuve, que de l'expérience journaliere.

Ce que je me propose ici, est de faire observer que nôtre mort, qui ne doit arriver qu'une fois, détermine nôtre état & nôtre condition pour toûjours. Quand nous sommes une fois dépouillez de ces corps mortels, nous ne devons plus les reprendre, pour y mener une autre vie & corriger les égaremens de nôtre vie précédente. La mort nous transfere dans un état immuable: de sorte qu'à cét égard ce que dit le Sage, est tres-véritable: *Si l'arbre tombe vers le midi, ou vers le septentrion, au lieu auquel il sera tombé, il y sera.* C'est là sans doute une matiére de tres-grande importance & qui mérite d'être expliquée plus particulierement: je vais la traitter dans les propositions suivantes. 1. Que cette vie est le seul état d'épreuve pour l'êternité. 2. Que par conséquent la mort, lors qu'elle arrive, comme elle termine d'une maniére finale cette vie, en sorte que nous mourons une fois pour toutes, & que nous ne pouvons plus revivre de la maniére que nous vivons maintenant en ce monde; aussi met-elle fin pour toûjours à nôtre ouvrage: tellement que nôtre jour de grace & le temps de travailler pour une vie future finit avec celle-ci. 3. La troisiéme proposition est une conséquence nécessaire des deux autres, c'est que nôtre mort, qui ne doit arriver qu'une fois, nous met dans un état immuable.

I. CETTE vie étant nôtre seul état d'épreuve pour l'éternité; tout ce qui doit être fait par nous pour obtenir les bonnes graces de Dieu & la bienheureuse

heureuse immortalité, doit être fait en cette vie.

J'ai observé auparavant, que cette vie se réfere entierement à la vie future; que la grande, que la seule affaire nécessaire que nous aions en ce monde, est de nous disposer & préparer à vivre éternellement en la présence de Dieu, *de finir l'ouvrage que Dieu nous a donné à faire*; afin que nous puissions recevoir la récompense de bons & fidéles serviteurs & entrer dans le repos de nôtre Maître. J'ajoûte ici, que le seul temps que nous aions pour pratiquer cela, est celui auquel nous vivons sur la terre. La chose est évidente par ces paroles de S. Paul: *Il faut que nous comparoissions tous devant le Tribunal de Christ, afin que chacun remporte en son corps selon ce qu'il aura fait de bien, ou de mal.* Si donc nous devons être jugez & recevoir nôtre sentence finale selon ce que nous aurons fait en ces corps; le seul temps d'épreuve & de travail est celui auquel nous vivons en ces corps: car le Jugement futur aura rapport entierement à ce qui aura été fait en ces corps. 2. Cor. 5. 10.

L'Evangile de Jesus-Christ, 'cét Evangile que S. Paul prêchoit, est la Régle selon laquelle nous devons être jugez: or toutes les loix, tous les préceptes de l'Evangile regardent la conduite de nôtre vie en ce monde: si donc nous devons être jugez par l'Evangile, il faut que nous soions jugez pour ce que nous aurons fait en ce monde. Rom. 2. 16.

Cette vie est représentée par tout dans l'Ecriture comme un temps de travail, comme une Course, comme une Guerre, comme un Travail fait à la Vigne; & l'autre vie, comme un lien de Récompenses & de châtimens. Si donc il y a autant de rapport entre ce monde & l'autre, qu'il y en a entre combattre, & conquerir & recevoir une couronne;

couronne ; entre courir dans une carriere, & obtenir un prix; entre travailler, & recevoir une récompenſe : nous devons en ce monde combattre, vaincre, fournir nôtre courſe, & achever nôtre ouvrage, ſi nous voulons obtenir les récompenſes de l'autre vie.

La plûpart des vertus que le Sauveur a promis de recompenſer de la vie éternelle, ne peuvent être éxercées qu'en ce monde. La foi & l'eſpérance ſont particulieres à cette vie & ne peuvent avoir lieu que pendant que l'autre monde eſt abſent & inviſible. Ce ſont les grands principes des vertus évangéliques & de la vie chrêtienne, de croire ce qu'on ne voit point, & d'agir par les mouvemens de l'eſpérance des recompenſes à venir. Régler nos appetits corporels ſelon les maximes de la temperance, de la ſobriété & de la chaſteté, cela ſuppoſe que nous avons des corps & des appetits corporels à régler: & par conſéquent ces vertus ne peuvent être éxercées que pendant que nous vivons en ces corps, qui nous tentent & nous ſollicitent à des excès ſenſuels. Vivre avec des ſentimens élevez au deſſus des choſes de ce monde, en mépriſer la gloire flateuſe & les tentations brillantes, c'eſt une vertu que nous ne pouvons pratiquer que dans ce monde même & lors que nous ſommes expoſez à ſes tentations. Avoir nôtre converſation dans le Ciel, qui eſt la diſpoſition d'eſprit la plus divine, eſt une vertu évangélique, qui ne ſauroit avoir lieu que pendant que nous vivons en ce monde, à une grande diſtance du Ciel. Etre content en toute ſorte de condition, ſe confier en Dieu dans les plus grands dangers ; ſouffrir patiemment pour la Juſtice, &c. il n'eſt pas ſans doute néceſſaire que je diſe que ce ſont des vertus propres ſeulement à cette vie, puis qu'elles ne ſauroient

roient s'éxercer dans le Ciel, à moins que ce ne fut une vertu d'être patient & content dans la jouïssance des avantages & de la gloire de ce bienheureux Séjour.

De même, la plûpart des pechez que l'Evangile défend sous peine de damnation éternelle, ne peuvent être commis qu'en ce monde & en ces corps, comme la fornication, l'adultére, les impuretez, la débauche, l'yvrognerie, l'injustice, les meurtres, les larcins, les vols, les mauvais traittemens envers les pauvres & les orphelins, la vanité & l'ambition terrestre, l'Avarice, une passion idolâtre pour ce monde, la desobéïssance à ses Parens & à ses Conducteurs, &c. Or si ces choses que je viens de marquer, sont celles pour lesquelles nous serons sauvez ou damnez; il est certain qu'il faut que les hommes soient sauvez ou damnez seulement pour ce qu'ils auront fait en cette vie.

Les méchans, qui aiment tant ce monde & les plaisirs corporels, & dont les passions leur font regarder avec chagrin les freins séveres de la Religion, se plaignent fort de ceci, que leur bonheur ou leur malheur éternel dépende d'une vie si courte & si incertaine; qu'ils doivent passer toute cette vie dans des craintes & des fraieurs touchant l'autre; que quelques plaisirs passagers doivent être punis d'une misére éternelle; & que s'ils laissent écouler & passer le temps de leur repentance, s'ils se hazardent de pécher trop long-temps, ou si malheureusement ils viennent à mourir un peu trop tôt, il n'y puisse plus jamais avoir de reméde.

Mais que les hommes méchans & déréglez considérent bien ceci, & quelle est la folie de leur choix. Je suis assûré que quelque rude qu'il puisse paroître, d'être éternellement damné pour les

courts plaisirs du péché, personne ne peut raisonnablement penser que ce soit une rude condition du Salut éternel, d'emploier une courte vie dans le service de Dieu. Que si nous demeurons d'accord que le Seigneur peut justement exiger nôtre obéïssance pour une aussi grande récompense qu'est la récompense du Ciel; où est-ce que nous pouvons le servir, sinon sur la terre? Si une nature corrompuë doit être purifiée, si une nature terrestre doit être spiritualisée & subtilisée avant qu'elle puisse être propre à vivre dans le Ciel: quand cela peut-il être fait, sinon sur la terre, pendant que nous vivons dans ces corps de chair, & que nous sommes environnez d'objets sensibles? C'est là le temps qu'a pour ce grand Oeuvre une ame divine qui aspire à l'immortalité; c'est le seul temps auquel elle peut s'élever au dessus du corps & des choses sensibles, vaincre le monde présent par la foi & par l'espérance des choses invisibles, réveiller, exciter, exercer ses facultez spirituelles, & s'orner de ces vertus qui descendent du Ciel, & qui, par la miséricorde de Dieu & les mérites de nôtre Sauveur, ne manqueront point d'y faire monter. Il n'y a pas d'état mitoien entre vivre en ce corps, & vivre hors du corps: de sorte que quelques habitudes & quelques dispositions qui soient nécessaires pour rendre un Esprit heureux, quand il est degagé des liens du corps, elles doivent être formées & exercées pendant que cet Esprit est dans le corps. La Terre & le Ciel sont deux lieux extrêmement opposez l'un à l'autre, & l'état de vie de l'un est infiniment différent de l'état de vie de l'autre: c'estpourquoi il est impossible de passer immédiatement de l'un à l'autre. Une ame qui est devenuë sensuelle en vivant dans le corps, si elle en sort sans qu'il se soit fait en elle auparavant aucun chan-

changement confidérable, ne fauroit être élevée dans le Ciel, dont l'état eft un état de pureté: car enfin un lieu & un état de vie doit être conforme à la nature des êtres. Une vie fainte, pendant que nous vivons en ces corps, eft donc un état mitoien entre la vie de la Terre & la vie du Ciel. Une perfonne qui mene une telle vie, a du rapport à l'un & à l'autre monde; elle eft unie à ce monde par le corps, qui eft fait de terre, & elle fent l'impreffion des objets fenfibles : mais fon cœur & fes defirs font dans le Ciel; par la foi elle en contemple la gloire invifible & en goûte les plaifirs inexprimables. Comme elle a fa converfation dans les Cieux, pendant que fon ame vit dans le corps; elle eft difpofée à être élevée dans ce bienheureux Séjour, quand elle fort de ce tabernacle terreftre, elle paffe de la Terre au Ciel par la moienne Region, pour ainfi dire, d'une vie fainte & divine.

Outre cela, il étoit néceffaire au bonheur & au bon gouvernement du monde préfent, que les récompenfes & les châtimens à venir euffent de la rélation avec le bien ou avec le mal que nous faifons en cette vie. Ces récompenfes & ces châtimens repriment en plufieurs occafions les paffions des hommes, lors qu'ils fe trouvent à couvert des verges, des haches & des glaives des Princes de la terre. L'image des peines futures produit dans leur cœur des fraieurs invifibles, & fait que leur confcience criminelle eft leur propre Juge & leur propre bourreau. Elle rend fades les plaifirs du peché, remplit d'épines les oreillers des adultéres, mêle du fiel & de l'abfinthe dans les verres des yvrognes. Elle gouverne ceux qui ne font fous aucun autre gouvernement, & dont le pouvoir arbitraire leur donne occafion de faire impunément tout le mal qu'il

M 2 leur

leur plaît. Les plus illégitimes Tyrans, qui ne craignent aucune puissance, sentent les freins invisibles & les secrets & vifs remords de la conscience, qui les font trembler. Souvent même la crainte des peines de l'autre monde reprime ceux que les calamitez & les châtimens presens ne peuvent reprimer. Des gens qui veulent bien risquer de souffrir tous les maux que leurs péchez peuvent leur attirer en cette vie, sont effraiez de l'Enfer & n'osent pas s'exposer à ses tourmens. Ceux qui veulent bien risquer de devenir malades après une débauche; qui se hazardent de sacrifier leur corps, leurs biens, leur réputation pour satisfaire leurs convoitises; qui s'exposent au hazard de la potence, ou du fouët, n'osent pas s'exposer à l'Etang de feu & de soufre, au Ver qui ne meurt point & au feu qui ne s'éteint jamais.

D'autre côté, combien ne contribuë-t-il pas au présent bonheur du monde, que les hommes vivent dans la pratique de ces vertus chrétiennes que les loix humaines ne commandent point de pratiquer, comme elles ne punissent personne pour avoir négligé ces vertus? Prenons pour exemple l'amour des ennemis, le pardon des injures, & cette charité universelle qui fait à tous les hommes autant de bien qu'il lui est possible. Il n'est pas sans doute nécessaire que je prouve que l'exercice de ces vertus est avantageux au monde, ni que les loix humaines n'exigent pas que ces vertus soient exercées de cette maniére noble & magnanime & dans ces degrez qu'exige l'Evangile.

Les loix des païs permettent assez aux gens les plus vindicatifs, à ceux qui veulent pousser les choses à l'extrémité & emploier toutes les voies chagrinantes des poursuites, de se satisfaire; à moins que rien ne puisse satisfaire leur vengeance que le sang

&

& une promte exécution. Les loix doivent punir des injures qu'un bon Chrêtien doit pardonner: & quand ces loix punissent de la sorte, les uns peuvent être perdus, & les autres être damnez pour avoir eû recours à une telle vengeance. Si personne ne rendoit à ses prochains d'autres bons offices que ceux que les loix ordonnent, il ne se feroit guére de bien dans le monde: car les loix ont principalement pour but de conserver la justice; mais les actes d'une charité généreuse & liberale sont libres: & les hommes peuvent être aussi charitables que les loix requierent, sans aucun degré de cette charité divine, qui peut les élever dans le Ciel. Il n'y a que l'espérance & la crainte des choses de l'autre vie, qui soient capables de nous porter à pratiquer ces grands devoirs. Or cela justifie la sagesse & la bonté de Dieu, qui a fait que l'éxercice présent de ces vertus fût nécessaire pour obtenir les récompenses futures. J'ajoûterai seulement, que quelques plaintes que les méchans fassent sur ce que leur félicité ou leur misére future dépend de leur conduite en ce monde, je suis assûré que tous les hommes auroient grand sujet de se plaindre, si la chose avoit été établie autrement. Car quelle misére n'auroit-ce pas été, d'avoir sû certainement que nous devrions être éternellement heureux, ou misérables dans l'autre monde, & de n'avoir pas sû aussi certainement par quels moiens nous pourrions éviter ce malheur & obtenir cette félicité? Or comment auroit-il été possible de connoître ces moiens, si l'usage en avoit été reservé pour un état inconnu? Quelle terrible chose auroit-ce été, de mourir sans être assûré de ce que l'on devroit devenir dans l'autre monde, comme personne ne pourroit l'être sur cette supposition: car enfin, quelqu'un pourroit-il savoir quelle de-

vroit être sa récompense, s'il étoit si éloigné d'avoir fait son ouvrage, qu'il ne fût pas même ce qu'il auroit à faire, & qu'il ne le fût que lors qu'il seroit entré dans l'autre monde?

Or, puis que nous devons être récompensez selon ce que nous aurons fait en ces corps; chacun sait certainement ce qui peut le rendre heureux ou misérable dans la vie à venir : & c'est sa faute, s'il ne vit pas d'une maniére qui assûre son bonheur éternel. Et quel bienheureux état n'est-ce pas, d'avoir devant ses yeux une vûë si charmante, une vûë qui s'étende au delà du tombeau & qui fasse paroître des objets infiniment agréables, & de se dépouiller de ces corps dans une espérance certaine d'une glorieuse Résurrection ! Cela, à mon avis, suffit pour justifier la sagesse & la bonté de Dieu, en ce qu'il a établi la vie présente pour être un état d'épreuve pour la félicité de la vie à venir. Mais continuons.

II. Si la vie présente n'est qu'un état d'épreuve pour l'Eternité; la mort, qui termine cette vie d'une maniére finale, met fin aussi de la même maniére à nôtre travail : nôtre jour de grace & le temps de travailler pour l'autre vie finit avec celle-ci.

Nous concevrons facilement la nécessité de ceci, si nous faisons réfléxion que la mort, qui est la punition du peché, n'est pas simplement la mort du corps, mais cét état de misére auquel la mort transfere les pécheurs. Si donc nous mourons pendant que nous sommes en état de péché, sous la malédiction & sous la puissance de la mort, il n'y a point de redemption pour nous, parce que la Justice de Dieu nous a déja saisis; que la Sentence est déja exécutée; & qu'il est trop tard pour obte-

obtenir pardon. En ce cas la mort, selon la pensée du Fils de Dieu, est comme un sergent qui met en prison des débiteurs qui après cela ne peuvent sortir qu'ils n'aient paié jusqu'au dernier quadrain. Matt. 5. 25. 26.
Et certes, le péché est la mort de l'ame; & ceux qui sont sous la puissance du péché, sont dans un état de mort: s'ils meurent avant que d'avoir en eux le principe d'une nouvelle vie, ils tombent sous le pouvoir de la mort, c'est-à-dire, dans cét état de misére & de châtiment, qui est destiné pour de telles ames mortes. De sorte que comme Jesus-Christ nous rachete de la mort, aussi cette redemption commence quand nous mourons au peché & que nous marchons dans une nouvelle vie, laquelle est nôtre conformité avec la Mort & la Résurrection de Jesus-Christ. C'est *être mort au peché, & être vivant à Dieu*, comme est nôtre Sauveur. Que si nous mourons avec Jesus-Christ; nous ressusciterons aussi avec lui en une vie immortelle, qui commence en ce monde, & qui se consommera en l'autre: ce qui est le sommaire du raisonnement de St. Paul. Cet Apôtre s'exprime aussi de cette sorte: *Si Christ est en vous, le corps est bien mort à cause du péché: mais l'Esprit est vie à cause de la justice.* C'est-à-dire, nos corps sont mortels & il faut qu'ils meurent, à cause de cette Sentence irrevocable que Dieu prononça contre Adam, après qu'il eut péché: mais l'ame ou l'esprit a un nouveau principe de vie, un principe de justice & de sainteté, par lequel il vit à Dieu & ne peut par conséquent tomber dans un état de mort, quand le corps meurt. *Or si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jesus des morts, habite en vous, celui qui a ressuscité Christ des morts, vivifiera aussi vos corps mortels, par son Esprit, qui habite en vous.* C'est-à-dire, puis que l'Esprit divin a vivifié nos ames & les

Rom. 6. 4.

vs. 6. 7. 8. 9. 10. 11.

Rom. 8. 10. 11.

les a ressuscitées en une nouvelle vie; quoi-que nos corps meurent, le même Esprit de Dieu les ressuscitera aussi en une vie immortelle.

Voilà de quelle maniére nous devons concevoir la chose; ces idées sont fort claires & fort solides. Si la mort nous arrête pendant que nous sommes en état de peché & de mort; il faut que nous mourions pour toûjours : Mais si nos ames sont vivantes à Dieu par un principe de vertu & de sainteté, avant que nos corps meurent, elles vivront éternellement. Une ame morte doit mourir avec son corps, c'est-à-dire, tomber dans un état de misére, qui est la mort & la perte de l'ame. Une ame vivante survit au corps dans un état de bonheur, & reprendra son corps, glorieux & immortel, à la Résurrection des Justes : mais ce changement d'état doit se faire pendant que nous vivons en ces corps; une ame morte ne sauroit revivre dans l'autre monde, ni une ame vivante y mourir. C'est-pourquoi, cette vie est le jour de la grace & de la patience de Dieu; l'autre monde est un lieu de Jugement. Aussi la raison que S. Pierre allégue pourquoi Dieu ne se hâte pas d'exercer le Jugement, *mais est patient envers nous*, c'est que *le Seigneur ne veut pas qu'aucun périsse, mais que tous viennent à la repentance.* Sur le même fondement l'Apôtre adresse aux Hébreux cette exhortation : *C'est pourquoi, comme dit le Saint Esprit, Aujourd'hui si vous entendez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs, comme en l'irritation, au jour de la tentation dans le desert: où vos péres m'ont tenté, m'ont éprouvé, & ont vû mes œuvres par l'espace de quarante ans. C'est pourquoi j'ai été ennuié de cette génération, & j'ai dit: Leur cœur s'égare toûjours, & ils n'ont point connu mes voies. Aussi ai-je juré en ma colére : Si jamais ils entrent dans mon repos.*

2. Pier. 3. 9.

Heb. 3. 7. & suiv.

On

On dispute sur ce qu'il faut entendre par *Aujourd'hui*, s'il faut entendre le *Jour* de cette vie, ou un Jour & un Temps de grace fixé & déterminé, qui puisse finir long-temps avant la fin de cette vie. L'exemple des Israëlites, que Dieu jura en sa colére qui mourroient dans le Désert & n'entreroient jamais dans son repos, savoir, dans la Terre de Canaan, semble devoir faire pancher vers le dernier sens : car cette Sentence: *Si jamais ils entrent en mon repos*, fut prononcée contre eux long-temps avant leur mort; & ils errerent quarante ans dans le Désert, jusqu'à ce que toute cette génération fût morte. Si donc cèt exemple nous regarde; nous pouvons irriter Dieu à un tel degré, qu'il prononce contre nous, long-temps avant que nous quittions ce monde, une sentence finale, Que nous n'entrerons jamais dans le Ciel. Nôtre Jour de grace a peut-être un terme plus court que n'a nôtre vie; & nous pouvons errer en ce monde, comme les Israëlites dans le Désert, sous un Arrêt & une Sentence irrevocable. Le but même de l'Apôtre semble demander ce sens: car son but est de porter les Hébreux à une prompte repentance: *Aujourd'hui si vous entendez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs.* Pourquoi *aujourd'hui ?* Est-ce parce que nôtre vie est incertaine, & que nous pouvons mourir avant demain ? Non; mais *de-peur que nous n'excitions Dieu à jurer en sa colére, Que nous n'entrerons jamais dans son repos.*

Tous les hommes savent, que s'ils meurent en état de peché, il faut qu'ils soient éternellement malheureux: & c'est là sans doute une raison qui doit porter à la repentance avant qu'on meure. Mais l'Apôtre semble pousser plus loin son argument, & établir, Que par des délais trop grands & des provocations réiterées nous pouvons tenter

Dieu & l'obliger d'abreger nôtre Jour de grace, & de prononcer contre nous une Sentence irrevocable, qui ne laisse aucun lieu à la Repentance. Il fortifie cèt argument par l'exemple d'Esaü, qui vendit son Droit-d'aînesse : *Prenez garde que quel-*

Heb. 12. 15. 16. 17. *qu'un ne manque à la grace de Dieu; que quelque racine d'amertume poussant ses rejettons ne vous trouble; & que plusieurs ne soient empoisonnez par elle. Que nul ne soit fornicateur, ou profane, comme Esaü, qui pour une viande vendit son droit-d'aînesse. Car vous savez que même après cela desirant hériter la benédiction, il fut rejetté; car il ne trouva point de lieu à la repentance, quoi-qu'il l'eût demandée avec larmes.*

L'état de cette Question sera regardé peut-être comme une chose hors de propos : cependant je ne m'écarte point de mon sujet. Car si par *Aujourd'hui* il faut entendre tout le temps de cette vie, cela prouve que la mort termine d'une maniére finale nôtre Jour de grace : & si cette parole marque une durée de temps plus courte que celle de cette vie, elle prouve encore plus fortement la même verité : car si nôtre Sentence est donnée avant que nous mourions, elle ne sera pas revoquée après la mort. Après tout, cette Question est d'une si grande conséquence, que quand même ce seroit une digression, que de la traitter, cette digression seroit fort pardonnable. En effet, plusieurs bonnes ames, quand elles tombent dans la mélancholie, sont dans une extrême affliction en concevant ces pensées, Que leur jour de grace est passé; Que Dieu a juré en sa colére, qu'elles n'entreront jamais dans son repos; Et que par conséquent leur repentance & leurs larmes seroient aussi inutiles que celles d'Esaü, qui ne peut obtenir la bénédiction.

OR

OR pour resoudre cette Question, je ferai voir ces trois choses : 1. Que le Jour de la grace a selon les conditions de l'Evangile, la même durée que nôtre vie : 2. Que nonobstant cela les hommes peuvent abreger leur Jour de grace, & que Dieu peut dans sa colére & dans sa justice confirmer la Sentence : 3. Que les raisons pour lesquelles le Jour de la grace a la même durée que nôtre vie, ne s'étendent point à l'autre monde ; & que par conséquent la mort termine ce Jour d'une maniére finale.

I. QUANT au premier point, il n'a besoin d'autre preuve que de celle-ci, que la promesse du pardon est faite à tous les véritables repentans, sans aucune limitation de temps. Quiconque croit en Jesus-Christ & se repent de ses pechez, sera sauvé ; c'est la doctrine de l'Evangile : & si cette doctrine est véritable, il est certain qu'à quelque temps qu'un pecheur se repente sincérement de ses pechez, il sera sauvé. Car autrement des personnes véritablement & sincérement repentantes seroient damnées, si elles se repentoient trop tard, après que le Jour de la grace seroit expiré : ainsi il ne seroit pas vrai, que tous les sincéres repentans fussent sauvez.

Je ne sai qu'une chose qu'on puisse objecter contre cela, c'est l'exemple que l'Apôtre allégue, l'exemple d'Esaü, qui après avoir vendu son Droit-d'aînesse, *fut rejetté*, quoi qu'il *desirât hériter la bénediction, & ne trouva point de lieu pour la repentance, quoi qu'il l'eût demandée avec larmes.* Il semble donc qu'Esaü se repentit trop tard ; & que par conséquent nous pouvons aussi nous repentir trop tard nous-mêmes : sa repentance ne fut pas accep-

acceptée; & si cét exemple nous regarde, comme l'Apôtre le déclare, nous pouvons nous repentir trop tard de nos pechez, & perdre la benediction, comme fit Esaü.

Mais cette objection est fondée sur une erreur touchant le cas d'Esaü, qu'on n'entend pas bien. La repentance dont il est ici fait mention, n'est pas la repentance d'Esaü, mais d'Isaac. Après qu'Isaac eut béni Jacob, Esaü ne put par toutes ses larmes ni par toute son importunité l'obliger de retirer sa bénédiction, Isaac ne voulut point se
Gen. 27. 33. repentir d'avoir beni Jacob: *Je l'ai béni, oui, & il sera béni.*

Le cas d'Esaü n'étoit donc pas, que sa repentance fût venuë trop tard pour être acceptée, mais qu'il ne put obtenir la bénédiction, après avoir vendu son Droit-d'aînesse, auquel la bénédiction étoit annexée. Or pour appliquer cela à l'état des Chrétiens; ce qui répond au Droit-d'aînesse d'Esaü, c'est le Droit qu'ils ont à la Gloire future, étant faits Enfans de Dieu par la Régénération baptismale & par la foi en Jesus-Christ. Vendre son Droit-d'aînesse, c'est renoncer aux biens du Ciel, pour les plaisirs, ou pour les richesses, ou pour les honneurs de ce monde, comme Esaü vendit pour une viande son Droit-d'aînesse : c'est-à-dire, ainsi que s'exprime l'Apôtre, *manquer à la grace de Dieu,* soit par infidelité (crime qu'il appelle une *racine d'amertume*) en abjurant la foi de Jesus-Christ & retournant au Judaïsme ou aux Idolâtries payennes; ou par une impure & méchante vie : *Que nul ne soit fornicateur, ou profane, comme Esaü, qui pour une viande vendit son Droit-d'ainesse :* c'est-à-dire, Que nul ne méprise les avantages du Ciel, pour les plaisirs criminels & les avantages passagers de ce monde. Les gens qui *manquent* ainsi *à la grace de Dieu,*

Dieu, & qui y manquent d'une maniére finale & comme Esaü vendit son Droit-d'ainesse; lors que nôtre Pére Céleste viendra à donner sa bénédiction, ces grandes récompenses qu'il a promises dans l'Evangile, avec quelque importunité qu'ils demandent cette grande Bénédiction, à l'éxemple d'Esaü, qui *demanda avec larmes la benédiction qu'il désiroit, ils ne trouveront point de lieu pour la repentance;* Dieu ne voudra point changer sa résolution ni ses Arrêts pour l'amour d'eux. Jesus-Christ nous a donné sur ce sujet un commentaire bien clair : *Tous ceux qui me disent, Seigneur, Seigneur, n'entreront pas au Roiaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Pére qui est aux cieux. Plusieurs me diront en ce Jour-là*, c'est-à-dire, au Jour du jugement, lors que se donnera la Bénédiction, *Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en ton Nom? n'avons-nous pas jetté dehors les diables en ton nom? & n'avons-nouc pas fait plusieurs œuvres miraculeuses en ton nom?* C'est là l'importunité d'Esaü pour la Bénédiction. *Et alors je leur déclarerai tout onvertement, Je ne vous ai jamais connus: départez-vous de moi, vous qui faites le mêtier d'iniquité.* Voilà les profanes Esaüs, qui ont vendu leur Droit-d'aînesse, & qui maintenant ne trouvent point de lieu pour la repentance : ils ne pourront avec toute leur importunité porter le Seigneur à changer sa Sentence: *Départez-vous de moi*, leur dira-t-il, *vous qui faites le mêtier d'iniquité.*

Matth. 7. 21. 22. 23.

Cet éxemple donc d'Esaü ne regarde pas le cas présent: il ne prouve point qu'un méchant homme, qui a emploié la plus grande partie de sa vie dans le peché & dans l'égarement, ne puisse pas être reçû favorablement & récompensé par le Seigneur, s'il se repent sincérement de ses pechez, & s'il reforme ses mœurs: cet éxemple prouve seulement qu'un

qu'un mauvais & impie Chrêtien, qui préfére les plaisirs & les avantages de ce monde à l'espérance de la félicité céleste, & qui souille son ame par d'impures & mondaines convoitises, ne recevra point la Bénédiction de Dieu, quelque droit qu'il prétende y avoir, ou avec quelque importunité qu'il la demande. Cela signifie que *sans la sainteté nul ne verra Dieu:* qui est tout ce que l'Apôtre a dessein de prouver par l'éxemple d'Esaü; comme on peut voir par le verset quatorziéme.

J'avouë que le cas des Eglises & des Nations est différent; quelquefois leur Jour de grace est fixé & déterminé; & sans la repentance elles ne peuvent joüir plus long-temps de la lumiére de l'Evangile. Ainsi la manifestation de Jesus-Christ en chair, sa présence & la prédication de son Evangile parmi les Juifs étoient le dernier essai & le dernier reméde que le Ciel emploioit envers Jérusalem, & determinerent le destin de cette bien-aimée Cité. C'estpourquoi lors que Jesus-Christ fit son entrée
Luc dans Jérusalem, en vûë de son Crucifiement, *quand*
19. 41. & suiv. *il fut proche de la Ville, la regardant, il pleura sur elle, disant, O si toi aussi eusses connu, du moins en cette tienne Journée, les choses qui appartiennent à ta paix! mais maintenant elles sont cachées de devant tes yeux. Car les jours viendront sur toi que tes ennemis t'assiégeront de tranchées & t'environneront, & te serreront de tous côtez: & te raseront, toi & tes enfans qui sont en toi, & ne laisseront en toi pierre sur pierre; parce que tu n'as point connu le temps de ta visite.* Nôtre Sauveur en avoit déja auparavant averti les Juifs:
Jean *Encore pour un peu de temps la Lumiére est avec vous:*
12. 35. 36. *marchez pendant que vous avez la Lumiére, de peur que les ténébres ne vous surprennent; car celui qui marche dans les ténébres, ne sait où il va. Pendant que vous avez la Lumiére, croiez en la Lumiére, afin*
que

que vous soiez enfans de lumiére. Cela signifioit qu'à moins qu'ils ne crussent en Jesus-Christ, pendant qu'il étoit avec eux; il faloit qu'ils fussent entierement détruits, *que le Roiaume de Dieu leur seroit ôté, & qu'il seroit donné à une nation qui en rapporteroit les fruits*; comme dit le Fils de Dieu dans la Parabole du pére de famille qui planta une vigne. Matt. 21. 43.

C'étoit aussi en quelque maniére le cas des sept Eglises d'Asie, ausquelles S. Jean adresse sa Lettre, pour les exhorter à la repentance, & pour les menacer que le Chandelier leur seroit ôté, si elles ne se repentoient pas. Les jugemens de Dieu, qui renversent de certaines Eglises florissantes & qui transplantent l'Evangile d'un Païs en un autre, sont sans doute bien mystérieux & bien incompréhensibles: mais pour ce qui regarde les personnes particulieres, qui jouïssent de la lumiére de l'Evangile, il est certain qu'à moins qu'elles n'abrégent elles-mêmes leur jour de grace, il n'est jamais abrégé, parce que Dieu ne l'abrége point: pendant qu'elles vivent sur la terre, elles peuvent obtenir grace & miséricorde, si elles se repentent véritablement.

II. Les hommes peuvent abréger leur Jour de grace, non pas en abrégeant le temps de la grace & de la miséricorde, car ce temps dure autant que la vie, mais en survivant, pour ainsi dire, à la possibilité de la repentance. Or quand ils ont laissé passer cette possibilité de leur repentance, leur Jour de grace est fini; & ce temps-là peut être plus court que celui de leur vie. Je m'explique. On peut s'endurcir tellement dans le peché, qu'on rende sa repentance moralement impossible: & Dieu, par un juste jugement, peut abandonner ceux qui

en ont uſé de la ſorte, à un état d'endurciſſement & d'impénitence.

Chaque degré d'attachement au peché, en rend
à proportion eſclave, rend la repentance auſſi mal-
Matt. aiſée, qu'il l'eſt *d'arracher ſon œil droit, & de cou-*
5. 29. *per ſa main droite*, auſſi fâcheuſe, qu'il l'eſt *de mor-*
30. Rom.8. *tifier, de crucifier la chair avec ſes affections & ſes*
13. *convoitiſes*; choſe à laquelle peu de gens veulent
Col. 3. ſe ſoûmettre.
5.

L'habitude au peché devient une ſeconde nature;
& il eſt auſſi difficile de changer cette habitude,
Jer. 13. qu'il l'eſt de changer la nature même: *Le More chan-*
23. *geroit-il ſa peau, & le leopard ſes taches? pourriez-*
vous auſſi faire quelque bien, vous qui n'êtes accoûtu-
mez qu'à mal faire?

Il y a des vices qui ſont d'une nature ſi opiniâtre,
& qui endurciſſent tellement les cœurs, que ceux
qui y ſont une fois aſſujettis, ne peuvent jamais
s'en tirer: tels ſont l'Adultére, ou l'amour de ces
Prov. femmes étrangeres dont parle Salomon, de ces
2. 18. 19. femmes *dont la maiſon panche à la mort, & dont les*
Voyez Prov. 5. *ſentiers menent vers les morts. Pas un de ceux qui vont*
22. 23. *vers elles, n'en retourne, ni ne reprend les ſentiers de*
7. 22. *la vie.*
23. 26.
27. L'Avarice eſt un autre vice d'une nature ſi en-
Luc 18. durcie, que nôtre Sauveur dit, *Qu'il eſt plus aiſé*
25. *qu'un chameau paſſe par le trou d'une aiguille, que non*
pas qu'un riche entre dans le Roiaume des cieux. Il
s'agit des riches qui ont de la paſſion pour les richeſ-
ſes & qui y mettent leur confiance.

Ceux qui ont été une fois illuminez, & qui retombent dans l'infidélité; qui ont été inſtruits des fondemens de la foi & des motifs de l'obéïſſance; qui ont dans leurs cœurs la ſemence de la Parole de Dieu, mais qui n'ont pas porté des fruits, ſont proche de la malédiction deſtinée aux terres ſteri-

les,

les, qui boivent la rosée & la pluie du Ciel, & ne produisent que des épines & des chardons: la fin de ces terres est d'être brûlées. Heb. 6. 4. 5. 6. 7. 8.

Lors qu'on résiste obstinément aux mouvemens continuels du Saint Esprit, il se retire & abandonne les gens au conseil de leur cœur; comme nous cessons de nous efforcer de persuader ceux qui ne veulent pas se laisser persuader. Et quand l'Esprit de Dieu abandonne ces opiniâtres, le malin Esprit s'en saisit, cet Esprit qui gouverne les enfans de desobéïssance. Car le monde est partagé entre le Roiaume des ténébres & le Roiaume de lumiére: & ceux qui ne sont pas conduits par l'Esprit Saint *sont faits captifs par le Diable, pour être assujettis à sa volonté*. C'est pour cela que le Sauveur nous a appris à prier d'être délivrez du Malin, ἀπὸ τȣ̃ Πονηρȣ̃, d'un certain Malin, c'est-à-dire, du Diable. Et certes, c'est un état desespéré que l'état de ceux que Dieu abandonne au pouvoir & à la conduite des malins Esprits. Et même, quand on s'endurcit dans le péché, on est rejetté par la bonne Providence de Dieu, laquelle défend & met en sûreté les gens-de-bien, ou les délivre des tentations, selon ces paroles de l'oraison que Jesus-Christ nous a enseignée: *Ne nous indui point dans la tentation:* à peu près comme un Pére veille tendrement sur un enfant obéïssant & sage, pour le préserver de tout fâcheux accident, & pour lui choisir l'état de vie le plus propre & le plus heureux qu'il lui est possible, mais abandonne un enfant prodigue & libertin, lui lâche la bride, & s'en défait autant qu'il peut. Or quiconque fera réfléxion à la foiblesse & à la folie de la nature humaine & à la force des tentations, sera obligé de conclure qu'un homme qui est abandonné de l'Esprit de Dieu & exclus des soins de sa Providence, est abandonné à la perdition.

Eph. 2. 3.

Col. 1. 13.

2. Tim. 2. 26.

Le péché peut conduire dans ce misérable état. Véritablement il ne rend pas alors les gens incapables de recevoir grace & miséricorde, s'ils se repentoient: mais il rend leur repentance moralement impossible. C'est là le sujet de l'avertissement que l'Apôtre donne aux Hébreux, leur alléguant l'exemple de l'endurcissement & de l'incrédulité des Israëlites dans le Désert, ausquels Dieu jura *qu'ils n'entreroient point dans son repos.* Cela paroît clairement par l'application qu'en fait l'Apôtre mê-
Heb. 3. me. *Mes Fréres, prenez garde qu'il n'y ait en quel-*
12. 13. *qu'un de vous un mauvais cœur d'incrédulité pour se détourner du Dieu vivant. Mais exhortez-vous l'un l'autre, chaque jour, tandis que cet Aujourd'hui est nommé; de peur que quelqu'un d'entre vous ne s'endurcisse par la séduction du péché.*

Voilà une claire exposition de cette grande Question qui regarde la longueur du Jour de la Grace. On peut vivre au delà du temps de la repentance, on peut s'endurcir tellement dans le péché, qu'on rende sa repentance moralement impossible : mais on ne peut point durant la vie terminer la miséricorde dont Dieu a promis d'user envers les véritables repentans. Il y en a là assez pour empêcher les hommes de differer leur repentance & de s'abandonner à une conduite vicieuse, *de peur qu'ils ne s'endurcissent par la séduction du péché* & que Dieu ne les abandonne : mais cela ne doit pas décourager les véritables repentans ni les empêcher de se confier en la miséricorde de Dieu, quelque tardive que soit leur repentance: car pendant que nous vivons en ce monde, la porte de la grace & de la miséricorde n'est jamais fermée aux vrais pénitens.

III. CEPENDANT, les raisons qui regardent la longueur & la durée du Jour de la grace & de la mi-

miséricorde, ne s'étendent point au delà de cette vie: cela paroît assez par ce que j'ai déja dit. Pour une plus ample confirmation, j'ajoûterai cette seule raison, qui est fort aisée à entendre, c'est que la Grace de l'Evangile est bornée à l'Eglise qui se trouve sur la Terre; & que par conséquent cette vie est le seul temps où nous puissions obtenir la remission de nos péchez & un droit à la gloire future. Nous serons pleinement absous de tous nos péchez & récompensez d'une vie éternelle, au Jugement dernier; mais nous devons poursuivre nôtre Pardon & affermir nôtre Vocation & nôtre Election en ce monde.

L'Evangile de Jesus-Christ, qui est l'Evangile de la Grace, & qui contient la promesse du Pardon & de la Vie immortelle, est prêché seulement aux hommes qui vivent sur la terre, & ne regarde aucunes autres personnes.

C'est pour cela que Jesus-Christ s'est fait homme, & qu'il s'est revêtu de chair & de sang, comme nous sommes, afin qu'il pût être le Sauveur des hommes: chose qu'il n'étoit point nécessaire qu'il fît, si leur salut n'avoit pas dû être operé en ce monde: car enfin, s'ils avoient pu être sauvez dans l'autre monde, sa Grace auroit bien pu leur être communiquée là assez à temps. Aussi, à la naissance du Sauveur du monde, les Anges chanterent, *Gloire soit à Dieu aux* Cieux *très-hauts: en terre paix; envers les hommes bonne volonté.* Luc 2. 14.

Le Sacrifice de Jesus-Christ sur la croix, comme tous les sacrifices Judaïques, qui étoient des types du Sacrifice de la Croix, fut offert pour l'expiation des péchez des hommes vivans, ou au moins considérez comme vivans, & non pour les péchez des hommes morts.

Jesus-Christ a porté son Sang dans le Ciel, com-

me le Souverain Sacrificateur portoit le Sang des facrifices dans le Lieu très-Saint : Jesus-Chrift, dis-je, a porté dans le Ciel fon Sang, pour y faire expiation & intercéder pour nous : mais cette Intercesfion, quoique faite dans le Ciel, fe réfere uniquement aux hommes qui font fur la Terre, comme fait fon Sacrifice. Le Tabernacle Terreftre étoit un Type de l'Eglife qui eft fur la Terre : or il n'y avoit que ce Tabernacle & les perfonnes qui y pratiquoient le culte que le Seigneur demandoit, qui puffent avoir part à l'expiation qui fe faifoit par les facrifices.

Il y a deux Sacremens par lefquels la Grace de l'Evangile nous eft appliquée, & qui font les moiens ordinaires du Salut, favoir le Baptême & la Sainte Céne: or ces deux Sacremens font bornez à l'Eglife qui vit fur la Terre ; & s'ils n'ont pas ici leur effet, ils ne fauroient l'avoir dans l'autre vie. Ils nous uniffent à Jefus-Chrift, comme des membres de fon Corps ; & alors le Saint Efprit, qui anime le Corps de Jefus-Chrift, prend poffeffion de nous, nous renouvelle & nous fanctifie : mais fi nous fommes trouvez être des farmens morts & fecs dans cette Vigne fpirituelle, & que les cenfures de l'Eglife ne nous retranchent pas du Corps de Jefus-Chrift, la mort le fera : après quoi nous ne pourrons jamais y être réünis, ni être fauvez par le Redempteur dans l'autre monde. La Foi en Jefus-Chrift & la Repentance des œuvres mortes font les grandes conditions Evangéliques du Pardon des pechez & du Salut : or ces conditions font bornées à cette vie. Il pourra bien y avoir dans l'autre quelque chofe de femblable à cette foi & à cette repentance, une foi comme celle qui fait trembler les Démons ; une repentance qui ne fera autre chofe qu'un defefpoir accablant, & qu'un remords qui ne don-

donnera aucune espérance & qui tourmentera éternellement: mais pour une Foi qui purifie le cœur, qui vainque le monde, le présent Siécle, qui produise des fruits de justice; pour une repentance qui réforme les mœurs, qui efface tous nos péchez passez, qui repare les injures que nous avons faites à nos prochains & le scandale que nous avons donné au monde : non, non, une telle Foi & une telle Repentance, qui sont les seules Vertus Chrétiennes que l'Evangile appelle Foi & Repentance, sont propres uniquement à cette vie & ne peuvent être exercées qu'en ce monde, pendant que nous avons ce monde à vaincre, & la chair à soûmettre à l'Esprit, pendant que nous pouvons restituer nos richesses injustement aquises, & faire paroître un exemple visible de piété & de vertu.

Il s'ensuit de là très-évidemment, que nul de ceux qui meurent dans un état de péché & d'impénitence, ne peut être sauvé dans l'autre vie par Jesus-Christ & par la Grace de l'Evangile; parce que toute l'administration de la Grace Evangelique est bornée à cette vie. Or si ces gens-là ne peuvent être sauvez par Jesus-Christ ; je ne sai point d'autre nom par lequel ils puissent être sauvez : de sorte que la mort met fin à toutes les espérances flateuses des pécheurs.

III. Donc, si cette vie est nôtre seul état d'épreuve pour l'éternité; & si la mort met fin pour toûjours à nôtre Jour de grace & à nôtre temps de travail: la mort doit nous transferer en un état immuable. Je n'entends pas par-là que dès que nous sommes hors du corps, nos ames soient aussi heureuses ou aussi misérables, qu'elles doivent jamais être. Les parfaites récompenses des gens-de-bien sont reservées pour le Jour du Jugement, comme

font les châtimens des méchans. C'eſt alors que Nôtre Seigneur *dira à ceux qui ſeront à ſa droite,*
Matt. 25. 34. 41. *Venez les bénits de mon Pére, poſſédez en héritage le Roiaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde :* & *à ceux qui ſeront à ſa gauche, Maudits, départez-vous de moi au feu éternel, qui eſt préparé au Diable & à ſes anges.*

Mais quoique le bonheur ou la miſére de l'autre vie puiſſe augmenter; cet état futur ne ſauroit jamais ètre changé: ſi nous mourons en état de grace, nous y vivrons éternellement: ſi nous mourons en état de péché & expoſez à la colére, à l'indignation de Dieu; rien ne ſera capable de changer nôtre état dans l'autre monde, nous ſentirons éternellement les effets de l'ire du Seigneur. C'eſt là une conſéquence nécessaire de ce que j'ai déja dit, & qui tend entierement à faire voir que la mort qui arrive *une fois,* nous met dans un état immuable. Je vais en propoſer une autre preuve: je ſouhaite ſeulement que vous la conſidériez bien.

I. PREMIEREMENT, puis que la mort met fin à nôtre Jour de grace & détermine pour toûjours nôtre état, & que cette mort n'arrive qu'une fois; tout le monde doit avouër qu'il eſt de la derniere conſéquence de bien mourir, & que la mort nous trouve bien diſpoſez & bien préparez pour l'autre vie. Les hommes ont coûtume d'uſer de toute la prudence poſſible dans les choſes qu'ils ne peuvent faire qu'une fois en toute leur vie, principalement ſi la félicité de toute leur vie en dépend; car on ne ſauroit réformer ce qui ne peut être fait qu'une fois: or certainement nous avons beaucoup plus de raiſon de nous bien diſpoſer à mourir une fois & de nous préparer ſaintement à une mort qui nous transfere en un état immuable de bonheur, ou

ou de misére. Ce doit être l'occupation & l'affaire de toute nôtre vie, de nous disposer à une mort qui n'arrivera qu'une fois, mais dont cette *une fois* sera pour toûjours, pour toute l'éterniré. Quelle folie inexcusable est-ce à tout homme, d'être surpris par la mort! de tomber dans le sepulcre sans y penser! Commettre une faute, à laquelle on peut remédier, être coupable de quelque négligence & de quelque inadvertence, lors que le dommage que l'on souffre par là, peut être réparé dans la suite par la diligence & par la précaution, c'est quelque chose de beaucoup plus excusable; parce que ce n'est pas un desordre si fatal & si irréparable. En ce cas l'expérience apprend à être sage: & la sagesse est un grand avantage, quoiqu'elle coûte cher. Mais un homme sensé ne manquera point d'user d'une grande précaution en entreprenant une chose, qui si elle venoit à mal réüssir, lui coûteroit la vie; car une chose comme celle-là ne sauroit jamais être refaite, & l'expérience est de nul usage à l'égard de ce qui ne peut être fait qu'une fois.

C'est là le cas de la mort: nous ne pouvons mourir qu'une fois; & si nous réüssissons mal cette fois, nous voilà perdus pour toûjours. Or quel est l'homme prudent qui veuille faire une aussi dangereuse expérience qu'est celle que font les pecheurs, une expérience dont l'ame est le prix! Qui voudra essaier combien de temps la mort tardera à venir? combien de temps il peut pecher avec securité, sans penser ni à la Mort ni au Jugement? Si la mort lui donnera le temps de se repentir, ou si Dieu voudra lui accorder la grace de la repentance? Qui voudra courir le hazard infini d'une repentance du lit de la mort? Qui voudra tenter si après une longue vie passée dans le peché & dans

le vice, quelques soûpirs & quelques gemissemens chagrins, confus & presque desespérez l'éleveront dans le Ciel ? Si ceux qui ont risqué si hardiment la chose, pouvoient revenir au monde & y vivre derechef, après avoir découvert leur illusion & leur folie; le risque ne seroit pas si grand: mais c'est une expérience qui ne peut être faite deux fois. Si l'on peche jusques à ce qu'on soit endurci dans le peché, & qu'on soit abandonné de la grace de Dieu; si la mort vient long-temps avant qu'on l'attende, & qu'elle fauche par surprise & sans en avertir; si la désolation & les fraieurs de l'agonie ne se trouvent pas être une douleur véritable & un déplaisir de pieté, ni *cette repentance à salut, dont on ne se repent jamais*, on est perdu pour toute l'éternité. Or quel est l'homme sage qui veuille exposer son ame à un risque comme celui-là ? qui ne veuille pas avoir soin d'affermir sa Vocation & son Election, avant que la mort vienne, & dans une chose d'une conséquence infinie, où l'erreur & l'égarement est irréparable, prévenir de loin le danger?

2. Nous apprenons de là combien il est nécessaire à ceux qui commencent bien, de persévérer jusques à la fin. C'est la conclusion de nôtre vie qui détermine nôtre état futur, comme Dieu déclare expressément par son Prophéte Ezechiel: *Si*
Ezech. 18. 21. 24. *le méchant se détourne de tous ses pechez qu'il aura commis & garde tous mes statuts, & fait ce qui est juste & droit, certainement il vivra & ne mourra point : tous ses forfaits, qu'il aura commis, ne lui seront point mentionnez; mais il vivra pour sa justice, à laquelle il se sera adonné. . . . . . Mais si le juste se détourne de sa justice, & qu'il fasse l'iniquité selon toutes les abominations que le méchant a coûtume de commettre, vivra-t-il ? toutes ses justices qu'il aura faites, ne seront point mentionnées, à cause de son forfait par le-*
quel

quel il aura forfait, & à cause du peché qu'il aura commis : il mourra pour ces choses-là. Dans tout le Nouveau Testament les récompenses ne sont promises qu'à ceux qui persévereront jusques à la fin : & ce que je viens de proposer en fait voir clairement la raison. Car toute nôtre vie est un état d'essai & d'épreuve : de sorte que si nous en sommes retirez avant que nôtre ouvrage soit fait, si nous nous arrêtons, ou si nous reculons, avant que nous soions parvenus à la fin de nôtre carriere, voilà nôtre récompense, nôtre couronne absolument perduë : La vie chrétienne est un état de guerre : or chacun sait que c'est la derniére Bataille qui décide & qui fait remporter une victoire finale. Cela ne sauroit être autrement, par la raison que la derniére chose détruit ou affermit ce qui étoit arrivé auparavant. Si un méchant homme se détourne de sa méchanceté & pratique de bonnes actions. Dieu en sa misericorde infinie & par les mérites & la médiation de Jesus-Christ lui pardonnera ses pechez; parce que ce pecheur les a quittez & les a détruits par la repentance & par une nouvelle vie : si un juste se détourne de sa justice & fait de mauvaises actions, sa justice sera oubliée, parce qu'il y a renoncé, qu'il l'a quittée, qu'il n'est plus juste. Or quand Dieu viendra pour juger le monde, il jugera les hommes comme il les trouvera; il ne s'informera point de ce qu'ils auront été, mais de ce qu'ils seront alors : il ne condamnera pas un juste pour avoir été méchant; il ne justifiera pas un méchant homme pour avoir été juste : car ce seroit punir le juste, & récompenser le méchant. Tels que nous serons quand nous mourrons, tels nous continuerons d'être éternellement : c'est donc la fin de nôtre vie, qui détermine nôtre état futur.

Or

Or cela ne nous inspirera-t-il pas une sainte jalousie, & ne nous fera-t-il pas veiller exactement sur nous-mêmes ? Cela ne nous fera-t-il pas *pren-*
Hebr. 3. 12. *dre garde qu'il n'y ait en quelqu'un de nous un mauvais cœur d'incrédulité pour se détourner du Dieu vi-*
12. 15 *vant; que quelqu'un ne manque à la grace de Dieu ; que quelque racine d'amertume poussant ses rejettons ne nous trouble; & que plusieurs ne soient empoisonnez*
2. Pier. 2. 20. 21. *par elle; qu'après être échapez des souillures du monde par la connoissance du Seigneur & Sauveur Jesus-Christ, nous y étant de nouveau embarassez, nous n'en soions surmontez; & que ce qu'on dit par un proverbe véritable, ne nous arrive, Le chien est retourné à son vomissement, & la truye lavée est retournée se veautrer dans le bourbier* ? Par-là, comme dit le même Apôtre, *nôtre derniére condition deviendroit pire que la premiére : car il nous auroit mieux valu n'avoir point connu la voie de la justice, qu'après l'avoir connue nous détourner du saint commandement qui nous a été donné.*

Considérez bien ceci, vous qui avez eû l'inestimable avantage d'une éducation religieuse & qui avez été portez de-bonne-heure à l'exercice de la pieté & de la vertu; qui avez été préservez des souillures des passions de la jeunesse, & qui avez emploié la vigueur de vôtre âge au service de Dieu. Quoi, voudriez-vous bien perdre les grandes espérances que de si heureux commencemens vous ont données ? Voudriez-vous perdre la gloire de vos triomphes & le prix des victoires que vous avez remportées sur le monde & sur la chair ? Après avoir été délivrez de toutes les tempêtes que les tentations du monde ont excitées contre vous durant tant d'années, voudriez-vous faire naufrage au port ? Après être venus jusqu'à la vûë de la Terre de promission, le cœur vous defaudroit-il ? murmure-

riez-

riez-vous alors & vous rebelleriez-vous contre Dieu, voudriez-vous mourir dans le Désert?

Il y a eû des disputes fort grandes sur la Perséverance des Saints, Si ceux qui sont en état de grace, y demeureront toûjours. Je n'entreprendrai pas de décider cette controverse. Je me contenterai de dire; & c'est, à mon avis, tout ce qu'il est nécessaire à un Chrêtien de savoir sur cét article: je me contenterai donc de poser, Qu'être en état de grace, c'est avoir un principe intérieur de sainteté, qui produise au dehors des fruits d'une vie sainte; Que perséverer en état de grace, c'est perséverer dans la pratique de la Sainteté & de la Vertu; Que plusieurs qui avoient bien commencé, & qui s'étoient cru eux-mêmes de véritables gens-de-bien, & avoient été regardez comme tels par les autres, ont été ensuite surmontez par les tentations du monde, & se sont souillez par ses impures convoitises. Que si ces personnes-là ont jamais été de véritables gens de-bien & en état de grace, ils sont dechus de la Grace quand ils ont abandonné les sentiers de la Sainteté & de la Justice; Et que ceux qui tombent de la sorte, qui après des commencemens qui promettoient beaucoup, font toutes les abominations des méchans, & vivent & meurent dans cét état, n'entreront jamais dans le Ciel. Nous recevrons nôtre Sentence finale selon l'état auquel la mort nous aura trouvez. Ce qu'on a dit & qu'on a coûtume de dire sur un autre sujet, qu'il ne faut appeller personne heureux avant sa mort, est vrai en ce sens: personne n'est Conquerant, que celui qui meurt tel. Ceux-là s'abusent fort qui, encore qu'ils soient devenus fort méchans, prétendent avec confiance être toûjours en état de grace & dans la bienveillance de Dieu, parce qu'auparavant ils ont été gens-de-bien. Ce seroit perséverer dans

l'état

l'état de grace & dans la faveur de Dieu, sans persévérer dans la Sainteté: ce qui renverseroit l'Evangile de nôtre Sauveur, & ne manquera point de tromper misérablement ceux qui n'ont pas des espérances mieux fondées.

3. Nous apprenons de la même doctrine, combien il est dangereux de mourir dans la pratique actuelle de quelque peché connu & volontaire. Ces pecheurs vont dans l'autre monde & comparoissent en jugement avec une coulpe actuelle; ils meurent dans leurs pechez. Ils ne sauroient s'en repentir avant que de mourir, puis qu'ils meurent en les commettant: il n'y a là nulle repentance; & par conséquent il ne peut y avoir pour eux nul pardon dans l'autre monde. C'a été & c'est très-souvent le misérable état, & comme j'appréhende, l'état desespéré d'un grand nombre de pecheurs. Combien n'y en a-t-il pas qui non seulement s'attirent par l'excès du boire une fiévre qui leur cause la mort tôt ou tard, & qui leur donne quelque temps pour se repentir de leur peché & d'en demander à Dieu le pardon, mais qui meurent dans la débauche actuelle de l'ivrognerie, ou qui dans cette sorte de débauche perdent la Raison, puis tombent de leur cheval, ou dans un précipice, périssent par quelque mauvais accident, ou quand ils sont échaufez par le vin, oublient leur ancienne amitié & se tuent les uns les autres? Combien d'autres ont péri dans l'acte même de l'adultére, ou, ce qui est la même chose, en se querellant pour une prostituée, dans la rage & la fureur de la passion? Combien n'y en a-t-il pas qui sont morts dans l'acte du larcin & du vol. Toutes ces sortes de gens reçoivent en ce monde le châtiment de leurs crimes; & ils en apportent dans l'autre une coulpe sans repentance: si donc ceux qui meurent dans leurs

leurs pechez ſans s'en repentir, doivent être damnez; l'état des gens dont il s'agit, eſt un état deſeſpéré. Ce peut être le cas de toute perſonne qui ſe hazarde de commettre un peché volontaire: elle peut mourir en le commettant; après quoi ſa repentance viendra trop tard dans l'autre monde: cela arrive ſi ſouvent, qu'aucun homme ſage ne voudra riſquer ſon ame de cette maniére.

Il y a ſur tout deux crimes dont cette Conſidération doit détourner les hommes, ſavoir les Duels & l'Homicide de ſoi-même.

Quand on a un tel reſſentiment des injures qu'on a reçûës, qu'on veut s'en venger par l'épée, & qu'on a une ſoif ardente du ſang de celui qui a fait un affront; ou que pour décider la querelle on ſe donne un rendez-vous pour tuer ou pour être tué: on a les ſentimens des meurtriers, qui ont deſſein de tuer, s'ils peuvent; du moins veut-on bien pour appaiſer ſon reſſentiment & ſatisfaire ſa vengeance, riſquer de tuer ſon prochain; qui eſt une vengeance meurtriere, ſoit qu'on tue effectivement ou qu'on ne tue pas. Tellement que ſi ceux qui en uſent de la ſorte, ſont tuez dans de telles querelles, comme il arrive ſouvent, ſans avoir eû le temps de demander pardon à Dieu dans leurs derniers ſoûpirs, ils meurent coupables d'un meurtre dont ils ne ſe ſont pas repentis. Quoi-qu'ils ne tuent pas, mais ſoient tuez, ils meurent pourtant avec une haine mortelle & avec un reſſentiment & un deſſein homicide: car enfin, ils auroient tué, s'ils avoient pu; & S. Jean dit: *Quiconque hait ſon frére, eſt meurtrier; & vous ſavez qu'aucun meurtrier n'a la vie éternelle demeurant en ſoi.* De ſorte que ceux qui ſe battent en duel, riſquent de perdre non ſeulement leur vie, mais auſſi leurs ames, car ils perdent leur ame auſſi-bien que leur vie, s'ils viennent

nent à être tuez: or quelque peu de cas qu'ils puissent faire de leur vie, c'est trop risquer que de risquer son ame pour un point d'honneur.

Quant à l'homicide de soi-même: si l'on demeure d'accord que c'est un crime, il est certain qu'aucun de ceux qui le commettent ne peut s'en repentir en ce monde; & que dans l'autre il n'y a point de pardon pour des crimes dont on ne s'est point repenti en cette vie. Je ne saurois comprendre pourquoi l'on ne croiroit pas que c'est un aussi grand peché de se tuer soi-même, que de tuer son prochain: car enfin, ce desordre a toutes les marques d'un grand crime.

C'est un aussi grand meurtre, de se tuer soi-même, que de tuer un autre homme: & par conséquent c'est une violation du sixiéme commandement, *Tu ne tueras point.* La raison est la même:
Gen. 9. 6. *Car Dieu a fait l'homme à son image.* Celui qui se tuë soi-même, détruit l'image de Dieu, aussi-bien que la détruit celui qui tuë un autre homme. Plus une action est dénaturée, ou plus l'on est obligé de conserver la santé de la personne qu'on tuë, plus le crime est grand. Tuer un bon Ami & un Bienfaicteur, c'est une action beaucoup plus criminelle, que de tuer un Etranger. Tuer un Pére, une Mére, ou un Enfant, une Femme ou un Mari, c'est encore un plus grand crime, parce qu'ils nous sont beaucoup plus proches: & si la proximité de la rélation & du sang augmente le crime, il s'ensuit que puis que personne ne nous est aussi proche que nous-mêmes, il n'y a point de meurtre aussi dénaturé que celui par lequel on s'ôte la vie à soi-même.

Les excuses qu'on allégue pour l'homicide de soi-même, ne justifieront jamais l'homicide d'aucun autre homme. Quand nous verrions un Ami, que

que nous aimerions comme nous-mêmes, agité de douleurs insupportables, ou accablé de malheurs & de calamitez extrêmes ; quand même il nous prieroit instamment de mettre fin à ses souffrances, en mettant fin à sa misérable vie; quoi-que par un effet d'une grande amitié & d'une tendre compassion nous désirassions sincérement de le suivre dans le tombeau, nous ne devrions pourtant pas le tuer; ni les loix de Dieu, ni les loix des hommes ne le permettroient point. Que si l'amour de nous-mêmes est la mesure de celui que nous devons avoir pour les autres, & s'il justifioit une action par laquelle las de vivre ou méprisant le monde & aimant mieux en sortir, nous nous ôterions à nous-mêmes la vie; je ne saurois comprendre pourquoi nous ne pourrions pas faire la même amitié à un Ami ou à un Frére, quand il désireroit autant que nous de mourir. La raison est la même dans l'un & l'autre cas; & si elle ne les justifie pas tous deux, elle ne sauroit justifier ni l'un ni l'autre séparément.

Ce que l'on prétend sur ce sujet, n'a, comme je croi, nul fondement, savoir que Dieu nous a donné plus de pouvoir sur nôtre propre vie, que sur la vie des autres hommes. Nous ne trouvons point dans la Sainte Ecriture qu'aucun pouvoir semblable nous soit donné: cependant elle est l'unique Révélation de la Volonté divine. Je suis assûré aussi que la Nature ne nous enseigne rien de tel: que dis-je? elle nous enseigne directement le contraire. Le but de l'aversion naturelle que nous avons pour la mort, & du principe naturel qui nous porte à nôtre conservation, n'est pas seulement de nous faire prendre garde que les autres hommes ne nous fassent du mal, mais aussi de nous faire prendre garde de ne nous faire du mal nous-

mê-

mêmes, & sur tout de ne nous détruire pas nous-mêmes: ainsi la voix de la nature est, que nous devons conserver nôtre vie & nôtre être.

Lors que Dieu nous a créez, il ne nous a pas faits Seigneurs & Maîtres absolus de nous mêmes, nous ne pouvons pas disposer de nous-mêmes comme il nous plaît: nous sommes ses créatures & ses sujets, il faut que nous recevions de lui la loi; lors même que l'injure est faite à nous seuls. Nous ne devons pas abuser de nos corps par l'intemperance & par la luxure, ni par aucune autre passion, quoi-que le Public ni aucune personne particuliere n'en pussent recevoir du dommage. Que si nous n'avons nul pouvoir semblable sur nos corps dans les moindres choses; nous en avons beaucoup moins sur nôtre propre vie, & nous sommes bien moins en droit de nous tuer.

Or si c'est un peché de se détruire soi-même, de s'ôter la vie; c'est un peché très-mortel & très-damnable: car il détruit l'ame & le corps tout ensemble, parce qu'il rend la repentance impossible; à moins qu'on ne puisse se repentir de ses pechez & en obtenir de Dieu le pardon avant que de les avoir commis, ou que l'on puisse s'en repentir & en obtenir la remission dans l'autre monde. Si l'on considéroit bien ceci, il seroit impossible que la plus grande infamie, que quelle indigence ou souffrance que ce fût qui feroit que la vie seroit à charge, fût regardée comme quelque chose de si insupportable, qu'il dût obliger de forcer, pour ainsi dire, le passage de l'autre monde, afin de se délivrer de ces sortes d'angoisses: on comprendroit bien-tôt, qu'une délivrance si violente & si dénaturée ne manqueroit point de coûter l'ame. On peut se trouver dans de si fâcheuses circonstances, qu'elles fassent desirer la mort: mais aucun hom-

homme senſé ne voudra changer les ſouffrances de cette vie contre les ſouffrances & les miſéres de la vie à venir. S'il nous eſt impoſſible de détruire nos vies & de mettre fin à nos ſouffrances, ſans détruire en même temps nos ames; nous devons être bien-aiſes de vivre & de ſupporter patiemment nôtre ſort en ce monde, puis qu'un tel ſort, quel qu'il ſoit, eſt beaucoup moins fâcheux & plus ſupportable qu'une miſére éternelle.

Cependant, Dieu me garde de prononcer une Sentence finale & peremptoire contre toutes ces malheureuſes perſonnes qui ſe ſont ôté la vie, de leurs propres mains. Nous ne ſavons pas quels égards Dieu pourra avoir aux opinions de quelques hommes ſur ce ſujet & aux idées par leſquelles ils auront conçû que cette ſorte d'action étoit légitime; ou aux chagrins & aux paſſions d'une mélancholie enracinée, ou à quelque autre violente tentation. Ce n'eſt pas à moi à borner la ſouveraine & abſoluë Grace de Dieu, mais de propoſer la nature de la choſe ſuivant les conditions de l'Evangile. Se tuer ſoi-même, c'eſt un meurtre très-dénaturé: c'eſt un crime damnable, & un tel crime, que perſonne ne ſauroit s'en repentir en cette vie: & par conſéquent à moins que Dieu ne le pardonne quoi-qu'on ne s'en repente point, il ne ſauroit jamais être pardonné: or l'Evangile de Jeſus-Chriſt ne nous ordonne point de prêcher le pardon des péchez ſans la repentance. La Grace Evangélique, qui pardonne aux ſeuls repentans, ne peut ſauver ces gens-là: & c'eſt être bien hardi & riſquer beaucoup, que de s'appuier ſur une miſéricorde qui n'eſt promiſe par aucune Alliance, & de commettre un crime que la Grace de l'Evangile ne peut pardonner.

Tout ce que j'ai à ajoûter ſur ce chapitre, re-

garde le cas de ceux qui meurent dans le desespoir, qui meurent en desespérant de la Miséricorde de Dieu. On regarde d'ordinaire cét état comme un état desespéré: car desespérer de la miséricorde de Dieu est un grand peché; & par conséquent ceux qui meurent de la sorte, meurent dans l'acte d'un grand peché dont ils ne se sont point repentis. Ainsi les spectateurs & les témoins d'une telle mort sont portez à croire que ce desespoir ne vaut guére mieux qu'une Sentence finale de condamnation. On voit toutefois souvent des gens, qui selon les apparences extérieures ont mené une vie tres-innocente & tres-vertueuse, être accablez de desespoir dans leur agonie. Or ce seroit une chose bien rude, de juger si séverement d'eux, qu'on pensât qu'ils eussent été de secrets hypocrites, & que Dieu les eût rejetté finalement, parce qu'ils auroient prononcé contre eux-mêmes un jugement si sévere.

J'avouë que le Desespoir est l'état le plus triste dans lequel une personne puisse mourir: mais je ne saurois penser qu'il soit aussi funeste & aussi dangereux que quelques-uns s'imaginent; car considérons un peu quelle est la nature du Desespoir, & en quoi consiste ce qu'il y a en lui de criminel.

Ne pas croire aux Promesses de grace & de miséricorde, faites aux véritables repentans par Jesus-Christ, c'est incrédulité, & non pas desespoir. C'est là sans doute un péché très grand & très-indigne de pardon, car c'est renoncer à la Foi de Jesus-Christ & à la Grace de l'Evangile: mais ce n'est point ce que nous avons coûtume d'appeller desespoir. Ceux en qui le desespoir paroît, croient l'Evangile de Jesus-Christ & toutes ses Promesses aussi fermement que qui que ce soit. Ils ne doutent point

point que Dieu ne veuille pardonner à tous les véritables repentans par les mérites & la médiation de Jesus-Christ. Ainsi, ils sont d'aussi vrais & sincéres croyans que ceux qui ne tombent point dans le desespoir. Leur desespoir consiste dans l'application qu'ils se font à eux-mêmes de ces Promesses: c'est à dire qu'ils craignent de n'avoir pas les conditions qu'exige l'Evangile, de n'être pas de véritables repentans, que leur Jour de grace ne soit expiré, & qu'ils ne puissent plus recevoir la Benédiction, quand même, comme Esaü, ils la demanderoient instamment & avec larmes; ou que peut-être ils ne soient des reprouvez qui n'aient aucun droit aux promesses de l'Evangile.

Or, si ces personnes-là sont, à tous les autres égards, de très-bons Chrétiens; mais sont accablez de mélancholie, ou troublez par de fausses & erronnées idées de Religion: pourrions-nous croire que leur mélancholie ou leur erreur, qui les porte à prononcer contre eux-mêmes un faux Jugement, pût obliger Dieu à les condamner, Dieu qui les connoît mieux qu'ils ne se connoissent eux-mêmes? Si un homme qui seroit en demence, s'accusoit de vol, ou de meurtre, ou de Trahison & de Crime de Leze-Majesté, dont il ne seroit point coupable; un Juge droit & juste qui sauroit certainement que cet homme ne seroit point coupable de ces crimes, le condamneroit-il, seulement parce qu'il se condamneroit lui-même? Supposons qu'un homme qui est dans le droit chemin du Ciel, rencontre quelques Voyageurs qui lui persuadent qu'il s'est égaré de son chemin; & que sur cela ce pauvre homme entre dans de grandes frayeurs & dans une angoisse extrême; & se croie perdu: quoi, seroit-il plus éloigné du Paradis, parce qu'il seroit persuadé qu'il se seroit égaré du chemin qui y conduit?

Les faux jugemens que font sur leur sujet les mourans, par enthousiasme, par présomtion, ou par desespoir, ne déterminent pas leur état final. On peut aller en enfer avec tous les triomphes chimériques d'une imagination abusée, qui ne se sera pas moins promis qu'une Gloire Eternelle: & des personnes qui sortent de ce monde en tremblant, peuvent se trouver dans l'autre heureusement abusées. Ce sont de fausses idées de la Foi justifiante, qui portent à conclure que le desespoir est un peché si damnable & si indigne de pardon. Véritablement, si la Foi justifiante n'étoit autre chose qu'une forte créance & persuasion d'être justifié, on auroit grand sujet de conclure que le desespoir seroit un péché mortel, parce qu'il seroit directement opposé à la Foi justifiante. De même, si l'acte justifiant de la Foi consistoit à se reposer sur Jesus-Christ pour le Salut; le desespoir seroit un péché très-mortel: car pendant qu'on est dans ces angoisses dont il a été parlé, on ne se repose pas, ni on ne peut se reposer sur Jesus-Christ pour le Salut, puis qu'on croit être rejetté de Jesus-Christ, & que Jesus-Christ ne veut pas nous sauver. Mais si croire en Jesus-Christ, si croire qu'il est le Sauveur du monde; qu'il a expié nos péchez; qu'il intercéde pour nous à la Dextre de Dieu; qu'il peut sauver pleinement & toûjours tous ceux qui vont à Dieu par lui; qu'il veut sauver tous les pécheurs qui se repentent véritablement, & nous en particulier, si nous sommes de véritables repentans: si une Foi comme celle-là, dis-je, lors qu'elle produit des fruits d'une sincére repentance & une vie sainte, est la vraie Foi justifiante, elle se peut trouver & compatir avec le plus affreux desespoir: & en ce cas, on peut être en état de justification, quoiqu'on soit fortement persuadé qu'on est re-

prouvé.

prouvé. Un fort homme-de-bien peut avoir l'imagination troublée & prononcer contre lui-même un faux jugement : mais ce n'est pas une raison qui oblige Dieu à le condamner; comme il ne justifiera pas un hypocrite présomtueux & enthousiaste, parce qu'il se sera justifié lui-même.

IV. Si la Mort met fin pour toûjours à nôtre ouvrage & à nôtre travail, & que par elle nos comptes soient clos; il nous importe extrêmement de faire tout le bien qu'il nous est possible pendant que nous vivons. *Tout ce que tu auras moien de faire, fai-le de tout ton pouvoir; car il n'y a sagesse, ni travail au Sepulcre, où nous courons.* Non que l'autre vie soit un état oiseux & sans action, où l'on n'ait rien à connoître ni à faire : mais c'est que la mort met fin à l'ouvrage qui se réfere à l'autre monde. Rien ne sera mis sur nôtre compte au Jour du jugement, que le bien que nous aurons fait en cette vie : ce sera pour cela seul que nous recevrons nôtre récompense, à proportion des soins que nous aurons emploiez pour faire valoir & augmenter nos talens. Eccl. 9. 10.

Or puis que nous n'avons qu'une vie fort courte pour travailler pour l'Eternité; n'est-ce pas là une raison qui doit nous obliger puissamment à servir Dieu de bonne-heure, & à embrasser toutes les occasions de pratiquer des actions vertueuses & chrétiennes ? De grandes & glorieuses récompenses sont préparées pour les gens-de-bien : mais les plus brillantes Couronnes seront pour ceux qui auront fait le plus de bien en ce monde, qui *auront été riches en bonnes œuvres*, & qui *se seront établi des trésors dans le Ciel.*

A la vérité, la moindre place du Ciel est un bonheur trop grand & trop relevé pour être conçu:

je suis bien assûré qu'il est beaucoup au dessus de nos plus excellentes actions. Mais puis que nôtre doux & favorable Seigneur veut bien récompenser tous les bons services que nous rendons; pourquoi négligerions-nous de faire aucune bonne action, si cette négligence diminueroit nôtre récompense? Pourquoi voudrions-nous perdre aucun degré de gloire? C'est une sainte, une divine Ambition, d'être aussi bons, aussi vertueux, aussi saints, & aussi heureux que Dieu peut nous rendre.

C'est à quoi ne pensent jamais ceux qui n'ont en vûë que d'éviter les peines de l'Enfer: quant à la Gloire du Ciel, pourvû qu'ils en aient une petite portion, ils sont contens. Personne ne parviendra jamais au Ciel, qui en méprise ainsi la Gloire. Si une tardive & finale repentance ouvroit de telle sorte nos yeux, que non seulement elle nous fit voir la laideur de nos péchez, mais qu'elle changeât nos idées & nos sentimens à l'égard de ce monde & de l'autre, elle ne pourroit point toutefois rappeller nôtre temps passé. Pour ce peu de temps qui resteroit, & qui seroit comme la lie & l'égout de nôtre vie, comme une Scene mourante & sans action, il nous fourniroit peu d'occasions de faire des actions saintes & chrétiennes: & s'il en fournissoit, nous ne serions pas capables de grand' chose; si nous parvenions au Ciel, ce seroit le plus grand bonheur qui nous pourroit arriver; mais les brillantes, les triomphantes Couronnes seront mises sur la tête de ceux qui auront mieux emploié leur temps & qui auront fait valoir leurs talens d'une maniére plus considérable.

C'est le bien que nous faisons durant nôtre vie, qui sera récompensé: ainsi nous devons avoir soin de pratiquer de bonnes actions pendant que nous vivons. Cela est bien, quand on n'a pas fait de

bonnes

bonnes œuvres pendant sa vie, de se souvenir d'en faire quelques-unes dans le lit de la mort. Mais si Dieu accepte de tels présens ; les circonstances ausquelles ils auront été faits, rabbatront bien de leur prix dans le compte : le Seigneur considérera qu'on aura gardé pour soi les plus riches aussi long-temps qu'on aura pu, & qu'on n'aura voulu se départir de rien pour lui, jusques à ce qu'on n'ait pu retenir rien plus long-temps. Ce n'est point le don, qui est agréable & accepté, mais les sentimens du Donateur. Sous l'Evangile il n'y a que des sacrifices vivans qui soient agréables à Dieu. Quant aux offrandes des morts, telles que sont ces Charitez Testamentaires où l'on se propose qu'elles n'ayent aucun effet durant tout le temps qu'on sera en vie, elles ne valent pas mieux que des Sacrifices morts : & l'on peut douter si elles seront mises sur le compte de nôtre vie, en cas que nous n'aions pas fait de bonnes œuvres pendant que nous aurons vêcu. Le cas de ceux qui pendant qu'ils vivent, font tout le bien qu'il leur est possible, & qui voiant qu'ils ne peuvent vivre plus long-temps, ont soin de faire du bien même après leur mort : ce cas, dis-je, est fort différent. Ces sortes de charitez survivantes prolongent la vie de ceux qui les ont établies & ajoûtent tous les jours à leurs comptes. Lors qu'ils se trouvent dans l'autre monde, ils ne laissent pas de faire toûjours du bien en celui-ci. Ils y ont un fonds, dont les revenus, l'accroissement & les avantages les suivent dans l'autre vie. En un mot, les personnes qui ont été charitables toute leur vie, peuvent prolonger leurs charitez après la mort : & ces bonnes œuvres seront mises sur le compte de leur vie : mais je ne saurois comprendre comment des charitez qui commencent après la mort, peuvent être dites de

bonnes œuvres qu'on ait faites pendant qu'on vivoit : je conçois fort bien qu'elles ne sauroient entrer dans le compte de la vie. Tout ce qui peut être allegué en faveur des auteurs de ces charitez, c'est que par leurs testamens ils font pendant qu'ils vivent, ces legs charitables ; & qu'ainsi ces legs sont des actes de leur vie. Oui, mais ces personnes-là n'ont jamais eû intention que ces legs eussent lieu & sortissent leur effet qu'après leur mort : or puis qu'ils n'ont point eû intention que leurs legs fussent des actes de leur vie, je ne voi pas pourquoi Dieu les regarderoit & les leur imputeroit comme tels. Ces charitez du lit de la mort ne sont que trop semblables à la Repentance tardive du même Lit : on donne son bien à Dieu & aux Pauvres, justement comme on quitte ses péchez, quand on ne peut les retenir plus long-temps. Cette Charité est encore comme la Dévotion de ceux qui léguent leurs corps morts à une Eglise ou à un Presbytére, qu'ils n'auront jamais en leur vie voulu fréquenter.

La seule voie de prolonger nôtre vie après nôtre mort & de faire qu'alors le compte de nos bonnes œuvres augmente sans cesse, c'est, comme j'ai déja marqué, de jetter pour le monde des fondemens de quelque grand bien & de quelque grand avantage qui nous survive. Ce sera comme une semence jettée dans la terre, qui poussera & produira une abondante moisson, pendant que nous reposerons doucement dans la poussiere. De ce caractére sont une religieuse Education de ses enfans & de sa famille, qui puisse se communiquer dans le monde & qui dure long-temps après nôtre mort ; des Fondations d'Ecoles publiques & d'Hôpitaux : en un mot tout ce qui après que nous ne serons plus sur la Terre, servira au soulagement des

né-

néceſſitez, ou à l'inſtruction & à la bonne conduite des hommes. Faire du bien pendant que nous vivons, & exécuter des projets très-utiles aux Générations ſuivantes & à la Poſtérité; c'eſt-ce qui ſera mis ſur nôtre compte, & qui peut étendre les bonnes œuvres de nôtre vie beaucoup au delà de la courte durée qu'elle a en ce monde.

V. SI LA MORT met fin à nôtre Compte; il me ſemble qu'il eſt un peu trop tard de commencer ce Grand Oeuvre au lit de la mort, c'eſt-à-dire, lors qu'il faudroit l'achever. Le compte de nôtre Vie eſt le compte du bien ou du mal que nous avons fait pendant que nous avons vêcu: & quel bon compte peut rendre un mourant, qui a paſſé toute ſa vie dans le déréglement & dans le péché? S'il faut qu'il ſoit jugé ſelon ce qu'il aura fait en ſon corps; combien triſte eſt ce compte, & combien il lui eſt impoſſible de le redreſſer! Car enfin, lors qu'il eſt prêt de mourir, il eſt trop tard pour lui de commencer à vivre. Si *ſans la ſanctification nul ne verra Dieu*, que la condition de celui-là eſt deſeſpérée, qui a toûjours mené une vie méchante & abominable, & qui a laiſſé écouler criminellement ſes jours, & par conſéquent les jours d'une vie qui devoit être ſainte! Une perſonne qui eſt confinée dans un lit de maladie & de mort, eſt incapable d'exercer les vertus de la vie; le temps de ſon travail eſt paſſé, oui il eſt preſque auſſi paſſé que ſi elle étoit morte: & par conſéquent ſon compte eſt fini, elle n'a qu'à attendre ſa récompenſe ſelon ce qu'elle a déja fait.

Ah, non, direz-vous, elle peut toûjours ſe repentir de ſes péchez; & un véritable repentant trouve miséricorde même au dernier ſoupir. Je demeure d'accord, que tous les véritables repen-

tans seront sauvez, en quelque temps qu'ils se repentent véritablement. Mais il est malaisé de concevoir, que quelque douleur d'agonie, que quelques vœux de mourans & quelques résolutions précipitées de pecheurs, que ces dispositions, que ces sentimens soient reçûs de Dieu comme une véritable repentance. Or parce que les erreurs sur cette matiére sont tres-funestes ; je vais l'expliquer, mais aussi briévement qu'il me sera possible.

En expliquant les Promesses de l'Evangile, nous devons avoir soin de concilier l'Evangile avec luimême, & prendre garde de n'en mettre une partie en contradiction avec l'autre, & de ne les renverser alternativement. Donc, comme l'Evangile promet le pardon des péchez à la vraie repentance; aussi fait-il de la Sainteté de la vie une condition du Salut aussi néceſsaire, qu'il fait celle de la véritable Repentance. *Sans la Sanctification nul ne verra le Seigneur. Dieu rendra à chacun selon ses œuvres, savoir la vie éternelle à ceux qui faisant le bien avec patience, cherchent la gloire, l'honneur & l'immortalité : mais l'indignation & la colére sera pour ceux qui sont contentieux, qui se soûlévent contre la vérité, & qui obéissent à l'injustice. La tribulation & l'angoisse seront pour tous les hommes qui feront le mal. . . . . . Mais la gloire, l'honneur & la paix seront pour tous les hommes qui font le bien. Ne vous abusez point, on ne se peut moquer de Dieu ; car ce que l'homme aura semé, il le moissonnera aussi. Celui qui seme pour sa chair, moissonnera aussi de la chair la corruption : mais celui qui seme pour l'Esprit, moissonnera de l'Esprit la vie éternelle.* Les promesses de pardon faites à la Répentance ne sont pas plus expresses que sont ces Passages, qui déclarent que nous serons récompensez selon nos œuvres : & nous avons autant de sujet de croire les unes que les autres

Heb. 12. 14. Rom. 2. 6. & suiv.

Gal. 6. 7. 8.

tres de ces propositions de la Parole divine. Si nous croions l'Evangile, nous les devons croire toutes deux: & si nous les croions toutes deux, nous serons persuadez que la Repentance & une Vie Sainte sont également nécessaires au Salut; & que des regrets de pecheurs agonisans, qui ont mené une très-méchante vie, & qui se trouvent hors d'état de la réformer, ne sauroient être une Repentance véritable & salutaire. Si un tel déplaisir d'avoir peché, si un tel déplaisir, dis-je, si une telle douleur, sans une vie sainte, peut élever dans le Ciel, certainement la Sainteté n'est pas nécessaire, & les hommes peuvent voir Dieu sans la Sainteté. Si des regrets moribonds sont une vraie Repentance; les Promesses du pardon des pechez détruisent la nécessité d'une vie sainte: & la nécessité d'une vie sainte est contradictoirement opposée aux promesses de pardon faites à de tels pénitens; de sorte que l'une ou l'autre de ces choses doit être fausse.

Pour établir clairement & en peu de mots l'Etat de la Question, distinguons deux sortes de repentance: 1. La Repentance Baptismale: 2. La Repentance des Relaps, ou une Rechûte dans quelque crime volontaire.

I. Par la Repentance Baptismale j'entens cette Repentance qui est nécessaire aux personnes adultes, pour recevoir le Baptême Chrêtien. C'est la Repentance dont il est fait si souvent mention dans le Nouveau Testament, & à laquelle est annexée la promesse de la remission des pechez. C'est celle-là que Nôtre Sauveur prêchoit, lors qu'il disoit, *Repentez-vous; car le Roiaume des Cieux est approché.* C'est celle-là qu'il donna pouvoir à ses Apôtres de prêcher, en leur disant: *Il est ainsi écrit, &* Matt. 4. 17. Luc 24. 47.
il

il faloit que le Christ souffrît de la sorte, & qu'il ressuscitât des morts au troisiéme jour; Et qu'on prêchât en son nom la repentance & la remission des pechez, par toutes les Nations. Or cette repentance, tant à l'égard des Juifs qu'à l'égard des Gentils, qui embrassoient la Foi Chrêtienne, étoit un renoncément à tous leurs pechez précédens, & à leur culte faux, superstitieux, idolâtre. Elle les rendoit propres à recevoir le Baptême, dans lequel ils obtenoient la remission de tous leurs pechez au nom de Jesus-Christ. C'est pour cela que la remission des pechez est promise à la repentance; car ces sortes de repentans étoient reçûs au Baptême, qui est le lavement de régénération, lequel les lavoit de tous leurs pechez & les mettoit en état de grace,
Act. 2. comme S. Pierre dit aux Juifs: *Repentez-vous, &*
38. *que chacun de vous soit baptisé au nom de Jesus-Christ, en remission des pechez.* Ce que dit Ananias à S. Paul
Act. sur le même sujet, est bien considérable: *Leve-toi;*
22. 16. *& sois baptisé, & lavé de tes pechez, en invoquant le nom du Seigneur.* Je ne sai aucun passage dans le Nouveau Testament, où la remission des pechez soit absolument promise à d'autre Repentance qu'à cette Repentance Baptismale. La repentance & la remission des pechez y sont inséparablement jointes par tout, à cause que les repentans dont j'ai parlé, étoient lavez de leurs pechez dans le Baptême, & sortoient purs & nets de cette Fontaine mystique, qui étoit ouverte à tous les repentans, afin qu'ils y fussent nettoiez de tous leurs pechez & de toutes leurs souillûres.

Je reconnois donc, qu'une personne qui après être venüe au Baptême dans de bonnes dispositions, avec une sincére repentance & une ferme foi en Jesus-Christ, mourroit après avoir été baptisée, & avant que d'avoir eû le temps & l'occasion d'exer-

d'exercer aucune Vertu de la Vie Chrêtienne: j'avoüë, dis-je, qu'une telle personne obtiendroit la félicité du Ciel sans une Sainteté actuelle; que la remission de ses pechez accordée dans le Baptême à sa repentance la sauveroit, quoi-qu'elle n'eût pas eû le temps de produire des fruits de repentance dans une sainte conduite. C'est le seul cas, que je sache, où un repentant puisse être sauvé sans une Sainteté actuelle: la seule Grace & Régénération Baptismale peut dans ces circonstances procurer le Salut à de tels repentans. Seulement la Primitive Eglise, & cela avec bien de la raison, comme je pense, attribuoit le même effet au Martyre, lors qu'il prévenoit le Baptême des nouveaux Convertis. On sait que sous les Persécutions Paiennes les nouveaux Convertis, qui faisoient de hardies Confessions de leur Foi en Jesus-Christ, étoient traînez au Martyre, avant que d'avoir eû occasion d'être baptisez. Ces Chrêtiens étoient baptisez dans leur propre sang; & ce Baptême suppléoit au défaut du Baptême d'eau, qu'ils ne pouvoient recevoir. En ce cas donc aussi, si le Martyre tient lieu du Baptême, comme croioit l'Eglise Primitive, & qu'un Paien se fût converti de son abominable & déréglée vie à la Foi de Jesus-Christ, & qu'il eût été saisi immédiatement après & conduit au Martyre, avant que d'avoir été baptisé, ni avoir donné aucun autre témoignage de la réformation de ses mœurs: ce Martyr auroit obtenu la félicité du Ciel, sans une sainteté actuelle de vie, ainsi que les Repentans baptisez, qui mourroient immédiatement après leur baptême.

Il me semble que cela donne de tres-justes idées du cas du Bon Larron, qui se repentit sur la Croix: Exemple, qui, tout unique qu'il est, a encouragé un si grand nombre de pecheurs à differer leur repen-

repentance jusqu'au dernier moment de leur vie, & qui par ce malheureux effet a fait périr tant d'ames! Le cas du Bon Larron semble consister en ceci. Il est probable qu'il avoit entendu parler de Jesus-Christ; que le bruit de ses grands Miracles étoit auparavant parvenu à ses oreilles; & qu'il avoit sû que quelques-uns le regardoient comme ce Messie que Dieu avoit promis d'envoier au monde. Et certes, il est difficile de penser qu'il y eût eû alors personne dans la Judée qui n'eût jamais entendu parler de Jesus-Christ, dont la reputation étoit répanduë par tout le Païs. Cependant la vie que ce Brigand avoit menée, ne lui avoit pas permis de s'informer fort curieusement de ces choses. Mais quand il eut été pris pour ses brigandages, & qu'il eut été condamné à mort, dans le même temps que Jesus-Christ le fut, & à souffrir avec lui le même supplice; cet accident extraordinaire l'obligea de s'en informer mieux, & d'apprendre toutes les circonstances de la Prise du Sauveur, de son Emprisonnement, de son Procès, de la maniére dont on l'avoit traitté, de son Procedé & de ses Réponses, principalement quand il le vit & qu'il fut question d'aller mourir avec lui. En un mot, il en apprit, il en remarqua assez, pour être convaincu que Jésus étoit le véritable Messie, quoi-qu'il le vit attaché d'une maniére si ignominieuse à une Croix.

Or, si c'étoit là le cas du Bon Larron, comme il faut supposer: car enfin il faut supposer cela, ou quelque chose de semblable, à moins que nous ne voulions dire que la foi en Jesus-Christ lui fut miraculeusement inspirée sur la Croix, sans qu'il eût rien sû de lui auparavant: ce qui n'a nul fondement dans l'Histoire, & seroit sans exemple: si, dis-je, c'étoit là le cas du Bon Larron, nous devons

vons demeurer d'accord, selon les principes déja posez, que si ce Brigand avoit renoncé à la méchante vie, professé la foi en Jesus-Christ, & été baptisé en son Nom; quoi-qu'il eût immédiatement après souffert le supplice de la Croix, il auroit été par la vertu du pardon de tous les pechez accordé dans le Baptême, il auroit été, dis-je, élevé dans le Ciel, ou dans le Paradis, comme Jesus-Christ lui promit qu'il le seroit. Et même, il faut encore tomber d'accord que si au lieu du Baptême, il fut mort martyr en ce temps-là pour la profession de la foi en Jesus-Christ, ce martyre auroit tenu lieu de Baptême, & l'auroit élevé à la félicité du Paradis. Tout ce donc qui reste à examiner, c'est si la Confession qu'il fit de Jesus-Christ sur la croix, n'a pas pu aussi-bien que le Martyre, suppléer au défaut du Baptême d'eau. Quand même cette Confession ne seroit pas d'un aussi grand prix que le Martyre, & que nôtre Sauveur n'eut pu bien la recevoir comme un équivalent: le Bon Larron ne pouvoit pas recevoir le Baptême; il ne pouvoit pas non plus mourir martyr, car il mouroit comme un malfaiteur: mais il confessa le nom de Jesus-Christ, il fit profession de sa foi en lui, quand il le vit pendre à une Croix: ce qui fut un acte de foi plus glorieux, que s'il fût mort sur une Croix pour lui. Il confessa Jesus-Christ après que ses propres Disciples l'eurent abandonné & eurent fui, & que S. Pierre l'eut renié: il apperçût sa Gloire à travers le contemptible, le sombre, le lugubre voile qui la cachoit. Pourquoi ces grands, ces nobles, ces relevez actes de foi ne passeroient pas pour une Foi & une Confession de Martyre? Donc, le Bon Larron sur la Croix fut sauvé par le Baptême, qui *n'est pas celui par lequel les ordures de la chair sont nettoiées, mais le témoignage d'une bonne conscience devant* 1. Pierre, 3. 21.

vant Dieu. Description du Baptême, par laquelle nous voions clairement pourquoi le Martyre peut tenir la place du Baptême, & pourquoi la Confession du Bon Larron sur la Croix a dû faire le même.

Cét exemple donc du Bon Larron sur la croix ne fournit à aucun Chrêtien baptisé nul sujet raisonnable de vivre mal, & de differer sa repentance jusques à l'heure de la mort, dans l'espérance d'être sauvé enfin comme il fut: car il fut sauvé comme sont sauvez par le Baptême les nouveaux repentans convertis, & non pas comme les pecheurs baptisez espérent l'être, par des regrets dans le lit de la mort & par des remords de conscience.

C'est pourtant le seul exemple qu'on allégue avec quelque apparence de raison pour prouver qu'une Repentance du lit de la mort peut suffire & être salutaire. Car pour la Parabole des Ouvriers, qui avoient été appellez en differentes heures à travailler à la Vigne, quelques-uns de bon matin, d'autres à la troisiéme, à la sixiéme, à l'onziéme heure du jour; elle ne fait rien à ce sujet. Dans cette Parabole les différentes heures du jour ne signifient par les différentes heures de la vie des hommes, mais les differens âges du monde. Tellement que ces Ouvriers qui sont appellez à la Vigne, en l'onziéme heure du monde, savoir vers la fin du monde, peuvent y être appellez dans le commencement de leur vie, & y travailler jusques à la fin de la même vie. Car le dessein de cette Parabole est de montrer que les Gentils qui devoient être appellez à la Vigne: ou être reçûs dans l'Eglise de Jesus-Christ vers la fin du monde, obtiendroient les mêmes priviléges & les mêmes récompenses que les Juifs, qui étoient l'ancien Peuple de Dieu, & qui avoient été appellez de bon matin à la Vigne.

Matt. 20. 1. &c.

Cela

Cela fit que les ouvriers qui avoient été ainsi appellez le grand matin murmurerent contre le Pére de famille : & l'on sait que les Juifs ont murmuré pour une semblable raison; & que rien ne leur a donné tant d'éloignement pour l'Evangile de nôtre Sauveur, que l'avantage qu'ont eû les Gentils d'être reçus dans l'Eglise sans la Circoncision. Le fils de Dieu représente la même chose dans la Parabole de l'Enfant prodigue. Le retour de l'Enfant prodigue à la maison de son Pére, c'est la Conversion des Gentils, qui étoient le plus jeune frére, & qui avoient été de grands prodigues durant plusieurs siécles. Le frére aîné, qui avoit toûjours demeuré chez son Pére, c'est l'Eglise des Juifs. Quand le jeune Prodigue fût reçu avec festin, avec mélodie, avec toutes sortes de marques de joie; l'aîné en devint jaloux, crut avoir grand sujet de se plaindre de l'extrême affection que son Pére témoignoit au Prodigue, parce qu'il étoit retourné, & refusa d'entrer & de prendre part au Festin & à la Réjouïssance : tout de même que les Juifs rejetterent l'Evangile, parce que les Gentils étoient reçus dans l'Eglise.

Or, que ce soit là le véritable sens de la Parabole des Ouvriers, on n'en sauroit douter, si l'on considére que ceux qui avoient été appellez à la Vigne, à onze heures, reçurent une aussi grande récompense, que ceux qui avoient porté le faix & la chaleur du jour. Cela est assez convenable, si l'on explique ces deux differens temps de différens âges de l'Eglise : car il y a grand' raison que les Gentils, quoi qu'ils soient venus les derniers & le plus tard à la Vigne, aient enfin les mêmes avantages que les Juifs, qui étoient l'ancien Peuple de Dieu. Mais si nous les expliquons de l'entrée dans la Vigne à différens âges de nôtre vie; il paroîtra

peu équitable, que ceux qui ont commencé une vie vertueuse précisément à la fin de leur vie, soient autant récompensez que ceux qui ont emploié toute leur vie au Service de Dieu; c'est-à-dire, que ceux qui auront fait peu de bien, reçoivent une aussi grande récompense, que ceux qui en auront fait cent fois plus : ce qui seroit directement opposé au but des Paraboles des Marcs & des Talents.

Matt. 25. 15. & suiv. Luc 19. 12. & suiv.

Néanmoins, supposons qu'il ne faille pas entendre cela de l'Eglise Judaïque & de l'Eglise Chrétienne en général, mais des Chrétiens particuliers. Lors qu'ils ont été appellez pour travailler à la Vigne, à quelque heure que ç'ait été, quand même ç'auroit été à onze heures, ç'a été leur premiére reception dans l'Eglise Chrétienne, leur premiére conversion à la foi de Jesus-Christ; & depuis ce temps-là ils ont travaillé à la Vigne, ils ont mené une vie sainte & religieuse. Ainsi, je tombe d'accord que si un Juif, un Turc, un Payen se convertissoit au Christianisme à l'onziême heure, dans le déclin de son âge, & qu'ensuite il vécut dans la pratique des vertus de l'Evangile, il obtiendroit de grandes récompenses. Mais que fait cela pour nous, qui sommes nez de parens Chrétiens, qui avons été baptisez dès nôtre enfance, qui avons été instruits dans la doctrine & dans la discipline Evangélique depuis nos premiéres années, & qui avons toûjours professé la foi de Jesus-Christ, mais qui avons vêcu comme des Paiens & des infidéles? Nous n'avons pas été appellez à onze heures, mais de bon matin, sur le point du jour : de sorte qu'encore que ceux qui ont été appellez à la derniére heure, doivent être récompensez pour cette heure de travail, cela ne prouve point que les gens qui aprés être entrez dans la Vigne le matin, joüent, ou passent leur temps dans la débauche jusqu'à onze heures, doi-

doivent recevoir le salaire d'un jour pour une heure de travail.

Supposons néanmoins encore cela : cela ne fera rien pour la repentance du lit de la mort. Ceux qui ne se repentent qu'alors, ne portent pas le délai jusqu'à onze heures, mais jusqu'à la nuit, où ils ne peuvent point travailler : au lieu que les ouvriers qui sont venus tard à la Vigne, ont travaillé une heure. Or, de ce que Dieu par sa bonté & misericorde infinie voudra récompenser des personnes pour le travail d'une heure, il ne s'ensuit pas qu'il veuille récompenser ceux qui n'auront nullement travaillé, mais auront emploié tout leur jour dans l'oisiveté ou dans de méchantes actions, & qui lui demandent pardon seulement la nuit de ce qu'ils n'ont point travaillé.

II. Mais la funeste illusion que ces gens-là se font à eux-mêmes, paroîtra mieux, si nous considérons la seconde sorte de repentance, qui est la Repentance qui vient après le Baptême, & à laquelle ont recours ceux qui retombent dans de nouveaux crimes, après avoir été purifiez de tous leurs vieux pechez dans le lavement de régénération : ce qui est la seconde idée de repentance qui regarde cette Question. Quand les pecheurs dont il s'agit, sont prêts de mourir, ils se repentent d'avoir emploié après le Baptême toute leur vie dans une mauvaise conduite. Or cela change extremement le cas. Car encore que la Foi & la Repentance, entant que la Repentance signifie un regret de pechez passez, & une résolution de mener une vie nouvelle, soient les seules conditions de la Remission & de la Justification Baptismale : néanmoins quand nous sommes baptisez, nous promettons à Dieu dans cette Alliance une obéïssance actuelle & une

Sainteté de vie, que le Seigneur y exige de nous par une stipulation expresse; nous nous engageons à *renoncer à l'impieté & aux convoitises mondaines, & à vivre en ce présent Siécle sobrement, justement & religieusement.* Ainsi, une simple repentance, un simple regret d'avoir peché joint avec la plus grande & la plus solennelle résolution de mener une nouvelle vie (qui est toute la repentance que des mourans puissent avoir) ne sauroit, selon les conditions de l'Evangile, être accepté en la place de l'obéïssance actuelle & de la Sainteté de la vie. Si l'Evangile disoit, Abstenez-vous de tout crime & pratiquez de bonnes actions durant vôtre vie; Ou repentez-vous de tous vos pechez à la mort: on auroit sujet de bien espérer d'une repentance du lit de la mort. Mais puis que la Sainteté de la vie est établie comme une condition nécessaire du Salut, comme une condition sans laquelle nul ne verra le
Rom. 1. 8. Seigneur; & que *la colére de Dieu se révele pleinement du Ciel sur toute l'impieté & l'injustice des hommes*; Que nous sommes expressément avertis, que *les injustes n'hériteront point le Roiaume de Dieu*; qu'il
1. Cor. 6. 9. 10. nous est dit: *Ne vous abusez point; ni les fornicateurs, ni les idolâtres, ni les adultéres, ni les effeminez, ni ceux qui font des pechez contre nature, ni les larrons, ni les avares, ni les yvrognes, ni les médisans, ni les ravisseurs n'hériteront point le Roiaume de Dieu*; Que nôtre Sauveur a declaré nettement que ceux-là seuls seront *bienheureux, qui mettent en pratique ses paroles*; que *tous ceux qui lui disent, Seigneur, Seigneur,*
Matt. 7. 21. *n'entreront pas au Roiaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de son Pére qui est aux cieux*; & que pour tous les autres, quelques prétextes qu'ils puissent alléguer, il leur déclarera tout ouvertement, *Je ne vous ai jamais connus: départez-vous de moi, vous qui faites le mêtier d'iniquité*: après, dis-je, de si

si expresses déclarations, quiconque se persuade que le regret du peché, & quelques bonnes résolutions, avec quelques belles promesses faites dans le lit de la mort, l'éleveront dans le Ciel, quoi-qu'il n'ait en sa vie fait aucunes bonnes œuvres, & qu'il se soit rendu coupable de tous ces pechez, ou de plusieurs de ces pechez que l'Evangile menace de la damnation : encore un coup quiconque a de telles idées, anéantit tout l'Evangile du Sauveur.

Mais, direz-vous, n'y a-t-il donc point lieu à la repentance sous l'Evangile ? n'y a-t-il point de pardon pour les pechez qui sont commis après le Baptême ? A Dieu ne plaise ! Car si cela étoit, qui pourroit être sauvé ? Jesus-Christ nous a enseigné à prier ainsi chaque jour, *Pardonne-nous nos offen-* Matt.
ses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offen- 18. 21.
sez : & il veut que selon l'exemple de la bonté dont 22.
Dieu use envers nous dans la remission de nos pechez, nous pardonnions à nôtre frére, quand même il nous auroit offensé soixante-dix fois sept fois ; or si nous devons pardonner si souvent, assûrément Dieu pardonne plus d'une fois.

Mais pourtant la Repentance après le Baptême ne requiert pas seulement le regret du peché & quelques bons desseins de mener à l'avenir une vie nouvelle, mais un actuel éloignement du peché & la réformation de nos mœurs. Dans le Baptême Dieu *justifie l'impie*, c'est-à-dire, quelque méchant Rom.
qu'on ait été, toutes les fois qu'on se repent de ses 4. 5.
pechez, qu'on renonce à sa précedente mauvaise conduite, qu'on croit en Jesus-Christ, & qu'on entre dans son Alliance par le Baptême, on reçoit, immédiatement après, la remission de tous ses pechez précedens & on en est lavé, quoi-que la réformation actuelle des mœurs n'existe pas encore.

 C'é-

C'étoit là visiblement le cas tant des Juifs que des Gentils convertis, lesquels sur leur profession de foi en Jesus-Christ & sur leur renoncement à leur précédente méchante vie, quels qu'ils eussent été, étoient reçûs immédiatement au Baptême. C'est-ce que montre l'exhortation que S. Pierre fit aux
Act. 2. 38. Juifs : *Repentez-vous ; & que chacun de vous soit baptisé au nom de Jesus-Christ en remission des pechez ; & vous recevrez le don du Saint Esprit.* Le même jour que cette exhortation fut faite, trois mille personnes furent baptisées. C'est là la Grace Evangélique qui a été aquise & meritée par le Sang de Jesus-Christ : les plus grands pecheurs, sur leur repentance & sur leur foi en Jesus-Christ, obtiennent miséricorde & sont lavez de tous leurs pechez dans le Baptême. Mais quand ils sont dans l'Alliance, ils doivent être jugez selon les conditions de cette Alliance, qui requiert la pratique d'une justice universelle. Il ne faut pas que ces personnes s'attendent, comme raisonne S. Paul, que si elles *continuent dans le peché, la grace abonde:* l'Alliance même de grace, dans laquelle nous entrons par le Baptême, refute toutes ces impies espérances. Car
Rom. 6. 2. 3. 4. *nous qui sommes morts au peché, comment y vivrions-nous encore ? Ne savez-vous pas que nous tous qui avons été baptisez en Jesus-Christ, avons été baptisez en sa mort ? Nous sommes donc ensevelis avec lui en sa mort par le baptême ; afin que comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Pére, nous marchions aussi dans une nouvelle vie.* C'est la différence que S. Paul fait entre la Grace de l'Evangile, qui admet au Baptême les plus grands pecheurs & les justifie par le Sang de Jesus-Christ, & ce que l'Evangile exige des Chrétiens baptisez, afin qu'ils demeurent dans cèt état de justification. Dans le premier cas, rien n'est requis que la Foi & la Repentance:

tance : à cause de quoi il est si souvent dit, que Rom. 3.
nous sommes justifiez par la foi, & non par les œuvres 20. 21.
de la Loi; que *nous sommes justifiez gratuitement par* 22. 24.
sa grace, par la redemption qui est en Jesus-Christ; 1. Eph. 2. 8. 9.
que *nous sommes sauvez par grace par la foi, non point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie.* Je suis persuadé que si on examine bien la chose, on trouvera que la Justification par la foi se rapporte toûjours à cette Justification Baptismale dont on est favorisé dans le Baptême quand on y est reçû dans l'Alliance de Dieu & mis dans un état de justification, seulement à cause de Jesus-Christ & par la foi en son Sang. Cela seul bien consideré est capable de mettre fin à la plûpart des disputes touchant la Justification, la Foi, & les Oeuvres: matiére que je ne puis pas expliquer présentement. Je me contenterai de remarquer, que l'opposition continuelle de la Justification par la Foi en Jesus-Christ à la Justification par la Circoncision & par les œuvres de la Loi, à l'observation de laquelle Gal. 5.
on étoit obligé par la Circoncision, prouve mani- 2. 3.
festement, que la Justification par la foi est nôtre Justification par la Foi de Jesus-Christ dans le Baptême, qui est nôtre réception dans l'Eglise Chrétienne, & nous rend membres de Jesus-Christ & enfans de Dieu : ce qui est l'état de grace & de justification; comme la Circoncision introduisant dans l'Alliance de Dieu faisoit qu'on étoit son Peuple particulier: ce qui est la Justification par la Circoncision. Or la Justification par la Foi & la Justification par la Circoncision ne feroient pas dans une opposition juste, si elles ne se rapportoient à la même espece de Justification, savoir à cette Justification qui est un effet immédiat de nôtre entrée dans l'Alliance de Dieu.

Mais quand nous sommes justifiez dans le Baptê-

me par une Repentance générale & par la Foi en Jesus-Christ, nous promettons en même temps de nous conformer à sa mort en *mourant au péché & marchant dans une nouvelle vie*; c'est à dire que nous promettons d'observer, par cette obéïssance universelle que l'Evangile requiert de nous, tous les préceptes du Christianisme, comme la Circoncision *obligeoit à observer toute la Loi*. C'est la véritable raison pourquoi les Oeuvres de la Loi & la Justice Evangelique que la Foi de Jesus-Christ exige, sont si souvent mises en opposition dans cette Dispute; la premiere Justice est celle de la Loi ou
Rom. 2. 13. 25. 26. 27. 28. 29. des Oeuvres, la seconde la Justice de la Foi. Comme donc la Circoncision ne pourroit justifier ceux qui transgresseroient la Loi: la Foi ne peut pas non
Rom. 8. 4. plus justifier ceux qui desobéïssent à l'Evangile; mais *la justice de la Loi doit être accomplie en nous, qui ne marchons point selon la chair, mais selon l'Esprit.*

Or la conséquence nécessaire de cela est, qu'un simple regret de ses péchez & de simples vœux & résolutions d'obéïssance, sans une obéïssance actuelle & sans une actuelle sainteté de vie, conforme aux conditions de l'Evangile, ne peuvent sauver un Chrétien baptisé: car de simples regrets du peché & de simples vœux d'obéïssance sont bien acceptez dans le Baptême, mais dans le Baptême seul; car quand on est baptisé il faut accomplir ces vœux & executer ce qu'on a promis, ou l'on tombe de l'état de Grace & de Justification Baptismale. Ainsi lors qu'on retombe dans les crimes après le Baptême, aucune autre repentance ne sauroit être acceptée que celle qui reforme actuellement la vie; car la Grace Baptismale n'est pas ordinairement plus réïtérée, que le peut être le Baptême.

C'est,

C'eſt, à mon avis, le véritable ſens de ce Paſſage ſi difficile: *Il eſt impoſſible que ceux qui ont été une fois illuminez, qui ont goûté le don céleſte, qui ont été faits participans du Saint Eſprit, & qui ont goûté la bonne parole de Dieu, & les puiſſances du ſiécle à venir, s'ils retombent, ſoient renouvellez par la repentance; vû que quant à eux ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu & l'expoſent à opprobre.* Heb. 6. 4. 5. 6.

Ce paſſage a donné occaſion à quelque diſpute touchant l'Autorité Canonique de cette Epître. On a cru que l'Apôtre excluoit ici des fruits de la repentance tous ceux qui retombent dans les crimes après le Baptême. Mais il eſt certain que ce n'eſt point là la penſée de l'Apôtre, & que ſes paroles n'expriment point une telle doctrine. Il veut dire, ou bien que ceux qui ont été baptiſez & entiérement inſtruits des véritez de la Religion Chrétienne, peuvent pecher de ſorte qu'il leur ſoit impoſſible de ſe repentir; & c'eſt l'interprétation la plus ordinaire & celle que j'ai donnée auparavant; elle eſt vraie en partie, quoi-que ſelon moi elle ne comprenne pas tout le ſens des paroles. Ou bien l'Apôtre enſeigne qu'après le Baptême l'on peut tomber dans un tel état, que rien n'en puiſſe délivrer que la Grace & la Régénération Baptiſmale; & que puis que le Baptême ne peut pas être réïtéré, l'état de telles gens eſt deſeſpéré, par rapport aux conditions de l'Evangile, de quelque maniere que Dieu puiſſe en uſer avec eux par une Grace ſouveraine & privilégiée. Car enfin, on ne peut eſpérer avec confiance aucune autre grace que celle que Dieu a promiſe dans ſon Evangile. Cependant Dieu ne ſe met pas à cet égard des bornes abſoluës à lui-même, & nous n'en devons point mettre à ſa grace & à ſa miſéricorde. Au reſte, les paroles de l'Apôtre ſe rapportent à tous ceux qui

apostasient de la Foi Chrétienne. Il est nécessaire pour le but que je me propose, qu'on entende bien ces grandes paroles: c'estpourquoi je les expliquerai, mais briévement.

1. Que l'Apôtre parle ici de personnes qui avoient été baptisées, ces termes le montrent clairement, *Ceux qui ont été une fois illuminez:* les ἅπαξ φωτισθέντας sont ceux qui ont été une fois baptisez. Et certes, φωτίζειν & φωτισμὸς dans les Anciens Ecrivains signifient le Baptême. Aussi Justin Martyr dit dans sa seconde Apologie, que le Baptême est appellé φωτισμὸς, ou illumination, parce que l'esprit des baptisez étoit illuminé dans le Baptême; & il rapporte cette illumination faite une fois, il la rapporte, dis-je, au Baptême, qui ne peut être administré qu'une fois. Ce qui suit prouve que c'est là le véritable sens, *qui ont goûté le don celeste;* c'est-à-dire, dit St. Chrysostome, qui ont reçû la remission des péchez dans le Baptême. *Qui ont été faits participans du Saint Esprit:* le Saint Esprit étoit donné dans le Baptême. *Et qui ont gouté la bonne parole de Dieu;* qui ont été instruits dans la Doctrine de l'Evangile: instruction qui du temps des Apôtres suivoit immédiatement le Baptême: car dès qu'on avoit professé la repentance & la foi en Jesus-Christ, on étoit admis au Baptême; & après on étoit instruit dans la Religion Chrétienne. *Et les puissances du siécle à venir,* savoir, ces dons miraculeux qui étoient communiquez aux Apôtres pour la confirmation de la Foi Chrétienne, & dont la plûpart des Chrétiens étoient faits participans en quelque degré & de quelque maniere dans le Baptême. C'est là une claire Description du Baptême, de ses effets & de ses suites.

Que l'Apôtre parle de ceux qui après le Baptême

tême apoſtaſioient totalement de la Foi Chrétienne, cela eſt évident: car ce ſont, *παραπεσόντας*, *ceux qui retombent*, d'où ? de la Profeſſion Chrétienne, qu'ils avoient faite dans leur Baptême; c'eſt-à-dire, ceux qui renoncent la Foi de Jeſus-Chriſt & retournent dans le Judaïſme ou dans le Paganiſme: car ces gens-là *crucifioient de nouveau le Fils de Dieu & l'expoſoient à opprobre*; ils déclaroient qu'il étoit un Impoſteur, comme avoient fait les Juifs lors qu'ils l'avoient crucifié: ce qui étoit le crucifier derechef & l'expoſer à l'opprobre public autant qu'il étoit poſſible. Car de quelques péchez que les Chrétiens de profeſſion ſe rendent coupables, quoique par là ils renoncent leur Seigneur & Sauveur, ils ne déclarent pas toutefois qu'il ſoit un Impoſteur, qui ait ſouffert juſtement le ſupplice de la Croix, & qu'ils fuſſent en état de condamner derechef, s'ils pouvoient, à la même mort ignominieuſe. Et même, ceux qui par certaines puiſſantes & ſurprenantes terreurs ſont portez à renier Jeſus-Chriſt, comme fit St. Pierre, ou à offrir des ſacrifices aux Idoles, comme firent pluſieurs Chrétiens ſous les Perſécutions Payennes, & qui reviennent enſuite & ſont rétablis par la repentance, ne ſont pas renfermez dans cette ſévere Sentence de l'Apôtre. Car ces perſonnes-là croient toûjours réellement en Jeſus-Chriſt, ne renient pas de cœur leur Foi Baptiſmale, & par conſéquent ne perdent pas leur Baptême, quoique de bouche & par leur action ils renient alors pour un temps Jeſus-Chriſt. Le cas & l'état de ces gens-là eſt ſans doute très-dangereux; car nôtre Sauveur dit: *Quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai auſſi devant mon Pére qui eſt aux Cieux.* Ceux qui par la crainte des hommes perſiſtent dans un tel renoncement, ne ſeront point ſauvez par une foi ſecrette & diſſimu-

Matt. 10. 33.

simulée : car il ne suffit pas de croire en Jesus-Christ, il faut encore faire profession de sa foi. Mais ceux dont nous parlons, peuvent être rétablis par la repentance & par une hardie confession de la foi Chrétienne dans de nouveaux dangers & dans de nouvelles tentations. Ce sont des Chrétiens tombez, mais non pas des Apostats, comme étoit Julien, qui haïssoit tant le Nom & la Religion de Jesus-Christ : c'est pour cela que dans l'Eglise Chrétienne ils étoient admis à la Repentance, comme des personnes qui n'avoient pas perdu leur Foi Baptismale, quoique par crainte ils l'eussent reniée.

3. Au regard de ceux qui apostasient totalement, l'Apôtre dit, *Qu'il est impossible de les renouveller à la repentance*, ἀνακαινίζειν εἰς μετάνοιαν, ou διὰ, comme rend St. Chrysostome, de les rendre derechef nouvelles créatures par la Repentance Baptismale. Ce Pére dit aussi que ἀνακαινισθῆναι, c'est καινὸν γενέσθαι, qu'être renouvellé, c'est être fait nouveau, ce qui peut être fait seulement par le Baptême, τὸ γὰρ καινοὺς ποιεῖσθαι τοῦ λουτροῦ μόνον ἐστὶ, le Baptême seul nous rend nouvelles créatures.

L'état périlleux de ces Apostats, tel que l'Apôtre le représente, consiste en ceci, Qu'aiant apostasié totalement de la Foi de Jesus-Christ, ils avoient perdu avec leur foi tous les avantages de leur Baptême, & étoient devenus derechef Juifs ou Payens : Que puisque les Juifs & les Payens ne pouvoient point devenir Chrétiens sans le Baptême, où l'on étoit régénéré & renouvellé, les Chrétiens qui avoient apostasié, & qui par là étoient devenus Juifs ou Payens, ne pouvoient jamais redevenir Chrétiens, à moins qu'ils ne fussent rebaptisez ; & qu'ils ne pouvoient être rebaptisez, parce qu'il n'y a qu'un Baptême dans l'Eglise Chrétienne : Que par conséquent bien qu'on suppose que ces gens-là

eussent

eussent cru derechef & se fussent repentis de leurs pechez, ils n'auroient jamais pu recouvrer un droit légal à la Miséricorde & aux promesses de l'Alliance Evangélique: la foi & la repentance n'étant pas capables de justifier un Paien sans le Baptême, car *celui qui croit, & qui est baptisé, sera sauvé*, voilà les conditions expresses de l'Alliance: Enfin, que la condition des Apostats est tres-desespérée, vû qu'ils sont tombez dans un tel état, que rien autre que la Grace & la Régenération Baptismale, rien autre qu'un renouvellement & qu'une renaissance ne peut les sauver; & qu'ils ne peuvent être régénérez & renaître par le Baptême, parce qu'ils ne peuvent être rebaptisez. Un Chrêtien ne peut naître qu'une fois non plus qu'un homme: ce qui est peut-être la raison pourquoi S. Pierre dit des Apostats dont il s'agit ici, que *leur derniére condition est devenuë pire que la premiére*. Car les Juifs & les Payens, quelque méchante vie qu'ils eussent menée, pouvoient être purifiez de tous leurs pechez dans le Baptême: mais ces Apostats, ah, ils sont semblables à *la truie lavée qui est retournée se veautrer dans le bourbier*. Après avoir été dans le Baptême nettoiez de leurs pechez & de leur infidélité, ils retournent dans leur Paganisme, & perdent l'effet & les avantages de leur premiére purification: & une seconde purification baptismale est impossible. 2 Pier. 2. 20.

L'Apôtre ne dit pas qu'il soit impossible que ces gens-là soient sauvez, mais qu'il est impossible qu'ils soient derechef régénérez par le Baptême; qui est le seul état de salut de l'Evangile. Si quelques-unes de ces sortes de personnes viennent à être sauvées, il faut qu'elles le soient, comme j'ai déja remarqué, par une grace & une miséricorde qui n'a point été promise par l'Alliance. Ils sont dans l'état des Juifs & des Paiens qui n'ont pas été baptisez,

&

& non dans celui des Chrêtiens, qui ont un droit d'Alliance aux promesses de Dieu. Je souhaiterois donc que les Athées & les Incrédules de nôtre temps qui ont été baptisez, considérassent bien ceci : leur cas & leur état est si semblable à celui dont nous parlons, qu'ils devroient être effraiez de vouloir faire les Esprits forts avec un si grand danger de leurs ames.

Pour appliquer tout ceci à nôtre sujet; ce que je viens de dire, montre qu'un Chrêtien baptisé ne doit pas toûjours espérer d'être sauvé par cette Grace qui sauve & justifie dans le Baptême. La Grace Baptismale. est annexée inséparablement avec le Baptême, & ne peut pas être plus rëitérée que le Baptême. Cela rend l'état des Apostats si desespéré, que comme l'infidélité peut être seulement lavée & abolie dans le Baptême, aussi ceux qui apostasient après le Baptême, ne peuvent jamais être rebaptisez, & par conséquent ils ne peuvent jamais avoir aucun droit d'Alliance à la Remission des pechez.

Or, cette doctrine appuie à proportion ce que j'ai avancé, & décide l'état de nôtre Question. Donc, la Grace du Baptême purifie de tous les pechez de nôtre vie passée, quelque nombreux & quelque grands qu'ils aient été, pourvû seulement que nous déclarions que nous croions en Jesus-Christ; que nous nous repentions de tous nos pechez; & que nous promettions d'observer à l'avenir les préceptes de l'Evangile. Mais quiconque après le Baptême mene une vie mauvaise & déréglée, & espére d'être sauvé enfin par la seule Foi eu Jesus-Christ, par le regret de ses pechez, & par des vœux où il promette de vivre mieux, précisément lors qu'il est prêt de mourir, il se trouvera malheureusement abusé: car c'est seulement la Grace du Baptême, qui

qui peut ſauver dans de ſemblables circonſtances & pour de telles choſes: or cette Grace baptiſmale ne peut jamais être réïtérée, ni être la régle ſelon laquelle Dieu juge les Chrêtiens baptiſez, qui ont eû le temps & l'occaſion d'éxercer ces Vertus Chrêtiennes qu'à leur Baptême ils ſe ſont engagez de pratiquer.

Une perſonne qui retient la Foi de Jeſus-Chriſt, quoi-qu'elle vive mal, ne perd pas ſon Baptême, mais obtient miſéricorde quand elle vient à ſe repentir, à abandonner ſes pechez & à mener une vie ſainte. Mais ſi elle differe ſi long-temps cela qu'elle n'ait pas le temps d'amender ſes mœurs, qu'elle ne puiſſe faire autre choſe que d'avoir du déplaiſir d'avoir mal vêcu & de faire vœu de mener une nouvelle vie, je ne ſaurois lui promettre que cela ſoit accepté à l'heure de la mort; parce que l'Evangile exige une vie ſainte, & non ſimplement des regrets & des remords que le peché produiſe dans un lit de langueur & d'agonie. Le déplaiſir d'avoir mal vêcu & la réſolution de mener une nouvelle vie ſont des choſes qui ſont acceptées dans le Baptême au commencement d'une nouvelle vie: mais il ne s'enſuit pas de là qu'elles doivent être acceptées au temps de la mort, lors qu'elles ſont une douloureuſe concluſion d'une méchante vie. Dieu reçoit à miſéricorde & fait grace dans le Baptême ſur une promeſſe par laquelle on s'engage ſolennellement à vivre à lui : mais il n'a promis nulle part d'accepter des vœux mourans, les vœux de l'agonie en la place de toute une vie emploiée dans l'iniquité & dans l'égarement. Il arrive rarement que ces ſortes de regrets & de vœux du lit de la mort ſoient ſincéres & viennent du cœur. Mais quand ils en viendroient & ſeroient très-ſincéres, comme quelquefois, quoi-que rarement, on voit que

que l'ont été les regrets & les résolutions de ces personnes qui, après avoir échapé d'une dangereuse maladie, accomplissent leurs vœux & s'aquitent de leurs promesses; cependant je ne sache dans la Sainte Ecriture aucune promesse faite à une Repentance d'agonie & du Lit de la mort. L'Evangile requiert une actuelle Sainteté de vie. Quand donc le Seigneur laisse mourir des gens dans leurs pechez sans leur accorder aucun temps pour réformer leurs mœurs, il est fort à craindre qu'il n'ait rejetté leurs regrets & leurs vœux, selon cette menace de la Sagesse: *Parce que j'ai crié, & que vous avez refusé; que j'ai étendu ma main, & qu'il n'y a eû personne qui y prît garde . . . . . Je me rirai de vôtre calamité, je me moquerai quand vôtre effroi surviendra . . . . . Alors on criera après moi; mais je ne répondrai point: on me cherchera de grand matin; mais on ne me trouvera point.* Je ne veux pas préjuger l'état final de ces gene-là: mais si Dieu accepte une telle repentance du lit de la mort, une repentance qui ne peut point produire des fruits actuels de justice, c'est plus qu'il n'a promis; & qu'il ne nous a donné autorité de prêcher. Nous devrions donc bien considérer quel risque épouvantable nous courons par de tels délais de repentance, vû que nous ne pouvons dans un cas de cette nature être sauvez par les conditions expresses de l'Evangile, mais que si nous sommes sauvez, il faut que nous le soions par une grace & miséricorde qui n'a pas été promise dans l'Alliance, & sur laquelle, quelque bon que Dieu soit, nous n'avons pas sujet de nous appuier. Je voi bien que ceci paroîtra fort sévere; mais je ne saurois y remédier: il est capable d'effraier les pecheurs; mais il y a moins de danger en cela, que d'entretenir les hommes dans des espérances trompeuses tou-

touchant le ſuccès d'une repentance du lit de la mort: ce qui rendroit inefficaces tous les motifs qui doivent porter à mener une vie Sainte, & ce que je crains fort qui ne perde éternellement autant de gens qui conçoivent des eſpérances ſi mal fondées.

Si vous me demandez pourquoi la Foi & la Repentance, ſans une obéïſſance & une ſainteté actuelle ne ſeroient pas auſſi-bien acceptées de Dieu dans nôtre lit de mort que dans nôtre baptême; je vous ferai une autre queſtion, & bien claire, pourquoi un Pére de famille qui loüe pour ſa Vigne des ouvriers le matin, & qui les reçoit à ſon ſervice, en ſa protection & à ſa paie, ſeulement ſur la promeſſe qu'ils lui font d'être fidéles & diligens dans leur travail, avant que d'avoir fait la moindre choſe: pourquoi, dis-je, lors qu'ils ont paſſé le jour à ne rien faire, il ne les récompenſe pas le ſoir, parce qu'ils témoignent alors être bien marris de n'avoir pas travaillé, & lui proteſtent que s'ils avoient à recommencer leur journée, ils travailleroient diligemment? Une Promeſſe de fidélité & de diligence ſuffiſoit pour engager ce Pére de Famille à les prendre à ſon ſervice: mais le déplaiſir de n'avoir pas travaillé & la réſolution de travailler quand le temps du travail eſt paſſé, n'eſt pas une raiſon pour laquelle ils doivent être récompenſez, ou n'être pas punis pour leur faineantiſe.

Voilà nôtre cas: nous ſommes ſauvez par la miſéricorde de Dieu & par les mérites de Jeſus-Chriſt, dont nous ſommes faits participans par nôtre union avec lui. Cette union ſe fait dans le Baptême, qui nous rend membres du Corps de Jeſus-Chriſt: & dès le premier moment de nôtre union, nous ſommes dans un état de juſtification & de grace; nos péchez ſont lavez dans le Sang du Sauveur, comme nos ordures corporelles ſont nettoyées par l'eau;

& l'Esprit de Jesus-Christ habite en nous pour nous renouveller & nous sanctifier. Or tout ce que Dieu requiert de nous & qui par la nature de la chose semble être nécessaire à cette union, c'est un repentir général de tous nos pechez, un renoncement à nôtre précédente mauvaise conduite, une profession de nôtre foi en Jesus-Christ comme au Fils de Dieu & au Sauveur du monde, & une promesse par laquelle nous nous engagions d'obéïr à ses loix. Cela donne les qualitez nécessaires pour être de ses disciples & pour être reçûs à son service & à la communion de son Corps & de l'Eglise. Cette foi & cette repentance justifient dans le Baptême, parce que ceux qui se repentent ainsi de leurs pechez & croient en Jesus-Christ, sont reçus au Baptême, y obtiennent la remission de tous leurs péchez, & y sont mis dans un état de grace & de réconciliation avec Dieu.

Mais quoique la Foi & la Repentance & les promesses d'obéïssance & de sainteté suffisent pour nous rendre disciples de Jesus-Christ & nous mettre dans un état de justification, elles ne suffisent pas, sans une obéïssance actuelle & une vie sainte, pour sauver ceux qui sont disciples de Jesus-Christ. Car être disciple de Jesus-Christ ne signifie pas simplement croire en lui & promettre de lui obéïr, mais lui obéïr effectivement. Il est assez raisonnable que sur nos vœux d'obéïssance & de fidélité nous soions reçûs à son service: mais il ne l'est point que nous soions récompensez sans avoir accompli nos vœux; car il est ridicule de penser que nos regrets réïterez de n'avoir pas obéï & nos réïterées & infructueuses résolutions d'observer les préceptes du Sauveur, doivent passer pour obéïssance; & que ce fils doive être regardé comme faisant la volonté de son Pére, qui dit, *J'y vais, Seigneur*, mais qui n'y va point: prin-

principalement lors qu'après les vœux du Baptême on mene une vie très-impie & très-déréglée & qu'on ne songe à se repentir & à renouveller ses vœux qu'on ne soit prêt de mourir. Si nous considérons la différence qu'il y a entre ce qui est nécessaire pour nous rendre disciples de Jesus-Christ, & ce qui est requis de nous quand nous sommes ses disciples, nous verrons clairement pourquoi la Foi & la Repentance, entant que la Repentance signifie le regret du peché & les vœux d'obéïssance, nous peuvent justifier dans le Baptême, mais qu'elles ne peuvent être acceptées dans le lit de la mort, après une vie qui s'est passée dans le crime. Quand un Chrétien baptisé vient à mourir, il ne s'agit pas d'être fait disciple de Jesus-Christ & d'être rebaptisé, mais de rendre compte de la vie qu'on a menée depuis que l'on a été son disciple: or une simple foi en Jesus-Christ, le regret du peché, & des vœux d'obéïssance sans une actuelle sainteté de vie, quoique dans le Sacrement du Baptême ils fassent être disciple, ne seront toutefois point mis sur le compte d'un disciple, particulierement si toute sa vie n'est que péchez, que regrets & que vœux infructueux: car ce n'est pas là la sainteté de vie, que Jesus-Christ exige de ses disciples.

L'Ancienne Discipline de l'Eglise est une preuve bien claire & un témoignage bien considérable de cette vérité. Elle croioit qu'un beaucoup plus grand nombre de choses étoient requises d'un Chrétien baptisé, qu'il n'en faloit pour être admis au Baptême. Du temps des Apôtres, tant les Juifs que les Gentils étoient baptisez dès qu'ils avoient fait leur profession de foi en Jesus-Christ & renoncé à leur précédente mauvaise conduite: mais si après le Baptême ils venoient à retomber dans quelque grand & scandaleux péché, ils étoient bannis

de la communion des fidéles; & tous leurs regrets publics, tout le repentir qu'il est possible de faire paroître, les vœux les plus solemnels, les promesses les plus fortes d'une nouvelle vie : tout cela n'étoit point cru suffisant pour les remettre à la paix de l'Eglise; ils étoient retenus sous les rigueurs de la Pénitence, jusques à ce qu'ils eussent fait satisfaction pour le scandale qu'ils avoient donné à l'Eglise, & eussent donné des marques authentiques de l'actuelle, remarquez bien, de l'actuelle réformation de leurs mœurs. Dans les siécles qui ont succedé à celui des Apôtres, ce temps de pénitence étoit en certains cas continué plusieurs années, en d'autres cas ces pecheurs n'étoient réconciliez & admis à la paix de l'Eglise qu'à l'heure de leur mort. Or si les Anciens Chrétiens avoient cru, comme, helas, tant de gens croient parmi nous, que des regrets, le déplaisir d'avoir peché griévement, & des vœux d'obéissance obtinssent de Dieu nôtre pardon, le pardon de crimes commis après le Baptême; on ne sauroit concevoir pourquoi ils auroient exercé une si longue & si sévére discipline envers les pénitens. Si l'Ancienne Eglise avoit cru que Dieu leur eût pardonné; pourquoi ne leur auroit-elle pas pardonné aussi & ne les auroit-elle pas reçû derechef à sa communion, sur les promesses d'amendement, sans une si longue épreuve de la réformation de leur vie? Il est évident qu'elle a cru que les crimes commis après le Baptême ne pouvoient pas être pardonnez sans une actuelle réformation de mœurs : & c'est pour cela qu'elle ne vouloit point recevoir derechef à sa communion les pénitens sans une éprouvée & visible réformation de leur conduite. On sait les disputes qu'il y a eû sur ce sujet dans l'Eglise Primitive. L'ancienne Discipline ne reconnoissoit qu'une repentance

tance après le Baptême: & quelques-uns n'en reconnoiſſoient point dans le cas de l'Adultére, du Meurtre, & de l'Idolatrie, mais ſoûtenoient que l'Egliſe n'avoit point l'autorité de recevoir derechef de tels pecheurs à ſa communion. Ce fut le prétexte du Schiſme de Novat: & Tertullien, après qu'il fut devenu Montaniſte, dit ſur ce ſujet contre les Catholiques pluſieurs choſes piquantes, qui ſemblent mettre en queſtion la validité de la repentance même après le Baptême, quoique cette repentance réformât les mœurs. C'étoit ſans doute pouſſer la ſéverité trop loin, & affoiblir la Grace Evangélique & l'Autorité que Jeſus-Chriſt a donné à ſon Egliſe: mais il eſt évident que dans tout ce temps-là on étoit fort éloigné de penſer que quelques regrets & vœux agoniſans, après une méchante vie, élevaſſent les gens dans le Ciel. Certainement le Jugement des premiers & des plus purs ſiécles de l'Egliſe doit au moins inſpirer de la frayeur ſur ce point & empêcher de s'appuier ſur une repentance du lit de la mort. Les anciens Chrétiens étoient perſuadez qu'une telle repentance étoit incapable de ſauver les pecheurs.



QUATRIÉME PARTIE.

DES FRAYEURS DE LA MORT; ET DES MOYENS DE REMÉDIER À CES FRAYEURS.



A MORT est ordinairement & très-véritablement appellée le Roi des Epouvantemens, comme étant au Genre-humain la plus terrible de toutes les choses terribles. L'amour de la vie & le principe naturel qui porte tous les hommes à leur propre conservation, produit en eux une aversion naturelle contre la Mort: c'est là la frayeur naturelle de la Mort. Cette frayeur est fort augmentée par un grand attachement & une grande passion pour le monde: cette passion & cet attachement fait que les hommes, sur tout lors qu'ils sont heureux & dans la prospérité, ne peuvent le quitter sans un extrême regret; regret, qui est toûjours accru par le sentiment de leurs crimes & par la crainte des peines de l'autre vie. Voilà de fort différentes causes des frayeurs de la Mort, & qui demandent des remédes qui leur soient propres: c'estpourquoi je les examinerai distinctement.

I. LES Frayeurs de la mort viennent naturellement du panchant qu'on a pour sa propre conservation & de l'amour de sa propre existence: *La lumiere est quelque chose de doux, & il est agréable aux yeux de voir le Soleil.* (Eccl. II. 7.) Tous les hommes aiment la vie; & la crainte de la mort est une suite nécessaire de cet amour: c'est plûtôt un instinct naturel qu'un effet de la Raison & du raisonnement.

C'est

C'eſt pour de grandes & ſages raiſons que Dieu a imprimé dans la nature humaine cette averſion contre la mort. Elle nous oblige de prendre ſoin de nous-mêmes & d'éviter tout ce qui pourroit détruire ou abréger nôtre vie. C'eſt en pluſieurs occaſions un principe de vertu, qui nous préſerve de tous les vices funeſtes & capables de nous cauſer la mort. C'eſt un grand inſtrument des Gouvernemens humains : elle fait apprehender de commettre ces crimes que les loix des Païs ont déclaré capitaux. Puis donc que la crainte naturelle de la mort nous eſt ſi avantageuſe; nous en devons être ſatisfaits, quoi-qu'elle nous rende un peu fâcheuſe la penſée de la mort : particulierement ſi nous conſidérons que lors que cette crainte naturelle de la mort n'eſt pas augmentée par d'autres cauſes, dont je parlerai tout à l'heure, elle peut être aiſément ſurmontée ou diminuée par la Raiſon & par de ſages Réflexions : car enfin, ce n'eſt pas une averſion ſi forte, qu'elle ne puiſſe être ſurmontée. Les miſéres & les calamitez de cette vie réconcilient fort ſouvent, pour ainſi dire, les hommes avec la mort, & la leur font deſirer paſſionnément. *Pourquoi donc la lumiére eſt-elle donnée au* Job.
miſérable, & la vie à ceux qui ont le cœur outré, 20.21.
qui attendent la mort, & elle ne vient point, & qui 22.
la recherchent plus que les threſors; qui ſe réjouïroient
extrêmement & s'égaieroient, s'ils avoient trouvé le Job. 7.
ſepulcre ? . . . . Mon Ame choiſiroit plûtôt d'être 15.16.
étranglé, & la mort plûtôt que la vie : j'en ſuis las ; je ne vivrai pas toûjours : laiſſe-moi, car mes jours ne ſont que vanité. Or ſi le ſentiment des ſouffrances préſentes peut ſurmonter les fraieurs de la mort; il n'y a point de doute que l'eſpérance d'une vie immortelle peut faire le même: car la crainte de la mort n'eſt pas une paſſion originelle & primitive,

mais vient de l'amour de nous-mêmes, de l'amour de la vie & de nôtre propre existence; de sorte que lors qu'on peut séparer la crainte de la mort d'avec l'amour propre, elle est aisée à vaincre. Quand des gens sont vivement persuadez que la vie ne leur est pas avantageuse, mais ne sert qu'à prolonger leurs miséres, ils sont si éloignez de craindre la mort, qu'ils l'aiment & la désirent : & si outre cela ils étoient autant convaincus que la mort devroit les transferer à une vie plus heureuse, il leur seroit aussi aisé de se dépouiller de leur corps, que de changer d'habit, ou de quitter une maison vieille & qui tomberoit en ruine, pour une autre plus belle & plus commode.

Si nous mettons à part l'aversion naturelle, & que nous recherchions les raisons de cette crainte naturelle de la mort; nous nous reduirons à l'une ou à l'autre de ces deux pensées; Que l'on craint qu'après la mort on ne cesse d'être : Ou que du moins on ne sait pas ce que l'on sera; & que l'on voudroit bien ne pas changer cette vie présente où l'on se plait beaucoup, pour on ne sait quoi. Or l'une & l'autre de ces raisons sont détruites par la Révelation de l'Evangile, qui a mis en lumiére la vie & l'immortalité: & quand les raisons de la crainte de la mort ne subsistent plus, cette aversion sans fondement se dissipe & se reduit à nous faire supporter patiemment la vie, plûtôt qu'à nous faire avoir de la repugnance pour la mort. Car une personne qui a devant les yeux un nouveau monde si glorieux, une vie immortelle si heureuse, ne seroit pas bien-aise de differer d'un moment d'y entrer, si elle ne savoit que la mort est en chemin pour l'y introduire, la mort à l'image de laquelle elle se tremousse & recule naturellement, mais dans laquelle sa Raison ne voit rien d'effraiant ni de terrible.

Pour

Pour nous recueillir clairement & en deux mots ſur ce point : Nous ne devons pas eſpérer de ſurmonter entiérement nôtre averſion naturelle pour la mort. S. Paul lui-même deſiroit, *non pas d'être dépouillé, mais d'être revêtu; afin que ce qui eſt mortel, fût englouti par la vie.* S'il ne reſtoit pas contre la mort quelque averſion mêlée avec l'eſpérance & avec le deſir de l'immortalité, le Martyre lui-même, ſi l'on excepte la patience avec laquelle les Martyrs ſouffrent l'ignominie & les tourmens, ne ſeroit pas une vertu. Mais quoi-que cette averſion naturelle pour la mort ne puiſſe pas être tout-à-fait ſurmontée ; elle peut être extremement affoiblie & reduite preſque à rien, par une ferme créance & une eſpérance certaine d'une glorieuſe immortalité. Ainſi le ſeul moien de nous munir contre les fraieurs naturelles de la mort, c'eſt de nous confirmer dans cette créance, que la mort ne met pas fin à nôtre être; que nos ames ſurvivront dans un état de bonheur, quand nos corps pourriront dans le tombeau; & que ces corps mortels mêmes reſſuſciteront de la poudre, au ſon de la derniére Trompête, immortels & glorieux. Une perſonne qui croit & eſpére ces grandes choſes, n'a pas ſujet d'être effraiée de la mort : que dis-je ? elle a grand ſujet de ne la craindre point: cette foi, cette eſpérance lui en rendra douce la penſée, quoi-qu'il lui arrive de trembler un peu par la foibleſſe & l'averſion naturelle.

2. Cor. 5. 4.

II. Outre l'averſion naturelle pour la mort, la plûpart des hommes ont contracté un grand attachement & une grande paſſion pour ce monde: c'eſt-ce qui fait qu'ils ont tant de regret de le quitter. Quelque belles choſes qu'ils entendent dire de l'autre monde; comme ils voient celles de la

Terre, ils s'y plaisent si fort, qu'ils n'espérent pas de changer de sentimens & de conduite : mais s'il dépendoit de leur choix, ils demeureroient toûjours où ils se trouvent : c'est donc pour eux une double morr, de se voir arracher aux avantages qu'ils admirent, & d'être contraints de quitter tout ce qu'ils aiment le plus. Il n'y a point d'autre reméde, que je sache, par lequel ces personnes-là puissent se guérir des fraieurs de la mort, que de rectifier les fausses idées qu'ils onr des choses, d'ouvrir les yeux pour voir la vanité de ce monde, & la gloire brillante de l'autre.

Cette démarche a différens degrez : ainsi ce reméde doit être différemment appliqué. Il y a des gens qui sont tout-à-fait ensevelis dans la chair & dans les sens & n'ont nul goût pour les plaisirs raisonnables, pour les plaisirs dignes de l'homme, & beaucoup moins pour les plaisirs purement spirituels & divins. Ils sont esclaves de leurs convoitises ; ils ne repriment point leurs appetits brutaux ; le monde est leur Dieu, ils en aiment passionnément les richesses, les plaisirs & les honneurs, comme les seuls biens réels & véritables. Ces gens-là ont sans doure grand' raison d'être effraiez de la mort : car quand ils seront hors de ce monde, ils ne trouveront rien dans l'autre qui soit de la nature des choses de celui-ci ; & il faudra que leur félicité & leur vie finissent ensemble. Il est bien à propos qu'ils craignent la mort ; car si la crainte de la mort ne les guérit pas de la passion qu'ils ont pour ce monde, rien ne le fera. Ne vous attendez point de leur persuader que l'autre monde est un lieu plus heureux que celui-ci : le meilleur moien est de leur remettre devant les yeux les objets effraians de l'autre vie, cèt Etang de feu & de soufre préparé pour le Diable & pour ses

An-

Anges, & de leur faire la demande du Sauveur, *Que profitera-t-il à l'homme de gagner tout le monde, & de perdre son ame? ou que donnera l'homme en récompense de son ame?* Ces mondains doivent craindre la mort jusqu'à ce qu'elle les ait guéris de leur passion vicieuse & de leur attachement profane pour ce monde : alors les fraieurs de la mort guériront d'elles-mêmes peu à peu.

D'autres ont une vraie réverence pour Dieu & réglent leurs inclinations & leurs passions au regard des choses de ce monde avec des égards pour les loix du Seigneur. Ils ne veulent pas s'établir, s'agrandir, & aquerir des richesses par l'injustice, par l'oppression, par le parjure; ils ne voudroient pas violer les régles de la sobriété & de la modestie dans l'usage des plaisirs sensuels; ils ne voudroient pas poursuivre des honneurs & des avancemens dans le monde au prix de leur ame: mais ils aiment fort le monde & se plaisent extrêmement dans la jouïssance de ses biens : ils sont dans une haute fortune, dans un négoce fort lucratif, ou dans la faveur de leur Prince; ils vivent dans l'aise, dans l'abondance, regardent ce monde comme un lieu très-agréable & sont prêts à s'écrier, *Il est bon que nous soions ici.* Il est difficile, à proportion de l'attachement qu'on a à ce monde, de détruire ces sentimens. Quoi-que ce ne soit pas une passion vicieuse & dereglée, il est pourtant certain que ceux qui ont pour le monde une telle passion, apprehendent bien plus de le quitter que s'ils ne l'avoient point. Quand on jouït sur la Terre d'une grande prospérité, que tout y rit, que tout y flatte, il est malaisé aux plus gens-de-bien d'être aussi fortement & aussi vivement pénétrez des avantages de la vie future, qu'il est nécessaire pour être disposé à quitter ce monde volontiers. Ils désirent

firent d'être élevez dans le Ciel: mais leurs desirs ne sont pas trop ardens ni trop empressez; ils aimeroient mieux, s'il plaisoit à Dieu, demeurer ici un peu plus long-temps; quand ils sentent que le temps de leur départ arrive, ils jettent vers ce monde des regards de regret. C'est pour cela qu'il est nécessaire que Dieu éxerce les gens-de-bien par des afflictions & des souffrances, pour les dégoûter du monde, qui est un théatre de misére, & pour élever leurs cœurs au Ciel, qui est le séjour d'une félicité véritable, pure & sans le moindre mauvais mélange.

L'unique moien donc de se guérir des fraieurs de la mort, c'est de mortifier tous les restes de la passion & de l'attachement qu'on a eû pour ce monde; de se retirer, autant qu'il est possible, de sa conversation; d'en user fort peu & avec une grande indifférence; de suppléer plûtôt aux besoins de la nature, que de joüir de ses plaisirs; d'avoir sa conversation dans le Ciel, de méditer sur la gloire de ce bienheureux Séjour; de vivre en ce monde dans l'espérance des choses invisibles; de s'accoûtumer aux occupations & aux plaisirs du Paradis; de loüer le grand Créateur & Redempteur des hommes; de mêler sa voix parmi les voix de ceux qui chantent ses immortelles loüanges dans le Chœur céleste, & de se remplir l'esprit des images de la gloire & du bonheur qu'il y a à voir Dieu & le Seigneur Jésus, à habiter en sa présence immédiate, à converser avec les Saints & avec les Anges. C'est vivre sur la Terre comme des étrangers & comme des bourgeois du Ciel: & quand on vit de la sorte, on quitte la Terre pour le Ciel avec aussi peu de peine qu'un voiageur quitte un païs étranger pour s'en retourner dans sa Patrie. C'est là le comble & la perfection de la Vertu Chrêtienne; c'est mortifier

fier la chair avec ses affections & ses convoitises; c'est mourir au monde, & vivre à Dieu: & quand on est mort au monde, les fraieurs de la mort sont finies & l'on n'appréhende plus de ne quitter ce monde; car que feroit dans le monde une personne qui est morte au monde? Quand nous vivons à Dieu, rien ne peut être si désirable que d'aller à lui: car ici nous vivons à Dieu seulement par la foi & par l'espérance; mais le lieu où Dieu habite est le propre & le véritable lieu de la vie divine. En un mot, comme la vie de la foi est nôtre victoire sur le monde, aussi est-elle assûrément nôtre victoire sur la mort: elle la desarme & lui arrache tout ce qu'elle a de plus effraiant & de plus terrible: elle éleve nos cœurs si fort au dessus de la Terre, que nous sommes ravis d'être dégagez des liens du corps, & de le laisser au sepulcre dans l'espérance d'une bienheureuse Résurrection.

III. Les plus grandes fraieurs de la mort sont des effets des remords de conscience: de sorte que c'est là plûtôt une fraieur du Jugement qu'une fraieur de la mort; ou c'est une fraieur de la mort, entant que la mort mene au Jugement. Or il faut ici distinguer trois sortes de personnes, dont les cas sont fort différens. 1. Ceux qui sont fort pieux & gens-de-bien, qui ont pris grand soin toute leur vie de plaire à Dieu & de sauver leurs ames. 2. Ceux qui ont vêcu d'une maniére tres-impie & tres-déréglée, qui sont réveillez par l'approche de la mort pour voir un Juge irrité, un Sauveur offensé, un juste Tribunal, & qui croient entendre cette fatale Sentence que leur conscience prononce par avance contre eux, *Allez, maudits, au feu éternel préparé pour le Diable & pour ses Anges.* 3. Ceux qui doutent de leur état, & qui appréhendent

dent de n'être du nombre des mauvais Chrêtiens & des malheureux.

1. Quant aux premiers, qui ont tâché sincérement de plaire à Dieu, & qui ont le témoignage de leur conscience, qu'ils ont eû leur conversation en ce monde avec une simplicité & une sincerité religieuse; Jesus-Christ les a délivrez de toutes leurs fraieurs par la mort qu'il a endurée sur la croix, & par son intercession, en intercédant pour eux à la Dextre de Dieu. Les plus gens-de-bien n'oseroient soûtenir l'épreuve d'une Justice étroite & éxacte: ils se sentent coupables de tant de pechez, ou de si grandes imperfections & de si grands défauts; qu'ils n'espérent qu'en la miséricorde de Dieu, par les mérites & la médiation de Jesus-Christ: dans cette espérance & sur ce puissant appui ils triomphent de la mort, comme S. Paul: *O mort*, s'écrient-ils, *où est ta victoire? O sepul-*
1.Cor. *cre, où est ton aiguillon? L'aiguillon de la mort, c'est*
15. 55. *le peché: & la puissance du peché, c'est la Loi: mais*
56. 57 *graces à Dieu, qui nous a donné la victoire par nôtre Seigneur Jesus-Christ*, qui a détruit le peché & a arraché l'aiguillon de la mort par sa Mort sur la croix; qui a triomphé de la mort par sa Résurrection; & qui a reçû le pouvoir de ressusciter
Heb. 7. 25. ses vrais disciples: *Il peut sauver pleinement & toujours tous ceux qui s'approchent de Dieu par lui*, *étant toûjours vivant pour intercéder pour eux.*

Voilà l'heureux état des gens-de-bien. A l'heure de leur mort ils regardent l'autre monde sans trembler. Ils y voient, non une Cour de Justice, mais un Thrône de grace; un Pére, non un Juge; un Sauveur qui est mort pour eux, & qui les a rachetez par son propre Sang. Quel calme, quelle sérénité n'est pas celle de leurs ames! Dans quels transports de joie ne sont-ils pas! avec quel-

le

le allégresse, dans quel triomphe *leurs ames magnifient le Seigneur, & leurs esprits se réjouïssent en Dieu leur Sauveur*, quand ils le voient prêt à les déclarer bienheureux & à mettre la couronne sur leur tête! Qui ne désirera de mourir de la mort des justes, & que sa fin soit semblable à la leur! Quel homme sage ne voudra vivre comme eux, pour mourir comme eux aussi; en sorte que dans l'agonie & aux portes du sepulcre aucunes pensées fâcheuses ne le troublent & qu'aucun remords ni aucunes fraieurs ne le déchirent, mais qu'il sorte du monde avec tous les agréables présages d'un repos inalterable & d'une paix éternelle?

2. Quant aux mechans, qui durant la santé ne se soucient jamais de penser à Dieu ni à la vie future; souvent une dangereuse maladie, leur faisant voir de près la Mort & le Jugement, réveille leur conscience, & leur faisant craindre l'ire à venir, les remplit de terreur & d'effroi. Alors ils commencent de déplorer leur mauvaise conduite & de regretter leur vie si mal emploiée; ils se lamentent, ils tremblent devant le juste juge qu'ils ont irrité par des crimes réïterez; duquel ils avoient auparavant nié l'existence; ou de la puissance & de la justice duquel ils s'étoient défiez. Les voilà maintenant qui implorent avec ardeur la miséricorde de Jesus-Christ, & que dans un besoin si pressant ils voudroient bien l'avoir pour Sauveur, quoi-qu'ils ne voudroient pas le reconnoître pour Seigneur, ni se soûmettre à ses loix & à son gouvernement. Ils soûpirent après des consolations. On envoie querir en grand'hâte le Ministre qui étoit le sujet de leur raillerie profane: & on attend de lui, qu'il dorlotte leur conscience endormie, & qu'il les envoie tranquillement dans l'autre monde recevoir leur Sentence.

Il

Il eſt donc très-à-propos de faire comprendre à ces gens-là quand ils ſe portent bien, que s'ils perſevérent dans leurs vices, il n'y aura point pour eux de conſolation à l'heure de leur mort. *Il n'y a point de paix pour le méchant, a dit mon Dieu :* & aucun de ceux qui les connoiſſent, ne peut leur parler de paix, ſans faire un nouvel Evangile, ou ſans corrompre l'ancien & le véritable.

Ce que j'ai auparavant dit avec étenduë touchant la Repentance du lit de la mort, démontre clairement ce que je viens de dire. Mais quand même nous mettrions à part tout cela & que nous raiſonnerions ſur le principe commun, Qu'un vrai repentant, en quelque temps qu'il ſe repente avec ſincérité, quoi-que ce fût au lit de la mort, après une longue vie paſſée dans le vice, obtiendra de Dieu ſon pardon & la récompenſe céleſte : néanmoins ſur ce principe il eſt impoſſible qu'un méchant homme ait à l'heure de la mort aucune conſolation ſans une préſomtion vaine & enthouſiaſte. La raiſon en eſt bien claire : il eſt impoſſible tant à cèt homme qu'aux autres qui ſont préſens, de ſavoir ſi ſa repentance eſt véritable & ſincére, ſi c'eſt une repentance, qui en cas qu'il vêcut plus long-temps & recouvrât ſa ſanté, réformât ſa conduite & produiſit des fruits d'une juſtice univerſelle : or tout le monde demeure d'accord, qu'aucune autre ſorte de repentance ne peut être acceptée de Dieu.

Mais il eſt abſolument impoſſible ſans Révélation, qu'aucun homme qui commence ſa repentance ſur le lit de la mort, ſoit aſſûré de la ſincérité de cette repentance. On peut bien ſentir alors une amere douleur & avoir un grand & ſincére déplaiſir d'avoir vêcu dans le deſordre & dans le crime. Tout pecheur moribond qui a du déplaiſir ſur ce ſujet, a un ſincére déplaiſir, c'eſt à di-

dire qu'il ne contrefait pas son déplaisir, mais qu'il le sent réellement. Or je ne sache rien qui puisse rendre un déplaisir sincére, que la réalité de ce déplaisir quand il n'est pas contrefait: tellement qu'avoir du déplaisir, & avoir un sincére déplaisir, sont une seule & même chose. Quelqu'un donc voudroit-il dire que quiconque à l'heure de la mort a du déplaisir & du regret de ses pechez, sera sauvé? A ce compte aucun pecheur, qui ne mourroit pas athée, ou dans une léthargie, sans connoissance, sans liberté d'esprit, ou dans le desespoir, ou subitement, sans avoir été averti de l'approche de la mort & sans exhortation, ne pourroit être damné. Car enfin, il est impossible qu'un pecheur qui a la liberté de l'esprit & du sens commun, & qui croit que les méchans seront punis éternellement dans l'autre monde, ne sente de cuisans remords & une grande douleur d'esprit, quand il voit qu'il est sur le point de tomber dans l'Enfer.

Ainsi, le déplaisir des moribonds, quelque sensible & quelque grand qu'il puisse être, quand même il accableroit presque & déchireroit (il est bien malaisé qu'un tel déplaisir ne soit réel & sincére) un tel déplaisir, dis-je, une telle douleur n'est pas une repentance salutaire. C'est pourquoi, bien que les pecheurs puissent sentir dans leur cœur de grands regrets, il ne s'ensuit pas de là qu'ils soient de véritables repentans: c'est pourtant la seule marque évidente qu'ils puissent avoir de leur repentance, & la seule chose qui soit capable de leur persuader que leur déplaisir est sincére. Je ne doute point aussi que tout déplaisir véritable & réel ne soit sincére: mais des pecheurs qui ont un grand déplaisir de leurs pechez & de leur mauvaise conduite, peuvent être damnez.

Puis donc que le regret du peché est la seule marque évidente que ces gens-là puissent avoir de la sincérité de leur repentance; examinons si de simples regrets de pecheurs moribonds en sont en aucune maniére des marques évidentes, ou quelle sorte d'évidence est cela.

La véritable repentance contient du moins un changement d'esprit & de volonté, un renoncement à nos pechez, un retour à Dieu, un vif sentiment de la perversité, de la griéveté & de la laideur du vice, une horreur de nous-mêmes à cause de nos crimes; une grande réverence pour Dieu & pour ses loix, aussi-bien que la crainte de ses jugemens; une serieuse & forte résolution de changer de con-

duite & de vivre bien à l'avenir, de ne vivre que pour Dieu & pour sa gloire, de ne retourner jamais à nos pechez précedens, & de pratiquer exactement & avec ferveur tous les devoirs du Christianisme.

Or, supposons qu'un homme qui auroit mal vêcu toute sa vie, fût changé ainsi en un moment; qu'il eût la repentance que je viens de décrire; que Dieu, qui connoît les cœurs des hommes, vit que ses promesses & ses vœux fussent sincéres, & que s'il vivoit plus long-temps, il vivroit comme un homme-de-bien; qu'à cause de cela le Seigneur lui pardonnât & le récompensât, non pas selon ce qu'il auroit fait par le passé, mais selon ce que Dieu auroit prévû qu'il auroit fait à l'avenir, s'il avoit vêcu plus long-temps (ce qui seroit juger les hommes, non pas selon leurs œuvres, mais selon sa Prescience, que l'Ecriture n'établit jamais pour régle du Jugement futur) supposons, dis-je, que ces sortes de personnes soient de véritables repentans, & que Dieu leur ait pardonné : qui sait cela? Ils ne peuvent jamais en être assûrez & joüir à cet égard d'une tranquille consolation, avant que de mourir; parce qu'il leur est impossible de le savoir.

Lors que les pecheurs dont il s'agit, voient qu'ils sont sur le point de mourir, ils ont un sensible déplaisir de leurs pechez, au moins le disent-ils: mais ce qu'il y a de plus vraisemblable est, qu'ils ont un grand déplaisir d'aller en Enfer, comme un malfaiteur est extrémement fâché d'aller au Gibet. Voilà peut-être tout ce qu'il y a dans de tels regrets & dans une telle douleur. Il est impossible de prouver qu'il y ait quelque autre chose; & il n'est nullement probable qu'il y ait rien d'autre. Car quelle apparence y a-t-il, que des gens qui hier avoient une extrême attache à leurs pechez, & qui pensoient aussi peu à rompre avec eux, qu'ils pensoient au jour de leur mort, soient aujourd'hui, dès qu'ils sont arrêtez par une maladie dangereuse, de sincéres pénitens, se repentent de tout leur cœur, aient en un moment horreur de leurs vices, & deviennent tout-d'un-coup d'autres hommes à la vûë de l'autre monde? C'est le cas de tous les pecheurs moribonds: & cela fait soupçonner qu'il n'y ait rien là d'extraordinaire, ni aucun effet miraculeux de la puissance de l'Esprit de Dieu, qui change leurs cœurs en un moment & rende ces pénitens de nouveaux hommes; mais que ce ne soit que l'effet ordinaire d'une grande fraieur, qui
porte

porte les gens à avoir un sensible déplaisir de leurs pechez, lors qu'ils viennent à souffrir pour eux.

Si donc ces pecheurs moribonds ne peuvent jamais être assûrez que leurs regrets soient autre chose qu'un grand effroi ; ils ne sauroient être assûrez de rien d'autre ; car de tels regrets sont capables de contrefaire tous les autres actes de repentance. Les gens qui craignent terriblement le châtiment, n'ont pas seulement du déplaisir de leurs fautes, mais ce déplaisir leur en fait avoir honte, leur inspire une grande indignation contre eux-mêmes, les porte à flatter leur Juge & à lui promettre de se conduire mieux à l'avenir, s'ils échapoient cette seule fois. Cela est si commun & si familier, que dans tous les autres cas personne n'y a égard. Un Juge, un Pére, un Maître ne pardonnera point sur des promesses comme celles-là. Pourquoi donc croiroit-on qu'il y eût quelque autre chose dans un pecheur moribond, que dans d'autres malfaiteurs ? Pourquoi penseroit-on que ce fût pour Dieu une raison suffisante de pardonner, que nous ne croirions pas nous-mêmes en tout autre cas être une raison valable ? Tout cela pourroit bien n'être autre chose que la fraieur de l'Enfer. Or je doute qu'une simple fraieur de l'Enfer, dont on est saisi à l'heure de la mort, & qui, si l'on veut, imite tous les mouvemens de la repentance, préserve de l'Enfer même & empêche d'y tomber. Il est si probable que c'est là tout ce qui se trouve dans la Repentance du lit de la mort, qu'aucun pecheur moribond ne sauroit avoir aucun raisonnable sujet de croire qu'il se repente véritablement. Tellement qu'à moins qu'il ne se flatte lui-même, lors qu'il meurt avec une repentance fausse & contrefaite, comme il s'est flaté durant sa vie, en espérant de se repentir avant que de mourir, il faut qu'il expire dans toutes les fraieurs d'une conscience criminelle. C'est un état si triste & si lamentable, que quand même on supposeroit qu'un tel pecheur pût être un véritable repentant & obtenir enfin la felicité du Ciel, nul homme sage ne voudroit pourtant s'exposer à une semblable agonie pour les faux & trompeurs plaisirs du peché. Cependant il n'y a point d'autre moien de l'éviter, cette terrible agonie, que d'avoir recours, pendant qu'on se porte bien & que la mort est éloignée, à une promte repentance, qui produise des fruits actuels de Sainteté ; en sorte qu'au temps de nôtre mort nous puissions avoir de la sincérité de nôtre repentance des mar-

ques plus évidentes, que ne font de fimples regrets moribonds.

3. Confidérons maintenant le cas de ceux qui ne favent en quel état ils font & qui ont des doutes & des fcrupules fur ce fujet, qui ne font pas affez gens-de-bien, pour être hors de tout danger & de toute crainte, ni affez méchans, pour être hors d'efpérance. Il n'eft point néceffaire que je dife qu'un état comme celui-là entre l'efpérance & la crainte, & où la felicité ou la mifére éternelle font un fujet de doute, eft un état extrêmement fâcheux. C'eft le cas de ceux qui après toutes leurs bonnes réfolutions font de-temps-en-temps furmontez par les tentations & par le vice; qui après que les larmes qu'ils ont répanduës pour leur derniére chûte, font taries, tombent derechef, puis fe lamentent & prennent de nouvelles réfolutions; & qui pendant qu'ils pechent, fe repentent & prennent des réfolutions alternativement, avant que d'avoir remporté une Victoire durable, ni être parvenus à une Vertu ftable & ferme, font citez par la Mort au Jugement. C'eft auffi le cas de ceux qui ont de la réverence pour Dieu, mais qui ne s'aquitent pas affez fouvent ni avec affez de ferveur des devoirs de la dévotion; ou qui, s'ils s'abftiennent des crimes énormes & fcandaleux, ne réglent cependant pas bien leurs paffions, ou ne font que très-peu de bien dans le monde, &c. Il y a en eux un tel mélange de bien & de mal, qu'il eft mal-aifé de connoître ce qui prédomine. Quand ils font en fanté, ils font fort chagrins, & ne favent que penfer d'eux-mêmes: mais ils tombent dans de beaucoup plus grandes angoiffes, quand ils font alarmez par l'approche de la Mort & du Jugement. Hé, que cet état eft déplorable, de ne favoir ce que l'on doit devenir pour toute l'éternité!

Il n'y a point d'autre moien de prévenir ces fraieurs mortelles, que d'emploier toute nôtre diligence & tous nos foins pour affermir nôtre Vocation & nôtre Election, que d'avoir des mœurs innocentes & de mener une vie fainte; en forte que nôtre confcience ne nous condamne point: alors nous aurons de l'affûrance devant Dieu.

Mais c'eft un remède qui plaît à peu de gens: la plûpart feroient bien-aifes d'être affûrez de leur falut; mais ils voudroient aller auffi près de l'Enfer qu'il leur feroit poffible, fans courir rifque d'y tomber. Ils veulent fervir Dieu, mais referver un peu d'indulgence & d'affection

pour

pour leurs convoitises. Ils n'osent pas s'enyvrer de plaisirs sensuels: ils en goûtent donc de-temps-en-temps, aussi souvent qu'ils peuvent appaiser leur conscience & se délivrer de la crainte de la Justice divine & des peines de l'autre monde. Ainsi ils recherchent avec un extrême soin d'autres remédes contre l'accusation de leur conscience & pour empêcher qu'elle ne les condamne. Ils aiment fort des marques & des signes de grace, qui les assûrent qu'ils jouïront des joies du Paradis sans avoir passé sur la Terre par les séveritez de la mortification, ou sans une constante & uniforme pratique d'une justice universelle. De sorte qu'on a inventé un nombre prodigieux de ces sortes de signes, qui comme de fortes opiates, appaisent les violentes douleurs de la conscience, jusqu'à ce qu'elle se réveille, mais trop tard, dans l'autre monde.

Tout cela n'est que tromperie & qu'illusion, ainsi que S. Jean nous en assûre: *Mes petits enfans, que personne ne vous séduise; celui qui pratique la justice, est juste comme lui est juste. Celui qui commet le peché, est du Diable, car le Diable peche dès le commencement. Or le Fils de Dieu est apparu pour détruire les œuvres du diable. Quiconque est né de Dieu, ne fait point de peché; car la semence de Dieu demeure en lui, & il ne peut pecher, parce qu'il est né de Dieu. C'est en ceci que les enfans de Dieu & les enfans du Diable sont manifestez; quiconque ne pratique pas la justice, & qui n'aime pas son frére, n'est point de Dieu.* Voilà la seule marque évidente du Salut. Chaque crime donc qu'une personne commet, rend son état futur très-douteux, & doit la remplir de perplexité & de fraieur. On peut à l'heure de la mort se faire illusion & s'abuser par des espérances & des imaginations vaines: mais rien ne sauroit être un fondement solide de paix & de seureté, qu'une Justice universelle.

CON-

CONCLUSION.

OUR conclure, je dirai seulement en deux mots, que l'affaire de toute nôtre vie doit être de nous préparer à la mort. Il faut que nos comptes soient toûjours prêts, parce que nous ne savons point quand nous devons être appellez à rendre compte de nôtre administration. Nous devons être toûjours sur nos gardes, comme des gens qui ne savent à quelle heure leur Maître & leur Seigneur doit venir. Un homme-de-bien, qui a pris soin toute sa vie de plaire à Dieu, n'a autre chose à faire, quand il voit la mort approcher, que de prendre congé de ses amis, de bénir ses enfans, de se consoler lui-même par l'espérance d'une Vie immortelle & d'une glorieuse Résurrection, & de remettre son ame entre les mains de Dieu & de son Sauveur. Sa Lampe est pleine d'huile, & toûjours allumée, bien qu'elle puisse avoir besoin d'être un peu garnie, quand l'Epoux vient. Il n'y a que quelques nouveaux actes de Foi & d'Espérance & certains mouvemens d'une haute Dévotion, qui soient propres à être exercez lors que nous sommes sur le point de quitter le monde & d'aller à Dieu. Mais lors que l'Epoux est à la porte, il est trop tard d'acheter, comme firent les foles Vierges, d'huile pour nos lampes. Si à l'arrivée de l'Epoux nous ne sommes pas prêts à entrer avec lui dans la Sale des nôces, la porte nous en sera fermée : *Veillez donc; car vous ne savez ni le jour, ni l'heure en laquelle le Fils de l'homme viendra.*

Il y a des gens qui regardent la préparation à la mort comme une chose qui puisse être faite en deux ou trois jours; & que le temps propre à cette préparation fût celui qui doit préceder un peu leur mort. Pour moi, je ne connois d'autre préparation à la mort que la bonne vie. Nous devons être préparez de la sorte chaque jour: si nous le sommes, nous serons très-bien préparez quand la mort viendra, nous serons en état de rendre un bon compte de nôtre conduite & du bon usage & de l'accroissement de nos talens. Quiconque en use ainsi, est très-bien préparé à la mort & à comparoître en jugement. Mais ceux qui emploient tous leurs jours dans l'iniquité, quelque soin qu'ils puissent avoir, à l'heure de leur mort, de se disposer pour ce terrible passage, ne sauroient assûrément jamais préparer un bon compte de leur vie passée: & toutes leurs autres préparations doivent être comptées pour peu de chose.

FIN.

TABLE
DES
PARTIES & des CHAPITRES.

TROI-

TROISIÉME PARTIE.

QUATRIÉME PARTIE.